

**CRIMES SEXUELS  
EN LIGNE,  
DÉLINQUANTS  
ET VICTIMES**

**Théorie, recherche  
et pratique**

**SARAH PAQUETTE  
JULIEN CHOPIN  
FRANCIS FORTIN**



Notre génération est désemparée par les changements trop brusques d'échelles et par la dimension immatérielle des problèmes abordés dans ce livre. Grâce à leur complémentarité, les auteurs proposent des cadres de pensées originaux qui remettent de l'ordre dans cette complexité déstabilisante. Au fur et à mesure des chapitres, le lecteur découvre des caractéristiques clairement exprimées et surprenantes des victimes et des cyberdélinquants sexuels qui se rencontrent dans des environnements virtuels variés où les opportunités prolifèrent. Les recherches présentées intègrent les données policières indispensables. Elles dévoilent peu à peu de nouveaux mécanismes : les crimes sexuels en ligne ne sont pas qu'une extension des formes hors ligne commises envers les enfants. Une référence incontournable pour l'étude pluridisciplinaire des transformations numériques du crime.

**Olivier Ribaux**, Ph. D., professeur.

École des sciences criminelles, Université de Lausanne

Ce livre est le fruit d'une trop rare collaboration entre des chercheurs universitaires expérimentés et le milieu de pratique de la police. Ensemble, les auteurs ont écrit un ouvrage riche, complet et stimulant sur la délinquance sexuelle en ligne, mais aussi et surtout sur la victimisation sexuelle en ligne. Cette approche bicéphale de la question est innovatrice et pertinente. Elle permet dans un même ouvrage de comprendre les délinquants, leurs victimes ainsi que la réaction face à la délinquance sexuelle, et d'explorer des pistes de solutions issues d'une réflexion holistique sur la délinquance sexuelle en ligne. Tant les chercheurs que les praticiens trouveront dans ce livre une riche source d'enseignement, en français de surcroît. Ce livre est et restera une référence dans le domaine.

**David Décary-Héту**, Ph. D., professeur.

École de criminologie, Université de Montréal

Deux défis de taille s'imposent quant à la description, la compréhension et la prévention de la délinquance sexuelle. Premièrement, la délinquance sexuelle fait référence à des comportements tabous, cachés, prohibés, criminels qui sont difficiles à cerner, à mesurer et à analyser avec justesse et rigueur. Le défi est d'autant plus important lorsque la délinquance sexuelle

rencontre la cyberdéviance. Cette rencontre a certainement contribué à modifier les visages de la délinquance sexuelle, tout en soulevant des doutes et des questions importantes concernant les modèles explicatifs et préventifs en place. Deuxièmement, la délinquance sexuelle englobe une série de phénomènes et de comportements complexes et dynamiques qui changent et évoluent d'une génération à l'autre. D'ailleurs, l'émergence de phénomènes nouveaux associés à la délinquance sexuelle a souvent été ponctuée d'écrits réactifs, sensationnalistes et idéologiques. Or, historiquement, les délais de réponses des chercheurs face à l'émergence de ces phénomènes peu connus et peu documentés ont laissé place au développement de mythes, de fausses croyances et de conclusions hâtives. Le livre *Crimes sexuels en ligne, délinquants et victimes: théorie, recherche et pratique* représente un point de rupture avec ces tendances en proposant un regard scientifique détaillé, appuyé, en français, sur un phénomène complexe en émergence.

**Patrick Lussier**, Ph. D., professeur.

École de travail social et de criminologie, Université Laval

# **CRIMES SEXUELS EN LIGNE, DÉLINQUANTS ET VICTIMES**

Théorie, recherche et pratique



SARAH PAQUETTE  
JULIEN CHOPIN  
FRANCIS FORTIN

# **CRIMES SEXUELS EN LIGNE, DÉLINQUANTS ET VICTIMES**

Théorie, recherche et pratique



**Presses de  
l'Université Laval**

Financé par le gouvernement du Canada  
Funded by the Government of Canada

| **Canada**

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien.  
We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts.



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

**SODEC**

**Québec**

Ce livre est publié en libre accès par les Presses de l'Université Laval grâce au soutien financier de la Direction des Bibliothèques de l'Université de Montréal.

### **Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Titre: Crimes sexuels en ligne, délinquants et victimes: théorie, recherche et pratique / Sarah Paquette, Francis Fortin, Julien Chopin.

Noms: Paquette, Sarah, auteur. | Fortin, Francis, 1974- auteur. | Chopin, Julien, auteur.

Description: Comprend des références bibliographiques.

Identifiants: Canadiana (livre imprimé) 20230064310 | Canadiana (livre numérique) 20230064329 | ISBN 9782763756493 | ISBN 9782763756509 (PDF)

Vedettes-matière: RVM: Pédopiage. | RVM: Cyberprédateurs—Psychologie. | RVM: Enfants victimes d'abus sexuels. | RVM: Adolescents victimes d'abus sexuels. | RVM: Enfants dans la pornographie. | RVM: Pédopiage—Québec (Province)

Classification: LCC HV6570.P37 2023 | CDD 364.15/3—dc23

Révision linguistique: Solange Deschênes

Mise en pages: Michèle Blondeau

Maquette de couverture: Laurie Patry

© Presses de l'Université Laval 2023

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 2023

ISBN: 978-2-7637-5649-3

PDF: 9782763756516

Les Presses de l'Université Laval

[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

*« Nous devons à nos enfants – les citoyens  
les plus vulnérables de toute société – une vie à l’abri  
de la violence et de la peur [We owe our children –  
the most vulnerable citizens in any society – a life free  
from violence and fear]. »*

Nelson Mandela

SP

À Jérémie qui tous les jours m’inspire passion  
et détermination.

JC

À Camille, Clara et Margaux, que cet ouvrage  
contribue à améliorer la sécurité du monde virtuel  
dans lequel vous évoluerez.

À mes mentors et amis, le professeur Éric Beauregard  
et le professeur Marcelo Fernando Aebi, puissiez-vous  
trouver dans cet ouvrage un condensé de vos précieux  
enseignements et conseils distillés avec sagesse ainsi que  
bienveillance durant ces dernières années.

FF

À Béa, Pierrot, Eugénie, Catherine, ma famille bien-aimée,  
qui m’a soutenu dans mes projets. Ce livre vous est dédié,  
en témoignage de mon amour inconditionnel.



# Table des matières

<b>Liste des sigles, acronymes et abréviations. . . . .</b>	<b>XV</b>
<b>Préface. . . . .</b>	<b>I</b>
<i>Benoît Dupont, Ph. D.</i>	
<b>Avant-propos . . . . .</b>	<b>III</b>
<i>Sarah Paquette, Julien Chopin et Francis Fortin</i>	
CHAPITRE I	
<b>Introduction . . . . .</b>	<b>5</b>
1.1 Historique menant à l’informatisation de l’exploitation sexuelle des mineurs. . . . .	6
1.2 Ampleur du phénomène . . . . .	9
1.3 Cadre conceptuel et considérations terminologiques . . . . .	11
1.4 Le projet PRESEL . . . . .	14
1.5 Structure du livre . . . . .	16
CHAPITRE 2	
<b>Approches théoriques de la délinquance sexuelle en ligne . . . . .</b>	<b>19</b>
2.1 Le modèle motivation-facilitation . . . . .	20
2.1.1 Les motivations. . . . .	21
2.1.2 Les facteurs facilitateurs . . . . .	22
2.1.3 Les facteurs situationnels. . . . .	23
2.1.4 Application du modèle MMF aux cyberdélinquants sexuels . . . . .	23
2.2 Le modèle des trajectoires . . . . .	24
2.2.1 Les trajectoires délictuelles des cyberdélinquants sexuels . . . . .	26
2.3 Le modèle de l’utilisation problématique d’Internet . . . . .	27
2.4 Le modèle de l’usage problématique d’Internet par les cyberdélinquants sexuels. . . . .	29
2.4.1 Étiologie de la consommation de MESE. . . . .	31
2.4.2 Escalade de la consommation de MESE . . . . .	32
2.4.3 La variété des comportements sexuels délictueux. . . . .	33
2.5 Conclusion . . . . .	35

## CHAPITRE 3

<b>Les théories victimologiques expliquant la victimisation sexuelle en ligne</b> . . . . .	<b>37</b>
3.1 La théorie des activités routinières . . . . .	38
3.1.1 La convergence espace-temps . . . . .	39
3.1.2 Le délinquant motivé . . . . .	40
3.1.3 La cible attrayante . . . . .	40
3.1.4 L'absence de gardien . . . . .	42
3.1.5 Le soutien empirique à la théorie des activités routinières appliquée à la cyberdélinquance sexuelle . . . . .	43
3.2 La théorie des modèles écologiques . . . . .	45
3.2.1 Le soutien empirique à théorie des modèles écologiques . . . . .	47
3.3 Conclusion . . . . .	48

## CHAPITRE 4

<b>Les réseaux virtuels exploités par les cyberdélinquants sexuels</b> . . . . .	<b>51</b>
4.1 Les lieux virtuels d'acquisition de MESE . . . . .	52
4.2 Les plateformes utilisées pour solliciter les jeunes à des fins sexuelles . . . . .	55
4.3 Résultats . . . . .	57
4.4 Interprétation des résultats . . . . .	60
4.4.1 Les technologies impliquées dans la consommation de MESE . . . . .	60
4.4.2 Les technologies impliquées dans le leurre d'enfants . . . . .	61
4.5 Conclusion . . . . .	62

## CHAPITRE 5

<b>Expertise criminelle et préservation de l'anonymat</b> . . . . .	<b>65</b>
5.1 Le choix rationnel et l'expertise criminelle . . . . .	66
5.2 Les stratégies utilisées par les cyberdélinquants sexuels . . . . .	67
5.3 Les facteurs qui influencent l'expertise des cyberdélinquants sexuels . . . . .	69
5.4 Résultats . . . . .	71
5.5 Interprétation des résultats . . . . .	73
5.5.1 Compétences et apprentissage: deux schémas d'utilisation de stratégies . . . . .	75
5.6 Conclusion . . . . .	77

## CHAPITRE 6

**Les cognitions favorables à la cyberdélinquance sexuelle . . . . . 79**

6.1	Le rôle des cognitions favorables à la (cyber) délinquance sexuelle. . . . .	80
6.2	Les croyances problématiques entretenues par les cyberdélinquants sexuels . . . . .	82
6.2.1	Les enfants sont des êtres sexuels . . . . .	82
6.2.2	Les délits sexuels ne causent pas de torts aux enfants . . . . .	84
6.2.3	Les enfants sont des partenaires de vie . . . . .	85
6.2.4	Le monde est dangereux . . . . .	85
6.2.5	Le droit d'agir à sa guise . . . . .	86
6.2.6	Le monde est incontrôlable . . . . .	87
6.2.7	L'univers virtuel n'est pas réel . . . . .	87
6.2.8	Internet est incontrôlable . . . . .	89
6.3	Résultats . . . . .	89
6.4	Interprétation des résultats . . . . .	95
6.5	Conclusion . . . . .	97

## CHAPITRE 7

**Les profils des consommateurs de matériel d'exploitation sexuelle  
d'enfants et des auteurs de leurre . . . . . 99**

7.1	Profil sociodémographique et développemental. . . . .	100
7.2	Historique criminel et traits antisociaux . . . . .	102
7.3	Sexualité atypique . . . . .	104
7.4	Gestion problématique des émotions et relations interpersonnelles . . . . .	106
7.5	Résultats . . . . .	107
7.6	Interprétation des résultats . . . . .	113
7.7	Conclusion . . . . .	117

## CHAPITRE 8

**La victimisation durant l'enfance des cyberdélinquants sexuels:  
une approche de victimologie développementale . . . . . 119**

8.1	La victimologie développementale. . . . .	120
8.2	La victimisation durant l'enfance et le développement de facteurs de risque . . . . .	121
8.3	La victimisation durant l'enfance des cyberdélinquants sexuels . . . . .	126
8.4	Résultats . . . . .	126

8.5	Interprétation des résultats . . . . .	130
8.5.1	L'ampleur de la victimisation durant l'enfance des cyberdélinquants sexuels . . . . .	130
8.5.2	La victimisation durant l'enfance et le développement de facteurs de risque associés au passage à l'acte délictueux . . . . .	131
8.6	Conclusion . . . . .	134

## CHAPITRE 9

### **Le matériel d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet: victimes, victimisation et collections . . . . . 135**

9.1	Victimes et victimisation illustrées dans les contenus d'exploitation sexuelle d'enfants . . . . .	136
9.2	La production et la diffusion des contenus d'exploitation sexuelle d'enfants . . . . .	140
9.3	Résultats . . . . .	142
9.4	Interprétation des résultats . . . . .	144
9.5	Conclusion . . . . .	146

## CHAPITRE 10

### **Les processus victimologiques de sollicitation sexuelle d'enfants sur Internet . . . . . 147**

10.1	Les processus de victimisation . . . . .	148
10.2	Les stratégies de conditionnement des enfants . . . . .	149
10.3	Les processus de victimisation sexuelle d'enfants en ligne . . . . .	153
10.4	Résultats . . . . .	155
10.5	Interprétation des résultats . . . . .	158
10.5.1	Le processus de contact à des fins de rencontre hors ligne . . . . .	159
10.5.2	Le processus de contact à des fins sexuelles en ligne . . . . .	159
10.5.3	Le processus d'exposition à l'exhibition . . . . .	160
10.5.4	Le processus de contact à des fins d'actes sexuels en ligne et hors ligne . . . . .	161
10.6	Conclusion . . . . .	161

## CHAPITRE 11

### **Stratégies de prévention et d'intervention pour lutter contre l'exploitation sexuelle des jeunes sur Internet . . . . . 163**

11.1	Intervention policière . . . . .	163
11.1.1	Priorisation des dossiers à enquêter . . . . .	164
11.1.2	L'intervention policière réactive . . . . .	165
11.1.3	Les opérations d'infiltration et l'intervention proactive . . . . .	167

11.1.4 Les efforts pour surpasser les défis technologiques . . . . .	168
11.1.5 Le rôle des fournisseurs de services Internet dans la prévention des abus en ligne . . . . .	170
11.2 Intervention clinique auprès des cyberdélinquants sexuels . . . . .	171
11.2.1 L'évaluation du risque de récidive . . . . .	172
11.2.2 Les besoins criminogènes . . . . .	175
11.2.3 Programmes et ressources d'aide offerts aux cyberdélinquants sexuels . . . . .	178
11.3 Intervention et accompagnement des victimes . . . . .	180
CHAPITRE 12	
<b>Conclusion</b> . . . . .	<b>183</b>
<b>Bibliographie</b> . . . . .	<b>185</b>



# Liste des sigles, acronymes et abréviations

AIM	AOL instant messenger
AOL	America On Line
AUC	Area under the ROC curve
ARNN	Analyse de réseau de neurones artificiels
C-CSI	Cognitions sur les Crimes Sexuels sur Internet
CA	Child & Sexual Activities
CASIC	Correlates for Admitted Sexual Interest in Children
CCPE	Centre canadien de la protection de l'enfance
CÉCE	Congruence Émotionnelle et Cognitive aux Enfants
CÉRAS	Comité d'éthique de la recherche en arts et sciences
CÉRUL	Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval
COPINE	Combating Paedophile Information Networks in Europe
CPORT	Child Pornography Offender Risk Tool
CPS	Child Protection System
CSEM	Child Sexual Exploitation Material
CUSI	Coping Using Sex Inventory
DPCP	Directeur des poursuites criminelles et pénales
DSM	Diagnostic and Statistical Manual
ECPAT	End child prostitution and trafficking
ESEI	Exploitation sexuelle des enfants sur Internet

FIIP	Fighting International Internet Pedophilia
i-SOTP	Internet Sexual Offender Treatment Programme
IBAQ	Internet Behaviors and Attitudes Questionnaire
ICE	Internet Child Exploitation
IP	Internet Protocol
KIRAT	Kent Internet Risk Assessment Tool
MESE	Matériel d'exploitation sexuelle d'enfants
MMF	Modèle motivation-facilitation
MSN	Microsoft Network
MUPI	Modèle de l'usage problématique d'Internet
NCMEC	National Center for Missing and Exploited Children
PRESEL	Projet de recherche sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne
RBR	Risque-Besoins-Réceptivité
RM2000	Risk-Matrix 2000
RPV	Réseau privé virtuel
SIC	Sexual Interest Cardsort
SSPI	Screening Scale for Pedophilic Interests
UNODC	United Nations Office on Drugs and Crime
URL	Uniform resource locator
VIVA	Valeur, inertie, visibilité et accessibilité
W2V	Welcome To Video

# Préface

Rares sont les ouvrages qui abordent les problèmes liés à la cybercriminalité de manière empirique, en s'appuyant sur des données originales tirées d'études universitaires ou d'enquêtes policières. En dépit de la prolifération des traces numériques, les défis que représentent de telles recherches sont nombreux, qu'il s'agisse de la nécessité d'arrimer ces travaux à des cadres théoriques renouvelés, de la difficulté d'avoir accès à des données souvent détenues par des organisations adeptes du secret, ou encore des complications liées à la quantité considérable des informations à analyser. Cet ouvrage représente donc une contribution majeure à la construction des connaissances scientifiques sur la cyberdélinquance, tout particulièrement dans le domaine des crimes sexuels en ligne. Alors que la société connaît une profonde transformation numérique, accélérée par les contrecoups de la pandémie de COVID-19, la question de la vulnérabilité des enfants – qui passent de plus en plus de temps en ligne – face aux risques de prédation et d'exploitation sexuelle constitue une préoccupation légitime et pressante. Si cette thématique se prête trop souvent à des approches sensationnalistes, les auteurs prennent grand soin d'adopter une démarche rigoureuse et holistique. En effet, là où la criminologie cède parfois à la tentation réductionniste de ne s'intéresser qu'aux délinquants ou à leurs victimes, cet ouvrage nous offre la solution d'une vision intégratrice du phénomène, où les perspectives des auteurs et de leurs jeunes victimes et les interactions qui les unissent sont abordées de manière conjointe. L'intérêt de cette démarche n'est pas uniquement d'ordre universitaire, mais représente également une réelle avancée pratique. En effet, mieux comprendre l'imbrication des mécanismes de la délinquance et de la victimisation en ligne est indispensable pour concevoir des stratégies de prévention et d'intervention qui couvrent tout le spectre des risques à l'œuvre, d'une part, et tiennent compte de

la complexe articulation entre les facteurs accentuant ces risques et ceux qui renforcent la protection des victimes potentielles, d'autre part. À la lumière de ces considérations, cet ouvrage sera utile tant aux chercheurs qui souhaitent s'informer des dernières avancées dans le domaine qu'aux praticiens qui désirent se familiariser avec les données probantes disponibles.

**BENOÎT DUPONT, PH. D.**

*Professeur titulaire*

*École de criminologie, Université de Montréal*

# Avant-propos

Ceux qui me connaissent savent que j'entretiens l'habitude – certains la qualifieront même de fâcheuse habitude – de raconter des histoires dans tous leurs moindres détails, au risque de m'éterniser sur certains plutôt superflus. La rédaction de cet ouvrage m'a donc paru des plus intuitive : voici l'occasion de prendre le temps nécessaire pour expliquer et décortiquer les moindres détails de ce sujet qui m'interpelle depuis maintenant plusieurs années et qui est essentiel, du moins je l'estime, pour espérer créer un environnement sécuritaire pour les jeunes générations qui me suivent et qui composent quotidiennement avec le numérique, les réseaux sociaux et les dangers qui s'y trouvent parfois.

Lorsque j'ai entrepris mes travaux sur le sujet de la cyberdélinquance sexuelle, plusieurs avant moi s'y étaient aussi intéressés et les médias rapportaient régulièrement des faits divers dans lesquels on révélait l'horreur des crimes commis contre les plus vulnérables. Pourtant, tant de connaissances manquaient, tant d'efforts restaient à investir pour que, collectivement, nous soyons mieux outillés pour lutter contre ce phénomène. J'ai intégré l'unité de lutte Exploitation sexuelle des enfants sur Internet (ESEI) de la Sûreté du Québec en 2014 à titre de chercheuse spécialiste en délinquance. À cette époque, nous constatons, mes collègues et moi, ce besoin criant à combler quant aux connaissances à propos des hommes qui consomment du matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (MESE) sur Internet, mais encore plus à propos de ceux qui l'utilisent pour commettre du leurre d'enfants, tant les recherches empiriques manquaient. Les connaissances manquaient également à propos de leurs victimes et des comportements délictueux dans lesquels ils s'engageaient. Au-delà de ce besoin à combler au bénéfice de la communauté scientifique, mais aussi à celui des communautés de pratiques, nous ne pouvions faire autrement que de constater la richesse des données opérationnelles qui nourrissaient alors mon quotidien et qui, pendant de nombreuses années aussi, ont nourri le quotidien de mon collègue Francis Fortin au sein de la Division des enquêtes sur la cybercriminalité de la Sûreté du Québec, maintenant professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. À notre grand bonheur s'est

joint plus récemment à l'équipe Julien Chopin, dont l'expertise en victimologie n'est plus à démontrer. Unissant notre passion commune pour la criminologie, mais également nos expertises respectives en psychologie, dans le domaine des technologies de l'information et de la victimologie, nous voyions alors une occasion à saisir, soit celle de produire un ouvrage entier sur les différents aspects de la cyberdélinquance sexuelle commise envers les enfants, offrant au passage des résultats inédits issus de nos travaux de recherche.

Nos résultats de recherche font suite au Projet de recherche sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne (PRESEL) que nous avons mené au cours des dernières années à partir des données d'enquêtes policières mises à la disposition de la Sûreté du Québec. Les chercheurs qui lisent ces présentes lignes comprendront la richesse des données qu'il nous a été permis d'exploiter aux fins de cette recherche, tant celles-ci sont rares et difficiles à obtenir. Nous remercions évidemment la Sûreté du Québec et plus particulièrement messieurs Jean Lafrenière, Sylvain Guertin, Daniel Bérard, Alex Grenier et Marc-Antoine Vachon qui non seulement ont soutenu ce projet, mais qui ont tour à tour facilité l'intégration des étudiants et la poursuite de nos activités de recherche. Nous remercions également l'ensemble des étudiants et nos collaborateurs, Nadine Deslauriers-Varin, Éric Chartrand, Franca Cortoni et Jean Proulx, qui ont pris part d'une manière ou d'une autre à ces activités au cours de ces six années. Merci d'avoir permis la rencontre de ces deux univers que sont la recherche et la police. Nous remercions également le Conseil de recherches en sciences humaines qui a contribué au financement de ce projet. Nous remercions finalement les évaluateurs anonymes qui ont pris le temps de lire et de commenter cet ouvrage. Leurs remarques pertinentes ont contribué à améliorer la qualité du contenu. Nous espérons que les fruits de nos recherches seront utiles à la lutte de ce phénomène, à la protection des enfants et à la répression et l'intervention auprès des cyberdélinquants sexuels. Nous espérons aussi que vous apprécierez la lecture de cette monographie, tout comme nous avons apprécié la préparer. En vous souhaitant une agréable lecture!

SARAH PAQUETTE, JULIEN CHOPIN  
ET FRANCIS FORTIN

## CHAPITRE 1

# Introduction

L'exploitation sexuelle des enfants est à bien des égards une préoccupation importante de nos sociétés, un mal en perpétuelle croissance depuis l'avènement de l'ère numérique. Les efforts de lutte contre ce phénomène ne cessent de se multiplier et nos connaissances sur le sujet se sont considérablement raffinées au fil des années. Les gouvernements de plusieurs pays ont mis en place des lois encadrant précisément les comportements relatifs à la sexualisation des enfants, mis sur pied divers comités afin d'établir les meilleures pratiques pour éradiquer le phénomène, en plus d'avoir investi des sommes d'argent dans la recherche, la prévention et l'intervention.

Cette lutte concerne toutefois l'ensemble des acteurs de la société. Les parents, au premier plan de l'éducation des enfants, sont régulièrement amenés à sensibiliser les jeunes aux dangers inhérents de la vie, y compris ceux qui sont présents dans l'espace virtuel. Les enseignants jouent un rôle similaire et sont parfois les premiers à accueillir les témoignages des enfants et adolescents victimes des pièges posés en ligne par les plus malveillants.

Des organismes à but non lucratif issus des quatre coins de la planète se sont aussi mobilisés pour participer à cette lutte, mais aussi pour apporter de l'aide aux victimes. À ce titre, le Centre canadien de protection de l'enfance reçoit des signalements relatifs à l'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet, offre un large éventail d'outils aux parents, aux professeurs et aux enfants pour se prémunir contre ces violences, en plus d'être en mesure de présenter des portraits statistiques afin de contribuer au développement des connaissances sur le sujet. D'autres organismes sont actifs même dans l'espace virtuel. La section néerlandaise de la fondation Terre des hommes a conçu un robot virtuel personnifiant une personne mineure dans le but de cibler les internautes désireux de profiter de la vulnérabilité des jeunes en ligne. L'organisme américain Child Rescue Coalition est à

l'origine de la création d'un système technologique mis à la disposition des agences d'application de la loi pour suivre le flux d'images d'abus sexuel d'enfants sur les réseaux de partage.

Cette effervescence des activités se manifeste aussi dans l'intérêt des médias à renseigner et à sensibiliser les citoyens sur le phénomène. Une simple recherche dans la base de données d'Eureka répertoriant les articles de journaux témoigne de l'importance de cette couverture médiatique; il a été possible de recenser plus de 18 000 articles de journaux canadiens ayant couvert le thème de la pornographie juvénile et 3 692 articles ayant couvert le thème du leurre d'enfants durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Toutefois, en dépit des efforts déployés, des enfants et des adolescents sont toujours les cibles des individus qui, pour diverses raisons et motivations, utilisent Internet et les réseaux sociaux pour s'engager dans une variété de comportements sexuels abusifs à leur endroit. Avec l'avènement d'Internet, les occasions de contacts avec des adolescents ont été décuplées et l'exploitation sexuelle des enfants, désormais immortalisés par les diverses techniques d'enregistrement numérique, est impunément diffusée sur le Web, par l'entremise des réseaux sociaux, des logiciels de partages ou du Web clandestin (aussi connu sous sa dénomination anglophone de *Dark Web*; pour plus de détails, voir le chapitre 4). Les chercheurs, comme en témoignent les prochains chapitres, sont nombreux à s'intéresser aux questions qui touchent de près ou de loin à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

## **1.1 HISTORIQUE MENANT À L'INFORMATISATION DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS**

L'exploitation sexuelle des enfants existait bien avant l'avènement d'Internet, y compris lorsqu'elle implique la photographie et la vidéographie de ceux-ci. Les causes mises en évidence dans l'encadré ci-dessous en témoignent d'ailleurs. L'après-guerre, qui marque une période charnière dans le développement du commerce international, est associé non seulement au développement de la messagerie postale, mais également à une disponibilité grandissante des technologies utilisées pour les caméras et l'imprimerie (Tate, 1990). Avant l'ère numérique, la sexualisation des enfants était ainsi immortalisée et représentée dans des magazines, des photographies ou des films, lesquels pouvaient être échangés à portes

closes, de manière clandestine et sans laisser les traces qui sont désormais laissées par le numérique (Corriveau et Fortin, 2011 ; Sellier, 2003). Les échanges postaux demeuraient toutefois à haut risque d'intérêt pour les agents des services postaux (Westlake, 2020). Durant cette période de l'après-guerre, des personnes pouvaient être reconnues coupables, en vertu de la loi canadienne de 1927, de possession, de production et d'échange de matériel obscène, qui concernait non seulement les représentations purement sexuelles, mais aussi toute représentation sexuelle d'un crime, de cruauté et de violence (Robertson, 2002). Malgré certaines lois encadrant ce type de représentation, on rapporte que, mondialement, dans les années 1960 et 1970, les cadres juridiques étaient plus flous, incomplets, lorsqu'ils n'étaient tout simplement pas absents pour légiférer contre la production et la dissémination de matériel d'abus sexuel d'enfants (Tate, 1990). L'abolition des lois interdisant la pornographie de tout genre dans certains pays comme le Danemark, la Suède ou les Pays-Bas aurait même contribué au marché international d'échange de contenus sexuels impliquant des enfants (Doek, 1985 ; Tate, 1990). Au Canada, les contenus pornographiques étaient à cette époque presque exclusivement importés (Robertson, 2002). Dans les pays où des lois encadrent plus largement l'exploitation sexuelle, comme aux États-Unis, on rapporte plutôt une application laxiste de celles-ci, contribuant tout autant à ce marché (Corriveau et Fortin, 2011 ; US Attorney General, 1986). De nombreux magazines pornographiques présentant des enfants dans un contexte sexuel étaient librement en circulation, sans pour autant que les autorités interviennent pour les retirer du marché (voir Corriveau et Fortin, 2011 ; Westlake, 2020).

---

En 1976, la Cour criminelle de l'Ontario condamnait l'éditeur MacMillan & Co. Ltd. pour la publication d'un livre promouvant et illustrant des activités sexuellement explicites entre enfants et adultes. En 1998, la Cour du Québec condamnait M. Blondin pour la capture photographique de l'abus sexuel d'un enfant ; les images avaient été découvertes par la compagnie Club Price, alors chargée de procéder au développement des pellicules photographiques. Ces exemples illustrent quelques manifestations que pouvait prendre l'exploitation sexuelle des enfants à une époque maintenant lointaine, avant l'ère du numérique. Depuis, l'imaginaire collectif compte par milliers ces cas notoires d'individus qui ont dû faire face aux tribunaux pour leur implication, sur Internet et les réseaux sociaux, dans des activités sexuelles impliquant des personnes d'âge mineur. En 2011, la Cour du Québec condamnait M. Camille Girard pour la possession de plus de 770 000 images, vidéos et enregistrements audio d'exploitation sexuelle d'enfants. En 2020, M. William Girard était reconnu

coupable de 69 chefs d'accusation relativement à l'exploitation sexuelle et l'extorsion de 21 adolescentes via les réseaux sociaux Snapchat et Messenger.

R. c. MacMillan Company of Canada Ltd., 1976

R. c. B., 1998

R. c. Girard, 2011

R. c. Girard, 2020

Ce n'est qu'au milieu des années 1980 qu'un durcissement dans l'application des lois et d'une mobilisation de la population et des gouvernements intervient afin de renforcer la protection des enfants victimes d'exploitation sexuelle. Ce tournant serait entre autres la conséquence d'événements fortement médiatisés pour les abus commis à l'endroit d'enfants. Corriveau et Fortin (2011) rappellent à ce titre l'histoire de la petite Thea Puymbroeck, décédée en 1984 à 6 ans d'une surdose de cocaïne à l'occasion des abus qu'elles subissaient, photographiés et filmés au bénéfice de l'industrie de la pornographie juvénile. Si le durcissement des lois contre la pornographie juvénile avait pour objectif de freiner l'exploitation sexuelle des enfants, selon certains, il aurait plutôt facilité l'essor des marchés clandestins (Sereny, 1984). Au Canada, c'est en 1993 que le Code criminel a adopté une loi spécifique interdisant la production, la distribution et la vente de pornographie juvénile (art 163.1). Se sont ajoutées plus récemment d'autres lois visant à s'attaquer à un plus vaste éventail de comportements associés à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. En 2002, l'infraction de leurre d'enfants apparaît dans le Code criminel (art. 172.1), initialement restreint aux communications sexuelles effectuées par l'entremise d'un ordinateur, puis modifiées pour inclure l'ensemble des communications entretenues par moyen de télécommunication. En 2012, le gouvernement canadien a adopté le projet de loi C-10, qui introduit de nouvelles infractions, à savoir le fait de prendre une entente ou un arrangement avec une personne dans le but de faciliter la perpétration d'une infraction sexuelle à l'endroit d'un enfant (art 172.2) ou le fait de rendre accessible du matériel sexuellement explicite à un enfant (art 171.1). Le projet de loi C-10 prévoyait également des peines minimales pour les personnes reconnues coupables d'infractions relatives à la pornographie juvénile et au leurre d'enfants (Parlement du Canada, 2012). Parallèlement, à la même période, le gouvernement du Québec injectait des sommes additionnelles pour permettre à la police l'embauche de ressources supplémentaires dédiées aux enquêtes sur l'exploitation

sexuelle des enfants sur Internet (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2013). Plus récemment, le gouvernement du Canada injectait également d'importantes sommes pour améliorer la capacité policière à mener ces enquêtes et à travailler sur ses processus d'identification des victimes d'abus sexuels (Sécurité publique du Canada, 2022).

Il ne semble désormais plus faire aucun doute que la sexualisation des enfants capturée par la photographie numérique ou exploitée sur les plateformes de clavardage est source d'importantes et sévères conséquences pour les victimes. De nombreuses études ont mis en lumière les répercussions négatives à court, moyen et long terme d'une telle victimisation sur les enfants et les adolescents (p. ex., Martin, 2015 ; Whittle *et al.*, 2013).

Même si Internet n'a pas créé une nouvelle forme de criminalité en soi, il a permis de rendre plus visibles les abus commis envers de jeunes victimes et, par les traces qui y sont laissées, a contribué à mieux mesurer l'ampleur du phénomène (Salter et Whitten, 2021). De la même façon, si le leurre d'enfants réfère précisément à un comportement délictueux commis en ligne au sens de la loi canadienne, le fait de déployer diverses stratégies pour gagner la confiance des enfants et les mettre en condition pour favoriser des abus sexuels à leur endroit n'est pas non plus une réalité émergente de la disponibilité des technologies. Une récente étude note toutefois une accélération quant aux stratégies déployées par les délinquants sexuels qui utilisent Internet pour gagner la confiance de leurs victimes, en comparaison à ceux qui, avant l'avènement d'Internet, devaient consacrer plus de temps et d'énergie pour arriver aux mêmes résultats (Ringenberg *et al.*, 2022).

## 1.2 AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE

Le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet est d'envergure internationale. Tous les pays sont concernés par ce phénomène qui, étant donné sa virtualité, dépasse les frontières physiques des territoires. S'il est difficile de quantifier avec exactitude le nombre d'images d'abus sexuel d'enfants en circulation sur Internet, il est tout aussi difficile de mesurer le nombre de consommateurs, le nombre d'internautes qui s'engagent dans des communications visant à faciliter des comportements sexuels auprès de mineurs ou même le nombre de personnes victimes. Seules des estimations, parfois approximatives, parfois conservatrices, permettent de brosser un portrait du phénomène.

Des estimations nous permettent toutefois d'évaluer la présence et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information dans la population. On estimait à l'échelle internationale à 5 milliards les utilisateurs d'Internet et à 4,65 milliards les utilisateurs des réseaux sociaux (Statistica, 2022). En 2021, plus de 93 % des Nord-Américains étaient connectés à Internet (Internet World Stats, 2022). Ces statistiques témoignent de la démocratisation de cette technologie non seulement à l'ensemble de la population, mais également aux personnes malveillantes, désireuses d'en tirer avantage pour exploiter à des fins sexuelles les jeunes internautes. Ces derniers, grands utilisateurs des réseaux sociaux, sont d'autant plus vulnérables à cette forme de victimisation. Un vaste sondage mené par le Pew Research Center Survey indique que les réseaux sociaux sont fortement utilisés par les jeunes de 13 à 17 ans, alors que 95 % des adolescents sondés ont affirmé détenir un accès à un téléphone intelligent et 45 % y être connectés de manière quasi constante (Anderson et Jiang, 2018). Une récente étude canadienne a montré que 66 % des jeunes de 13 à 21 ans sondés ( $n = 436$ ) ont affirmé utiliser un téléphone intelligent pendant plus de deux heures par jour et qu'une plus longue période d'utilisation était associée à plus de détresse psychologique (Brodersen *et al.*, 2022). La sollicitation sexuelle des jeunes en ligne est en constante hausse au Canada, alors que les affaires de leurre d'enfants déclarées à la police ont augmenté de 83 % entre 2014 et 2020 (Ibrahim, 2022).

Une étude des personnes qui s'engagent dans des comportements d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet, par du leurre d'enfants comme par de la consommation ou de la mise en circulation de contenus sexuels impliquant des enfants, montre que ce sont majoritairement des hommes (Ibrahim, 2022; Seto, 2013). Des sondages menés auprès de la population générale affichent des proportions allant jusqu'à 5 % d'hommes adultes ayant rapporté avoir délibérément consulté des images et des vidéos d'abus sexuels d'enfants sur Internet (Dombert *et al.*, 2016; Seigfried-Spellar et Rogers, 2013; Seto *et al.*, 2015). Dans une étude canadienne, des chercheurs ont trouvé que 10 % des délinquants de leur échantillon qui ne possédaient aucun historique en matière de crime sexuel rapportaient avoir commis des actes prohibés en lien avec le matériel d'exploitation sexuelle ou de leurre d'enfants (Paquette, Brouillette-Alarie *et al.*, 2022). Même si la consommation de contenus sexuels impliquant des enfants n'est ni synonyme ni une prémisse inéluctable de l'agression sexuelle, certains hommes s'engagent toutefois dans ces deux types d'infractions : une méta-analyse a montré qu'un consommateur sur deux

de matériel d'exploitation sexuelle a admis avoir également commis un contact sexuel à l'endroit d'une personne mineure (Seto *et al.*, 2011).

L'examen du nombre de signalements permet aussi d'estimer l'ampleur du phénomène. Depuis sa création en 2002, le Centre canadien de protection de l'enfance reçoit un nombre croissant de signalements relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, soit en moyenne 4 000 signalements sur une base mensuelle, et a traité plus de 220 000 signalements en 2017, dont 98 % concernaient des images d'abus sexuels d'enfants (Centre canadien de protection de l'enfance, 2016; 2018). Cette tendance ne s'observe pas uniquement au Canada. En 2018, ce sont plus de 261 millions d'images et de vidéos représentant des abus sexuels d'enfants qui ont été répertoriés par le National Center for Missing & Exploited Children, lesquelles ont permis l'identification de 15 800 enfants comme victimes d'abus sexuels (Missing Kids, 2018). Le nombre de signalements portés à la police a aussi considérablement augmenté durant la pandémie de COVID-19, subissant, selon toute vraisemblance, les effets du confinement. Les statistiques officielles de 2020 montrent, par rapport à 2019, une augmentation de 29 % des infractions relatives à la production de pornographie juvénile, de 19 % des infractions relatives à l'accès et la possession de pornographie juvénile et de 15 % de leurres d'enfants (Statistique Canada, 2021).

### **1.3 CADRE CONCEPTUEL ET CONSIDÉRATIONS TERMINOLOGIQUES**

L'effervescence des travaux sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne issus de différents courants et d'approches théoriques s'est accompagnée d'un vaste champ lexical, constamment en mouvance dans le but de refléter avec précision et empathie les enjeux sensibles liés à ce phénomène. Au Canada, le Code criminel, dans son article 163.1 (Code criminel, 1985), définit la pornographie juvénile comme toute représentation d'une personne de moins de 18 ans se livrant à des activités sexuellement explicites, présentée comme telle ou dont les organes sont exposés dans un but sexuel. Il convient de préciser que, bien que l'expression *pornographie juvénile* soit employée au sens légal, celle-ci a été vivement critiquée par les défenseurs des survivants et survivantes d'exploitation sexuelle alors qu'elle suggérerait une gravité amoindrie du crime « donnant l'impression que les enfants sont complices des abus commis contre eux » (Centre canadien de protection de l'enfance, 2016, p. 4). Il n'y a qu'à se tourner vers les origines étymologiques du mot *pornographie* qui réfère à la représentation de l'activité

de prostitution<sup>1</sup> pour constater l'écart entre l'expérience vécue par les enfants victimes d'abus sexuels et le sens donné à ce mot. Les expressions *représentations d'abus sexuels d'enfants* ou *matériel d'exploitation sexuelle d'enfants* sont dorénavant privilégiées, reflétant ainsi plus exactement la nature des délits perpétrés contre ces jeunes victimes. Par souci de clarté et d'uniformité, dans cette monographie, nous emploierons l'expression *matériel d'exploitation sexuelle d'enfants* et son acronyme MESE pour désigner ces contenus. L'emploi de l'expression *pornographie juvénile* au sens légal sera plus strictement réservé à la description des infractions commises par les cyberdélinquants sexuels étudiés dans le cadre du projet PRESEL dont il sera question tout au long des chapitres de ce livre.

Par ailleurs, il convient de préciser que la représentation de l'exploitation sexuelle des enfants peut revêtir de nombreuses formes, le MESE ne se limitant pas qu'aux images ou vidéos, mais pouvant également inclure toute autre forme de représentation visuelle, écrite ou auditive, et peut représenter des enfants tout aussi bien réels que fictifs. Aux États-Unis ou en Nouvelle-Zélande par exemple, le MESE ne représentant pas de réels enfants, y compris les images de synthèse ou représentations animées (p. ex., *hentai*), n'est pas illégal (Levy, 2002 ; Bensimon, 2007). Au Canada cependant, la loi interdit ces pseudophotographies, déchargeant ainsi les enquêteurs de police de la responsabilité de devoir trancher si les images interceptées lors d'une enquête policière représentent des photographies de réels enfants ou plutôt des images de synthèse. Aussi, si les images et les vidéos sont généralement considérées comme illégales dans la plupart des pays, ce n'est pas aussi généralement le cas des autres types de représentations de MESE (voir Soldino *et al.*, 2020). Même si ces cas demeurent marginaux, nombre d'individus ont été condamnés de manière anecdotique au Canada pour avoir écrit ou possédé des scénarios sexuels impliquant des enfants (p. ex., R. c. Schultz, 2018), commandé des poupées sexuelles de taille et d'apparence juvénile (p. ex., DPCP c. Renaud, 2013) ou même collectionné des dessins animés sexuels d'enfants (p. ex., R. c. Brittain, 2020). Tous ces comportements enfreignent la loi canadienne relative à la pornographie juvénile.

Des précisions conceptuelles sont aussi nécessaires pour les sollicitations d'enfants dans un dessein sexuel. Ainsi, le leurre d'enfants est l'action de communiquer par un moyen de télécommunication avec une personne d'âge mineur dans le but de faciliter la commission d'une

---

1. *Porno* et *graphie*, dérivés du grec signifient respectivement *prostitué* et *écriture* (Cajolet-Laganière *et al.*, 2022)

infraction d'ordre sexuel. Ainsi, le fait d'entrer en communication avec une personne déclarant être âgée de moins de 18 ans dans un dessein sexuel constitue un crime, même si aucun contact physique (ou tentative) n'est entrepris auprès de cette dernière. L'âge véritable du suspect n'est pas non plus un critère pris en compte dans l'appréciation de l'illégalité d'une communication avec une personne d'âge mineur. En effet, le Code criminel statue que *toute personne* qui communique dans le but de faciliter une infraction sexuelle à l'endroit d'un enfant est passible de sanctions pénales, y compris les personnes mineures. Enfin, contrairement à d'autres juridictions, la loi canadienne n'exige pas que la victime soit identifiable ni même qu'il soit démontré qu'elle est mineure ; le simple fait de croire ou d'avoir été informé par celle-ci qu'elle est mineure est suffisant pour porter des accusations. Ainsi, des condamnations ont parfois été obtenues pour des individus qui avaient sollicité des victimes dites « virtuelles », c'est-à-dire dont l'identité véritable n'a jamais été établie ou des victimes personnifiées par des agents d'infiltration.

Les formes d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet et les réseaux sociaux ne se limitent pas à la consommation de MESE et au leurre. Les technologies de télécommunication peuvent également être utilisées pour conclure un arrangement ou un accord avec autrui dans le but de commettre d'autres crimes en ligne ou hors ligne contre des enfants. Un exemple de ce comportement est celui d'un adulte clavardant avec un autre de son intention de lui « prêter » son enfant dans le but de commettre un abus sexuel à son endroit. Le fait de mettre à la disposition des enfants du matériel sexuellement explicite dans le but de faciliter la perpétration d'autres crimes en ligne ou hors ligne envers ces derniers est également prohibé. Cette infraction s'inscrit plus largement dans un processus de mise en condition des enfants (tirée de l'anglais *grooming*; voir p. ex., Lanning, 1992; Elliott, 2017) afin de les désensibiliser et de les engager graduellement dans des activités sexuelles. Les technologies de télécommunication sont également utilisées par certaines personnes malveillantes pour s'adonner à du chantage et de l'extorsion sous la menace de divulgation de contenus sexuels (p. ex., images, conversations), phénomène plus largement connu sous l'appellation sextage (*sexting*). Bien que l'ensemble de ces comportements d'exploitation sexuelle puisse interagir et s'inscrire dans le cadre de la consommation de MESE et du leurre des cyberdélinquants sexuels, nous restreignons les analyses présentées dans cette monographie à ces deux comportements, évitant ainsi de ne couvrir que trop superficiellement ces autres comportements d'exploitation connexes.

La désignation des individus commettant des actes sexuels en ligne mérite aussi une attention particulière. Plusieurs noms ont été donnés aux individus condamnés pour des infractions relatives à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, à commencer par la littérature anglophone qui distingue les agresseurs sexuels hors ligne avec contacts directs et physiques à l'endroit de leurs victimes (p. ex., *hands-on, contact sexual offenders*) de ceux qui utilisent Internet pour leurs crimes sexuels (p. ex., *online sexual offenders, criminal travelers, Internet sexual offenders*) (Bates et Metcalf, 2007 ; Seto *et al.*, 2011 ; Young, 2005). La littérature francophone sur le sujet étant restreinte et, dans l'optique de contribuer à un lexique scientifique francophone, nous emploierons l'expression *cyberdélinquants sexuels* pour désigner généralement les individus dont les crimes sexuels sont commis par l'entremise d'Internet, *consommateurs de MESE* pour désigner exactement ceux qui sont condamnés pour des infractions relatives à la pornographie juvénile et *auteurs de leurre* pour désigner ceux qui s'engagent dans un processus de sollicitation sexuelle de personnes mineures par l'entremise d'Internet et des réseaux sociaux, condamnés au sens de la loi canadienne pour des infractions relatives au leurre d'enfants. À noter également que, si la majorité des études portent sur des hommes adultes à titre d'auteurs de ces infractions, nous référerons plus généralement aux personnes ou individus impliqués dans cette forme de criminalité, sachant que quiconque, hommes et femmes, adultes ou adolescents, peut faire l'objet d'accusation criminelle. Enfin, si les enfants sont statistiquement plus souvent représentés dans les contenus de MESE et les adolescents victimes de sollicitation sexuelle sur Internet et les réseaux sociaux, nous référerons à ces infractions sexuelles envers les *enfants*, ici définis comme toute personne de moins de 18 ans.

#### 1.4 LE PROJET PRESEL

L'acronyme PRESEL désigne le Projet de recherche sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne débuté en 2016 au sein de la Sûreté du Québec<sup>2</sup> en collaboration avec des chercheurs universitaires. Les informations qui ont été utilisées proviennent d'une collecte méticuleuse réalisée sur des cas impliquant des individus ayant fait l'objet d'au moins une condamnation pour des crimes relatifs à la consommation de pornographie juvénile et au leurre d'enfants. Ces cas nous ont été

---

2. Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la vision de la Sûreté du Québec.

rendus disponibles par l'entremise de l'équipe de lutte à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet (ESEI) de la Sûreté du Québec. Plus exactement, ces informations proviennent des dossiers opérationnels des individus, des rapports d'expertise, de leur matériel informatique, des rapports d'expertises médico-légales, de leur historique criminel complet, du suivi de leur judiciarisation, des déclarations de victimes et témoins, ainsi que des interrogatoires filmés des suspects. Il est important de noter que, pour être inclus dans l'étude, les auteurs de ces infractions (tous des hommes adultes) devaient avoir émis une déclaration de culpabilité ou avoir été reconnus comme tels par un juge. Toutes les démarches judiciaires devaient également être terminées, impliquant que les délais pour les recours auprès de la Cour d'appel étaient expirés.

La base de données constituée dans le cadre du PRESEL inclut 199 dossiers d'exploitation sexuelle commise envers des enfants par l'entremise d'Internet<sup>3</sup>. Afin de documenter ce phénomène dans sa globalité, nous avons cherché à collecter une variété d'informations relatives aux caractéristiques des individus, de leurs crimes et de leurs victimes. Précisément, nous avons examiné, au moyen des données officielles ou autorapportées, l'historique développemental des cyberdélinquants sexuels, avec un accent sur la présence (ou l'absence) d'un historique de victimisation sexuelle, physique ou psychologie durant l'enfance ou l'adolescence, de problèmes de comportement ou scolaires, de fréquentation de pairs antisociaux, de consommation de substances intoxicantes ou de matériel pornographique et d'une criminalité juvénile. Nous avons également noté les caractéristiques sociodémographiques, comme l'âge, l'activité professionnelle, l'ethnicité et le statut matrimonial des délinquants, ainsi que leurs caractéristiques psychologiques et sexuelles. Les caractéristiques psychologiques des délinquants concernent la durée de leurs relations intimes, les difficultés qu'ils ont rencontrées au cours de leurs relations intimes, leur tendance à se sentir isolés ou à s'ennuyer, ainsi que leur tendance à s'identifier émotionnellement aux enfants plutôt qu'aux adultes. Les caractéristiques sexuelles concernent leurs préférences sexuelles atypiques ou atypiques, leurs fantasmes et comportements sexuels adoptés sur une base régulière, y compris les activités de masturbation et de consommation de pornographie. Nous avons également noté les situations pour lesquelles les cyberdélinquants sexuels détenaient un accès privilégié à des enfants, y compris par l'entremise de leurs activités profes-

---

3. La phase active de collecte des données dans PRESEL s'est abruptement terminée en mars 2020 en raison de la pandémie.

sionnelles, de bénévolat, de la famille ou des médias sociaux. Nous nous sommes intéressés aux cognitions rapportées par les cyberdélinquants sexuels pour soutenir leurs comportements délictueux, en focalisant sur les verbalisations favorables à la sexualisation des enfants, à l'idée que ceux-ci puissent agir à titre de partenaire de vie intime, à l'idée que le monde est dangereux, que les crimes sont incontrôlables, qu'il est justifiable d'agir à sa guise sans considération pour les autres et que l'univers virtuel n'est pas le reflet de la réalité. Sur la base des données officielles, toutes les caractéristiques liées aux activités criminelles des cyberdélinquants ont aussi été décortiquées, à savoir le nombre et la nature d'accusations criminelles antérieures. En regard des crimes sexuels commis en ligne, nous avons documenté les caractéristiques des collections de MESE trouvé dans leur matériel informatique, avec un accent sur l'âge et le sexe des victimes illustrées dans ce matériel, la méthode d'acquisition de ces contenus et le médium ayant mené à la détection de l'infraction à l'origine du rapport policier. Similairement, en regard des infractions de leurre d'enfants, nous avons examiné les caractéristiques des victimes, à savoir leur âge et leur sexe, mais aussi si elles avaient fait l'objet d'extorsion, de sollicitation à échanger du contenu sexuel ou à s'engager dans des comportements sexuels en ligne ou hors ligne. Les plateformes utilisées par les cyberdélinquants sexuels pour solliciter des jeunes à des fins sexuelles ont également été notées, de même que la plateforme à l'origine du dossier policier. Enfin, nous avons examiné les stratégies technologiques employées par les cyberdélinquants sexuels pour se prémunir de la détection policière. PRESEL a reçu l'approbation de la Sûreté du Québec et l'approbation éthique de l'Université de Montréal (CÉRAS: Comité d'éthique de la recherche en arts et science), de l'Université Laval (CÉRUL: Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval).

## 1.5 STRUCTURE DU LIVRE

Ce livre s'articule autour d'une structure en 12 chapitres, dont 7 se fondent sur une approche empirique. Deux objectifs ont guidé la réalisation de cet ouvrage. D'une part, il s'agissait de brosser un portrait à jour de la littérature existante sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et, d'autre part, de générer de nouvelles connaissances empiriques tirées d'analyses réalisées avec les données du PRESEL. Faisant suite à ce premier chapitre d'introduction, le deuxième chapitre aborde les notions théoriques relatives aux passages à l'acte des cyberdélinquants sexuels, avec un accent sur les modèles généraux explicatifs de

la délinquance sexuelle et sur les modèles propres à la cyberdélinquance. Le troisième chapitre aborde les notions relatives aux modèles théoriques victimologiques utiles à la compréhension de la victimisation sexuelle commise envers les enfants en ligne. Le quatrième chapitre explore la thématique des réseaux virtuels exploités par les consommateurs de MESE pour y faire l'acquisition de leur matériel et par les auteurs de leurre pour solliciter de jeunes victimes vulnérables. Les analyses décrivent les différents réseaux utilisés ainsi que ceux qui sont à l'origine de leur détection policière. Le cinquième chapitre couvre les questions relatives aux identités réelles et virtuelles revêtues par les cyberdélinquants sexuels, dans le but non seulement de tromper leur victime, mais également d'éviter la détection policière. Les résultats de ce chapitre décrivent la manière dont les individus se prémunissent de la détection policière ainsi que sur la manière dont se fait l'acquisition d'une certaine expertise criminelle et technologique. Le sixième chapitre explore les croyances et les verbalisations communément formulées par les cyberdélinquants sexuels pour normaliser, justifier et faciliter leur passage à l'acte. Ce chapitre propose des résultats relatifs à la nature des croyances entretenues par les cyberdélinquants ainsi que leurs liens à des indicateurs comportementaux et facteurs de risque traditionnellement associés à la délinquance sexuelle. Le septième chapitre offre une comparaison des consommateurs de MESE et des auteurs de leurre en regard des facteurs de risque typiquement liés à la délinquance sexuelle. Le huitième chapitre s'intéresse à la victimisation subie par les cyberdélinquants sexuels durant l'enfance et l'adolescence comme source d'explication de leur délinquance sexuelle à l'âge adulte. En suivant une perspective de victimologie développementale, les analyses proposent un modèle intégré expliquant une partie des liens existant entre la victimisation durant l'enfance et le développement de facteurs de risque subséquent en vertu de la théorie de la psychopathologie développementale. Le neuvième chapitre dresse le profil typique des victimes représentées sur les images et vidéos d'abus sexuels consommées par les cyberdélinquants sexuels. Les résultats portent sur des indicateurs victimologiques issus de l'analyse du contenu des collections. Le dixième chapitre porte sur les processus victimologiques caractérisant la sollicitation sexuelle des enfants sur Internet et les réseaux sociaux. Il offre un regard sur l'hétérogénéité des processus de victimisation subis par les jeunes victimes. Le onzième chapitre, centré sur les implications pratiques des travaux empiriques, propose plutôt une recension exhaustive des stratégies actuellement déployées pour la prévention, la pratique policière, l'intervention auprès des cyberdélinquants sexuels et l'accompagnement

des victimes de l'exploitation sexuelle sur Internet. Le douzième chapitre conclut cette monographie en suggérant de futures avenues de recherche.

Afin d'illustrer les concepts présentés dans ce livre, nous avons eu recours à des exemples tirés de la banque de données Canlii (<https://www.canlii.org>) qui répertorie les décisions écrites au Canada. Même si celle-ci ne répertorie qu'une infime partie des décisions des tribunaux au Canada, elle représente la diversité et la particularité des jugements en ce qui a trait à l'exploitation sexuelle des enfants. Elle permet aussi d'utiliser des informations qui sont publiques et disponibles à tous. Ces exemples, présentés sous la forme d'encadrés, résument des éléments clés des décisions en lien avec le sujet traité dans les différents chapitres.

## CHAPITRE 2

# Approches théoriques de la délinquance sexuelle en ligne

**P**ourquoi certaines personnes utilisent-elles Internet pour exploiter des enfants à des fins sexuelles? Qu'est-ce qui explique que certains se limitent à des délits sexuels dans le cyberspace, alors que d'autres franchissent la barrière du virtuel pour commettre des délits hors ligne, avec contact, à l'endroit de personnes mineures? Comment explique-t-on la victimisation sexuelle des jeunes sur les réseaux sociaux? Toutes ces questions figurent parmi les premières qui surgissent lorsque des crimes sexuels sont commis en ligne envers les jeunes. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux approches théoriques développées pour expliquer la délinquance et la victimisation sexuelle des enfants et adolescents commise en ligne.

Les facteurs liés à l'agression sexuelle et à la récidive ont depuis de nombreuses années été étudiés auprès des hommes qui commettent leurs délits sexuels hors ligne (voir p. ex., Hanson et Morton-Bourgon, 2005; Mann *et al.*, 2010). Une connaissance de ces facteurs a permis d'établir plusieurs modèles explicatifs du passage à l'acte de ces délinquants. En délinquance sexuelle, on considère trois catégories d'explications (Ward et Hudson, 1998). D'abord les modèles multifactoriels qui tiennent compte d'une variété de caractéristiques et qui offrent un portrait global des causes et manifestations des comportements liés à l'agression sexuelle. On peut penser à titre illustratif à un modèle qui offre une explication tirée à la fois des sciences biologiques, de la psychologie cognitive et de la criminologie pour expliquer l'engagement d'un individu dans un crime particulier. Ensuite, les modèles unifactoriels offrent un regard pointu sur les structures et processus au travers desquels s'actualise un facteur particulier associé à l'agression sexuelle (p. ex., les théories sur les

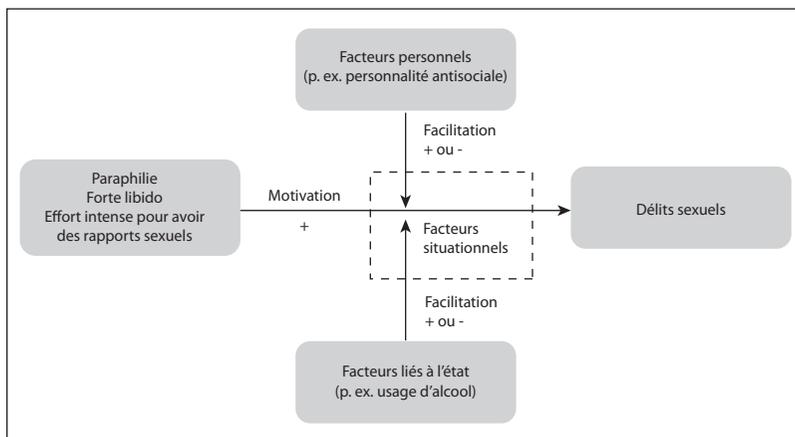
cognitions et attitudes, les intérêts sexuels atypiques). Enfin, les processus délictueux, présentant les facteurs associés à la commission des délits dans une perspective dynamique et temporelle (p. ex., les modèles de prévention de la rechute). Ces différentes perspectives d'analyse permettent une compréhension très générale et, en même temps, très pointue afin de mieux répondre aux questions relatives à l'engagement des individus dans la criminalité sexuelle. Ainsi, afin de mieux expliquer les mécanismes en lien avec la cyberdélinquance sexuelle, ce chapitre présente deux modèles multifactoriels développés auprès des hommes qui commettent leurs délits sexuels hors ligne, avec contact, lesquels ont été ultérieurement utilisés pour expliquer le passage à l'acte des cyberdélinquants sexuels. Un modèle des processus délictueux établi dans le but de tenir compte de la particularité du délit des cyberdélinquants est également présenté.

## 2.1 LE MODÈLE MOTIVATION-FACILITATION

Conçu et raffiné au fil des années, le modèle motivation-facilitation (MMF) vise à expliquer l'ensemble des comportements sexuels délictueux (Pullman *et al.*, 2016 ; Seto et Barbaree, 1997 ; Seto, 2008, 2013, 2019). Le MMF tire ses origines du modèle des conditions préalables de Finkelhor (1984) et de la théorie générale du crime de Gottfredson et Hirschi (1990). Sommairement, le modèle des conditions préalables suppose la présence de conditions nécessaires pour qu'une agression sexuelle soit commise envers un enfant. Il s'agit d'abord qu'une personne détienne une motivation à agresser un enfant, qu'il s'agisse d'un intérêt pédophile, d'une propension à s'identifier sur le plan émotionnel aux enfants ou d'une incapacité à entretenir de manière satisfaisante des relations intimes avec des adultes. Au-delà de cette motivation, il s'agit ensuite pour le délinquant de détenir une volonté, mais également une capacité à surpasser des barrières internes (p. ex., culpabilité) et externes (p. ex., supervision parentale) pour que le délit sexuel puisse être commis. Une dernière condition préalable à l'agression sexuelle est le surpassement par l'agresseur des résistances de l'enfant, par le don de cadeaux, la désensibilisation à la sexualité en initiant graduellement à des stimuli sexuels (p. ex., pornographie), l'encouragement à la dépendance affective ou encore par l'utilisation des menaces et de la violence comme moyen coercitif. La théorie générale du crime, quant à elle, suppose qu'un délinquant motivé ayant un faible contrôle de soi commettra un délit si l'occasion se présente (Gottfredson et Hirschi, 1990).

Le MMF incorpore des facteurs motivationnels, facilitateurs et situationnels pour expliquer la délinquance sexuelle. La figure 2.1 présente la version la plus récente du MMF (Seto, 2019).

FIGURE 2.1. Le modèle motivation-facilitation (traduit et adapté de Seto, 2019)



### 2.1.1 Les motivations

La motivation à commettre un délit sexuel est au cœur du modèle explicatif du MMF. Une motivation correspond au processus psychologique qui fournit l'énergie nécessaire et qui dirige les comportements, influençant ainsi les perceptions et les intentions des individus (Seto, 2019). Selon le MMF, présenter les caractéristiques d'une sexualité atypique est considéré comme la principale motivation à la commission de délits sexuels. Les individus aux intérêts sexuels atypiques, possédant une forte libido, se sentant incapables de s'engager dans des relations satisfaisantes avec d'autres adultes ou cherchant intensivement à avoir des rapports sexuels avec de nouveaux partenaires, seraient disposés à commettre des délits sexuels si les occasions se présentaient et que les circonstances le permettaient. Bien que la présence de motivations sexuelles soit importante, elle ne serait toutefois pas suffisante pour qu'un délit soit commis. En effet, certaines personnes pourraient posséder des caractéristiques individuelles suffisantes pour s'abstenir d'agir sur leurs motivations. Rappelons à juste titre qu'une portion non négligeable d'hommes rapportant des intérêts pédophiles n'ont jamais commis de délits de nature sexuelle à l'endroit d'enfants (Cantor et McPhail, 2016).

### 2.1.2 Les facteurs facilitants

Dans ce contexte, la présence de facteurs facilitants est donc nécessaire pour outrepasser certaines barrières. Les facteurs facilitants sont les caractéristiques personnelles et les états qui permettent d’outrepasser les barrières internes et externes qui peuvent se présenter aux individus motivés (Seto, 2013 ; 2019). Ces facteurs varient parmi les individus. Ainsi, plus un individu possède ces facteurs de facilitation (en plus grande intensité ou en plus grand nombre), plus il sera enclin à commettre des délits sexuels. Pour les individus sexuellement motivés, leur tendance antisociale constituerait un important facteur de facilitation de la mise en action de leurs motivations sexuelles en inhibant certaines barrières, comme le sentiment de culpabilité. La tendance antisociale se traduit par diverses manifestations, notamment l’impulsivité, les croyances et attitudes favorables à la criminalité, le non-respect des règles imposées ou l’hostilité. La présence de traits antisociaux est d’ailleurs reconnue comme un important facteur de risque de récidive parmi les délinquants sexuels (Hanson et Morton-Bourgon, 2005). Outre certaines caractéristiques individuelles pouvant faciliter le passage à l’acte délictueux, des états ponctuels et temporaires peuvent également constituer des facteurs de facilitation aux délits sexuels, tels l’intoxication, l’excitation sexuelle ou les changements d’humeur. Ces états, particulièrement dynamiques, tendent à varier rapidement dans le temps et selon les circonstances de la situation (Seto, 2013 ; 2019). L’encadré ci-dessous illustre bien la présence d’une motivation sexuelle et des cognitions facilitatrices ayant mené à la commission de délits sexuels envers des enfants par l’entremise d’Internet.

Dans la cause opposant la Cour du Québec à M. André Faivre, des criminologues et psychiatres ont été appelés à expliquer l’engagement de l’accusé dans un réseau de consommateurs de matériel d’exploitation sexuelle d’enfants et ses comportements de contacts sexuels à l’égard de personnes mineures. Ceux-ci s’entendent pour affirmer que M. Faivre affiche une attirance sexuelle déviante et de nombreuses croyances favorables à la sexualisation des enfants. On y ajoute également qu’« au fil des ans, il a choisi d’évoluer dans des milieux où il était entouré d’adolescents, auprès de qui il a fait usage de manipulation pour parvenir à ses fins et ainsi assouvir ses besoins affectifs et sexuels. Il a ainsi profité de la vulnérabilité des victimes, d’autant plus qu’il se trouvait également en position d’autorité face à celles-ci. De plus, habile communicateur et présentant des capacités persuasives, le sujet a joué le rôle de mentor auprès de différents pédophiles, dans un processus proche de l’endoctrinement. Avec eux, il a cherché en quelque sorte à combler ses besoins affectifs et

a nourri son estime personnelle, notamment en encourageant l'acceptabilité de leur problématique».

R. c. Faivre, 2020 QCCQ 816

### 2.1.3 Les facteurs situationnels

Les facteurs situationnels représentent les éléments qui créent l'occasion criminelle, sans quoi les délits sexuels ne peuvent être commis. Les facteurs situationnels sont des caractéristiques externes aux individus et concernent typiquement l'accès à des victimes potentielles (p. ex., certains enfants vulnérables), l'absence de gardiens (p. ex., l'absence des parents) ainsi que les caractéristiques favorables liées au temps et lieux (p. ex., en soirée, dans un bar) (Seto, 2019).

### 2.1.4 Application du modèle MMF aux cyberdélinquants sexuels

Il est présumé que le MMF expliquerait toutes les formes de délinquance sexuelle, qu'il s'agisse d'agressions sexuelles hors ligne, avec contact, commises à l'endroit d'enfants, d'adolescents ou adultes, ou de délits sexuels hors ligne, sans contact, comme l'exhibitionnisme ou le voyeurisme (Seto, 2013 ; 2019). De même, le MMF expliquerait les crimes sexuels commis envers les enfants par l'entremise d'Internet. La recherche scientifique montre que les personnes qui consomment du matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (MESE) sur Internet ont généralement une sexualité plus problématique que celle des agresseurs sexuels d'enfants (Babchishin *et al.*, 2015). À l'inverse, les consommateurs de MESE ont généralement moins de traits antisociaux que les agresseurs sexuels avec contact (voir le chapitre 7 pour une recension exhaustive de ces caractéristiques). Ces caractéristiques représentent respectivement, dans le cadre du MMF, la motivation et les facteurs facilitants à s'engager dans des comportements sexuels délictueux. Ainsi, une plus faible présence de facteurs facilitants parmi les consommateurs de MESE pourrait expliquer pourquoi ceux-ci ne s'en tiennent qu'à des délits virtuels plutôt qu'à des délits avec contact (Seto 2013 ; 2019). Par ailleurs, en comparaison aux agresseurs sexuels avec contact, les cyberdélinquants sexuels ont moins souvent d'accès directs à des enfants (Babchishin *et al.*, 2015), illustrant ainsi l'importance des facteurs situationnels favorables dans l'explication de la cyberdélinquance sexuelle. Une récente étude soutient aussi l'hypothèse

selon laquelle l'excitation sexuelle agirait à titre de facteur facilitant chez les cyberdélinquants sexuels, alors qu'il a été montré qu'une consommation importante de MESE par les personnes sexuellement intéressées par les jeunes garçons augmentait significativement le risque d'agression sexuelle hors ligne envers des enfants (Paquette *et al.*, 2022).

## 2.2 LE MODÈLE DES TRAJECTOIRES

Le modèle des trajectoires a initialement été institué afin d'expliquer l'agression sexuelle hors ligne (Ward et Siegert, 2002). Selon ce modèle, divers mécanismes psychologiques dysfonctionnels seraient à l'origine de trajectoires distinctes menant à l'agression sexuelle qui résulteraient de l'interaction de vulnérabilités, chez les délinquants, issues de leur enfance. Ces mécanismes psychologiques concernent les déficits sur le plan de l'intimité et des habiletés sociales des délinquants sexuels, leurs scripts sexuels atypiques, leur difficulté à réguler de manière adéquate leurs émotions, ainsi que leurs croyances et attitudes favorables à la commission de crime. Chacune des trajectoires menant à l'agression sexuelle s'expliquerait par un mécanisme dysfonctionnel principal réputé être la cause la plus influente de l'agression sexuelle.

Une première trajectoire de l'agression sexuelle se caractérise par des scripts sexuels déviants et des schémas relationnels dysfonctionnels (Ward et Siegert, 2002). Cette trajectoire caractérise les personnes qui, suivant des épisodes de victimisation survenus à l'enfance, développent des distorsions cognitives liées à leurs scripts sexuels et schémas relationnels. Pour ces personnes, le recours à la sexualité, essentiellement détachée d'intimité émotionnelle et utilitaire, servirait à répondre simplement à leurs besoins physiques. Typiquement, l'agression sexuelle d'enfants surviendrait lors de périodes de rejet de la part d'adultes, de déception ou d'extrême solitude. Dans ce contexte, l'enfant serait ainsi ciblé de manière opportuniste.

Une deuxième trajectoire de l'agression sexuelle se caractérise par des problèmes d'intimité, résultat d'un style d'attachement ambivalent (Ward et Siegert, 2002). Malgré des scripts sexuels typiques et une préférence pour les adultes, certains délinquants en viennent à substituer un partenaire adulte par un enfant. En raison de leur difficulté à s'engager de manière significative dans une relation intime, provoquant conséquemment de longues périodes de solitude, ces délinquants se tourneraient ainsi vers les enfants qu'ils perçoivent comme étant plus sécurisants et dignes de confiance que les adultes. En adoptant cette stratégie, le délinquant

réduit donc le risque d'être rejeté par une adulte. Les comportements sexuels délictueux agiraient donc essentiellement de manière à combler des besoins affectifs.

Une troisième trajectoire de l'agression sexuelle se caractérise par une difficulté à réguler de manière adéquate leurs émotions (Ward et Siegert, 2002). Dans l'incapacité de contrôler leurs émotions négatives, certains individus commettraient des agressions sexuelles envers des enfants de manière à punir le partenaire intime. Pour d'autres, la gestion de telles émotions passerait par le recours à la sexualité en guise de stratégies d'adaptation, atténuant ainsi un sentiment de mal-être. Typiquement, cette stratégie d'adaptation serait introduite dès l'adolescence alors que la masturbation serait pratiquée en contexte de situations et d'émotions négatives. Les comportements sexuels auraient donc pour fonction de regagner une confiance en soi ou un sentiment de bien-être. Les délinquants empruntant cette trajectoire préféreraient une relation sexuelle avec un partenaire d'âge similaire, mais pourraient s'engager dans une relation avec un enfant, de manière opportuniste et en l'absence d'adultes, pour calmer une souffrance liée à des états émotionnels douloureux.

Une quatrième trajectoire de l'agression sexuelle se caractérise par des croyances et attitudes favorables au crime (Ward et Siegert, 2002). Ces cognitions joueraient un rôle facilitateur à la perpétration des délits sexuels, dans la mesure où les délinquants y auraient recours pour minimiser, rationaliser et justifier leurs actes. De manière générale, l'agression sexuelle d'enfants serait la conséquence d'une combinaison entre l'occasion d'assouvir un désir sexuel et la présence de distorsions cognitives à propos de la victime et la situation. L'agression sexuelle d'enfants serait ainsi davantage une manifestation d'une tendance antisociale à agir de manière impulsive sur une occasion en fonction des croyances inappropriées que le reflet d'une préférence sexuelle marquée pour les enfants.

Une cinquième trajectoire se caractérise par l'interaction de l'ensemble des mécanismes psychologiques, tous présumés être problématiques. La présence de scripts sexuels dysfonctionnels se traduirait par une préférence marquée pour un partenaire d'âge inapproprié, notamment les enfants. Les délinquants sexuels empruntant cette trajectoire tendraient à idéaliser les relations intimes et affectives avec les enfants. En raison d'un intérêt sexuel pour les enfants, les délinquants souffriraient d'autres problèmes psychologiques, y compris sur le plan émotionnel et relationnel, en plus d'entretenir des croyances favorables à l'idée selon laquelle les enfants seraient aptes à prendre des décisions éclairées à propos de leur sexualité.

### 2.2.1 Les trajectoires délictuelles des cyberdélinquants sexuels

Alors que le modèle des trajectoires (Ward et Siegert, 2002) a été construit dans le but d'expliquer l'agression sexuelle hors ligne, il demeurait incertain s'il permettait d'expliquer adéquatement la cyberdélinquance sexuelle commise envers les enfants. Des chercheurs ont donc testé l'applicabilité du modèle auprès de consommateurs de MESE (Middleton *et al.*, 2006). Pour ce faire, ils ont fait passer des questionnaires psychométriques aux cyberdélinquants dans le but de mesurer les mécanismes psychologiques associés aux trajectoires délictueuses. Les résultats ont permis aux chercheurs d'assigner 60 % ( $n = 43$ ) des cyberdélinquants dans l'une ou l'autre des trajectoires, les autres ne pouvant être assignés à une trajectoire ne satisfaisant pas les seuils minimaux associés aux problèmes psychologiques mesurés.

Parmi les cyberdélinquants assignés aux trajectoires, les auteurs (Middleton *et al.*, 2006) ont recensé d'importants problèmes de régulation émotionnelle et d'intimité, des scripts sexuels déviants, ainsi que des croyances et attitudes inappropriées à propos des enfants. Les auteurs ont trouvé des particularités chez les cyberdélinquants sexuels. Les problèmes relationnels concernaient le style d'attachement aux adultes, un attachant ambivalent. Ceux-ci avaient recours à Internet lors de moments de solitude et d'insatisfaction, ce qui leur permettait de créer une pseudo-intimité avec les enfants illustrés dans le MESE. Pour ces personnes, l'utilisation d'Internet, et plus particulièrement de ce matériel, serait moins effrayante que la perspective d'être rejetées par un adulte. Par ailleurs, l'utilisation de MESE permettrait également l'atténuation d'un sentiment de mal-être associé à des émotions ou situations négatives. Concernant les scripts sexuels déviants, les chercheurs ont remarqué que les cyberdélinquants avaient tendance à s'identifier émotionnellement aux enfants, utilisant ainsi le MESE pour répondre à leurs besoins affectifs et sexuels. Ces individus entretiendraient ainsi une illusion d'intimité avec les enfants illustrés dans le MESE. Ceux-ci sont généralement perçus comme étant acceptants et dignes de confiance, par opposition aux adultes. La nature sexualisée des images d'enfants contribuerait d'ailleurs à la formation de cognitions favorables à la sexualisation des enfants (voir le chapitre 6), notamment en raison du fait qu'elles présentent des enfants souriants, donnant l'impression qu'ils consentent et apprécient les activités sexuelles auxquelles ils prennent part (Quayle et Taylor, 2002).

Rappelons enfin qu'un peu moins de la moitié des cyberdélinquants n'ont pu être associés aux trajectoires délictuelles, suggérant ainsi qu'une

portion des cyberdélinquants sexuels ne partageraient pas les mêmes vulnérabilités psychologiques que les agresseurs sexuels avec contact. Le fait que les tests psychométriques utilisés pour cette étude n'aient pas été validés auprès des consommateurs de MESE peut expliquer ce résultat (Middleton *et al.*, 2006). De plus, considérant les différences entre les cyberdélinquants sexuels et les agresseurs sexuels d'enfants (Babchishin *et al.*, 2015), il est possible que d'autres facteurs non inclus dans le modèle des trajectoires, notamment les caractéristiques propres à Internet et aux technologies de l'information, puissent améliorer l'explication de la cyberdélinquance sexuelle commise envers les enfants. Finalement, il est important de mentionner que la faible taille des échantillons utilisés ait pu influencer les résultats obtenus.

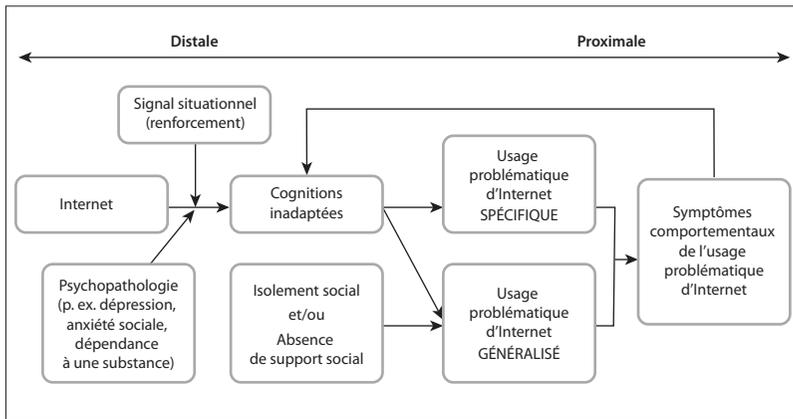
### **2.3 LE MODÈLE DE L'UTILISATION PROBLÉMATIQUE D'INTERNET**

Si les modèles classiques de la délinquance sexuelle tendent à adopter une perspective basée sur les facteurs psychologiques et criminologiques pour expliquer les comportements délictueux, ils négligent toutefois de considérer l'effet des facteurs qui tiennent compte du contexte de l'informatisation de la société dans l'explication de formes particulières de délinquance sexuelle, y compris celle qui est commise par l'entremise d'Internet. C'est dans ce contexte que les premiers modèles explicatifs de l'utilisation problématique d'Internet ont vu le jour. D'abord, le modèle de l'usage problématique d'Internet (MUPI) suggère qu'une telle utilisation résulterait de cognitions favorisant l'intensification et le maintien des comportements problématiques (Davis, 2001). Divers facteurs distaux et proximaux mèneraient à une utilisation problématique d'Internet par certains, lesquels expérimenteraient en conséquence une gamme variée de symptômes associés. Dérivant de ce modèle, Quayle et Taylor (2003) proposent donc d'expliquer l'utilisation problématique d'Internet pour la consommation de MESE. Avant d'examiner plus amplement l'application du MUPI auprès de cyberdélinquants sexuels, il convient d'abord d'établir ses bases telles qu'elles ont été initialement conceptualisées.

Le MUPI, illustré à la figure 2.2, suggère que l'utilisation problématique d'Internet résulterait de facteurs distaux et proximaux favorisant l'intensification et le maintien des comportements problématiques (Davis, 2001). En effet, une variété de vulnérabilités individuelles (p. ex., anxiété sociale) et de facteurs situationnels (p. ex., perte d'emploi) seraient en cause dans le développement de comportements pathologiques en ligne. Les croyances négatives et inadaptées que les individus entretiennent à

propos d'eux-mêmes et des autres auraient également une importance notable dans l'explication de l'utilisation problématique d'Internet. Ces croyances, par exemple l'idée selon laquelle certains individus n'ont de valeur que dans l'univers virtuel, conduiraient à des comportements problématiques et renforceraient le maintien de la dépendance à Internet.

FIGURE 2.2 Le modèle de l'usage problématique d'Internet (traduit et adapté de Davis, 2001)



Dans ce modèle, on distingue une utilisation excessive et abusive d'Internet dite *spécifique* d'une utilisation problématique *généralisée* (Davis, 2001). Elle est considérée comme spécifique lorsqu'elle concerne uniquement une sphère d'activité particulière (p. ex., le jeu compulsif en ligne, la consommation de pornographie) et la conséquence d'une psychopathologie préexistante particulière. À titre d'exemple, un individu dépressif pourrait développer une dépendance à la pornographie en ligne lorsqu'il est exposé intensivement à des contenus de cette nature. L'utilisation problématique d'Internet est dite généralisée lorsque sa cause est liée au contexte environnemental et social de l'utilisateur. Pensons, à juste titre, aux personnes n'ayant qu'un pauvre réseau familial et social, les menant à s'investir de manière excessive dans leurs activités virtuelles. Les individus pour qui l'utilisation problématique d'Internet est généralisée à plusieurs sphères d'activité auraient tendance à avoir plus de psychopathologies, de cognitions inadaptées et seraient plus isolés que les individus pour qui l'utilisation problématique d'Internet est spécifique (Davis, 2001).

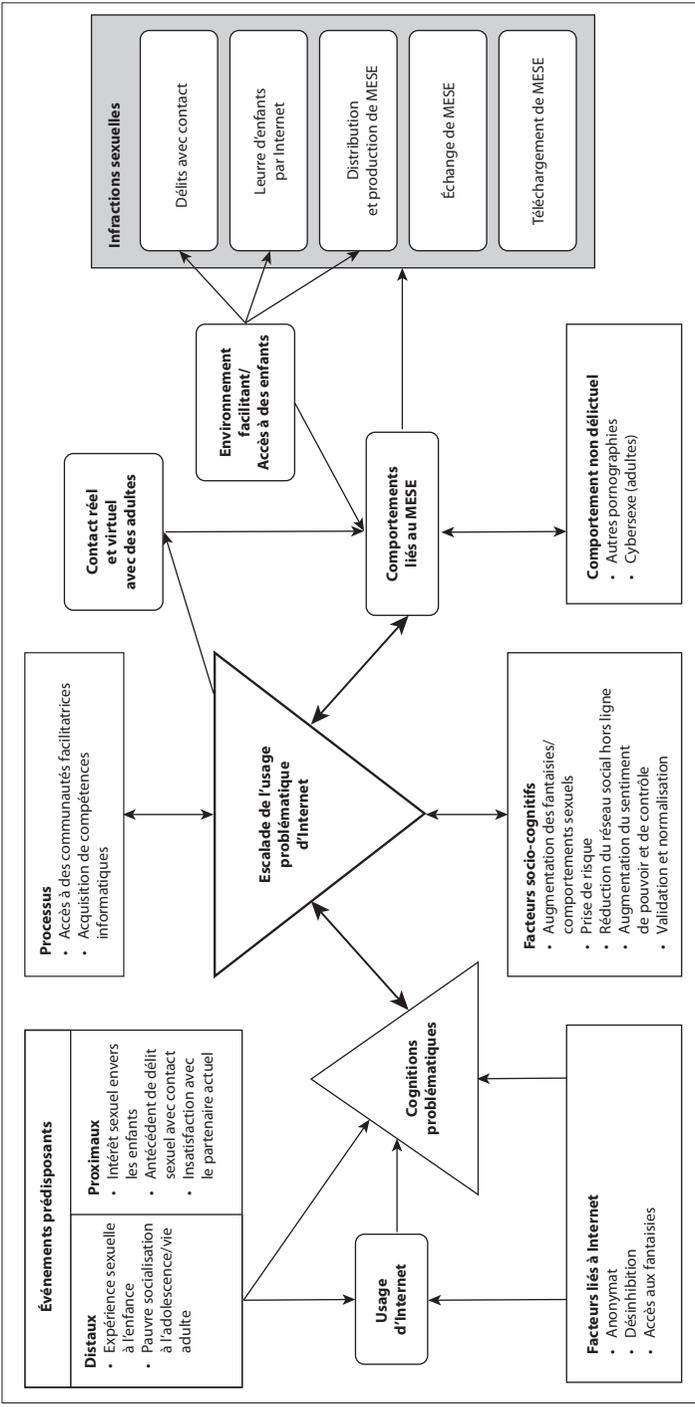
L'activité en ligne problématique s'accompagne généralement d'une gamme de symptômes, notamment les pensées récurrentes, envahissantes et dérangeantes à propos d'Internet, les problèmes d'autorégulation comportementale, la croyance selon laquelle Internet est le seul endroit où il est agréable de se trouver, ainsi que la dépense démesurée de temps et d'argent consacrés aux activités en ligne. En raison d'un sentiment de culpabilité et d'une incapacité à contrôler leurs comportements pathologiques, certains utilisateurs d'Internet en viennent à mentir à leur entourage à propos de leur problème.

## **2.4 LE MODÈLE DE L'USAGE PROBLÉMATIQUE D'INTERNET PAR LES CYBERDÉLINQUANTS SEXUELS**

Le MUPI a servi de modèle de base à Quayle et Taylor (2003) qui l'ont adapté pour expliquer une forme spécifique d'utilisation problématique d'Internet, à savoir la consommation de MESE. Des chercheurs ont examiné de manière inédite la dimension technologique dans leur modèle explicatif de la cyberdélinquance sexuelle. Comme sa version originale, ce modèle accorde une importance particulière aux croyances des cyberdélinquants dans la genèse des comportements délictueux, en plus d'intégrer d'autres variables reconnues pour être associées à la délinquance sexuelle (voir figure 2.3).

L'utilisation problématique d'Internet par les consommateurs de MESE tirerait ses origines des événements distaux, dont les expériences sexuelles précoces et une pauvre socialisation à l'adolescence. Les facteurs proximaux à cette forme de cyberdélinquance sexuelle concernent plutôt l'intérêt pédophile, les antécédents de crimes sexuels ainsi que l'insatisfaction vécue au cours des relations intimes. L'exemple présenté dans l'encadré ci-dessous est d'ailleurs cohérent avec l'idée selon laquelle les expériences vécues durant l'enfance influencent les cognitions et les comportements à l'âge adulte, pouvant notamment mener à la cyberdélinquance sexuelle. Ces événements aversifs ainsi que les prédispositions individuelles mèneraient au développement de croyances normalisant la consommation de MESE. En plus d'être liées à l'étiologie de la cyberdélinquance sexuelle, ces cognitions sont présumées contribuer à l'escalade du problème et à l'engagement dans d'autres formes de comportements sexuels délictueux, notamment l'agression sexuelle hors ligne d'enfants. Vingt ans après la création de ce modèle, des études soutiennent l'hypothèse selon laquelle les expériences aversives vécues durant l'enfance sont associées au développement d'une gamme de problèmes psychologiques chez les

FIGURE 2.3 Le modèle de l'usage problématique d'Internet par les cyberdélinquants sexuels (traduit et adapté de Quayle et Taylor, 2003)



Note. MESE = matériel d'exploitation sexuelle d'enfants

cyberdélinquants sexuels, y compris des croyances normalisant la consommation de MESE (Chopin *et al.*, 2022 ; voir aussi le chapitre 8 pour une recension exhaustive sur cette question). Par ailleurs, nombreuses sont les études qui ont recensé une variété des cognitions problématiques chez les consommateurs de MESE (p. ex., Bartels et Merdian, 2016 ; Paquette et Cortoni, 2022 ; Seto *et al.*, 2010 ; voir aussi le chapitre 6 pour une recension exhaustive sur cette question).

Dans une requête en Cour d'appel, les témoins experts appelés à expliquer la consommation d'images d'exploitation sexuelle d'enfants de M. Stéphane Houde suggèrent que ce dernier cherchait, de manière inappropriée, à s'expliquer son homosexualité et la victimisation sexuelle dont il avait été victime au cours de son adolescence. On y explique d'ailleurs que monsieur « a essayé de réduire sa souffrance par différents moyens durant sa vie. Il a essayé en s'impliquant dans des mouvements religieux, [il a essayé] en se mariant, il a essayé en ayant un enfant, il a essayé une autre relation amoureuse avec une femme, à une époque, il consommait du cannabis, donc ce sont toutes sortes de tentatives pour essayer de diminuer la souffrance. Et je vois les dessins un peu en ce sens-là comme si à l'intérieur des dessins, parce qu'il subissait la violence de la part d'autres adultes, c'est comme si ça lui permettait d'avoir de façon fantasmagique accès à cette sexualité-là tout en se punissant en même temps. Donc c'est comme ça que je vois les dessins qui ont été faits. »

R. c. Houde, 2021 QCCA 1252

### 2.4.1 Étiologie de la consommation de MESE

La décision de consommer du MESE en ligne aurait, pour certains, la fonction de réguler les émotions négatives associées à une variété de problèmes, dont les expériences de victimisation survenues durant l'enfance ou le manque de relations intimes et sociales satisfaisantes. Par ailleurs, il est présumé qu'Internet présenterait des caractéristiques favorisant la poursuite des activités délictuelles lors de situations difficiles. L'apparence d'anonymat qu'offre Internet, son effet désinhibant, en plus de l'accès qu'il offre à un vaste éventail de contenus numériques, renforceraient les comportements problématiques des cyberdélinquants sexuels. À ce jour, bien que cette proposition paraisse logique, le soutien empirique demeure à venir. Une récente étude a examiné le sentiment d'anonymat sur les médias sociaux chez les consommateurs de MESE et n'a trouvé aucune association entre ce facteur et le passage délictueux des

cyberdélinquants sexuels (Paquette et Cortoni, 2021). Toutefois, comme le notent les auteurs, plusieurs éléments sont susceptibles d'expliquer ce résultat, y compris la mesure psychométrique utilisée qui n'a pas été développée dans le but précis de mesurer la perception de l'anonymat dans un contexte de cyberdélinquance sexuelle ou encore l'échantillonnage qui comprend exclusivement des hommes qui ont fait l'objet d'une détection policière, leur indiquant ainsi qu'ils n'étaient effectivement pas anonymes en ligne. Des études supplémentaires sont assurément à prévoir pour mieux comprendre le rôle du numérique dans le passage à l'acte des cyberdélinquants sexuels.

Les données du projet Combating Paedophile Information Networks in Europe (COPINE) suggèrent que les cyberdélinquants sont des apprentis, apprenant d'abord et graduellement à naviguer sur Internet dans le but de développer des techniques d'acquisition du MESE (Quayle et Taylor, 2003). Les longs moments investis à ces apprentissages maintiendraient tant les comportements que les cognitions problématiques. Dès les premiers instants à naviguer, constatant ne pas être seuls à consommer des images et des vidéos d'abus sexuels d'enfants, les cyberdélinquants en viendraient à normaliser leur propre consommation. Ainsi, graduellement s'installerait une dépendance à ces contenus et à Internet, provoquant chez ces individus une difficulté grandissante à se tenir éloigné de leur ordinateur. C'est d'ailleurs dans ce contexte de dépendance que prend naissance une seconde étape du processus délictuel, soit l'escalade de la consommation. Dans l'étude de Seto et ses collaborateurs (2010), le sentiment de dépendance à la pornographie et à Internet a été évoqué respectivement par 18 % et 5 % de leur échantillon ( $n = 84$ ) comme raison pour leur consommation de MESE.

#### 2.4.2 Escalade de la consommation de MESE

Selon le MUPI adapté à l'explication de la cyberdélinquance sexuelle, l'escalade de la consommation de MESE se caractérise principalement par un sentiment de dépendance à Internet et à ses contenus. Les cognitions favorables à la sexualisation des enfants sous-tendraient ainsi la quête de MESE, mais également toutes autres formes d'activités virtuelles impliquant des enfants, dont les communications et la sollicitation à des fins sexuelles. Les cognitions favorables à la sexualisation des enfants figurent d'ailleurs parmi les cognitions les plus fréquentes rapportées par les consommateurs de MESE, notamment évoquées par la quasi-totalité de l'échantillon ( $n = 38$ ) de Paquette et Cortoni (2022). Comme pour

d'autres formes de dépendance, les activités de téléchargement et consultation de MESE sont généralement associées à un sentiment de manque de contrôle. Les comportements délictueux des délinquants seraient par ailleurs normalisés par les messages concernant la sexualisation des enfants véhiculés sur les différentes plateformes et dans les communautés virtuelles. En plus de la consommation de MESE, Quayle et Taylor (2003) soulignent que les cyberdélinquants sexuels s'engagent également dans une variété d'autres délits de nature sexuelle impliquant des enfants et des adolescents.

### 2.4.3 La variété des comportements sexuels délictueux

La dépendance à Internet et à ses contenus se manifeste par différents comportements, notamment les délits sexuels commis à l'endroit d'enfants et adolescents. Spécifiquement, le MUPI adapté à l'explication de la cyberdélinquance sexuelle considère le téléchargement, la distribution, la production de MESE, ainsi que la sollicitation en ligne de mineurs à des fins sexuelles. Les longues périodes passées à naviguer sur le Web sont directement associées à l'augmentation du nombre d'images et de vidéos consommés par les cyberdélinquants sexuels. Ainsi, plus ils seraient engagés dans de telles activités en ligne, plus ces délinquants développeraient des croyances leur permettant de se dissocier des comportements des agresseurs des enfants représentés dans les contenus qu'ils consomment. Par ailleurs, Quayle et Taylor (2003) rapportent des cas de cyberdélinquants sexuels dont la dépendance au MESE est telle qu'ils cherchent activement à trouver les pièces manquantes aux séries d'images qu'ils collectionnent. Certains investissent d'ailleurs un temps démesuré à chercher des images particulières, par exemple celles d'une fillette en particulier illustrée dans une série d'images. L'idée de collectionner des images d'abus sexuels d'enfants a d'ailleurs été évoquée par 6 % des consommateurs de MESE de l'échantillon de Seto et ses collaborateurs (2010). Le temps investi à ces recherches augmenterait conséquemment les fantasmes sexuelles du cyberdélinquant à l'égard de cette fillette. La gravité des activités délictuelles en ligne des cyberdélinquants sexuels serait également minimisée par la croyance voulant qu'ils ne soient pas responsables des agressions sexuelles commises envers les enfants sur les images qu'ils regardent. Si, à une certaine époque, certaines personnes pouvaient être qualifiées de collectionneurs, cette réalité semble plutôt moins fréquente puisque les individus arrêtés par la police affirment avoir

téléchargé une grande quantité de vidéos sans en faire le tri préalablement (dans un fichier compressé par exemple).

Quayle et Taylor (2003) décrivent aussi les cyberdélinquants qui entrent en communication avec d'autres internautes, entre autres pour échanger leur MESE. Pour ces cyberdélinquants sexuels, les individus avec qui ils clavardent sont méticuleusement sélectionnés, tout comme les plateformes sur lesquelles ils distribuent le MESE. Les échanges virtuels qu'ils entretiennent avec d'autres cyberdélinquants sexuels leur permettraient de légitimer leurs délits et leurs intérêts sexuels envers les enfants. Sur ces plateformes de partage, par l'échange de MESE, ces cyberdélinquants gagneraient en crédibilité et seraient valorisés par les autres usagers lorsque les contenus seraient particulièrement prisés, notamment des images rares ou inédites (Fortin et Corriveau, 2015). Ainsi, la distribution de MESE remplirait deux fonctions, à savoir l'auto-alimentation en contenus d'intérêt et la socialisation virtuelle avec d'autres amateurs de ces contenus.

Pour plusieurs cyberdélinquants sexuels, la production de MESE s'inscrit dans leurs activités délictueuses (voir Fortin *et al.*, 2017). Contrairement aux consommateurs et distributeurs de MESE dont les activités sont restreintes à l'univers virtuel, ces producteurs, quant à eux, ont des contacts directs avec leurs victimes. Bien qu'il soit difficile d'estimer le nombre de producteurs de MESE qui sont eux-mêmes les auteurs des abus sexuels illustrés sur le matériel produit, nous savons toutefois que l'abus hors ligne est lié à la consommation de MESE. En effet, une méta-analyse montre notamment que près de 12 % ( $n = 4\,464$ ) des consommateurs de MESE détiennent un historique officiel de contact sexuel envers des enfants et que près de 55 % de ces délinquants ont admis s'être adonnés à de tels gestes, même si ces événements n'ont pas été judiciairisés (Seto *et al.*, 2011). Il convient de rappeler que l'association unissant la consommation de MESE et l'agression sexuelle hors ligne n'est pas causale. D'après Quayle et Taylor (2003), ces cyberdélinquants sexuels minimiseraient pourtant la gravité de leurs gestes, soulignant qu'ils ne reproduisent que ce qu'ils observent sur le MESE et qui a été reproduit à de nombreuses reprises par le passé par d'autres. Pour certains, la production de MESE s'inscrit également dans le but d'alimenter le marché de MESE en contenu inédit.

Enfin, le MUPI appliqué aux cyberdélinquants sexuels considère le leurre, ou la sollicitation en ligne d'enfants et d'adolescents, comme une autre des manifestations de la cyberdélinquance sexuelle. Ainsi, par leurs

séances de clavardage, certains cyberdélinquants tenteraient de gagner la confiance de victimes potentielles dans l'optique de créer une relation virtuelle, voire hors ligne, axée sur la sexualité. Lors de réponses positives à des demandes sexuelles de la part de la victime ou lorsque celle-ci produirait les comportements attendus, il y aurait développement de cognitions inadaptées chez le délinquant. En effet, pour ce dernier, la participation de la victime sera synonyme de consentement, lui permettant ainsi de légitimer ses comportements délictueux. Notons enfin que, bien que les interactions avec des mineurs se limitent pour plusieurs cyberdélinquants au cyberspace, pour d'autres il s'agit plutôt d'un processus entrepris en vue de mener ces interactions hors ligne, dans le but de s'adonner à des activités sexuelles. Dans ce contexte, les crimes sexuels avec contact s'inscrivent comme une extension à l'utilisation problématique d'Internet des cyberdélinquants sexuels. Deux décennies après l'élaboration de cette théorie, il semble qu'elle demeure d'actualité. Depuis, de nombreuses études ont documenté les processus de sollicitation sexuelle des enfants en ligne, soulignant, pour la plupart, leur rôle dans l'acquisition de MESE par les cyberdélinquants sexuels (voir p. ex., Black *et al.*, 2015; Elliott, 2017; Fortin *et al.*, 2018; Ringenberg *et al.*, 2022; van Gijn-Grosvenor et Lamb, 2016).

## 2.5 CONCLUSION

Ce chapitre aborde les explications théoriques de la cyberdélinquance sexuelle commise envers les enfants. À une époque où les connaissances sur les personnes qui exploitent à des fins sexuelles les enfants par l'entremise d'Internet étaient encore limitées, des modèles étiologiques traditionnels de la délinquance sexuelle ont été adaptés pour refléter plus précisément le processus délictueux des cyberdélinquants, dont le modèle *motivation-facilitation, des trajectoires* et celui *des trajectoires délictuelles*. Deux modèles ont parallèlement été établis, le *modèle de l'utilisation problématique d'Internet* et celui de *l'usage problématique d'Internet* pour rendre compte des mécanismes pathologiques menant à la consommation de MESE et au leurre d'enfants. À la lumière des modèles théoriques, il ressort également que plusieurs facteurs traditionnellement liés au passage à l'acte délictueux des délinquants sexuels sont également impliqués dans celui des cyberdélinquants sexuels, qu'il s'agisse d'un historique développemental problématique, d'une sexualité atypique, des croyances et comportements ou encore des difficultés sur les plans relationnel et émotionnel. On observe aussi que ces facteurs interagissent avec

de nombreux autres facteurs associés à la virtualité des crimes commis en ligne. En effet, Internet et ses réseaux virtuels offrent désormais une apparence d'anonymat, qui favorise la désinhibition, sans compter qu'ils fournissent un accès infini à une multitude de contenus et d'utilisateurs, adultes comme mineurs. Si ces facteurs jouent un rôle d'importance dans le passage à l'acte des cyberdélinquants sexuels, bien au-delà de leur apport théorique, une démonstration empirique est encore à faire. Des études supplémentaires en ce sens sont donc à prévoir dans l'espoir d'enrichir notre compréhension de l'agir délictueux des consommateurs de MESE et des auteurs de leurre.

## CHAPITRE 3

# Les théories victimologiques expliquant la victimisation sexuelle en ligne

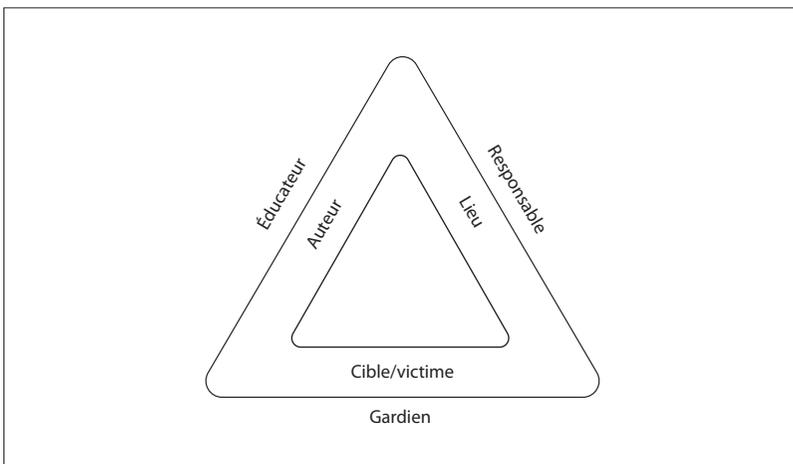
Les études sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet mettent plus souvent de l'avant la question des auteurs de ces infractions. La victimologie, la section scientifique de la criminologie qui consiste à étudier le phénomène de victimisation, est d'une importance capitale pour l'étude du phénomène. Si les théories de la délinquance ont pour objectif d'expliquer pourquoi un individu passe à l'acte et s'implique dans la délinquance (voir le chapitre 2 pour ces questions), les théories victimologiques permettent d'expliquer pourquoi certaines situations sont plus à risque de conduire à une victimisation et pourquoi certaines personnes présentent un risque de victimisation plus élevé.

Or, la victimisation sexuelle d'enfants en ligne est protéiforme. Les enfants peuvent être les victimes d'un processus visant la production de contenus multimédias sexualisés. Ils peuvent également être victimes de sollicitation sexuelle par des personnes les engageant dans diverses formes de communications et comportements sexuels abusifs en ligne pouvant, dans certains cas, conduire à une victimisation sexuelle hors ligne. Afin d'expliquer ces phénomènes criminels, deux modèles théoriques sont particulièrement d'intérêt, à savoir la théorie des activités routinières et celle des systèmes écologiques. Ce chapitre a pour objectif de présenter les aspects fondamentaux de ces théories, leur application au contexte de victimisation en ligne, puis la manière dont elles ont été testées empiriquement.

### 3.1 LA THÉORIE DES ACTIVITÉS ROUTINIÈRES

La théorie des activités routinières est une théorie générale de la victimisation développée à la fin des années 1970 par Cohen et Felson (1979). Cette théorie qui appartient au paradigme de victimologie interactionniste (Burgess, 2019) a pris le parti de mettre de côté les aspects motivationnels et individuels ayant trait aux agresseurs afin de s'intéresser au contexte entourant la victimisation. Les activités criminelles se distingueraient substantiellement des activités non criminelles, car elles sont définies précisément par l'antagonisme des acteurs qui interagissent à l'occasion des différentes activités (Cohen et Felson, 1979). Ainsi, alors que le cambrioleur et le voleur volent des biens de valeur, l'agresseur violent cause des blessures physiques et le délinquant sexuel obtient une gratification sexuelle, le tout à l'encontre des victimes non consentantes et au détriment de l'intérêt de celles-ci. En raison de cette opposition naturelle qui existe entre les délinquants et les victimes, des éléments particuliers sont nécessaires à la réussite d'un crime. Cohen et Felson (1979) ont proposé un cadre d'analyse simple, mais novateur : les occasions de crimes se présentent lorsque des délinquants potentiels, ou motivés, et des cibles attrayantes convergent dans le temps et l'espace, en l'absence de gardiens capables d'intervenir et d'empêcher la commission du crime. Cette équation de la victimisation a d'ailleurs été schématisée sous la forme d'un triangle (voir figure 3.1) par Clarke et Eck (2005).

FIGURE 3.1 Le triangle du crime (adapté de Clarke et Eck, 2005)



### 3.1.1 La convergence espace-temps

La convergence dans le temps et l'espace des trois éléments précités (délinquants motivés, cible attrayante et absence de gardien) suppose qu'ils doivent être réunis à un moment précis, en un endroit précis (Clarke et Eke, 2005). Dans le cas de crimes commis dans un espace physique, le concept d'espace est opérationnalisé par les caractéristiques des lieux dans lesquels se déroulent les crimes ou, à tout le moins, ceux dans lesquels ces trois éléments se rencontrent. L'espace est également mesuré à travers la mobilité des protagonistes, donc par les distances parcourues par ceux-ci. Dans un contexte de cyberdélinquance, toutes ces réalités doivent être redéfinies, car elles n'existent pas, à proprement parler, dans l'univers virtuel (Yar, 2005). Il n'y a en effet pas de rencontre physique entre un délinquant motivé et une victime attrayante, mais plutôt une convergence virtuelle. Cette nouvelle réalité suppose plutôt que tout un chacun est désormais à une portée de « clic » et que les règles géographiques traditionnelles régissant une grande partie des interactions sociales humaines ne font plus obstacle à la rencontre des personnes (Dodge et Kitchin, 2001 ; Yar, 2005). La convergence dans l'espace lors de crimes commis en ligne requiert désormais, non pas que les personnes se déplacent physiquement vers un même lieu, mais plutôt qu'elles se trouvent connectées au même moment sur un même réseau social ou site Web, quelle que soit la zone géographique dans laquelle elles se trouvent physiquement.

De la même manière, la notion de temporalité nécessite d'être revisitée dans un contexte de cyberdélinquance. Cette notion est centrale à la théorie des activités routinières, car le temps définit et rythme non seulement les activités routinières des personnes qui interagissent lors d'activités criminelles, mais aussi, plus largement, l'ensemble des activités humaines. Les structures temporelles influencent ainsi les paramètres des crimes et, conséquemment, des processus de victimisation. Au contraire des activités réalisées hors ligne, l'univers virtuel se trouve totalement hors de ces structures temporelles qui rythment et structurent les activités quotidiennes de chacun (Yar, 2005). L'évolution des technologies de l'information, pensons notamment à l'accessibilité grandissante et à l'amélioration constante des téléphones intelligents, permet à chacun d'être connecté et accessible à tout moment du jour et de la nuit, rendant ainsi les paramètres de la notion de temporalité plus difficiles à établir

(Yar, 2005). Si les activités quotidiennes hors ligne sont relativement plus structurées, les activités en ligne, elles, s'inscrivent dans un chaos temporel créant un flou conceptuel quant à une rencontre structurée dans le temps entre internautes (Dodge et Kitchin, 2001). La relation unissant la temporalité et la victimisation ne s'établit ainsi plus de manière spécifique (c'est-à-dire la rencontre entre deux individus à un moment précis), mais plutôt de manière stochastique impliquant que plus les individus fréquentent des lieux virtuels, plus ils risquent de faire la rencontre d'un cyberdélinquant motivé.

### 3.1.2 Le délinquant motivé

Si la présence d'un délinquant est une des conditions *sine qua non* de la théorie des activités routinières pour qu'un crime survienne, il s'agit aussi de l'élément le moins clairement défini. Le délinquant motivé est un individu qui possède une tendance criminelle et qui est en mesure de réaliser des crimes (Sasse, 2005). Dans la mesure où l'objectif de cette théorie n'est pas d'expliquer le passage à l'acte délinquant, mais bien de focaliser sur la victimisation, cet élément est toujours supposé présent. Les recherches qui se sont penchées sur la délinquance commise en ligne le considèrent d'ailleurs comme une constante et n'offrent pas d'information de compréhension supplémentaire pouvant améliorer sa définition.

### 3.1.3 La cible attrayante

La présence d'une cible attrayante est une autre condition importante de la survenance d'une victimisation lors d'une activité criminelle. L'attractivité d'une cible est à considérer au sens large du terme et a été opérationnalisée par l'acronyme VIVA, signifiant *valeur, inertie, visibilité* et *accessibilité* (Cohen et Felson, 1979). La *valeur* d'une cible demeure difficile à définir tant elle dépend du type de crime qui est commis. Il peut s'agir d'une valeur pécuniaire dans le cas de crimes contre le patrimoine immatériel (p. ex., les fraudes commises en ligne), mais il peut également s'agir d'une valeur symbolique ou préférentielle dans le cas de crimes commis contre les personnes. En effet, certains agresseurs sexuels attachent une certaine importance à sélectionner des victimes ayant des caractéristiques précises. On peut par exemple imaginer que, pour des personnes impliquées dans des crimes en ligne et ayant des intérêts sexuels pédophiles, les jeunes victimes présentent un intérêt supplémentaire par rapport à des victimes plus âgées.

L'*inertie* d'une cible ou d'une victime réfère traditionnellement à ses propriétés physiques. Plus une cible présente de l'inertie, moins elle est attractive. Yar (2005) note que, dans un contexte de cyberdélinquance, l'inertie peut être opérationnalisée à travers un volume de données, plus ou moins important à télécharger. Ce critère semble alors plus approprié dans un contexte de collection de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (MESE) que dans un contexte de sollicitation sexuelle par l'entremise des médias sociaux.

La notion de *visibilité* suppose que le degré d'exposition d'une cible est proportionnel à son risque d'être victimisée. Dans un contexte de victimisation sexuelle en ligne, les recherches montrent que les personnes qui passent le plus de temps en ligne, qui s'exhibent par la transmission de photos ou de vidéos personnelles sont aussi celles qui sont le plus souvent victimisées. Le jugement présenté dans l'encadré ci-dessous illustre d'ailleurs la vulnérabilité des jeunes face à l'exploitation sexuelle en raison de leur présence régulière sur les réseaux sociaux.

Dans cette cause, l'accusé a plaidé coupable en 2021 d'incitation et de contacts sexuels à l'égard de son fils de 9 ans, mais aussi de leurre à l'égard d'un jeune garçon de 16 ans. Lors de l'évènement concernant cette dernière victime, l'accusé aurait notamment sollicité de sa part l'envoi d'images intimes, lui offrant, pour ce faire, une rétribution. Dans l'appréciation des faits lui étant rapportés, le juge souligne d'ailleurs que ce type de comportement en ligne «tend à proliférer dans notre société, en conséquence de l'accessibilité des réseaux sociaux et des communications électroniques» et qu'«Internet met dorénavant les délinquants sexuels directement en contact avec les enfants ou adolescents victimes, facilitant ainsi leur exploitation».

R. c. R.S., 2021 QCCQ 5224

Enfin, le critère d'*accessibilité* suggère que les personnes motivées pour commettre un crime sélectionnent leurs cibles en fonction de leur facilité d'accès et de leur capacité à prendre la fuite une fois le crime commis. Dans un contexte de cyberdélinquance, c'est précisément ce dernier aspect, la possibilité de soustraire à la détection, qui influence le processus de sélection d'une victime. Les travaux scientifiques montrent en effet que les individus sélectionnent leurs victimes en fonction de caractéristiques particulières des plateformes virtuelles dans lesquelles elles interagissent afin de limiter leur risque d'être identifié par la police (Mitchell *et al.*, 2010).

### 3.1.4 L'absence de gardien

La dernière condition de la théorie des activités est l'absence de gardien nécessaire à la commission de l'infraction criminelle. Celle-ci est à considérer de manière globale, incluant à la fois toutes les formes de contrôle formelles, mais aussi toutes autres formes de contrôles informelles puisque la notion de gardien réfère à toute personne ou entité qui, par sa présence ou sa proximité, décourage le crime (Felson, 2008). Ainsi, les gardiens peuvent être des personnes comme des policiers ou des agents de sécurité qui représentent la forme la plus traditionnelle et formelle de surveillance. Il peut également s'agir de dispositifs ou d'autres acteurs, comme les alarmes dans une maison, ou encore de personnes qui s'adonnent à une surveillance informelle, comme pourrait le faire un voisin par exemple (Cohen *et al.*, 1981 ; Tibbetts et Hemmens, 2010). Dans un contexte de cyberdélinquance, il est difficile d'envisager une protection par le biais des organes de contrôle social formel. La police, la principale forme de contrôle formel, s'inscrit plus fréquemment dans un rôle réactif, se butant à divers obstacles lors de ses activités proactives de surveillance et prévention de crimes en ligne (Yar, 2005) et demeure limitée dans la possibilité de « patrouiller » tous les espaces virtuels pour d'éventuelles infractions. L'absence de spatialité et de temporalité rend difficile la prédiction de survenance d'un crime en ligne, entravant ainsi les interventions proactives de la police. Ainsi, comme il en est pour les crimes commis hors ligne (Felson, 1998), le contrôle informel demeure le plus efficace pour dissuader le délinquant motivé, lequel est effectué en particulier par les administrateurs de plateformes virtuelles ou par les professionnels des services de sécurité informatique des entreprises qui gèrent notamment les espaces d'échange virtuel (Yar, 2005). Les gardiens peuvent également être des personnes, entités physiques, comme le sont les parents qui supervisent les activités en ligne de leurs enfants *et al.*, 2010 ; Marcum, Ricketts *et al.*, 2010). Dans la cause mise en évidence dans l'encadré suivant, le juge met notamment l'accent sur l'absence de surveillance qui caractérise parfois les situations de leurre d'enfants.

En 2017, la Cour du Québec condamnait M. Cenen Rayo à l'emprisonnement pour divers comportements d'exploitation sexuelle d'enfants en ligne. Ayant sollicité sa victime par l'entremise de Facebook, M. Rayo aurait proposé à cette dernière de lui montrer comment faire l'amour et aurait requis d'elle d'obtenir des images sexuellement explicites. Les communications n'ont été découvertes que plus tard par la mère de la victime, examinant le téléphone intelligent de sa fille. Dans cette cause, le juge rappelle qu'à l'ère du numérique

les enfants sont fréquemment laissés seuls sans surveillance dans cet univers virtuel et que la loi doit désormais « protéger l'enfant dans un lieu où il est particulièrement vulnérable à la manipulation sexuelle et où il échappe souvent à la surveillance ».

R. c. Rayo, 2018 QCCA 824

### 3.1.5 Le soutien empirique à la théorie des activités routinières appliquée à la cyberdélinquance sexuelle

Plusieurs études ont examiné les conditions de la théorie des activités routinières afin de vérifier si elles permettent d'expliquer la victimisation sexuelle des enfants en ligne. Dans les deux premières études, Mitchell et ses collaborateurs (2007a; 2007b) ont montré, à l'aide d'un sondage téléphonique auprès de 1500 jeunes utilisateurs d'Internet de 10 à 17 ans, que le risque d'être sollicité à des fins sexuelles par des auteurs de leurre était important. Une telle victimisation est d'ailleurs plus probable lorsque les jeunes communiquent par l'entremise des plateformes de clavardage avec des personnes qu'ils ne connaissent pas, lorsqu'ils utilisent Internet par l'entremise de leurs téléphones intelligents, échangent des informations personnelles et entretiennent des discussions à caractère sexuel en ligne.

De ces premiers travaux, s'est ensuivi alors une vague de recherches portant plus précisément sur les caractéristiques des jeunes victimes de sollicitation sexuelle en ligne. Ybarra et Mitchell (2008) ont à leur tour examiné l'exposition aux risques des jeunes sur Internet en réalisant un sondage auprès de 1588 jeunes de 10 à 15 ans. Leurs résultats indiquent que le risque d'être victimisé sexuellement est plus grand lorsque les communications ont lieu par le biais des messageries textuelles instantanées et des plateformes de clavardage. Hinduja et Patchin (2008) ont montré dans leur étude basée sur un sondage de 6800 personnes que le temps investi sur Internet et la diversité des activités en ligne sont des facteurs contribuant significativement à la probabilité de subir de la victimisation en ligne, confirmant une fois de plus la pertinence de considérer le niveau d'exposition sur les médias sociaux pour comprendre le phénomène de la victimisation envers les jeunes en ligne. Holt et Bossler (2008) avaient pour objectif d'examiner si les aspects de la théorie des activités routinières et de celle du style de vie (Hindelang *et al.*, 1978) se prêtaient à l'explication de la victimisation sexuelle en ligne en utilisant des données autorévéloées de 788 jeunes. Les auteurs ont montré que ce

ne sont pas les activités routinières liées à l'utilisation d'un ordinateur qui permettent d'expliquer la victimisation, mais plutôt le style de vie qu'adoptent les internautes. En effet, le fait de posséder un ordinateur et de s'engager dans des activités en ligne n'aurait que peu d'influence quant au fait de subir de la victimisation. De la même manière que pour les crimes commis hors ligne, ce sont plutôt les activités créant une exposition au risque, telles que l'utilisation de plateformes de discussion et la rencontre d'inconnus, qui augmenteraient la probabilité d'être victimisé (Holt et Bossler, 2008). Ces chercheurs ont aussi montré que de s'engager dans des comportements déviants en ligne est également un facteur de risque de victimisation sexuelle en ligne, créant une exposition supplémentaire à d'autres individus motivés à commettre des infractions. Ce résultat rappelle d'ailleurs la théorie du style de vie présentée avant l'ère du numérique par Hindelang et ses collaborateurs (1978). Dans une autre étude, Mitchell et ses collaborateurs (2010) ont montré que les réseaux sociaux étaient moins fréquemment utilisés que les plateformes de clavardage à l'occasion de crimes de leurre d'enfants. Les auteurs expliquent ce résultat, qui de prime abord peut sembler contre-intuitif, par le fait que les réseaux sociaux font l'objet d'une surveillance plus accrue que les autres moyens d'échange virtuel.

Marcum *et al.*, (2010) ont aussi testé l'applicabilité de certains aspects de la théorie des activités routinières à la victimisation sexuelle des jeunes en ligne. Ils ont fait passer un sondage auprès de 744 adolescents afin de mesurer le niveau d'exposition à des cyberdélinquants motivés et d'attractivité, en plus de la présence (ou plutôt l'absence) de gardiens disposés à dissuader la commission de l'infraction. Par ailleurs, les auteurs se sont intéressés à trois formes de victimisation en ligne, à savoir la réception de matériel sexuellement explicite, le harcèlement non sexuel et la sollicitation sexuelle. Leurs résultats soulignent la pertinence d'utilisation du cadre théorique des activités routinières pour l'explication de la victimisation en ligne. D'abord, ils ont montré que plus l'exposition aux délinquants motivés est importante, plus la probabilité de victimisation est grande. À ce titre, la forte présence des jeunes dans des forums de discussion en ligne où se retrouvent un grand nombre de cyberdélinquants était associée à un plus grand risque d'être victimisé. Ensuite, l'analyse de l'attractivité des adolescents a indiqué que ces comportements favoriseraient la victimisation, notamment le fait de discuter directement avec des personnes en ligne et de transmettre des informations personnelles. Quant aux résultats relatifs à l'absence d'un gardien, ceux-ci se sont plutôt avérés ambivalents. En effet, les auteurs ont, d'une part, montré que le recours à des logiciels de protection spécifique ne réduisait pas la victimisation et, d'autre part,

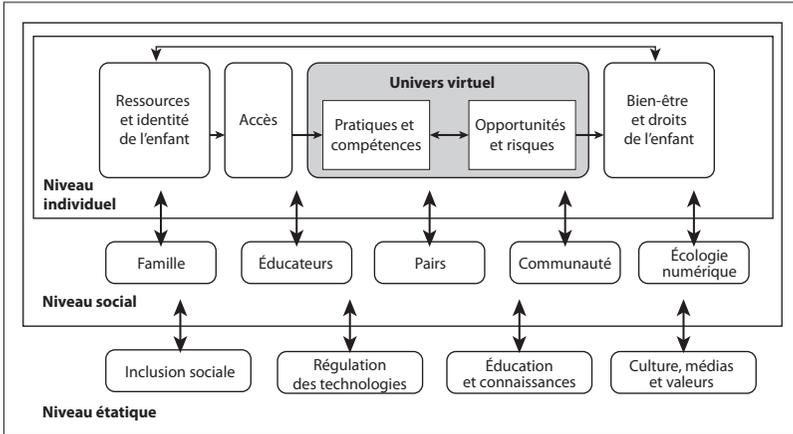
que la présence physique d'une personne adulte dans la même pièce que l'enfant qui clavarde réduisait considérablement le risque de victimisation. Ces résultats suggèrent que différents types de gardiens agissent de manière distincte pour la prévention de la victimisation sexuelle des enfants sur Internet.

Similairement, deux autres études ont examiné les caractéristiques de la théorie des activités routinières à la victimisation sexuelle des jeunes en ligne, y compris l'exposition à des contenus pornographiques. Ngo et Paternoster (2011) ont trouvé auprès d'un échantillon de 295 adolescents, et contrairement à leurs prédécesseurs, que les facteurs individuels et situationnels n'influençaient pas de manière significative la probabilité d'être victimisé en ligne. Bien que la divergence de leurs résultats en regard des études précédentes n'ait pas été clairement expliquée, il est probable qu'elle soit due à la nature des données utilisées et aux devis méthodologiques des études en cause. Enfin, Holt et ses collaborateurs (2016) ont montré que les adolescents actifs sur les forums de discussion et qui téléversent des photos d'eux-mêmes sont plus à risque d'être victimisés, suggérant que ces comportements augmenteraient l'exposition à des cyberdélinquants motivés, en plus de favoriser leur vulnérabilité et leur attractivité.

### **3.2 LA THÉORIE DES MODÈLES ÉCOLOGIQUES**

La théorie des modèles écologiques (Bronfenbrenner, 1979) date de la fin des années 1970, bien avant l'avènement d'Internet. Cette théorie de perspective macro-analytique vise à expliquer la manière dont l'environnement dans lequel les personnes évoluent affecte leurs caractéristiques individuelles. Elle a été appliquée dans un grand nombre de situations, y compris celles qui sont relatives à la victimisation sexuelle des enfants. Récemment, Livingstone et ses collaborateurs (Livingstone *et al.*, 2011 ; Livingstone *et al.*, 2015) ont proposé une adaptation de cette théorie dans le cadre d'un projet européen visant à mieux comprendre la victimisation en ligne des enfants, mais plus précisément pour cerner des cibles pour la poursuite de la recherche sur les comportements d'exploitation sexuelle en ligne et pour l'intervention dans l'environnement des jeunes victimes (voir figure 3.2).

FIGURE 3.2 Schéma de la théorie des modèles écologiques pour expliquer la victimisation sexuelle des enfants en ligne (traduit et adapté de Livingstone *et al.*, 2015)



Dans sa version adaptée à la victimisation sexuelle en ligne, la théorie des modèles écologiques s'articule autour de trois niveaux d'influence de l'environnement : le *niveau individuel*, le *niveau social* et le *niveau étatique* (Livingstone *et al.*, 2015). Le *niveau individuel* est centré autour des différentes composantes de la vie des enfants. D'après Livingstone et ses collaborateurs (2015), il s'agit, à ce niveau, de considérer avec attention les ressources et l'identité des enfants, en particulier leurs caractéristiques sociodémographiques et psychologiques. Il est d'ailleurs présumé que ces caractéristiques influenceraient la propension des enfants à accéder au monde virtuel. Lorsqu'ils sont connectés au monde virtuel, il convient ensuite de prêter attention à leurs pratiques en ligne, par exemple la fréquence de l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux, mais aussi leurs compétences informatiques, lesquelles pourraient contribuer à la création d'occasions. Il convient également de reconnaître les situations à risque (p. ex., rencontre avec des étrangers, exposition à des contenus pornographiques) et d'évaluer les risques encourus par les pratiques en ligne des enfants. L'expérience virtuelle vécue par l'enfant influencera ainsi son niveau de bien-être en fonction des comportements abusifs dont ils pourraient faire l'objet.

Le *niveau social* quant à lui concerne non seulement les aspects du niveau individuel, mais également l'ensemble des structures sociales dans lesquelles gravite l'enfant. Ainsi, il est suggéré de porter une attention

à la structure familiale, aux entités d'éducation (p. ex., école, activités parascolaires), aux pairs qui peuvent jouer un rôle dans l'évaluation des risques perçus par l'enfant et l'engagement dans une culture virtuelle et même, de manière plus large, à la communauté, ce réseau social avec lequel l'enfant interagit au-delà de la structure familiale. Par ailleurs, considérant les caractéristiques de l'univers virtuel, il est aussi suggéré de considérer précisément l'écologie numérique, laquelle représente les différentes communautés virtuelles auxquelles un enfant pourrait participer et aux liens qu'il crée avec d'autres membres (p. ex., club de codage, regroupement d'adeptes d'un jeu vidéo) (Livingstone *et al.*, 2015).

Au *niveau étatique*, on considère le rôle de l'État dans la victimisation sexuelle des enfants sur Internet. Ainsi, à ce niveau, il est suggéré de favoriser l'inclusion sociale de l'ensemble des individus et de réduire les inégalités sociales, la régulation des infrastructures technologiques, lesquelles peuvent être utilisées par de jeunes enfants vulnérables, l'éducation et le développement de connaissances et, finalement, la culture et les médias promoteurs d'informations et présentateurs des modèles sociaux.

Bien qu'il soit intéressant et exhaustif dans sa manière d'illustrer les influences de l'environnement sur les processus de victimisation en ligne des enfants, ce modèle demeure limité par son caractère macrothéorique. Par ailleurs, il faut souligner que la plupart de ses composantes de ce modèle écologiques n'ont été ni opérationnalisées ni même validées empiriquement.

### 3.2.1 Le soutien empirique à théorie des modèles écologiques

Malgré l'absence d'un examen exhaustif de la validité empirique de la théorie des modèles écologiques, plusieurs études relatives à la victimisation sexuelle en ligne d'enfants ont néanmoins testé empiriquement ce modèle théorique. Gómez et ses collaborateurs (2017) ont utilisé un échantillon de 39 993 adolescents espagnols pour classifier leurs pratiques sur Internet. Ils ont montré qu'il existe des différences significatives en fonction du type de victimisation, de la fréquence d'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux, de la relation des adolescents avec leur structure familiale, du type d'école dans lequel ils sont scolarisés et du milieu de vie dans lequel ils évoluent. De leur côté, Cabello-Hutt et ses collaborateurs (2018) ont eu accès à un échantillon de 2261 enfants et adolescents brésiliens qui utilisent Internet. À partir d'un modèle d'équation structurelle, ils ont établi des relations causales entre la présence d'occasions

criminelles, l'âge des adolescents, l'accès à un contrôle parental, ces relations influençant ainsi la probabilité d'être victimisé. Précisément, leur étude a montré que les adolescents plus âgés, possédant une connexion Internet à domicile, ayant des parents plus scolarisés, ayant un niveau de compétence informatique plus élevé et dont les parents imposent un contrôle basé sur la médiation active (p. ex., discuter avec l'enfant de ses activités sur Internet) ont plus de chance de vivre des expériences positives sur Internet et ainsi d'échapper à la victimisation sexuelle (Cabello-Hutt *et al.*, 2018). Récemment, Vissenberg et d'Haenens (2020) ont examiné les associations unissant l'exposition aux occasions criminelles et aux risques, la capacité de résilience des jeunes (c'est-à-dire les compétences permettant de prévenir la victimisation) et leur bien-être relatif. Le modèle d'équation structurelle qu'ils ont utilisé suggère que plus les adolescents ont des occasions en ligne, plus celles-ci affecteront positivement leur bien-être. Cependant, la présence d'occasions criminelles influencerait également le risque de subir des expériences négatives, notamment des expériences de victimisation, affectant plutôt de manière négative le bien-être des jeunes. Les auteurs notent cependant que cette relation serait modérée par le recours à des stratégies de protection visant à contrer les risques encourus sur Internet.

### 3.3 CONCLUSION

Ce chapitre offre un tour d'horizon des principales approches théoriques victimologiques proposées pour expliquer le phénomène de la victimisation sexuelle en ligne des enfants. Nous avons pu recenser deux principaux modèles théoriques, à savoir la théorie des activités routinières et celle des modèles écologiques. De façon intéressante, nous constatons que ces deux théories ne sont ni nouvelles ni même contemporaines à l'ère du numérique. Il s'agit en effet plutôt d'une adaptation de leurs versions originales, datant toutes les deux de la fin des années 1970. Ce constat nous amène à deux réflexions. D'abord, nous pouvons souligner le caractère intemporel de ces modèles théoriques qui ont le mérite d'être applicables à des contextes que leurs concepteurs n'avaient jadis pas anticipés. Cette réalité anachronique a déjà été discutée par plusieurs auteurs qui soulignent la nature originale de ces théories pour expliquer un phénomène relativement nouveau (Chamlin et Cochran, 2007 ; Lenski, 1988 ; Linde et Aebi, 2020). Par ailleurs, comme le suggère la pensée scientifique de Popper (1973), ces deux théories de perspective macro-analytique sont fort difficiles à tester de manière empirique et, conséquemment, à réfuter.

Ensuite, bien que plusieurs travaux empiriques aient été faits autour de ces deux modèles théoriques, il convient de souligner la difficulté qu'a la science victimologique à être créative et innovante. Malgré le développement de connaissances pluridisciplinaires sur la criminalité en ligne, il faut reconnaître que les connaissances relatives aux victimes et à la victimisation sont bien timides par rapport à celles qui sont relatives aux auteurs et aux aspects technologiques. En effet, très peu d'études empiriques et d'ouvrages se sont intéressés à cette thématique et l'avènement de connaissances nouvelles demeure récent et limité. La mise en retrait de cette thématique par la victimologie est symptomatique d'une certaine déconnexion des chercheurs victimologues du monde qui les entoure. Cette déconnexion est probablement liée à la concomitance temporelle entre la trajectoire de développement qu'a suivie la victimologie, d'une part, et l'apparition du sujet d'étude portant sur la victimisation en ligne. Comme l'a expliqué Fattah (1997, 2000, 2019), la victimologie a perdu ses lettres de noblesse dans les années 1990, passant d'une victimologie empirique centrée sur l'étude des victimes et du phénomène de victimisation à une victimologie activiste, centrée sur la défense d'une idéologie partisane dépourvue de toute scientificité. La stérilité scientifique de la victimologie militante, qui se voulait humaniste et au service des victimes, a paradoxalement conduit à une paralysie de la compréhension de la victimisation et, par conséquent, de sa prévention. Il faut toutefois reconnaître que le militantisme a permis de faire avancer les droits des victimes dans plusieurs domaines. L'absence de connaissances sur le sujet limite la mise en œuvre de mesures adaptées pour prévenir et conduit à contribuer à augmenter un certain flou régnant sur l'explication de ce type de victimisation.



## CHAPITRE 4

# Les réseaux virtuels exploités par les cyberdélinquants sexuels

Internet et les technologies de l'information se sont considérablement transformés depuis leur création, offrant désormais d'innombrables services pour s'adonner aux activités virtuelles, y compris les plus malicieuses. On distingue désormais trois couches d'Internet avec des variations quant à leur accès et leur niveau de sécurité : le Web clair (tiré de l'anglais *Clear Web*), le Web profond (*Deep Web*) et le Web sombre ou clandestin (*Dark Web*) (Fortin et Desjardins, 2020). Le Web clair réfère aux pages et bases de données indexées à des moteurs de recherche (p. ex., Google) accessible sans mesures de sécurité à tout internaute. En contraste, le Web profond réfère aux pages et bases de données non indexées dans les moteurs de recherche ou requérant une identification et l'utilisation d'un mot de passe. Pensons à titre d'exemple à l'accès à un compte personnel protégé par un mot de passe ou encore un site qui n'est tout simplement pas indexé par les moteurs de recherche. Enfin, le Web clandestin est, pour sa part, la partie cachée d'Internet, accessible uniquement par des logiciels spécifiques, dont les pages Web ne sont indexées dans aucun moteur de recherche traditionnel et dont les contenus et les adresses de protocole Internet (IP) sont chiffrés pour favoriser l'anonymat des internautes (Owen et Savage, 2015). Cet anonymat peut être exploité par les individus intéressés à acquérir du matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (MESE), à en faire la distribution ou encore à entrer en communication avec des adolescents dans le dessein de faciliter des infractions de nature sexuelle à leur endroit. Dans ce contexte, ce chapitre s'intéresse aux réseaux virtuels exploités par les cyberdélinquants sexuels pour faire l'acquisition et la distribution de MESE ainsi que pour entrer en communication avec des jeunes dans le but de les engager dans diverses formes d'activités sexuelles.

#### 4.1 LES LIEUX VIRTUELS D'ACQUISITION DE MESE

Dans l'imaginaire populaire et dans le discours de bien des individus arrêtés à la suite d'un téléchargement de MESE, il serait possible de tomber accidentellement sur des images d'abus sexuel d'enfants, notamment en naviguant sur les sites traditionnels du Web clair offrant des contenus pornographiques légaux (Seto *et al.*, 2010; Paquette et Cortoni, 2020). Or, la réalité est bien différente. Non seulement ce type de matériel n'apparaît pas de manière accidentelle sur les ordinateurs des internautes, y compris par des fenêtres intempestives (*pop-ups*), mais son acquisition nécessite le déploiement d'un effort certain (Fortin et Corriveau, 2015; Fortin *et al.*, 2018). Bien qu'il faille développer des compétences techniques pour apprendre le vocabulaire et les lieux virtuels pour trouver du MESE, ces compétences sont toutefois assez simples à acquérir (Fortin *et al.*, 2018). De modestes recherches sur les pages et les forums du Web clair dédiés à la sexualisation des enfants permettent de faire ces apprentissages (Winters *et al.*, 2018).

Si les salons de clavardage et les groupes de nouvelles ont été signalés par de nombreux chercheurs comme d'importants vecteurs pour l'échange de MESE dans les premières vagues d'études sur le sujet (Carr, 2004; Fortin, 2013; Roy, 2004; Sellier, 2003; Taylor, 1999), les technologies poste-à-poste ont rapidement gagné en popularité auprès des consommateurs de MESE (Wortley et Smallbone, 2006). Le modèle du poste-à-poste repose sur le principe que chaque ordinateur agit à titre de serveur sur lequel des fichiers numériques sont stockés et par l'entremise duquel les internautes peuvent s'alimenter à titre de clients. Plus le nombre de serveurs participant à ce réseau est élevé, plus grande sera la disponibilité de contenu et plus rapide le téléchargement des fichiers se fera. L'infrastructure œuvre ainsi de manière coopérative grâce à un logiciel qui permet de rechercher et d'échanger des fichiers numériques sur les différents serveurs qui y sont connectés (Wortley et Smallbone, 2012). Anciennement utilisés pour l'échange de fichiers musicaux, des réseaux tels que Gnutella, LimeWire ou Shareaza permettent ainsi, non seulement aux internautes de partager de la musique, des photos, des vidéos ou des logiciels, mais aussi des fichiers d'abus d'enfants dans des contextes sexuels (Fortin *et al.*, 2018; Wortley et Smallbone, 2006).

Par ailleurs, les chercheurs ont tenté de mesurer le trafic d'échange sur le réseau poste-à-poste Gnutella et ont constaté, à partir des données fournies par le logiciel d'analyse RoundUp, que, sur période d'un an (du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 18 septembre 2011), 775 941 adresses IP identi-

fiées dans plus de 100 pays étaient responsables du transfert de plus de 870 millions de fichiers de MESE (Wolak *et al.*, 2014). Une autre étude a révélé que 0,11 % des demandes ( $n = 141\ 663$ ) sur les réseaux poste-à-poste concernaient des contenus de MESE (Le Grand *et al.*, 2010). Les réseaux poste-à-poste ont connu la plus forte croissance liée au trafic de MESE, et ce, à plusieurs niveaux : un nombre croissant de plaintes et d'arrestations relatives à l'échange de ces contenus par les logiciels poste-à-poste, une escalade de l'offre de MESE sur ces réseaux ainsi qu'une croissance dans les recherches de mots-clés associés au MESE (General Accounting Office, 2004 ; Steel, 2009a ; 2009b ; Wolak *et al.*, 2014). Une récente étude indique que plus de 179 mots, dans diverses langues, sont associés aux contenus de MESE (Insoll *et al.*, 2022). Au chapitre des arrestations, une étude souligne que la proportion d'hommes arrêtés pour des crimes relatifs au MESE qui utilisaient le poste-à-poste comme technologie d'acquisition est passée de 4 %, en 2000, à 28 % en 2006, pour finalement atteindre 61 % en 2009 (Wolak *et al.*, 2012). Encore aujourd'hui, malgré la disponibilité de nouveaux outils sophistiqués permettant le chiffrement des données et l'anonymisation des utilisateurs, les logiciels poste-à-poste sont toujours très populaires auprès des consommateurs de MESE. On attribue leur popularité à la gratuité du modèle poste-à-poste, à sa facilité d'accès et au fait qu'il ne requiert pas l'utilisation de services d'hébergements Web pour y stocker les contenus (Broadhurst et Ball, 2021).

Afin de combattre le crime sur les réseaux poste-à-poste, le Child Protection System (CPS) a été développé pour rechercher sur les réseaux poste-à-poste les fichiers numériques qui ont préalablement fait l'objet d'une identification et d'un marquage, par valeur de hachage (*hash*), comme du MESE. Les critères de recherche du CPS peuvent viser un endroit (p. ex., ville, pays) ou une période précise (p. ex., au cours de la dernière semaine) et même offrir un classement des adresses IP associées à un nombre plus important de partages (Solon, 2020). Ce logiciel est mis à la disposition des services de police et est utilisé par plus de 95 pays à des fins de renseignement ou d'enquête criminelle (R. c. El-Halfawi, 2021). L'encadré ci-dessous illustre aussi un exemple d'utilisation du CPS par les policiers pour l'identification de consommateurs de MESE. Malgré l'utilité de ce logiciel, il est important de mentionner qu'il ne détecte qu'une infime partie du trafic de MESE, à savoir les fichiers qui ont déjà été détectés et marqués par les forces de l'ordre ainsi que ceux qui transigent sur les quelques réseaux poste-à-poste surveillés par le CPS. Autrement dit, les images et les vidéos qui ne sont pas déjà connues des services de police, comme les images nouvellement produites par des

cyberdélinquants sexuels, et celles qui sont transmises sur d'autres réseaux de partage sont susceptibles d'échapper à la détection policière.

En 2014, M. Aiden Pratchett faisait l'acquisition d'images et de vidéos d'exploitation sexuelle d'enfants, crime pour lequel il a été condamné par la Cour criminelle de la Saskatchewan. Dans son jugement, on apprend que l'accusé a fait l'acquisition de son matériel par l'entremise de Shareaza, un logiciel poste-à-poste qui a fait l'objet de surveillance policière à l'aide du logiciel Child Protection System. La preuve présentée lors de ce procès suggère que les images téléchargées par M. Pratchett ont été sauvegardées par un logiciel chiffré de stockage infonuagique.

R c. Pratchett, 2016

Au cours des dernières années, le marché du MESE s'est étendu du côté du Web clandestin, alors que des internautes malveillants ont cherché à exploiter l'anonymat qu'offrent des plateformes telles i2p, Tor, Freenet (Broadhurst et Ball, 2021). Bien qu'il soit difficile de quantifier la somme de contenu de MESE sur le Web clandestin, il est estimé qu'entre 2 % et 9 % des contenus seraient consacrés au MESE alors que les visites de cyberdélinquants sexuels représenteraient plus de 80 % du trafic global (Haasz, 2016; Spitters *et al.*, 2014). Le réseau Tor offre une grande proportion des contenus de MESE inédits, non identifiés et marqués comme représentant du matériel illégal (Broadhurst et Ball, 2021; Insoll *et al.*, 2022). Il est estimé que près de 2,5 millions d'internautes naviguent quotidiennement sur le Web clandestin par l'entremise de Tor (The Tor Project, 2022). À titre indicatif, le site Welcome To Video (W2V) actif pendant trois années offrait à ses 1,28 million d'internautes de 38 pays plus de 250 000 images et vidéos de MESE, dont 45 % de nouveaux contenus (Broadhurst et Ball, 2021). Face à l'offre de contenu inédit et à la possibilité d'y naviguer avec un haut niveau d'anonymat, des chercheurs observent ainsi une migration des consommateurs de MESE vers ces plateformes plus sécurisées (Lee, 2019). Une étude menée en 2013 a montré qu'en 10 mois le nombre de comptes sur le Web clandestin était passé de 3 000 à 24 000, représentant ainsi une augmentation de 700 % (Gehl, 2016). Le Web clandestin n'étant pas accessible par les moteurs de recherche traditionnels, il est toutefois présumé que la navigation sur les pages et dans les bases de données requiert des compétences techniques particulières (Gehl, 2016; Graham et Pitman, 2018; Lee, 2019), cette hypothèse n'ayant toutefois pas fait l'objet d'une vérification empirique.

rique (Felstead, 2018 ; Haasz, 2016). D'après un sondage mené auprès de 517 utilisateurs de Tor, Winter et ses collaborateurs (2018) ont trouvé que les médias sociaux traditionnels (p. ex., Twitter), les recherches en sources ouvertes sur le Web clair et les moteurs de recherche dédiés au Web clandestin (p. ex., Ahmia) figuraient parmi des lieux d'acquisition des connaissances à propos des contenus disponibles sur Tor. Si des compétences particulières sont nécessaires, il est possible de croire à une transformation du marché de l'échange : d'un côté le Web clandestin deviendra progressivement le lieu prisé d'internautes les plus doués alors que, de l'autre, le Web clair demeurera le lieu d'acquisition des néophytes. La transition vers le Web clandestin pourrait toutefois être accélérée par la synergie de deux facteurs (Fortin *et al.*, 2021) : l'augmentation de la surveillance sur les réseaux poste-à-poste et l'attrait de l'anonymat relatif offert par le Web clandestin (voir Gehl, 2016 ; Graham et Pitman, 2018).

Si pour la plupart des consommateurs de MESE l'acquisition du matériel s'effectue de manière solitaire par des recherches sur les différents services sur Internet, d'autres choisissent plutôt d'entrer en contact avec d'autres amateurs de ces contenus pour obtenir des images et vidéos convoitées (Fortin *et al.*, 2018). D'après un sondage anonyme réalisé auprès de 1 546 utilisateurs du Web clandestin, 12,8 % et 11,1 % ont rapporté être en contact, respectivement sur une base hebdomadaire et mensuelle, avec d'autres consommateurs de MESE, alors que 18,6 % n'ont rapporté entretenir que des contacts occasionnels (Insoll *et al.*, 2022). Les interactions avec d'autres consommateurs de MESE étaient d'ailleurs associées à une probabilité plus importante d'avoir cherché des contacts directs avec des enfants sur Internet, incluant les médias sociaux (Insoll *et al.*, 2022). Certains internautes se retrouvent également sur des plateformes sécurisées dans le but de consommer en temps réel (*live-streaming*) des actes sexuels commandés à des enfants exploités (Brown *et al.*, 2020 ; ECPAT, 2018). Enfin, un certain nombre de consommateurs de MESE s'alimentent directement des jeunes avec qui ils clavardent, demandant ou exigeant, sous menace de représailles, des images de nudité ou sexuelles autoproduites (p. ex., Briggs *et al.*, 2011 ; Joleby *et al.*, 2021).

## **4.2 LES PLATEFORMES UTILISÉES POUR SOLLICITER LES JEUNES À DES FINS SEXUELLES**

Les séances de clavardage offrent également aux cyberdélinquants des occasions de solliciter les jeunes à s'adonner à différents comportements sexuels, y compris à des rencontres hors ligne. Internet et les médias sociaux

occupent une place importante dans la vie des adolescents qui les utilisent pour se divertir et s'informer, mais également pour interagir avec leurs amis (Valkenburg *et al.*, 2006). La présence des jeunes sur les médias sociaux accroît leur probabilité d'être exposés à des contenus sexuels ou même d'être victimes de sollicitation sexuelle par un adulte (Wolak *et al.*, 2006). Le pseudo-anonymat qu'offre Internet en fait le lieu idéal pour les cyberdélinquants sexuels désirant solliciter des jeunes vulnérables à s'adonner à des activités sexuelles (Berson, 2003). Dans un sondage anonyme, Insoll et ses collaborateurs (2022) ont trouvé que 42 % des consommateurs de MESE sondés avaient entrepris des contacts directs auprès d'enfants sur Internet.

Une étude du début du siècle a montré que 19 % des 1510 adolescents interrogés ont rapporté avoir fait l'objet de sollicitation sexuelle par l'entremise d'Internet au cours de la dernière année (Finkelhor *et al.*, 2000). À cette époque, les salons de clavardage étaient le lieu principal de la sollicitation sexuelle de ces jeunes, alors que 65 % des répondants ont rapporté avoir été victimes à cet endroit. En contraste, 24 % avaient rapporté avoir été contactés par un cyberdélinquant sexuel par l'entremise de la messagerie instantanée, 4 % sur une page du Web clair, 3 % sur les forums de discussion et 2 % par la messagerie courriel (Finkelhor *et al.*, 2000). Si les salons de clavardage étaient particulièrement utilisés par les jeunes et les internautes souhaitant entrer en communication avec eux à cette époque, il a été montré que ces lieux ont largement été délaissés depuis, faisant dorénavant place aux médias sociaux Snapchat, Instagram, TikTok et Kik (Greene-Colozzi *et al.*, 2020 ; Wolak *et al.*, 2006), lesquels figurent désormais parmi les plateformes les plus utilisées par les jeunes en 2021 (Auxier et Anderson, 2022). Facebook, pour sa part, qui a jadis occupé une place importante pour les jeunes, trouve désormais sa popularité plutôt chez les utilisateurs plus âgés. Au cours de l'année 2021, cette plateforme n'a été utilisée qu'à 22 % par les 30 ans et moins, par opposition aux utilisateurs plus âgés (Auxier et Anderson, 2022). Un récent sondage sur les habitudes d'utilisation d'Internet et des comportements sexuels en ligne non désirés montre que la majorité des 1 133 répondants utilisaient principalement les médias sociaux tels que Facebook, Twitter, Snapchat et Instagram (50 %), suivis des salons de clavardage consacrés aux jeux en ligne (26 %) et des salons de clavardage anonymes (17 %), incluant les sites de messagerie et de rencontre comme AOL Instant Messenger (AIM), Kik, Tinder, Chat Roulette, Xbox Live, MSN Messenger et Omegle (Greene-Colozzi *et al.*, 2020). Ainsi, les plateformes utilisées constituent un vecteur important à considérer dans l'analyse des infractions puisqu'à ces plateformes sont associés des règles et des acteurs différents. L'encadré plus bas illustre par

exemple l'importance de l'apparition de Facebook dans le paysage virtuel où l'on peut joindre rapidement et facilement un individu.

Entre 2012 et 2013, M. Jean-Marc Fortin utilisait le réseau social Facebook pour entrer en communication avec une jeune fille, alors âgée de 14 ans. Suivant une série d'échanges textuels dont les contenus étaient de nature sexuelle, M. Fortin s'est rendu à la rencontre de sa victime, à deux reprises, s'adonnant chaque fois à des contacts sexuels à son endroit, crime pour lequel il a été condamné par la Cour criminelle du Québec en 2015.

R. c. Fortin, 2015

### 4.3 RÉSULTATS

Afin de répondre à la question des technologies utilisées dans le cadre des infractions à caractère sexuel des individus de notre échantillon, nous avons examiné dans un premier temps les services Internet qui ont permis de détecter l'infraction. Le tableau 4.1 présente les services Internet utilisés selon les infractions de leurre et de pornographie juvénile. Précisément, ces tableaux font état de la façon dont l'infraction a été observée à l'origine. Il s'agissait de déterminer la plateforme ou le service Internet utilisé pour commettre l'infraction et qui a fait l'objet de l'enquête initiale. Ainsi, les infractions de leurre d'enfants ont été détectées principalement dans le cadre de conversations synchrones, dans 43 % des cas par l'entremise d'une application de clavardage, à l'intérieur d'une chambre de clavardage où plusieurs internautes interagissent, et dans 33,7 % des cas par l'entremise de la messagerie instantanée, laquelle implique généralement des conversations entre deux internautes. En observant les années de détection des dossiers, il semble que les services de clavardage ont perdu en popularité pour passer vers une augmentation des messageries instantanées, coïncidant aussi à la montée de l'utilisation dans la population générale. Pour ce qui est des infractions de pornographie juvénile, la détection des suspects s'est faite principalement sur les réseaux poste-à-poste (39,8 %) et Gigatribe (3,5 %), une forme hybride de poste-à-poste et de messagerie instantanée. On constate aussi que des échanges de fichiers de MESE ont été réalisés par l'intermédiaire de messagerie instantanée (12,4 %) et de clavardage (8,0 %). Cela révèle un autre mode d'échanges de fichiers, plus interactif que celui que l'on peut observer dans les réseaux poste-à-poste. On observe aussi la présence de fichiers illégaux sur les systèmes de fichiers

infonuagiques ou hébergés chez un fournisseur de services Internet dans 8,8% des cas. Ce type de détection a d'ailleurs augmenté avec la popularité grandissante pour les services infonuagiques (*Cloud*) et de développement des techniques de détection automatisée de fichiers illégaux par certains de ces services. Soulignons aussi que, dans respectivement 9,3% des cas de détection de pornographie juvénile et 8,8% de leurre, même si les dossiers concernaient des infractions commises en ligne, ceux-ci ont été enclenchés en réaction à un comportement délictueux commis hors ligne. On n'a qu'à penser à l'exemple d'une dénonciation de possession de pornographie juvénile par un technicien informatique ayant constaté des contenus illégaux lors d'une réparation ou à celui d'une plainte prise par un policier en milieu scolaire pour leurre d'enfants.

TABLEAU 4.1 **Détection policière des infractions à caractère sexuel en ligne**

SERVICES INTERNET	PORNOGRAPHIE JUVÉNILE		LEURRE D'ENFANTS		TOTAL	
	n	%	n	%	n	%
Clavardage	9	8,0	37	43,0	46	23,1
Poste-à-poste	45	39,8	0	0	45	22,6
Messagerie instantanée	14	12,4	29	33,7	43	21,6
Hors ligne	10	8,8	8	9,3	18	9,0
Fichier sur service Internet (infonuagique ou hébergé)	10	8,8	0	0	10	5,0
Site Web	2	1,8	4	4,7	6	3,0
Gigatribe*	4	3,5	1	1,2	5	2,5
Site Web pornographique	0	0	3	3,5	3	1,5
Inconnu	19	16,8	4	4,7	23	11,6
<b>Total général</b>	<b>113</b>	<b>100</b>	<b>86</b>	<b>100</b>	<b>199</b>	<b>100</b>

\* Contrairement aux autres applications poste-à-poste, Gigatribe est une application qui permet aussi les conversations sous forme de messageries instantanées.

Par ailleurs, le tableau 4.2 présente les types de dénonciations de notre échantillon. Comme dans plusieurs types de crimes, la police peut apprendre l'occurrence d'une activité criminelle par l'entremise d'une plainte. Elle peut aussi prendre les devants et agir de façon proactive en se rendant sur des lieux propices aux crimes, comme c'est le cas dans certains lieux virtuels. Bien qu'il faille interpréter ces résultats avec précaution puisqu'on peut estimer qu'il s'agit d'un biais d'échantillonnage, il n'en demeure pas moins que les dossiers ouverts et les dossiers résultant d'une plainte se présentent dans des

proportions comparables, soit 48,2 % et 45,2 % de ceux-ci, avec une plus grande proportion de dossiers ouverts dans les cas des infractions de pornographie juvénile. Il y a aussi lieu de constater qu'il y a plus de dossiers relatifs à la consommation de pornographie juvénile qui font l'objet de vigie par d'autres corps de police que de dossiers de leurre d'enfants (18 % contre 4 %).

Comme dans toute autre forme de crime, les plaintes constituent une source importante de dénonciation. On note que la source principale des dénonciations pour le leurre est l'entourage de la victime (22,1 % provenant de la victime et 10,5 % de la famille) alors qu'on observe qu'un témoin ou un citoyen a dénoncé l'événement dans 14 % des cas de leurre. Pour la pornographie juvénile, les dénonciations proviennent principalement d'un témoin ou de citoyens (17,7 %) ou ce que l'on peut qualifier d'entreprises socialement responsables, les compagnies (13,3 %). Soulignons que la tendance pour ces dernières de porter plainte est plus présente au cours des dernières années. On observe aussi que, dans 3 % des cas, les affaires sont apparues à la suite d'une autre enquête. À titre d'exemple, on pourrait penser à un dossier dans lequel les policiers ont saisi du matériel informatique en lien avec une affaire de fraude et découvert, durant le processus d'analyse du contenu informatique, des images d'abus sexuels d'enfants.

TABLEAU 4.2 Origine de l'enquête des dossiers de PRESEL

DÉCLENCHEMENT DE L'ENQUÊTE	PORNOGRAPHIE JUVÉNILÉ		LEURRE D'ENFANTS		TOTAL	
	n	%	n	%	n	%
<b>Dossiers ouverts</b>	65	57,5	31	36,0	96	48,2
Police provinciale	47	41,6	27	31,4	74	37,2
Autre corps de police	18	15,9	4	4,7	22	11,1
<b>Plaintes</b>	42	37,2	42	48,9	90	45,2
Plainte d'un témoin / citoyen	20	17,7	12	14,0	32	16,1
Plainte de la victime	4	3,5	19	22,1	23	11,6
Plainte compagnie	15	13,3	5	5,8	20	10,1
Plainte autre juridiction	3	2,7	6	7,0	9	4,5
Plainte de la famille	0	0	9	10,5	9	4,5
<b>Autres</b>	6	5,3	4	4,7	10	5,0
Autres dossiers	4	3,5	3	3,5	7	3,0
Information non disponible	2	1,8	1	1,2	3	1,5
<b>Total général</b>	<b>86</b>	<b>100</b>	<b>113</b>	<b>100</b>	<b>199</b>	<b>100</b>

## 4.4 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, il a été question des technologies impliquées dans les affaires de pornographie juvénile et de leurre d'enfants. Bien qu'il s'agisse de deux infractions liées à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, nos analyses ont montré des distinctions importantes quant aux technologies utilisées par les cyberdélinquants sexuels et à l'origine et aux méthodes de détection de ces dossiers.

### 4.4.1 Les technologies impliquées dans la consommation de MESE

L'infraction de pornographie juvénile repose sur l'échange de matériel illégal d'un lieu virtuel vers le suspect. Il peut aussi s'agir pour le suspect de distribuer ou de rendre disponible des contenus d'abus sexuels d'enfants à d'autres internautes. Bien qu'une faible portion des affaires ait été enclenchée à la suite d'une dénonciation pour des comportements commis hors ligne, comme en témoigne l'exemple du technicien informatique qui prend connaissance de MESE sur l'ordinateur d'un client, nous avons observé que les infractions ne parviennent pas aux yeux de la police de manière égale selon les technologies utilisées. En effet, certaines technologies étaient plus fréquemment que d'autres au cœur d'enquêtes. D'abord, on constate un nombre important d'affaires impliquant les technologies poste-à-poste. À l'instar de Wolak et ses collaborateurs (2014) qui avaient décrit l'importance du phénomène, nous expliquons ce nombre en raison du nombre croissant d'opérations proactives de la police. D'autres études ont elles aussi soulevé l'importance du MESE disponible sur ces réseaux. Même si la technologie est considérée comme désuète par certains, les contenus sont encore largement distribués sur ces réseaux. Il faut également souligner le développement d'applications facilitant le travail des policiers pour la surveillance et la collecte de preuve dans cet espace virtuel, comme le CPS, expliquant le grand nombre de dossiers ouverts à la fois par la police sur le territoire couvert dans le projet PRESEL et par les autres corps de police qui envoient des dossiers vers le Québec. Les outils policiers de surveillance permettent ainsi de sélectionner les dossiers à prioriser, vraisemblablement en fonction des comportements de victimisation les plus graves (Fortin et Paquette, 2018).

Ensuite, nous avons constaté qu'une certaine interactivité peut aussi être présente lorsque deux internautes échangent du MESE par l'entremise de messagerie instantanée, ou encore qu'un individu en partage sans obtenir préalablement le consentement d'un autre. Dans tous les

cas, l'omniprésence de l'utilisation de la messagerie instantanée fait de celle-ci un outil de communication universel qui permet de rejoindre rapidement un individu, peu importe où a eu lieu le premier contact. Nos résultats montrent que c'est dans ce processus interactif que surviennent bon nombre d'infractions de partage de contenus illégaux.

Au cours des dernières années, il y a eu une plus grande détection par les compagnies de fichiers illégaux hébergés sur leurs serveurs info-nuagiques (comme Dropbox, Google et Microsoft), dénonçant ainsi ces infractions aux autorités policières. Ces dénonciations s'inscrivent dans les démarches entreprises par de nombreux pays afin de responsabiliser les entreprises. Au Canada, la *Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet* est entrée en vigueur en décembre 2011 (ministre de la Justice, 2011). Ainsi, toute personne (c'est-à-dire une personne physique ou morale, ou encore une société, une organisation ou une association n'étant pas considérée comme telle) qui fournit des services Internet, lorsqu'elle est avisée qu'une adresse IP ou qu'une URL faisant partie de son offre de services au public pourrait contenir du MESE, se voit dans l'obligation de signaler cette adresse dans les meilleurs délais au Centre canadien de la protection de l'enfance par son programme Cyberaide.ca (Centre canadien de la protection de l'enfance, 2021 ; ministre de la Justice, 2011 ; ministre de la Justice, 2018). Les services Internet comprennent les services d'accès Internet, d'hébergement de contenu sur Internet et de courrier électronique. Toujours au chapitre des dénonciations relatives à la consommation de MESE par les entreprises, nos résultats se distinguent de manière surprenante par la quasi-absence de dénonciations de la part de sites de pornographie adulte. Alors qu'une enquête journalistique a récemment révélé la présence de contenus d'abus sexuels d'enfants sur un important site de pornographie adulte, nous aurions pu nous attendre à un plus grand nombre de dénonciations de la part de ces entreprises socialement responsables (Kristof, 2020).

#### 4.4.2 Les technologies impliquées dans le leurre d'enfants

Par son essence même, le leurre d'enfants implique des conversations en temps réel. Bien que les chambres de clavardage soient la plus importante source de détection de ces infractions, les plateformes les plus souvent à l'origine des enquêtes policières au cours des dernières années étaient les messageries instantanées. Désormais, nous observons, et sans grande surprise, que les conversations entre les auteurs de leurre et leurs

victimes ne s'entament plus sur les chambres de clavardage, mais bien sur différentes plateformes de messagerie instantanée. Le processus de sollicitation sexuelle des enfants sur Internet n'impliquant bien souvent aucun témoin direct sur la plateforme, nos données montrent que c'est plus souvent la victime ou son entourage qui dénonce l'infraction. On observe aussi un grand nombre de dossiers ouverts où un policier prend le rôle d'une victime afin de collecter les éléments de preuve de l'infraction. Ainsi, on a souligné que l'anonymat offert par Internet offre d'excellentes occasions pour les opérations d'infiltration visant à identifier les individus qui se livrent à des comportements d'exploitation sexuelle à l'encontre de mineurs (Newman, 2011). Déjà, dans des études sur l'intervention policière aux États-Unis du début des années 2000, on estimait que 40 % des arrestations résultaient d'enquêtes proactives en ligne (mesure effectuée en 2000 et en 2006). De toutes les opérations clandestines, le scénario du policier jouant le rôle d'un mineur était présent dans environ 76 % des enquêtes sexuelles en ligne (Mitchell *et al.*, 2010).

#### 4.5 CONCLUSION

Le présent chapitre s'intéressait aux réseaux virtuels exploités par les cyberdélinquants sexuels. Même si l'on considère encore que l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet est récente, son essor et les formes d'exploitation se sont toutefois considérablement transformés au gré de l'évolution des technologies. Il est toutefois paradoxal de constater que les « vieilles » technologies poste-à-poste, autrefois citées comme une source importante de MESE, demeurent un endroit virtuel où sont détectées les infractions relatives à la distribution de pornographie juvénile. Nos résultats indiquent que la détection proactive se fait toujours et qu'elle s'est améliorée en synergie avec le développement d'outils de détection de contenus illégaux. Ce travail proactif de la police demeure essentiel dans un contexte où les contenus qui s'échangent sur Internet se publient continuellement, rendant extrêmement difficile la tâche de les supprimer et contribuant ainsi toujours plus à la revictimisation des enfants. Nos résultats indiquent aussi une augmentation des plaintes en provenance des compagnies qui hébergent ces contenus. Il nous apparaît essentiel que celles-ci poursuivent dans cette voie, voire qu'elles accentuent leurs efforts afin de lutter de manière proactive contre la prolifération de MESE. Par ailleurs, un prochain défi se pose au travail de la police, à savoir celui de suivre avec attention les technologies liées au Web clandestin utilisé par les internautes désireux de se prémunir de l'anonymat (voir le chapitre 5)

puisque l'attrait pour ces technologies pourrait favoriser une migration du marché vers ce réseau (Fortin *et al.*, 2021).

Les détections proactives ont également été observées pour les dossiers de leurre d'enfants. À cet égard, notons que les policiers bénéficient des avantages offerts par l'anonymat fourni par Internet pour s'approprier des personnalités virtuelles d'infiltration utiles à la détection des personnes qui cherchent à solliciter des enfants à des fins sexuelles. Nous avons également constaté l'importance de l'entourage des victimes dans le processus de dénonciation de ces infractions. Les chambres de clavardage ont plus récemment laissé leur place aux messageries instantanées qui permettent de clavarder rapidement et directement avec des victimes vulnérables. Une détection efficace de ces infractions s'effectue donc par des ressources policières suffisantes pour un travail proactif, mais aussi par une vigilance des victimes et de leur entourage.

Non seulement ce chapitre offre un regard inédit sur le lien unissant les technologies utilisées par les cyberdélinquants sexuels et la détection des infractions qu'ils commettent en ligne, mais il propose diverses avenues intéressantes à considérer pour la recherche et la pratique policière. D'une part, nous croyons que des études examinant plus précisément les caractéristiques des technologies, dans une perspective temporelle, et les comportements délictueux en ligne apporteraient une connaissance plus approfondie dans ce domaine de recherche. Nous croyons aussi que des études réalisées sur des échantillons plus substantiels seraient à considérer. D'autre part, les données issues de nos analyses soulignent la pertinence pour la pratique policière de poursuivre les activités proactives de détection des infractions sexuelles en ligne. Une meilleure connaissance des outils technologiques utilisés par les cyberdélinquants sexuels permettra, nous le croyons, une orientation des ressources sur les plateformes numériques les plus susceptibles d'accueillir à la fois des personnes malveillantes et des victimes potentielles.



## CHAPITRE 5

# Expertise criminelle et préservation de l'anonymat

La notion « d'expertise » désigne les compétences supérieures d'une personne dans un domaine précis (Bourke *et al.*, 2012). Ce concept est transversal et les personnes douées de ces compétences, les experts, sont présentes dans de nombreux domaines tels que le sport, le travail ou encore l'art. Contrairement aux idées développées par Hirschi (1986) suggérant que la commission de crimes ne nécessiterait pas de compétences particulières, les recherches empiriques n'ont cessé de faire la preuve que certains criminels présentaient un niveau d'expertise supérieur aux autres (voir, p. ex., Nee, 2015 ; Nee et Meenaghan, 2006 ; Nee et Ward, 2015 ; Ó Ciardha, 2015 ; Ward, 1999). Dans une perspective générale, l'expertise a été définie comme un processus comportemental et cognitif permettant à des individus de se distinguer en fonction de leur expérience par rapport à d'autres, qualifiés de néophytes (Nee et Ward, 2015). De la même manière que d'autres catégories de délinquants (p. ex., les cambrioleurs, voir Nee et Meenaghan, 2006 ; Nee *et al.*, 2015), les études ont établi que les délinquants sexuels se présentaient sur un continuum d'expertise. Les recherches se sont particulièrement centrées sur les agressions sexuelles qui se sont déroulées dans un contexte hors ligne et ont suggéré que la capacité des individus à essayer d'éviter la détection policière était une composante fondamentale de l'expertise (voir, p. ex., Chopin *et al.*, 2022 ; Ó Ciardha, 2015 ; Ward, 1999). L'expression comportementale de cette capacité se traduit par l'utilisation de stratégies diverses permettant de masquer les agissements des individus et de protéger leur identité (voir, p. ex., Beauregard et Bouchard, 2010). Il a été établi que le niveau d'expertise des individus impliqués dans des délits sexuels s'acquerrait par des apprentissages réalisés lors d'expériences aussi bien criminelles que légales (Chopin *et al.*, 2020 ; Lussier *et al.*, 2011 ; Lussier et Mathesius, 2012).

Les recherches portant sur l'expertise des cyberdélinquants sexuels en ligne sont beaucoup plus limitées que celles qui sont réalisées auprès d'échantillons d'agresseurs sexuels hors ligne. Les études sur le sujet ont porté surtout sur l'analyse des stratégies et des technologies utilisées par les cyberdélinquants (Fortin et Corriveau, 2015; Fortin *et al.*, 2018; Steel *et al.*, 2020) négligeant la compréhension des aspects comportementaux. En effet, les quelques travaux qui se sont intéressés à cette question ont, la plupart du temps, simplement formulé des hypothèses pour essayer de comprendre la variance des comportements d'expertise, sans pour autant proposer de réponse sous la base de données empiriques (voir la revue de la littérature de Balfe *et al.*, 2015). L'étude des technologies est importante pour mieux comprendre la cyberdélinquance, car elle permet de mieux cerner le contexte particulier que représente l'univers virtuel pour la commission de ces crimes. Cependant, nous croyons que l'étude du comportement des individus qui sont impliqués dans ces crimes l'est tout autant et permettrait de mieux comprendre si les cyberdélinquants sexuels s'engagent dans des processus de fonctionnement différents de ceux qui commettent des crimes hors ligne. Ce chapitre a ainsi pour objectif de mettre en lumière les mécanismes sous-jacents qui expliquent les comportements d'expertise de cyberdélinquants sexuels et de reconnaître les facteurs contribuant à l'acquisition de compétences d'expertise.

## 5.1 LE CHOIX RATIONNEL ET L'EXPERTISE CRIMINELLE

La perspective du choix rationnel en criminologie offre un cadre théorique pour comprendre le processus décisionnel des individus qui s'impliquent dans la délinquance. Ce cadre théorique suggère ainsi que les individus font une analyse économique de la situation en considérant le coût et les bénéfices de leurs actions (Cornish et Clarke, 1986). Dans une perspective tout à fait primaire, le raisonnement économique du crime propose que, lorsque les coûts sont plus élevés que les bénéfices du crime, les auteurs potentiels renoncent à passer à l'acte. Il s'agit d'ailleurs du principe de base sur lequel repose la prévention situationnelle, à savoir de réduire les bénéfices et de maximiser les coûts d'une situation pour prévenir l'occurrence d'un crime (Clarke et Eck, 2005). Les études ont cependant montré que l'analyse économique du crime réalisé par chacun était empreinte de subjectivité et que les individus pouvaient adapter leurs comportements durant la commission d'un crime afin de limiter les coûts y étant associés. Cette perspective a conduit les chercheurs à s'intéresser au processus de commission du crime, défini comme l'ensemble des décisions

et des actions menées pour compléter le crime avec succès (Douglas *et al.*, 2006). Dans cette perspective, il a été établi que le fait de réaliser un crime avec succès consistait, d'une part, à commettre les actes criminels initialement prévus et, d'autre part, à éviter la détection policière (voir, p. ex., Chopin *et al.*, 2022; Copes et Cherbonneau, 2006; Gallupe *et al.*, 2011). La combinaison de ces deux axes a permis d'opérationnaliser l'expertise criminelle, suggérant que certains individus présentaient des compétences supérieures à d'autres quant à leur capacité à avoir les comportements appropriés pour mener leurs crimes avec succès (Chopin *et al.*, 2022). Les travaux portant sur les agressions sexuelles ont ainsi montré que ces agresseurs étaient capables de combiner les deux aspects de façon hétérogène dénotant une gradation de leur expertise criminelle (Reale *et al.*, 2021a, 2021b, 2021c, 2021d). Une telle gradation dans l'expertise semble également exister chez les cyberdélinquants sexuels. En effet, des études ont relevé des profils différents dans la perception des risques associés à l'utilisation d'Internet pour la commission d'infraction sexuelle : d'un côté, des individus peu soucieux, et de l'autre, des individus très sensibles aux risques d'être identifiés par les autorités policières (Beech *et al.*, 2008; Briggs *et al.*, 2011; D'Ovidio *et al.*, 2009; Sheehan et Sullivan, 2010). De façon intéressante, les résultats des études portant sur les agressions sexuelles hors ligne ont par ailleurs fait ressortir une dissociation entre l'expertise des individus et la non-résolution des crimes qu'ils ont commis (Chopin *et al.*, 2019; Reale *et al.*, 2021c). En d'autres termes, la simple utilisation de stratégies ne permettrait pas aux individus d'éviter la détection policière, laquelle serait liée davantage au travail mené par les policiers ou, beaucoup plus simplement, à la chance (Rossmo, 2009). Cependant, à notre connaissance, aucune étude empirique n'a permis de tester cet aspect pour les crimes sexuels commis en ligne.

## **5.2 LES STRATÉGIES UTILISÉES PAR LES CYBERDÉLINQUANTS SEXUELS**

Malgré l'essor de la littérature scientifique sur les crimes commis en ligne, relativement peu d'études se sont intéressées de manière empirique aux stratégies utilisées par les individus pour préserver l'anonymat et tenter d'éviter la détection policière. La récente analyse littéraire faite par Steel et ses collaborateurs (2020) montre que les individus qui commettent des crimes sexuels en ligne utilisent une importante palette de stratégies afin d'essayer d'éviter la détection policière. Ces multitudes de stratégies peuvent être regroupées en deux catégories principales, soit celles visant

à protéger les données numériques (p. ex., matériel d'exploitation sexuelle d'enfants, enregistrement de conversations à caractère sexuel avec des mineurs) et celles visant à protéger l'identité des individus (Balfe *et al.*, 2015; Fortin *et al.*, 2017; Fortin et Roy, 2006; Paquette et Fortin, 2021b). L'utilisation de ces stratégies révèle la présence d'une expertise associée à une perception du risque plus développée (Fortin *et al.*, 2017; Fortin et Roy, 2006). La technique du chiffrement de données consiste à modifier le format de données afin que seules les personnes disposant d'une habilitation (p. ex., code, clé de déchiffrement) puissent les lire. Dans la cause présentée dans l'encadré suivant, ce type de technique a d'ailleurs été utilisé par l'accusé pour tenter d'échapper à la détection policière.

---

En 2016, la Cour criminelle de la Saskatchewan reconnaissait coupable M. Aiden Pratchett pour des crimes relatifs à l'accès à de la pornographie juvénile et la possession de pornographie juvénile. Au cours du procès, il a été déterminé que M. Pratchett avait sécurisé une partie de son ordinateur par des technologies de chiffrement, dont le logiciel de stockage TrueCrypt qui nécessite une clé de déchiffrement pour avoir accès aux contenus stockés. C'est notamment à cet endroit que M. Pratchett conservait son matériel d'exploitation sexuelle d'enfants.

R. c. Pratchett, 2016 SKPC 019

---

Il est difficile d'établir la prévalence d'utilisation de ces stratégies et, selon des études, entre 3 % et 80 % des individus y auraient eu recours (Paquette et Fortin, 2021b; Seto *et al.*, 2010; Wolak *et al.*, 2011). La littérature fait également état de techniques permettant de masquer l'identité des individus en masquant ou en détournant leurs adresses IP (p. ex., utilisation de RPV ou proxy) ou par le biais du Web clandestin (p. ex., via le réseau Tor). De la même manière que pour les activités de chiffrement de données, il est très difficile d'établir la prévalence des individus qui ont recours à ces stratégies. Dalins et ses collaborateurs (2018) ont trouvé que 1,80 % des sites du Web clandestin proposent des contenus relatifs à la sexualisation des enfants, tandis que les données préliminaires issues de l'étude de Paquette et Fortin (2021) notent que 4,35 % de leur échantillon de cyberdélinquants a recours à des stratégies de protection de l'identité virtuelle.

### 5.3 LES FACTEURS QUI INFLUENCENT L'EXPERTISE DES CYBERDÉLINQUANTS SEXUELS

Afin de mieux comprendre l'expertise criminelle chez les cyberdélinquants sexuels, plusieurs études ont tenté d'examiner des facteurs contributifs. Précisément, ces études ont cherché à déterminer quels types caractéristiques pourraient être associés à la variabilité dans la perception du risque chez les cyberdélinquants sexuels et à leur capacité à utiliser des stratégies de protection. D'abord, l'âge des individus a une influence sur la perception du risque sur Internet. En effet, il a été suggéré que les individus les plus jeunes étaient moins conscients des risques encourus lors de crimes commis en ligne et, conséquemment, prenaient moins de précautions pour éviter la détection policière que les individus plus âgés (Balfe *et al.*, 2015 ; Kierkegaard, 2011 ; Quayle et Taylor, 2011 ; Zhang, 2010). Dans l'étude de Paquette et Fortin (2021), les résultats des analyses suggéraient qu'il n'existait pas de lien entre le jeune âge des individus et une augmentation de l'exposition aux risques d'être identifié. Ensuite, une association a été trouvée entre le statut socioéconomique ainsi que le niveau de scolarité des cyberdélinquants; les plus scolarisés tendraient à être moins conscients des risques et prendraient moins de précautions pour se protéger (Wolak *et al.*, 2010). Ces deux facteurs sociodémographiques pourraient agir à titre d'intermédiaire pour qualifier l'expérience criminelle des individus (Balfe *et al.*, 2015), laquelle pourrait influencer la propension des individus à utiliser ou non des stratégies comme cela a été remarqué auprès des agresseurs sexuels hors ligne (voir, p. ex., Chopin *et al.*, 2020 ; Davies, 1992 ; Davies *et al.*, 1997).

Au-delà des caractéristiques sociodémographiques, des facteurs psychologiques ont également été observés comme étant associés au recours à des stratégies visant à se préserver de la détection policière chez les cyberdélinquants sexuels. Certains facteurs cognitifs ou traits de personnalité pourraient également expliquer pourquoi certains cyberdélinquants sexuels n'auraient pas recours à des stratégies particulières pour éviter la détection policière (Balfe *et al.*, 2015). Les individus présentant des cognitions ou des traits psychologiques affectant leur capacité à porter un jugement objectif sur le caractère illégal de leurs actes pourraient être moins disposés à conscientiser les risques encourus et ainsi être moins susceptibles d'utiliser des stratégies de protection. Les individus présentant des difficultés à réguler adéquatement leurs émotions ainsi que ceux expérimentant un état d'excitation sexuelle seraient plus impulsifs dans leurs actes, planifiant ainsi moins leur passage à l'acte

et, une fois de plus, auraient moins recours à des stratégies de protection (Elliott et Beech, 2009; Paquette et Fortin, 2021b; Prichard *et al.*, 2011). Balfe et ses collaborateurs (2015) ont, quant à eux, formulé l'hypothèse selon laquelle la présence d'un trouble lié à la consommation de substances intoxicantes serait associée à l'absence d'utilisation de stratégies (Beauregard et Bouchard, 2010). Finalement, les recherches montrent que le fait d'interagir en réseau avec d'autres amateurs de contenus liés à la sexualisation des enfants et de posséder des connaissances techniques dans le domaine informatique influencerait la perception des risques des cyberdélinquants sexuels et encouragerait l'utilisation de stratégies (Eneman, 2009; Holt *et al.*, 2010). La cause présentée dans l'encadré ci-dessous illustre notamment des stratégies employées par les membres d'un tel réseau qui sévissait au Québec.

En 2018, la Cour du Québec entendait la cause dans laquelle M. André Faivre a été reconnu coupable de nombreuses infractions de nature sexuelle, y compris de possession, distribution et production de pornographie juvénile, d'avoir conseillé et d'avoir perpétré des contacts sexuels à l'endroit de personnes mineures. Dans cette affaire, M. Faivre était en relation avec d'autres membres d'un réseau d'amateurs de contenus liés à la sexualisation des enfants, également impliqués dans des crimes sexuels à l'endroit d'enfants. Pour communiquer en toute sécurité, M. Faivre utilisait un RPV pour détourner son adresse IP et le service de messagerie sécurisé et chiffré Webbleu, service qu'il a fondé afin d'offrir un moyen de communication anonyme aux pédophiles.

R. c. Faivre, 2018 QCCQ 7467

La revue de la littérature sur le sujet montre que les connaissances à propos de l'utilisation des stratégies visant la préservation de l'anonymat et l'évitement de la détection policière par les cyberdélinquants sexuels sont relativement limitées et parcellaires. S'il est important de souligner les efforts faits pour mieux comprendre l'étiologie de l'expertise criminelle chez les cyberdélinquants sexuels, il convient aussi de mentionner que ces connaissances sont limitées dans leurs approches analytiques et leurs perspectives unifactorielles. Des études supplémentaires sont donc à considérer pour mieux comprendre et documenter l'expertise criminelle des cyberdélinquants sexuels.

## 5.4 RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à deux objectifs relatifs à l'expertise criminelle des individus impliqués dans les crimes sexuels commis en ligne. Premièrement, il s'agissait d'observer la prévalence et les stratégies déployées par les cyberdélinquants sexuels pour éviter la détection policière. Deuxièmement, il s'agissait de comprendre l'étiologie de l'expertise criminelle en analysant les facteurs associés à l'utilisation de techniques particulières. Pour répondre à ces objectifs, nous avons eu recours à des statistiques descriptives pour explorer le phénomène. Nous avons également utilisé une analyse de réseau de neurones artificiels (ARNN) afin de découvrir les différentes combinaisons de facteurs associés à l'expertise criminelle des cyberdélinquants sexuels. À la différence de techniques d'analyse multivariée traditionnelles telles que la régression logistique, l'ARNN est une méthode d'apprentissage machine qui permet de distinguer plusieurs combinaisons de facteurs pour prédire un même phénomène, l'expertise criminelle dans le cas qui nous occupe. En plus de détecter les facteurs prédictifs, cette méthode permet de mettre en lumière la manière dont ces facteurs interagissent entre eux dans différents groupes de facteurs afin de prédire le même phénomène.

Le tableau 5.1 présente les statistiques descriptives des pratiques d'utilisation des stratégies par les cyberdélinquants sexuels. Les résultats suggèrent que près du tiers des individus utilisaient des stratégies pour protéger leur identité et tenter d'éviter la détection policière. Parmi ceux qui ont eu recours à des stratégies ( $n = 65$ ), 41,54 % ont utilisé des stratégies de type situationnel, utilisant ainsi un réseau local sans fil ou un ordinateur public à l'occasion de la commission de leur délit sexuel en ligne, alors que 67,69 % ont eu recours à des stratégies technologiques. Plus précisément, 56,92 % de ceux qui ont déployé des stratégies technologiques ont eu recours au chiffrement de leurs données numériques, tandis que 16,92 % ont eu recours à un proxy, à un RPV ou au Web clandestin. Ceux qui ont utilisé des stratégies particulières ont eu recours en moyenne à 1,15 type de stratégie.

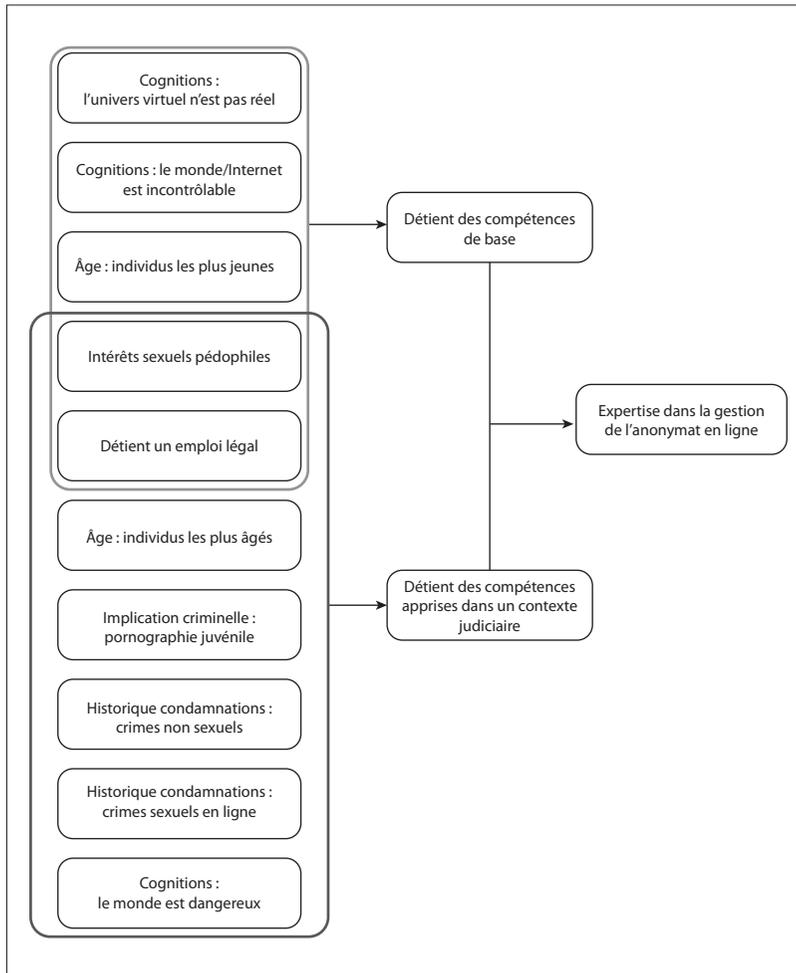
**TABLEAU 5.1 Statistiques descriptives de l'utilisation des stratégies par les cyberdélinquants sexuels**

	n	% DE L'ÉCHANTILLON TOTAL	% DE CEUX QUI UTILISENT DES STRATÉGIES
Utilisation de stratégies pour protéger l'identité	65	32,66	-
Utilisation de stratégies situationnelles pour protéger l'identité (ordinateur / sans-fil public)	27	13,57	41,54
Utilisation de stratégies technologiques pour protéger l'identité	44	22,11	67,69
dont techniques de chiffrement des données	37	18,59	56,92
dont utilisation de Proxy/RPV/Web clandestin	11	5,53	16,92
Nombre de stratégies utilisées (moyenne)		0,38	1,15
Utilisation d'une stratégie	56	28,14	86,15
Utilisation de deux stratégies	8	4,02	12,31
Utilisation de trois stratégies	1	0,50	1,54

Note. RPV = réseau privé virtuel

La figure 5.1 résume les résultats issus de l'ARNN. Le meilleur modèle d'analyse suggère que deux combinaisons de facteurs permettent de prédire l'utilisation de stratégies parmi les individus de notre échantillon. Il est à noter que le modèle présenté ici propose un pouvoir de prédiction très satisfaisant. La première combinaison inclut de jeunes cyberdélinquants, rapportant un intérêt sexuel pédophile et détenant un emploi stable. De plus, ces individus ont rapporté des croyances voulant que l'univers virtuel ne soit pas le reflet de réalités et des croyances appuyant l'idée que le monde en ligne et hors ligne est incontrôlable. La deuxième combinaison de facteurs caractérise plutôt les cyberdélinquants plus âgés, particulièrement impliqués dans la criminalité, comme le suggère leur vaste historique de crimes non sexuels et sexuels en ligne, y compris de pornographie juvénile. Ils ont rapporté également un intérêt sexuel pédophile, détenir un emploi stable ainsi que des propos suggérant que le monde est dangereux.

**FIGURE 5.1 Schéma des facteurs explicatifs de l'expertise criminelle chez les cyberdélinquants sexuels**



## 5.5 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Nous avons examiné la notion d'expertise criminelle chez les individus impliqués dans des crimes sexuels commis en ligne. L'objectif consistait à comprendre quelles étaient les stratégies mises en place par les individus pour tenter d'éviter la détection policière ainsi que la prévalence d'utilisation de ces stratégies. Afin de proposer une approche plus

approfondie de cette question, nous nous sommes également demandé quels étaient les facteurs qui étaient associés à l'utilisation de ces stratégies.

Premièrement, la distribution d'utilisation de stratégies de protection au sein de notre échantillon confirme l'idée que seule une partie limitée des individus est douée d'expertise criminelle (Paquette et Fortin, 2021b; Wolak *et al.*, 2011). En effet, seul un tiers des cyberdélinquants sexuels de notre échantillon ont utilisé une stratégie particulière pour éviter la détection, tandis qu'un peu plus de 20 % d'entre eux ont utilisé une stratégie technologique pour tenter de masquer leurs activités criminelles. Par ailleurs, nous observons que, parmi les individus qui ont eu recours à des stratégies, la plupart n'en ont utilisé qu'un seul type. De la même manière que ce qui a été observé dans les cas d'agressions sexuelles hors ligne (Beauregard et Bouchard, 2010; Chopin *et al.*, 2020; Chopin *et al.*, 2019; Davies, 1992; Davies et Dale, 1995), cette distribution suggère l'existence d'un continuum dans l'expertise criminelle avec, à une extrémité, une majorité d'individus n'utilisant aucune stratégie de préservation de l'anonymat et, à l'autre extrémité opposée, une minorité d'individus qui développent des compétences techniques pour tenter de se protéger d'une identification policière (Beech *et al.*, 2008; Briggs *et al.*, 2011; D'Ovidio *et al.*, 2009; Sheehan et Sullivan, 2010).

Deuxièmement, nous avons cherché à comprendre la raison pour laquelle certains individus affichaient une certaine expertise tandis que cela n'était pas le cas pour d'autres. Rappelons que la littérature sur le sujet suggère que plusieurs facteurs individuels peuvent influencer la propension à l'utilisation de stratégies d'évitement de la détection policière (p. ex., Balfe *et al.*, 2015). Une première analyse transversale nous a permis de relever des tendances explicatives de la variance du phénomène d'expertise. Nous avons ainsi observé que la consommation de substances psychoactives (alcool ou drogue) est toujours prédictive de l'absence d'utilisation de stratégies. Ce résultat concorde avec l'hypothèse formulée par Balfe et ses collaborateurs (2015) et est par ailleurs cohérent avec les résultats des travaux portant sur l'effet de la consommation de substances sur les comportements criminels (p. ex., Assaad et Exum, 2002; Exum, 2002; Exum, 2006). Il a été établi que la consommation de substances intoxicantes affectait les cognitions des individus, réduisant leurs capacités à faire une analyse rationnelle des coûts et des bénéfices (Assaad et Exum, 2002; Beauregard *et al.*, 2005; Exum, 2002). Plus précisément, la consommation de substances psychoactives nuit au bon fonctionnement des mécanismes liés au processus décisionnel, entraînant une modification des perceptions de la réalité, une réduction de l'interprétation des coûts

(p. ex., le risque d'identification par la police) et une exacerbation dans la reconnaissance des bénéfices du crime commis (Assaad et Exum, 2002 ; Peterson *et al.*, 1990). Les résultats de nos analyses suggèrent aussi que les individus qui expérimentaient un état de vive excitation sexuelle au moment de commettre leurs crimes n'utilisent pas de stratégies particulières. Ce résultat confirme l'hypothèse formulée dans les études précédentes suivant laquelle l'excitation sexuelle influencerait le comportement des cyberdélinquants sexuels (Prichard *et al.*, 2011 ; Taylor et Quayle, 2008). La littérature portant sur l'influence du comportement sexuel sur le processus décisionnel a établi que l'excitation sexuelle pouvait entraîner une augmentation des risques dans la prise de décisions et dans les comportements des individus, ainsi qu'une réduction des perceptions liées aux conséquences négatives (Ariely et Loewenstein, 2006 ; Skakoon-Sparling *et al.*, 2016).

Troisièmement, nous observons une absence de tendance claire quant au rôle que peuvent avoir les cognitions dans la décision d'avoir recours ou non à des stratégies pour se préserver de la détection policière. Dror (2011) a précédemment émis l'hypothèse selon laquelle l'expertise des individus serait influencée par leurs cognitions. Les résultats nous montrent que, pour les cyberdélinquants sexuels, la réalité est plus nuancée. Les différentes croyances analysées se sont réparties de façon hétérogène parmi les combinaisons prédictives de l'utilisation, mais aussi de la non-utilisation de stratégies de protection. Sans être en contradiction, ces résultats suggèrent que différentes cognitions ont des rôles variables dans le passage à l'acte délictueux sur Internet.

### **5.5.1 Compétences et apprentissage : deux schémas d'utilisation de stratégies**

Nos résultats indiquent que deux combinaisons de facteurs prédisent l'utilisation de stratégies utilisées par les cyberdélinquants sexuels pour se préserver de la détection policière. Ces combinaisons unissent des facteurs à la fois communs et uniques qui nous permettent de croire que l'expertise criminelle des cyberdélinquants sexuels se réalise en contextes différents, par l'utilisation de compétences existantes et l'apprentissage d'expériences passées.

Une première combinaison de facteurs reflète l'utilisation de stratégies de préservation de l'anonymat, laquelle concerne les plus jeunes cyberdélinquants sexuels. Ce résultat est en opposition avec l'hypothèse selon

laquelle les jeunes individus perçoivent moins souvent des risques encourus liés à leurs comportements délictueux en ligne (Balfe *et al.*, 2015 ; Kierkegaard, 2011 ; Quayle et Taylor, 2011 ; Zhang, 2010). Cependant, considérant la virtualité des lieux où sont commis ces crimes, lesquels requièrent une base minimale de compétences technologiques, il semble raisonnable de penser que les individus les plus jeunes qui, contrairement aux plus âgés, ont grandi à une époque où le numérique était omniprésent, sont également ceux qui possèdent une connaissance plus avancée et naturelle du fonctionnement des technologies visant à préserver l'anonymat en ligne. Nous constatons aussi que l'un des meilleurs prédicteurs de cette combinaison est l'admission d'un intérêt sexuel pour les enfants par les cyberdélinquants sexuels. Ce résultat peut être mis en relation avec les résultats de Holt et ses collaborateurs (2010) suggérant que les individus qui interagissent avec des membres d'un réseau de pédophiles sont plus conscients des risques encourus par la commission de certains gestes et des techniques pour atténuer ces risques. Nous croyons que l'admission d'un intérêt sexuel pour les enfants pourrait agir à ce titre suivant l'hypothèse selon laquelle les cyberdélinquants pédophiles seraient plus susceptibles d'appartenir à un réseau que les non-pédophiles. Le fait de détenir un emploi s'est avéré un facteur prédictif important caractéristique de cette combinaison de facteurs liés à l'utilisation de stratégies visant à se préserver de la détection policière. Bien que cette information demeure relativement générale dans cette étude, elle pourrait être mise en relation avec la suggestion d'Eneman (2009) selon laquelle les individus utilisant des outils informatiques dans le cadre de leur emploi sont plus sensibles aux risques encourus lors de la commission de crimes en ligne et présentent un risque d'expertise supérieur à celui des personnes qui n'en utilisent pas. La combinaison de ces trois facteurs suggère ainsi qu'une partie des cyberdélinquants sexuels ayant utilisé des stratégies étaient plus sensibles aux risques encourus par leurs activités illégales en ligne et détenaient des compétences préexistantes supérieures pour les limiter.

Une seconde combinaison de facteurs reflète l'utilisation de stratégies pour éviter la détection policière, laquelle concerne plutôt les cyberdélinquants sexuels plus âgés. Parmi les facteurs prédictifs importants de cette combinaison, notons la présence d'antécédents judiciaires. Ce facteur explicatif de l'expertise criminelle, mentionné pour la première fois dans la littérature portant sur les cyberdélinquants sexuels, l'avait toutefois été du côté de la littérature portant sur les agresseurs sexuels hors ligne (Davies, 1992 ; Davies *et al.*, 1997). Le fait d'avoir été en contact avec le système judiciaire permettrait aux individus de mieux comprendre son

fonctionnement et la manière dont ils ont été identifiés par les autorités policières (Chopin *et al.*, 2020). Dans la mesure où les erreurs commises par le passé sont perçues comme une manière d'apprendre (voir Metcalfe, 2017 pour une revue de la littérature), les individus qui ont commis une erreur ayant conduit à leur identification adaptent subséquemment leurs comportements pour tenter de ne pas la reproduire et limiter les risques d'être identifié. Nous observons que le fait de s'être engagé dans une criminalité particulière (c'est-à-dire des crimes sexuels commis en ligne) a un pouvoir prédictif de l'utilisation de stratégies visant à se prémunir contre la détection policière plus important que l'expérience acquise des crimes non sexuels ou hors ligne. Cela nous incite à penser que les individus qui ont déjà été identifiés pour des crimes en ligne sont plus conscients des moyens qui ont conduit à leur détection.

## 5.6 CONCLUSION

Ce chapitre s'est intéressé à la notion d'expertise criminelle chez les cyberdélinquants sexuels. Ce concept a été opérationnalisé par l'utilisation de stratégies particulières pour tenter de masquer les activités criminelles et éviter la détection policière. Les analyses réalisées dans ce contexte nous ont permis de tirer plusieurs enseignements sur cette question. D'une part, comme pour les autres types de délits, une partie des cyberdélinquants sexuels semblent détenir des compétences précises et supérieures pour mettre en place des stratégies visant la préservation de l'anonymat et se prémunir de la détection. Nous observons également que ces individus doués de compétences supérieures représentent une faible minorité de cyberdélinquants. D'autre part, il semble que des facteurs tels que la consommation de substances intoxicantes et l'excitation sexuelle réduisent la capacité des cyberdélinquants sexuels à percevoir les risques d'être identifiés.

Nos résultats suggèrent qu'il existe deux types de profils de cyberdélinquants sexuels qui utilisent des stratégies de protection. Le premier profil regroupe des individus relativement jeunes possédant des connaissances utiles à l'utilisation de stratégies technologiques visant à préserver l'anonymat en ligne. Ces connaissances ont pu être apprises par les affinités qu'ont les nouvelles générations pour les technologies. Le second profil concerne des individus plus âgés, présentant une histoire criminelle et dont le passage dans le système de justice leur a permis de prendre conscience des méthodes utilisées par la police pour identifier

les délinquants et ainsi faire l'apprentissage de stratégies pour s'en prémunir et limiter le risque d'être identifié.

Les études futures devraient tenter de répliquer cette recherche avec un échantillon plus important afin de tester la validité du modèle présenté. De plus, il serait intéressant d'inclure des variables plus détaillées, notamment en ce qui concerne le type d'emploi occupé, les études réalisées, le type de récidive et les facteurs psychologiques particuliers afin d'accroître la portée des résultats. Il serait également pertinent de réaliser des entretiens auprès des cyberdélinquants sexuels afin de mieux comprendre les raisons pour lesquelles certains ont utilisé ou non des stratégies afin d'accroître le spectre des facteurs explicatifs. Finalement, une analyse plus approfondie au moyen d'entretiens permettrait également de mieux cerner le rôle des cognitions dans le développement de l'expertise des cyberdélinquants sexuels.

## CHAPITRE 6

# Les cognitions favorables à la cyberdélinquance sexuelle

La notion de cognitions réfère au système de la pensée permettant aux individus l'acquisition, l'encodage, la transformation et l'utilisation de l'information (Matlin, 2001). On distingue trois processus responsables du traitement de l'information, soit les structures, les processus et les produits cognitifs (Hollon et Kriss, 1984; Ingram et Kendall, 1986). Les structures cognitives correspondent aux entités organisationnelles de la mémoire comprenant l'ensemble des informations acquises par les individus. Les processus cognitifs sont les diverses manipulations de toute nouvelle information qui déterminent la manière dont celle-ci sera traitée. Les produits cognitifs, dont les croyances et les attitudes, résultent du processus de traitement de l'information. Ces produits se manifestent entre autres dans le discours des individus. Lorsque les structures et les processus cognitifs sont défaillants, les produits cognitifs sont conséquemment inadaptes (Hollon et Kriss, 1984).

Nombreux sont les produits cognitifs défaillants repérés dans le discours des individus qui s'engagent dans des comportements sexuels délictueux. *Je n'ai que regardé des images, je n'ai pas abusé de personne moi; les jeunes avec lesquels j'ai eu des conversations de nature sexuelle étaient tous consentants, je m'en suis à chaque fois assuré; ces conversations, ce n'était que du bla-bla, je n'ai jamais eu l'intention de rencontrer qui que ce soit hors ligne; d'après moi, les enfants dans ces vidéos prennent plaisir à tenir des poses sexy, autrement, ils ne souriraient et ne rigoleraient pas* figurent parmi les quelques explications offertes par les hommes qui consomment du matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (MESE) ou sollicitent des adolescents à des fins sexuelles sur les réseaux sociaux. De telles verbalisations cherchent la plupart du temps à minimiser la gravité des gestes, à les justifier ou à les excuser; il en existe autant qu'il est possible d'imaginer.

Elles sont formulées, sur mesure, en fonction des circonstances d'une situation et des caractéristiques des victimes. Elles sont le reflet, ou non, des croyances profondes des cyberdélinquants sexuels. Elles ont pourtant toutes la même finalité : permettre aux individus motivés à s'engager dans des comportements sexuels impliquant des mineurs d'agir, sans trop de culpabilité, sur leur motivation, et ainsi de mieux vivre avec les crimes d'exploitation sexuelle qu'ils commettent.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à ces verbalisations, et plus précisément aux cognitions favorables à la cyberdélinquance sexuelle commise envers les enfants et les adolescents. Nous examinerons le rôle de ces cognitions dans le passage à l'acte délictueux, mais également la nature des cognitions, soutenue par des données inédites.

## **6.1 LE RÔLE DES COGNITIONS FAVORABLES À LA (CYBER) DÉLINQUANCE SEXUELLE**

Le concept de cognitions favorables à la délinquance sexuelle a fait l'objet d'une grande attention des chercheurs au cours des dernières décennies. La théorie unifactorielle dominante à propos de la manière dont pensent les délinquants sexuels et la manière dont ils traitent l'information est celle qui a été développée par Ward et ses collaborateurs (Ward, 2000; Ward et Keenan, 1999). Selon les auteurs, les informations contenues dans la mémoire des délinquants seraient inadaptées; ceux-ci se distingueraient par des croyances et des verbalisations inappropriées à propos de leurs victimes et du monde dans lequel elles vivent. Ils proposent ainsi le modèle des théories implicites comme cadre conceptuel afin de donner un sens à la large gamme des cognitions favorables au crime observé dans le discours des délinquants sexuels. Le modèle des théories implicites a été grandement influencé par les théories psychologiques suggérant que les individus traitent toute nouvelle information en cohérence avec leur système de croyances existantes (Williams *et al.*, 1997). Les délinquants sexuels entretiendraient un certain nombre d'entités cognitives, nommées théories implicites, qui influenceraient le traitement de l'information, leur permettant de s'expliquer, de comprendre et de prédire leurs propres pensées et comportements, ainsi que ceux d'autrui. Les théories implicites guideraient donc la prise de décision et la poursuite d'objectifs. Présumant leurs structures cognitives inadaptées, le modèle des théories implicites permet d'expliquer pourquoi certains délinquants interprètent, par exemple, l'information voulant qu'un enfant se promène nu devant eux de manière à suggérer que celui-ci souhaite attirer leur attention

dans le but de s'engager dans de futurs comportements sexuels. Une telle interprétation inadaptée soutiendrait ainsi les croyances des délinquants encourageant la sexualisation des enfants.

Les cognitions favorables au crime sont associées à la délinquance sexuelle commise envers les enfants et prédisent la récidive sexuelle (Helmus *et al.*, 2013; Mann *et al.*, 2010), justifiant ainsi l'importance qui leur est accordée dans les modèles multifactoriels explicatifs de la cyberdélinquance sexuelle (voir le chapitre 2 pour une revue exhaustive de ces modèles). Par ailleurs, des études suggèrent que ces cognitions seraient impliquées à différents moments durant le passage à l'acte, soit aux phases pré-, péri- et post-délictuelles (Saradjian et Nobus, 2003). D'après certains chercheurs, ces cognitions joueraient un rôle normalisateur des comportements délictueux, permettant ainsi aux délinquants de mieux vivre à l'intérieur d'une société qui condamne les actes sexuels entre un adulte et un enfant (Howitt et Sheldon, 2007). Ces cognitions auraient également ainsi pour fonction de maintenir l'estime de soi des délinquants ainsi qu'une image positive d'eux-mêmes (Marshall *et al.*, 2003; Milner et Webster, 2005).

Si les cognitions favorables au crime sexuel sont liées empiriquement au passage à l'acte délictueux, il convient toutefois de spécifier que ce lien demeure de faible amplitude statistique (Helmus *et al.*, 2013). Deux obstacles expliquent cette faible association. D'une part, la conceptualisation de ces cognitions demeure floue, imprécise et non uniforme (Gannon *et al.*, 2007). En effet, malgré de nombreuses tentatives à mesurer le lien unissant les cognitions aux comportements sexuels, aucun consensus conceptuel n'a été obtenu afin d'établir les paramètres conceptuels de la notion de cognitions. Ainsi, alors que dans certaines études ont été mesurés les excuses, les justifications, les rationalisations (Marshall *et al.*, 2011; Murphy, 1990; Neidigh et Krop, 1992; Pollock et Hashmall, 1991) et le déni des comportements sexuels délictueux (Bumby, 1996; Murphy, 1990), d'autres ont plutôt mesuré l'adhésion aux croyances et aux attitudes à propos des enfants et de la sexualité (Ward *et al.*, 1997). Chacun de ces processus psychologiques pouvant être lié, ou non, avec une amplitude variable au passage à l'acte, il devient important de les étudier de manière séparée pour comprendre le rôle exact des cognitions dans l'explication de la délinquance sexuelle. D'autre part, si l'on présume que les verbalisations soutenant les délits sexuels sont les manifestations de croyances inadaptées, il demeure toutefois difficile de discriminer les verbalisations formulées dans l'unique but d'éviter les sanctions (p. ex., réduire la sentence, éviter la rupture avec un partenaire intime) des réelles croyances

entretenu par les délinquants (Gannon *et al.*, 2007 ; Maruna et Mann, 2006). Certaines verbalisations utilitaires pourraient ainsi ne pas avoir un rôle criminogène chez les délinquants qui les formulent. Malgré une incertitude quant au rôle de ces cognitions, le modèle des théories implicites s'avère une avenue prometteuse pour mieux comprendre la nature et la contribution individuelle des croyances entretenues par les délinquants dans l'explication de leur passage à l'acte.

## **6.2 LES CROYANCES PROBLÉMATIQUES ENTRETENUES PAR LES CYBERDÉLINQUANTS SEXUELS**

Un certain nombre de théories implicites ont été proposées pour donner un sens à des verbalisations favorables aux comportements des hommes qui commettent des agressions sexuelles hors ligne envers les enfants, notamment les croyances suggérant que les enfants sont des êtres sexuels ou partenaires intimes de vie, que le monde est dangereux, que les délits sexuels ne causent pas de tort aux enfants, que ces délits sont incontrôlables et qu'il est justifié d'agir à sa guise en toutes circonstances (Marziano *et al.*, 2006 ; Paquette *et al.*, 2014 ; Ward et Keenan, 1999). Ces cognitions ont également été retrouvées dans le discours des consommateurs de MESE et des hommes qui sollicitent des adolescents en ligne. Deux théories implicites à propos d'Internet sont également caractéristiques des pensées des cyberdélinquants sexuels, notamment l'idée selon laquelle l'univers virtuel ne reflète pas la réalité et la croyance voulant qu'Internet soit incontrôlable (Paquette et Cortoni, 2020). D'autres théories implicites, thèmes cognitifs ou variants ont été signalés dans la littérature scientifique. Bien qu'il soit communément admis que ces thèmes cognitifs représentent des construits distincts et indépendants (Paquette *et al.*, 2020), nombre d'entre eux se recoupent en un ou plusieurs points (Ildeniz et Ó Ciardha, 2019). La section qui suit présente les conceptualisations théorisées et empiriquement soutenues des théories implicites relevées auprès des auteurs d'infractions sexuelles commises envers les mineurs.

### **6.2.1 Les enfants sont des êtres sexuels**

Une croyance souvent mentionnée dans le discours des hommes qui s'engagent dans des délits de nature sexuelle envers les enfants est l'idée selon laquelle ceux-ci seraient des objets ou des êtres sexuels (Bartels et Merdian, 2016 ; Paquette *et al.*, 2014 ; Paquette et Cortoni, 2020 ; Ward,

2000; Ward et Keenan, 1999). La sexualisation des enfants est au cœur de cette croyance. Par son objectification, l'enfant est déshumanisé et réduit à l'état d'objet, permettant ainsi l'atteinte d'une gratification sexuelle à celui qui désire s'engager dans des comportements sexuels à l'endroit d'enfants. Par son humanisation à titre d'acteur sexuel, l'enfant se voit plutôt attribuer des intentions, une maturité et des désirs sexuels comparables à ceux des adultes. Entretenir ce genre de croyance soutiendrait l'intérêt pédophile des cyberdélinquants sexuels, comme le suggèrent des études empiriques. Dans l'une d'elles, des chercheurs ont observé que les hommes pédophiles associaient de manière implicite plus fréquemment les enfants à la sexualité que les hommes non pédophiles issus de groupes contrôles (Brown *et al.*, 2009; Gray *et al.*, 2005). Dans une autre étude, il a été constaté que les hommes qui ont agressé sexuellement des enfants de sexe masculin avaient tendance à adhérer à la croyance sexuelle selon laquelle les enfants sont des êtres sexuels plus fortement que ceux qui ont agressé des enfants de sexe féminin (Marziano *et al.*, 2006). Howitt et Sheldon (2007) ont trouvé que les consommateurs de MESE endossaient plus fortement les cognitions soutenant la sexualisation des enfants que les hommes qui agressent sexuellement des enfants hors ligne. Paquette et ses collaborateurs (2020) ont, quant à eux, constaté que l'adhésion à cette croyance était plus fortement associée à des infractions de contacts sexuels hors ligne parmi les cyberdélinquants sexuels. Pris ensemble, ces résultats soutiennent l'hypothèse suggérant que les hommes sexuellement intéressés par les enfants en viennent à développer la croyance selon laquelle les enfants pourraient, au même titre que les adultes, consentir à des comportements sexuels et désirer s'y engager; cette croyance leur permet ainsi d'agir sur cet intérêt sexuel atypique. La cause présentée dans l'encadré ci-dessous illustre ce type de croyance présent chez certains consommateurs de MESE.

---

En 2021, la Cour du Québec condamnait M. Maxime Caron à la possession de pornographie juvénile. Le matériel illustrait des fillettes d'âge prépubères, s'adonnant à des contacts sexuels envers des femmes d'âge adulte. Lors de son procès, M. Caron rapporte qu'à l'âge de 14 ans, pour satisfaire sa curiosité sexuelle, il avait lui-même sollicité un homme alors âgé de 38 ans dans le but d'obtenir des relations sexuelles. Selon lui, cette expérience aurait contribué à ce qu'il développe, une fois adulte, cette croyance soutenant que les enfants et les adolescents peuvent consentir de manière libre et éclairée à s'engager dans des comportements sexuels avec des adultes.

R. c. Caron, 2021 QCCQ 8362

---

### 6.2.2 Les délits sexuels ne causent pas de torts aux enfants

L'idée selon laquelle les actes sexuels qui impliquent des enfants sont préjudiciables à des degrés variables, que certains ne causent aucun tort, ou même qu'ils puissent être agréables et bénéfiques pour ceux-ci est une croyance fréquemment observée dans le discours des cyberdélinquants sexuels (Bartels et Merdian, 2016; Paquette *et al.*, 2014; Paquette et Cortoni, 2020; Ward et Keenan, 1999). Ainsi, même si certains reconnaissent le caractère répréhensible de leurs délits, ils en diminuent néanmoins la gravité, les comparant à des comportements qu'ils perçoivent plus graves, y compris l'abus sexuel hors ligne ou les gestes violents, coercitifs ou même sadiques. Les cyberdélinquants sexuels positionnent même leurs délits en rapport avec d'autres comportements adoptés en ligne qu'ils jugent plus dommageables. En particulier, certains consommateurs de MESE tendent à percevoir leurs délits de moindre importance en raison de petites quantités d'images téléchargées ou d'un temps restreint consacré au visionnement de ces contenus. Similairement, les hommes ayant sollicité des jeunes en ligne à des fins sexuelles tendent à considérer leur comportement délictueux comme étant moins grave en raison du fait qu'il s'actualise dans l'espace virtuel.

Selon plusieurs chercheurs, l'idée selon laquelle les délits sexuels ne causeraient pas de tort aux enfants serait étroitement liée à celle supposant que les enfants sont des êtres sexuels (Bartels et Merdian, 2016; Burke, 2011; Ildeniz et Ó Ciardha, 2019; Paquette et Cortoni, 2020; Ward et Keenan, 1999). D'un point de vue théorique, ces croyances sont toutes deux favorables à la sexualisation des enfants (Paquette et Cortoni, 2020). Elles conçoivent la réalité des enfants d'une manière orientée vers l'obtention d'une gratification sexuelle. Pour les cyberdélinquants sexuels, adhérer à l'idée que leurs délits sexuels ne sont pas dommageables pour les enfants équivaut à appliquer une sorte de filtre sélectif pour éliminer tout indice de maltraitance faite aux enfants. Cette manière inadaptée d'interpréter les situations permet de réduire les obstacles aux activités sexuelles impliquant des enfants pour mener ultimement à une gratification sexuelle. Une telle interprétation est aussi cohérente avec les recherches en psychologie qui montrent que divers processus cognitifs, tels que les attributions, attitudes et perceptions, sont susceptibles d'être modulés en fonction des intérêts aut centrés (voir Kunda, 1990).

### 6.2.3 Les enfants sont des partenaires de vie

L'idée selon laquelle les enfants sont des partenaires intimes figure également parmi les croyances des cyberdélinquants sexuels. Cette théorie implicite réfère à la perception de certaines personnes adultes qui soutient qu'elles seraient au même niveau de maturité émotionnelle, affective et sociale que les enfants. Ce faisant, ces enfants sont donc considérés comme des amis ou des partenaires intimes potentiels (Paquette *et al.*, 2014). Ces individus se perçoivent comme étant plus proches des enfants que des adultes et légitiment leurs délits sexuels par un lien amical ou romantique avec les enfants. Cette croyance correspondrait d'ailleurs à la composante cognitive du processus psychologique d'auto-identification aux enfants connu plus exactement dans le domaine de la délinquance sexuelle sous le nom de congruence émotionnelle aux enfants (Paquette et McPhail, 2020). Ce processus est par ailleurs criminogène, comme en témoigne son association statistique au passage à l'acte et à la récidive sexuelle des délinquants (Hanson et Morton-Bourgon, 2005; Mann *et al.*, 2010; McPhail *et al.*, 2013). Cette théorie implicite se traduit également par de l'immaturation, une vision positive des enfants, une préférence pour les relations auprès d'enfants plutôt que d'adultes, ainsi qu'une attirance romantique pour les enfants (McPhail *et al.*, 2014; Paquette et Cortoni, 2020; Waldron *et al.*, 2006). Les personnes qui s'identifient aux enfants tendent à s'engager dans des activités qui leur sont dédiées (p. ex., visionnement de films d'animation). Ils entretiennent aussi des contacts étroits et fréquents avec les enfants dans divers contextes, comme le fait de détenir un emploi ou une occupation nécessitant un contact avec des mineurs (p. ex., instructeur scout, chauffeur d'autobus, enseignant, entraîneur sportif; Knight *et al.*, 1989).

### 6.2.4 Le monde est dangereux

Une autre croyance répandue chez les cyberdélinquants sexuels est l'idée selon laquelle le monde est un endroit dangereux dans lequel les gens se comportent de manière abusive et développent une attitude de rejet envers autrui (Polaschek et Ward, 2002; Ward et Keenan, 1999). Cette croyance s'accompagne généralement d'un besoin de punir, dominer ou se venger de ceux qui sont perçus comme ayant l'intention de nuire. Les adultes, et plus particulièrement les femmes, sont perçus comme étant hostiles, rejetants, menaçants et contrôlants (Bartels et Merdian, 2016; Ildeniz et Ó Ciardha, 2019; Paquette *et al.*, 2014; Paquette et Cortoni,

2020; Ward et Keenan, 1999). La crainte et la colère envers les adultes nourrissent ainsi cette vision déformée du monde. Une étude a d'ailleurs montré que les hommes qui tendent à adhérer à cette vision du monde adoptent également une attitude plus hostile envers les autres, notamment envers les femmes (Ildeniz et Ó Ciardha, 2019). Inversement, les enfants sont plutôt perçus pour être fiables et dignes de confiance (Ildeniz et Ó Ciardha, 2019; Paquette *et al.*, 2014; Paquette et Cortoni, 2020; Ward, 2000; Ward et Keenan, 1999). Pour les cyberdélinquants sexuels, les relations avec les enfants seraient donc plus satisfaisantes que celles avec les adultes (Paquette et Cortoni, 2020). Une telle vision positive des enfants, perçus comme pouvant offrir un amour inconditionnel, est intimement liée à la congruence émotionnelle que ressentent certains délinquants sexuels envers leurs victimes (Ildeniz et Ó Ciardha, 2019).

Une variante de cette théorie implicite est l'idée qu'entretiennent certains cyberdélinquants sexuels selon laquelle le monde soit plutôt malheureux, percevant ainsi le monde comme limitatif et insatisfaisant (Bartels et Merdian, 2016). Ces hommes entretiennent une perception négative et mélancolique du monde les conduisant à vivre de longs épisodes de solitude et éprouvent des difficultés à s'engager de manière significative et à maintenir des relations intimes avec d'autres adultes (voir Rimer, 2016). Il a également été montré que les relations, virtuelles comme réelles, des cyberdélinquants sexuels souffrent de cette perception négative et craintive du monde (Paquette et Cortoni, 2020). D'autres problèmes relationnels et émotionnels peuvent résulter de cette croyance (Bartels et Merdian, 2016). Des études ont d'ailleurs montré que les hommes adhérant à cette croyance avaient plus fréquemment été victimes d'abus au cours de leur enfance (Burke, 2011; Marziano *et al.*, 2006, voir également le chapitre 8), ce qui pourrait expliquer en partie pourquoi ils ont tendance à se méfier dans leurs relations interpersonnelles.

### 6.2.5 Le droit d'agir à sa guise

Le droit d'agir à sa guise traduit la perception de certains cyberdélinquants sexuels qu'ils peuvent se permettre d'agir comme bon leur semble, en toutes circonstances, et sans considération pour les conséquences découlant de leurs comportements. Adhérant à cette théorie implicite, les cyberdélinquants sexuels s'attendent, sous la prémisse qu'ils détiennent un statut privilégié et spécial (p. ex., être un homme, appartenir à une classe sociale supérieure, occuper une position supérieure dans le couple et la famille), à ce que les autres obtempèrent à leurs demandes

et satisfassent leurs désirs (Paquette *et al.*, 2014; Paquette et Cortoni, 2020; Ward et Keenan, 1999). La caractéristique dominante des hommes qui entretiennent ce genre de croyance est l'absence de considération pour autrui, une personnalité antisociale qui se traduit par un refus de reconnaître les règles morales et légales ou de s'y soumettre. Cette croyance est d'ailleurs statistiquement liée au fait de s'investir de manière plus importante dans la criminalité, comme en témoigne l'historique criminel plus garni et diversifié des cyberdélinquants qui adhèrent à cette croyance (Paquette *et al.*, 2020). Considérée comme la composante cognitive de la tendance antisociale des délinquants sexuels, laquelle est d'ailleurs reconnue prédire le passage à l'acte et la récidive sexuelle (Hanson et Morton-Bourgon, 2005; Mann *et al.*, 2010), il est possible que cette théorie implicite soit elle aussi criminogène, expliquant ainsi une autre part de la cyberdélinquance sexuelle.

### **6.2.6 Le monde est incontrôlable**

L'idée selon laquelle le monde est intrinsèquement incontrôlable et que certains individus, en raison de facteurs internes et externes, sont incapables de contrôler leurs comportements est également répandue parmi les hommes qui commettent en ligne des délits sexuels envers les enfants et adolescents (Bartels et Merdian, 2016; Paquette *et al.*, 2014; Paquette et Cortoni, 2020; Ward et Keenan, 1999). Les facteurs internes sont les émotions négatives vécues par les cyberdélinquants, telles que la dépression et le stress, le fait de se sentir dépendant, de s'ennuyer ou de se sentir seul, d'avoir des pensées envahissantes à propos de la sexualité ou de se sentir sous l'emprise d'une force religieuse ou spirituelle incontrôlable. Les facteurs externes concernent plutôt les événements négatifs de la vie, tels l'abus de substances intoxicantes, les épisodes de victimisation vécus durant l'enfance, la perte d'un emploi et la rupture conjugale (Bartels et Merdian, 2016; Burke, 2011; Elliott, 2011; Paquette *et al.*, 2014; Paquette et Cortoni, 2020; Ward et Keenan, 1999). Les cyberdélinquants sexuels ont ainsi tendance à attribuer les causes de leurs délits à l'un ou l'autre de ces facteurs, se désresponsabilisant ainsi de leur comportement délictueux.

### **6.2.7 L'univers virtuel n'est pas réel**

Plusieurs personnes qui exploitent des enfants ou des adolescents en ligne ont tendance à croire qu'Internet ne reflète pas la réalité et que

ses contenus sont faux, mensongers ou des plaisanteries (Paquette et Cortoni, 2020; Rimer, 2016, 2019). Les enfants illustrés sur le MESE sont ainsi réputés ne pas être réellement victimes d'abus, voire de réelles personnes, ne seraient-ce que des composites numériques. Selon ces cyberdélinquants, la consommation de ces contenus serait motivée par une curiosité plutôt que par un intérêt pour la sexualisation des enfants, soulignant ne pas être en mesure d'imaginer la nature des images et des vidéos qu'ils téléchargent, malgré des noms de fichier souvent évocateurs (p. ex., *PHTC\_fuck\_13yo\_daughter.avi*). Similairement, les hommes qui clavardent avec des jeunes tendent à soutenir un discours suggérant qu'en dépit de la nature sexualisée des communications qu'ils tiennent, ils n'ont aucune intention d'actualiser leurs propos. D'autres rapportent également la croyance d'avoir clavardé avec des adultes prétendant être mineurs plutôt qu'avec de réels adolescents. Dans ce contexte, le contenu de ces séances de clavardage est présumé être mensonger ou le reflet de jeux de rôle entre adultes. La cause mise en évidence dans l'encadré ci-dessus en témoigne d'ailleurs. Pour les cyberdélinquants sexuels, il existerait une nette distinction entre le monde virtuel et hors ligne. Ce faisant, ils en viennent à croire qu'en l'absence de contact direct les enfants et les adolescents ne peuvent être victimes d'exploitation sexuelle en ligne. Les propriétés d'Internet, dont l'anonymat et la distance virtuelle qu'il procure, auraient ainsi une influence sur la formation des cognitions inadaptées des cyberdélinquants sexuels, lesquels tendent à se distancier des comportements abusifs qu'ils commettent en ligne (Bartels et Merdian, 2016; Rimer, 2019).

---

En 2018, la Cour d'appel entendait la cause dans laquelle M. Cenen Rayo avait précédemment été reconnu coupable de leurre d'enfants, d'incitation à des contacts sexuels et de possession de pornographie juvénile. Les faits rapportés indiquent que M. Rayo aurait communiqué durant une période de six semaines avec une fillette, laquelle déclarait être alors âgée de 12 ans. M. Rayo lui aurait alors menti, affirmant pour sa part être âgé de 25 ans. Au procès, M. Rayo s'est défendu des gestes qui lui ont été reprochés, affirmant qu'il croyait réellement que la victime avait menti sur son âge, devant plutôt être âgée de 18 ans.

R. c. Rayo, 2018 QCCA 824

---

### 6.2.8 Internet est incontrôlable

Une autre croyance liée à l'univers virtuel répandue parmi les cyberdélinquants sexuels suggère qu'Internet offre un accès illimité à ses contenus et aux internautes, conduisant de manière incontrôlable ou accidentelle à la commission de délits sexuels (Paquette et Cortoni, 2020). En raison de ce large accès, Internet en lui-même est perçu comme un facilitateur, une tentation à commettre ces délits, contribuant à ce que les cyberdélinquants sexuels en viennent à se sentir incapables de ne pas accéder à Internet ni même de contrôler leurs interactions avec les autres internautes. Plusieurs consommateurs de MESE justifient leurs comportements en soulignant que les images ou les vidéos sont apparues sous forme de fenêtres intempestives (*pop-up*) sur leur ordinateur alors qu'ils naviguaient sur des sites à contenus légaux. D'autres distinguent l'univers en ligne et hors ligne, soulignant qu'il existerait, hors du cyberspace, une sorte de filtre, des indicateurs clairs permettant de sélectionner les personnes avec lesquelles on interagit, ce qui n'existerait toutefois pas dans le cyberspace. Par conséquent, ces cyberdélinquants considèrent qu'Internet n'offrait aucune barrière pour les protéger de potentiels contacts qu'ils pourraient avoir avec des enfants. Cette théorie implicite est donc elle aussi influencée par les propriétés d'Internet.

## 6.3 RÉSULTATS

Dans le cadre du projet PRESEL, les interrogatoires des cyberdélinquants sexuels ont permis de faire ressortir les verbalisations soutenant la cyberdélinquance sexuelle commise envers les enfants. Le tableau 6.1 illustre la prévalence des cognitions parmi les consommateurs de MESE et les auteurs de leurre, ainsi que leurs associations statistiques à des marqueurs comportementaux ou facteurs de risque significatifs. Les verbalisations<sup>1</sup> suivantes figurent parmi celles qui ont été obtenues auprès des cyberdélinquants sexuels de notre échantillon, soutenant l'idée de la sexualisation des enfants : *les enfants dans les vidéos ne sont pas battus, ils ont plutôt l'air d'aimer ce qu'on leur fait ; il y a plusieurs jeunes qui désirent être photographiés posant de manière sexy, pour provoquer ou susciter du désir ; c'est elle qui a décidé de me transmettre des égoportraits nus, sans que je lui demande ; à 14 ans, les jeunes savent très bien ce qu'ils font quand ils*

---

1. Afin de préserver l'anonymat des délinquants, les verbalisations extraites des interrogatoires ont été transformées, tout en conservant l'idée générale.

*clavardent de sexe avec des adultes ; c'est le jeune qui a communiqué avec moi et qui insistait pour que l'on tienne des discussions à caractère sexuel.* Ce type de verbalisation se retrouvait dans le discours de 17 % des consommateurs de MESE et dans celui de 24 % des auteurs de leurre. Par ailleurs, afin d'examiner les liens conceptuels de la croyance selon laquelle les enfants seraient des êtres ou des objets sexuels, nous avons examiné ces associations statistiques avec les marqueurs d'une sexualité atypique. En cohérence avec les études et les hypothèses émises antérieurement, nous avons trouvé qu'au sein de notre échantillon l'adhésion à cette croyance était significativement associée à l'intérêt sexuel envers les enfants et les adolescents, à l'utilisation d'une variété de stratégies sexuelles dans le but d'atténuer le stress ou les émotions négatives, à un engagement plus important dans les gestes d'agressions sexuelles envers les enfants hors ligne, ainsi qu'à l'acquisition d'une collection de MESE d'ampleur plus importante. Considérant ses liens à des facteurs marqueurs d'une sexualité atypique, dont l'intérêt pour les enfants et l'investissement démesuré dans des activités sexuelles, tous deux liés au passage à l'acte délictueux (voir Mann *et al.*, 2010), nos résultats suggèrent que cette théorie implicite soit également criminogène, contribuant ainsi à une part de l'explication de la cyberdélinquance sexuelle commise envers les enfants et les adolescents.

Les données indiquent que 27 % des consommateurs de MESE et la même proportion d'auteurs de leurre ont rapporté des croyances appuyant une nature amoindrie des délits sexuels qu'ils ont commis en ligne. Typiquement, ces cyberdélinquants ont rapporté les verbalisations suivantes : *je n'ai fait de mal à personne en ne regardant que des images, ce n'est pas comme si c'était moi l'agresseur sexuel ; je n'ai regardé que quelques images seulement, pas des centaines ou des milliers ; je vois difficilement comment ils ont pu se sentir victimes, ce n'est pas comme si j'avais été violent envers eux, je n'ai qu'entretenu des propos sexuels avec ces jeunes ; lorsque je me masturbe devant de ma webcam, ça ne dure jamais plus que quelques minutes ; c'est vrai que j'ai tenu des propos déplacés envers ces jeunes, mais ce n'est pas comme si je les avais rencontrés et abusés d'eux.* Conformément à la conceptualisation de cette théorie implicite, les résultats de nos analyses ont montré une corrélation significative entre les croyances selon lesquelles les délits sexuels ne causent pas de tort aux enfants et les enfants sont des êtres sexuels. Aussi, les indicateurs d'une sexualité atypique étaient liés à la croyance que les délits sexuels ne causent pas de tort aux enfants. Précisément, nous avons trouvé que les intérêts sexuels envers les enfants et les adolescents étaient liés, en plus de la préférence pour les enfants de sexe masculin, de l'admission de s'être masturbé devant des images d'enfants

**TABLEAU 6.1 Prévalence des théories implicites parmi les cyberdélinquants sexuels et associations à des marqueurs comportementaux et des facteurs de risque**

THÉORIES IMPLICITES	CONSUM-MATEURS DE MESE (n= 155)	AUTEURS DE LEURRE (n = 86)	ASSOCIATIONS SIGNIFICATIVES
Les enfants sont des êtres sexuels	25 (17 %)	21 (24 %)	<b>Marqueurs d'une sexualité atypique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt sexuel envers les enfants</li> <li>• Utilisation de stratégies de régulation sexuelle</li> <li>• Historique d'agressions sexuelles hors ligne</li> <li>• Large collection de MESE</li> </ul>
Les délits sexuels ne causent pas de torts aux enfants	42 (27 %)	23 (27 %)	<b>Marqueurs d'une sexualité atypique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt sexuel envers les enfants</li> <li>• Préférence pour les enfants de sexe masculin</li> <li>• Masturbation devant du MESE</li> <li>• Utilisation de stratégies de régulation sexuelle</li> <li>• Historique de délits sexuels hors ligne</li> </ul>
Les enfants sont des partenaires de vie	28 (18 %)	10 (12 %)	<b>Marqueurs d'une congruence émotionnelle aux enfants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à des enfants</li> <li>• Identification émotionnelle aux enfants</li> <li>• Possession d'histoires sexuelles à connotation romantique impliquant des enfants</li> </ul>
Le monde est dangereux	20 (13 %)	12 (14 %)	<b>Marqueurs de difficultés relationnelles avec les adultes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Historique de victimisation durant l'enfance</li> <li>• Relations intimes de plus courtes durées</li> <li>• Identification émotionnelle aux enfants</li> <li>• Sentiment d'ennui</li> </ul>
Le droit d'agir à sa guise	12 (8 %)	10 (12 %)	<b>Marqueurs d'antisocialité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Polyvalence criminelle</li> <li>• Historique d'abus sexuels</li> <li>• Historique de crimes violents</li> </ul>
Le monde est incontrôlable	48 (31 %)	24 (28 %)	<b>Marqueur de criminalité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récidive sexuelle</li> </ul>
L'univers virtuel n'est pas réel	60 (39 %)	41 (48 %)	<b>Marqueurs technologiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégies de préservation de l'anonymat</li> </ul>
Internet est incontrôlable	62 (40 %)	23 (27 %)	<b>Marqueurs de criminalité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récidive sexuelle</li> <li>• Contacts avec des enfants en ligne</li> </ul> <b>Marqueurs technologiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connexions Internet publiques</li> </ul>

et d'avoir recours à diverses stratégies sexuelles dans le but d'atténuer le stress ou les émotions négatives. Nous avons également trouvé que cette théorie implicite était associée à un engagement plus important dans les crimes sexuels hors ligne, avec ou sans contact à l'endroit d'enfants.

Ce sont 18 % des consommateurs de MESE et 12 % des auteurs de leurre qui ont adopté un discours soutenant l'idée selon laquelle les enfants sont des amis ou des partenaires intimes. Les verbalisations suivantes ont fait partie dans leur discours :

*en général, je me sens exclu parmi les adultes, mais avec ces jeunes qui m'envoyaient des photos d'eux j'avais l'impression qu'ils m'acceptaient parmi eux; même si j'ai vieilli, je me sens toujours comme un enfant dans ma tête; les conversations que j'entretenais avec ces jeunes avaient pour but de tisser des liens d'amitié; pour moi l'âge n'a pas d'importance quand il s'agit d'amour, c'est possible d'être amoureux d'une personne âgée de 12 ans et que cet amour soit réciproque.*

En cohérence avec les études antérieures et leur conceptualisation, les résultats de nos analyses ont montré que les cyberdélinquants sexuels qui ont rapporté des propos suggérant que les enfants sont des amis ou partenaires intimes de vie cumulaient plus de contacts avec les enfants, par l'entremise de la famille, du travail, des activités de bénévolat ou autres. Ils s'identifiaient aussi plus fréquemment aux jeunes et possédaient plus d'histoires sexuelles à connotation romantique impliquant des enfants. Nos résultats confirment ainsi les conceptualisations antérieures de cette théorie implicite en tant que composante cognitive du processus de congruence émotionnelle aux enfants.

Nous avons observé que 13 % des consommateurs de MESE et 14 % des auteurs de leurre ont tenu un discours soutenant l'idée voulant que le monde soit dangereux. Les verbalisations suivantes ont été entendues dans leur discours :

*j'ai toujours craint les femmes, en revanche, je ne me suis jamais senti menacé en présence d'enfants; à l'extérieur d'Internet, on me rejette toujours. Au moins, lors de mes sciences de clavardage, les jeunes ne me rejettent pas; les enfants disent « je t'aime », ils ne sont pas hypocrites eux; j'ai toujours été un citoyen honnête et, malgré tout, le système a toujours tout fait pour me nuire; les rencontres sur les réseaux sociaux sont moins dangereuses que celles en personne.*

En cohérence avec la conceptualisation de cette théorie implicite, les analyses que nous avons réalisées ont montré que les cyberdélinquants sexuels qui percevaient le monde et les personnes adultes comme un danger avaient plus fréquemment été victimisés au cours de leur enfance,

entretenaient des relations intimes de plus courtes durées et s'identifiaient plus fréquemment aux enfants. Nos résultats indiquant que la croyance d'un monde dangereux est rapportée par des individus qui éprouvent des difficultés dans leurs relations intimes avec les adultes soutiennent ainsi l'hypothèse selon laquelle les problèmes relationnels vécus hors ligne contribueraient au développement de la croyance que les adultes sont rejetants et qu'on ne peut pas faire confiance qu'aux enfants (Bartels et Merdian, 2016; Ildeniz et Ó Ciardha, 2019). Par ailleurs, nous n'avons trouvé aucune association entre cette croyance et les sentiments de solitude et d'ennui vécus par les cyberdélinquants sexuels de notre échantillon, suggérant ainsi que ces hommes ont davantage tendance à percevoir une menace de la part des adultes qu'à se sentir malheureux dans le monde dans lequel ils vivent.

Les analyses indiquent que 8 % des consommateurs de MESE et 12 % des auteurs de leurre ont rapporté des idées suggérant qu'ils étaient en droit de transgresser les lois et d'agir comme bon leur semblait. Les verbalisations suivantes ont été extraites des interrogatoires menés auprès des hommes de notre échantillon : *il m'appartient d'écrire ce que je désire sur Internet; en tant que coach, je juge qu'il est de mon devoir d'apprendre la sexualisation aux jeunes, notamment par des échanges écrits; si les images sont disponibles, c'est que j'ai le droit de les regarder; j'ai toujours aimé le pouvoir que me procurait ce type de conversation [extorsion]; regarder les vidéos d'enfants me faisait sentir tout-puissant et en contrôle*. Les analyses corrélationnelles que nous avons effectuées ont également indiqué qu'une adhérence à cette croyance était positivement associée à la versatilité des comportements criminels, ainsi qu'à un engagement plus soutenu dans une criminalité sexuelle et violente. Ces résultats soutiennent l'hypothèse selon laquelle cette croyance serait une manifestation cognitive de la tendance antisociale des cyberdélinquants sexuels.

Ce sont 31 % des consommateurs de MESE et 28 % des auteurs de leurre qui ont justifié leurs délits sexuels par des causes jugées incontrôlables. Ces verbalisations ont d'ailleurs été notées dans le discours de ces cyberdélinquants sexuels : *je me sentais mal d'agir ainsi, je sais que c'était dommageable, mais je n'arrivais pas à me contrôler, c'est comme si quelque chose de plus fort que moi me poussait à agir ainsi; à toutes les fois que je consulte ces images [MESE] j'étais sous l'influence de l'alcool; si je n'avais pas été victime d'abus sexuel durant mon enfance, je n'aurais pas eu besoin de chercher, à travers ces images, à comprendre ce qui s'est passé; quand je suis seul et m'ennuie, je n'arrive pas à m'empêcher de clavarder avec des jeunes; c'est parce que je venais d'être congédié, autrement je n'aurais pas de temps*

à consacrer à ces rencontres en ligne; c'est comme une maladie, une dépendance, quand tu commences à consulter de matériel tu ne peux t'empêcher de continuellement en chercher d'autres. Les analyses que nous avons réalisées pour confirmer les liens théoriques liés à cette théorie implicite se sont avérées infructueuses. Nous n'avons trouvé aucun lien statistique unissant la croyance d'un monde incontrôlable et la consommation de substances intoxicantes, l'historique de victimisation durant l'enfance ou le sentiment de solitude et d'ennui. Même si ces résultats peuvent témoigner des lacunes conceptuelles de cette théorie implicite, il est également probable qu'ils soient dus à un problème de mesure lié à la nature des données policières. Il est aussi possible que ces verbalisations aient été formulées dans l'unique but d'amoindrir les sanctions judiciaires, ne reflétant ainsi pas les réelles croyances et les événements de vie des cyberdélinquants. Au-delà de sa conceptualisation, nous avons toutefois obtenu un résultat inédit montrant que les verbalisations appuyant le caractère incontrôlable des délits sont prédictives de la récidive sexuelle. Ainsi, qu'importe que ces verbalisations soient le reflet de croyances profondes ou qu'elles soient plutôt formulées sur mesure, dans une optique utilitaire, cette théorie implicite pourrait ainsi être criminogène.

D'après les données, 39 % des consommateurs de MESE et 48 % des auteurs de leurre ont tenu un discours soutenant l'idée selon laquelle l'univers virtuel ne serait pas la réalité. Les verbalisations suivantes ont d'ailleurs été tirées des interrogatoires policiers analysés :

*oui je visionne par curiosité des images d'enfants, mais hors ligne je n'ai aucun intérêt sexuel pour les enfants; c'est pas parce qu'il est indiqué qu'il s'agit d'un enfant de 11 ans dans le titre du fichier que c'est forcément ce que tu retrouveras en l'ouvrant; sur Internet, tu ne peux jamais te fier à ce qui est écrit, si un jeune dit être âgé de 13 ans, il est plus probable que ce soit un homme de 50 ans; ce n'était que plaisanterie cette discussion, jamais je n'aurais été rencontré une fillette de 12 ans pour obtenir des relations sexuelles; mon intérêt pour ces adolescents est purement virtuel, hors ligne je n'aurais jamais l'envie d'entretenir de liens avec des jeunes; sur Internet c'est implicite, tout le monde sait que ces séances de clavardage sont dédiées à des jeux de rôles entre adultes qui prétendent tous être mineurs.*

Nos analyses ont aussi permis de soutenir la conceptualisation de cette théorie implicite alors que nous avons trouvé que les cyberdélinquants sexuels croyant l'univers virtuel comme réel étaient plus enclins à adopter des stratégies de préservation de l'anonymat, notamment en mentant à propos de leur identité. Malgré la présence de cette théorie implicite dans le discours des cyberdélinquants sexuels, il n'est toutefois

pas certain qu'elle joue un rôle dans le passage à l'acte délictueux. Nos résultats ne montrent aucune association statistique à des marqueurs de criminalité, mais davantage d'études sont requises pour tirer des conclusions fermes quant à la nature criminogène des croyances liées à Internet.

Les données montrent que 40 % des consommateurs de MESE et 27 % des auteurs de leurre ont tenu un discours cohérent à la croyance d'un univers virtuel incontrôlable. Les verbalisations suivantes ont été constatées dans leur discours :

*tu ne sais jamais ce que tu trouveras sur Internet, tu navigues sur des sites pornographiques légaux et « pop » apparaît une image sexuelle d'enfant sans que tu puisses y faire quoi que ce soit ; Internet n'a aucune limite, tout est trop accessible, tu n'as aucun contrôle sur les contenus qui se trouveront sur ton ordinateur ; tu ne peux empêcher les jeunes de t'ajouter à leur liste de contact, pas plus que tu peux les empêcher d'entamer les discussions sexuelles avec toi ; sans Internet, on ne m'aurait jamais arrêté, je n'ai jamais cherché intentionnellement ces images.*

Par ailleurs, nos analyses ont montré que le fait de croire qu'Internet n'est pas incontrôlable, et ainsi que les cyberdélinquants sexuels se sentent en contrôle de leurs comportements en ligne, était associé à un plus grand nombre de contacts avec des enfants, ainsi qu'à la récurrence criminelle. Inversement, ceux qui tendaient à croire qu'Internet est incontrôlable étaient plus enclins à utiliser des ordinateurs ou des connexions sans fil publics dans le but de se préserver de la détection policière. Ces résultats fournissent des informations préliminaires sur le rôle d'Internet dans les croyances des délinquants sexuels et soutiennent l'hypothèse que ce thème cognitif serait criminogène, expliquant ainsi une autre part de la cyberdélinquance sexuelle commise envers les enfants et les adolescents.

## 6.4 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Le cadre d'intervention Risque-Besoin-Réceptivité (Andrews et Bonta, 2006) est une référence importante pour la mise en application de programmes de traitement efficaces pour les délinquants sexuels (Hanson *et al.*, 2009). Ce cadre stipule que les besoins criminogènes des délinquants, par opposition à leurs besoins non criminogènes, devraient être ciblés et traités en priorité pour réduire le risque de récurrence (Hanson et Morton-Bourgon, 2005 ; Bonta *et al.*, 2000). Si le fait d'adhérer plus fortement à des cognitions plus favorables aux crimes, sans considération pour leur nature, est associé à la récurrence sexuelle (Helmus *et al.*, 2013), il n'est toutefois pas aussi certain que toutes les croyances signalées dans le

discours des délinquants sexuels soient criminogènes ou qu'elles aient le même rôle dans le passage à l'acte délictueux. Cet aspect rend ainsi plus difficile la tâche de cibler les cognitions criminogènes sur lesquelles intervenir. Plus d'études sont définitivement requises pour bien comprendre le rôle des cognitions dans ce processus délictueux. Pour l'heure, des données éclairent néanmoins sur les directions futures à considérer. D'une part, certaines croyances semblent directement liées à des marqueurs de criminalité, comme en témoignent par exemple les associations unissant la croyance voulant que les enfants soient des êtres sexuels et l'engagement dans les crimes sexuels hors ligne, ou la croyance selon laquelle il est acceptable d'agir à sa guise en toutes circonstances et la versatilité de la criminalité commise. D'autre part, d'autres croyances sont plutôt associées, indirectement, à la criminalité, notamment par l'entremise de leurs liens avec d'autres facteurs de risque, comme c'est notamment le cas pour la croyance suggérant que les enfants soient des partenaires de vie intime et la congruence émotionnelle aux enfants. Comme le propose le modèle motivation-facilitation (Seto, 2019, voir le chapitre 2), les croyances favorables à la délinquance sexuelle commise envers les enfants pourraient agir à titre de facilitateurs sur des motivations sexuelles. Elles pourraient donc interagir avec des marqueurs d'une sexualité atypiques (p. ex., intérêt pédophilie, autres paraphilies, préoccupation sexuelle) et ainsi mener, indirectement, aux comportements sexuels délictueux. Les devis de recherche des études à venir devraient ainsi considérer l'analyse empirique des liens directs et indirects des croyances entretenues par les cyberdélinquants sexuels en lien avec les marqueurs de leur criminalité.

Concernant les implications pour la pratique policière, une meilleure compréhension de la manière dont pensent et parlent les personnes suspectées d'avoir consommé du MESE ou d'avoir sollicité à des fins sexuelles des jeunes sur les réseaux sociaux peut s'avérer d'une grande utilité en contexte d'interrogatoire. En effet, il a été montré que certaines caractéristiques individuelles, des traits de personnalité ainsi que le maintien d'une relation positive au suspect augmentaient la probabilité d'obtenir des aveux lors des interrogatoires policiers (Beauregard *et al.*, 2010; Deslauriers-Varin *et al.*, 2018, 2019). Ce faisant, la manière dont les cyberdélinquants sexuels se représentent leurs propres pensées et comportements, ceux de leurs victimes ainsi que les éléments contextuels d'une situation peut être anticipée par l'enquêteur en préparation à son interrogatoire et l'orienter en conséquence pour ainsi favoriser l'atteinte des objectifs.

## 6.5 CONCLUSION

Ce chapitre a présenté les théories implicites et les verbalisations formulées par les cyberdélinquants pour justifier, minimiser ou excuser les délits sexuels qu'ils commettent à l'égard des enfants et des adolescents. Ces théories implicites concernent les croyances qu'ils entretiennent à propos de la sexualité des jeunes, des relations affectives et intimes qu'ils souhaitent développer avec eux, de leur propre capacité ou même de leur volonté à adopter des comportements prosociaux, ainsi que des propriétés d'Internet et du cyberspace. D'un point de vue conceptuel et empirique, toutes les croyances entretenues par les cyberdélinquants sexuels peuvent être associées, de manière variable, à leur passage à l'acte délictueux, ou à des facteurs connus pour leur lien à la récidive sexuelle. Au bénéfice de la pratique clinique, une compréhension de ces croyances est essentielle et chargée d'implications. Au bénéfice de la recherche, les résultats présentés dans ce chapitre contribuent à mieux délimiter les paramètres conceptuels de la notion de cognitions criminogènes, permettant ainsi le développement d'outils de mesure plus adaptés. Des recherches utilisant des méthodes de mesure alternatives aux cognitions non accessibles dans le discours des cyberdélinquants sexuels, dont la mesure implicite des cognitions, pourraient offrir une compréhension globale des mécanismes cognitifs liés à l'engagement dans la criminalité sexuelle commise en ligne envers les enfants.



## CHAPITRE 7

# Les profils des consommateurs de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants et des auteurs de leurre

**H**istoriquement, les chercheurs se sont intéressés aux cyberdélinquants sexuels, et plus précisément aux consommateurs de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (MESE) dans l'optique de déterminer s'ils n'étaient qu'une « version 2.0. » des hommes qui commettent des abus sexuels d'enfants dans un contexte hors ligne (Seto et Hanson, 2011). À une certaine époque, deux courants de pensée s'opposaient en regard du statut taxonomique des cyberdélinquants sexuels. Pour certains, les hommes qui jadis approchaient des enfants aux abords de parcs se voient désormais offrir des moyens technologiques, perçus comme plus sécuritaires et favorisant l'anonymat (Cooper, 1998 ; Cooper *et al.*, 2000), afin d'assouvir leurs intérêts pour la sexualisation des enfants. Ainsi, bien que la commission des crimes sexuels envers les enfants ait trouvé un nouveau lieu virtuel, il était présumé que les caractéristiques des agresseurs sexuels et des consommateurs de MESE sont les mêmes. Par opposition, d'autres ont soutenu l'hypothèse suggérant que, malgré un lien unissant la consommation de MESE et l'agression sexuelle d'enfants (Quayle et Taylor, 2005), seule une minorité de cyberdélinquants s'engageront dans un crime sexuel hors ligne, avec contact, envers un enfant (Quayle *et al.*, 2000). À ce jour, cette dernière position est désormais dominante et a reçu un soutien empirique considérable illustrant les différences existant entre les consommateurs de MESE et les agresseurs sexuels d'enfants dont les crimes sont commis hors ligne (p. ex., Babchishin *et al.*, 2011 ; 2015 ; Eke *et al.*, 2019 ; Seto et Eke, 2015).

Si les connaissances sur les consommateurs de MESE se sont multipliées au cours des dernières décennies, il a fallu attendre plusieurs années pour voir apparaître les premières études sur les cyberdélinquants dont les crimes relèvent du leurre d'enfants et d'adolescents sur Internet et ses réseaux sociaux. En effet, hormis quelques études portant principalement sur les contenus numériques ou les victimes (p. ex., Black *et al.*, 2015; Gámez-Guadix *et al.*, 2018; Kloess *et al.*, 2017; Schulz *et al.*, 2016; Wolak et Finkelhor, 2013), ces auteurs de violences sexuelles ont largement été écartés des études psychocriminologiques. Il a été rapporté que l'accès à ces individus à des fins de recherche était particulièrement difficile, tout particulièrement à ceux n'ayant commis aucun autre crime sexuel concomitant au leurre (Paquette et Cortoni, 2021). Il convient de rappeler que, dans leurs communications en ligne, il est courant que des individus obtiennent des images sexuelles ou dénudées des jeunes avec qui ils clavardent, commettant concomitamment des délits de leurre d'enfants en ligne et du téléchargement de pornographie juvénile. Ces situations conduisent d'ailleurs parfois à la rencontre hors ligne des enfants, entraînant ainsi des contacts sexuels. Dans ce contexte, les auteurs de leurre sont souvent inclus de manière indifférenciée dans les échantillons de cyberdélinquants ou d'agresseurs sexuels.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux caractéristiques distinctives des cyberdélinquants sexuels, avec un regard sur les connaissances actuelles quant à leurs différences et similarités avec les agresseurs sexuels d'enfants hors ligne. Afin de faciliter la compréhension du lecteur, le présent chapitre abordera ces caractéristiques en fonction des grands vecteurs de délinquance sexuelle, à savoir les caractéristiques de leur profil sociodémographique et développemental, leur historique criminel et leurs traits antisociaux, la sexualité atypique et la gestion problématique des émotions et des relations interpersonnelles. En explorant ces vecteurs seront également présentés des résultats inédits auprès de notre échantillon, comparant les caractéristiques de 107 consommateurs de MESE n'ayant commis aucune infraction relative au leurre à celles de 38 auteurs de leurre n'ayant commis aucune infraction en relation avec la consommation de MESE.

## 7.1 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET DÉVELOPPEMENTAL

Les femmes ne sont que très rarement les auteures de crimes sexuels et cette sous-représentation de genre ne fait pas exception lorsqu'il s'agit de cyberdélinquance sexuelle. Les médias et les chercheurs ont rapporté

de manière anecdotique des cas de femmes impliquées, parfois à titre de co-délinquantes, dans des infractions relatives à la production et la distribution de MESE (p. ex., Eke *et al.*, 2011 ; Prat *et al.*, 2014). Les données officielles suggèrent que cette criminalité est majoritairement l'affaire d'hommes alors qu'il est estimé que 99 % des infractions sont commises par des hommes (Eke *et al.*, 2011 ; Seto, 2013 ; Wolak *et al.*, 2005). En comparaison, les données officielles montrent que les hommes représentent 95 % des auteurs d'agressions sexuelles (Cortoni *et al.*, 2009). Bien qu'il existe des cas de leurre dont les auteurs sont des femmes, leur participation aux activités de sollicitation sexuelle d'enfants ou d'adolescents en ligne demeure marginale. Dans leur étude, Briggs et ses collaborateurs (2011) ont noté que tous les 51 auteurs de leurre de leur échantillon étaient des hommes. Parmi les autres caractéristiques sociodémographiques, les recherches suggèrent que les consommateurs de MESE sont généralement plus jeunes, mieux éduqués, plus souvent en situation d'emploi et en relation de couple que les agresseurs sexuels d'enfants hors ligne (Aslan et Edelman, 2014 ; Babchishin *et al.*, 2015 ; Henshaw *et al.*, 2018). Une récente étude rapporte, parmi un échantillon de 283 consommateurs de MESE sans autre crime sexuel concomitant que 60 % détenaient un emploi et 32 % étaient en relation de couple. De plus, la moyenne d'âge de ces hommes était 42 ans (Soldino *et al.*, 2019). Les consommateurs de MESE de l'échantillon de 489 consommateurs de MESE d'Elliott et ses collaborateurs (2009) étaient, quant à eux, âgés en moyenne de 40 ans. Dans une étude comparative, Seto et ses collaborateurs (2012) ont trouvé que les consommateurs de MESE étaient en moyenne plus âgés (40 ans) que les auteurs de leurre (35 ans). Ces auteurs n'ont trouvé aucune différence quant à leur niveau d'éducation et leur employabilité. Il en est de même pour leur origine ethnique, alors que tous les consommateurs de MESE et 94 % des auteurs de leurre étaient Caucasiens. Dans l'étude de Briggs et ses collaborateurs (2011), 78 % des 51 auteurs de leurre étaient Caucasiens, 26 % étaient en situation de relation de couple et 90 % détenaient un emploi.

L'historique développemental des cyberdélinquants sexuels a aussi été examiné par les chercheurs. Les données de deux méta-analyses de 57 études portant sur près de 9 500 délinquants (Babchishin *et al.*, 2011, 2015) indiquent qu'en comparaison aux agresseurs sexuels d'enfants hors ligne les consommateurs de MESE étaient moins susceptibles d'avoir vécu des épisodes de victimisation sexuelle et physique durant l'enfance, évolué dans un milieu familial dysfonctionnel, exhibé des problèmes comportementaux durant l'enfance et été impliqués dans une criminalité

juvénile. Dans leur étude, Webb et ses collaborateurs (2007) ont noté que 26 % des 90 consommateurs de MESE de leur échantillon avaient subi des abus sexuels durant l'enfance, alors que 12 % avaient connu de la violence physique et 18 % de la négligence ou de l'abus émotionnel. Les victimisations sexuelles et physiques à l'enfance sont aussi relativement marginales chez les auteurs de leurre, caractérisant respectivement 12 % et 17 % de l'échantillon de Briggs et ses collaborateurs (2011).

## 7.2 HISTORIQUE CRIMINEL ET TRAITS ANTISOCIAUX

L'historique criminel et les traits antisociaux sont un vecteur important de l'étiologie de la délinquance et de la récidive des délinquants, y compris des délinquants sexuels (Hanson et Morton-Bourgon, 2005 ; Mann *et al.*, 2010). Un constat clair semble se dégager des études : les cyberdélinquants sexuels et plus particulièrement les consommateurs de MESE sont généralement très peu antisociaux. Les traits antisociaux, sous leurs différentes manifestations comportementales et cognitives, sont une dimension importante à considérer pour comprendre pourquoi certains délinquants, notamment ceux qui présentent une sexualité problématique, commettent ou non des délits sexuels à répétition ou des délits plus sévères (Seto, 2009, 2013). La personnalité antisociale se caractérise par un manque d'empathie, une absence de remords, une incapacité à s'engager sainement dans des relations intimes, une tendance à exploiter autrui ainsi que le recours à la domination ou l'intimidation pour contrôler les autres (APA, 2013). En comparaison aux agresseurs sexuels d'enfants, les consommateurs de MESE sont moins enclins à l'hostilité, à l'impulsivité, au non-respect des règles liées aux conditions de supervision et à la consommation de substances intoxicantes (Babchishin *et al.*, 2015). De plus, ils entretenaient moins de croyances favorables à l'agression sexuelle d'enfants (Babchishin *et al.*, 2015). Dans l'étude comparative de Seto et ses collaborateurs (2012), les consommateurs de MESE et les auteurs de leurre étaient similaires quant aux traits antisociaux. En effet, leur consommation de substances intoxicantes et leur propension à respecter les règles liées aux conditions de supervision étaient semblables. Seuls 14 % des auteurs de leurre de l'étude de Briggs et ses collaborateurs (2011) avaient reçu un diagnostic pour un trouble lié à l'usage de substances intoxicantes. Enfin, dans l'étude de Paquette et ses collaborateurs (2021a), les consommateurs de MESE et les auteurs de leurre endossaient à des niveaux comparables des croyances favorables à l'agression sexuelle d'enfants.

Par ailleurs, il a été montré que les cyberdélinquants sexuels étaient très peu engagés dans un mode de vie criminel. Les consommateurs de MESE ont généralement moins d'antécédents criminels pour des crimes de nature sexuelle que les agresseurs sexuels d'enfants hors ligne (Babchishin *et al.*, 2015). L'examen des taux de criminalité des cyberdélinquants sexuels indique qu'ils sont très peu à avoir fait l'objet d'une sanction pénale par le passé pour des crimes sexuels. Une étude réalisée auprès de 4 464 hommes, dont une majorité ont été condamnés pour des infractions relatives à la consommation de MESE et une minorité pour du leurre, a montré que seuls 12 % possédaient un historique officiel de contact sexuel envers des enfants (Seto *et al.*, 2012). Sachant qu'une part de la criminalité des délinquants sexuels demeure non détectée, les auteurs de cette étude ont également examiné, sous la base de l'autorévélation, les crimes de contacts sexuels envers des enfants de cyberdélinquants. Ils ont trouvé qu'en réalité un homme sur deux (55 % d'un sous-échantillon de 523 hommes) a admis avoir commis un tel crime (Seto *et al.*, 2012). Dans la même étude, examinant aussi la propension à commettre une nouvelle infraction sexuelle suivant une première judiciarisation, les auteurs ont constaté que seuls 2 % d'un sous-échantillon de 2 630 hommes ont été condamnés pour une nouvelle infraction de contact sexuel envers un enfant. D'autres études réalisées exclusivement auprès de consommateurs de MESE ont noté des taux de récidive sexuelle hors ligne variant de 1 % à 4 % sur des périodes de suivi allant jusqu'à 13 ans (la moyenne étant généralement de 4 à 5 ans; Elliott *et al.*, 2019; Eke *et al.*, 2011; Faust *et al.*, 2015; Krone et Hadeel, 2017; Seto et Eke, 2015; Soldino *et al.*, 2019). Les taux de récidive spécifique à une nouvelle infraction relative à l'utilisation de MESE tendent à être plus élevés, quoiqu'ils demeurent relativement faibles. En effet, suivant 541 consommateurs de MESE sur une période de 4 ans, Eke et ses collaborateurs (2011) ont noté que 7 % d'entre eux avaient fait l'objet d'une nouvelle sanction pénale pour un crime relatif à l'utilisation de MESE. Les faibles taux de récidive des consommateurs de MESE contrastent avec ceux des agresseurs sexuels d'enfants qui, sur une période de suivi de 20 ans, affichent des taux de récidive sexuelle de 13 % pour les agresseurs intrafamiliaux et de 35 % pour les agresseurs extrafamiliaux (Hanson *et al.*, 2009).

À ce jour et à notre connaissance, aucune donnée n'a été publiée quant aux taux de récidive des auteurs de leurre. Des études préliminaires indiquent toutefois de faibles taux de condamnations antérieures. Dans l'étude de Briggs et ses collaborateurs (2011), 6 % des auteurs de leurre avaient déjà été condamnés, dont 4 % pour des infractions de nature

sexuelle. Dans l'étude de Young (2005), aucun des 22 auteurs de leurre ne possédait d'antécédents de contact sexuel envers des enfants. Dans l'étude comparative de Seto et ses collaborateurs (2012), les 70 auteurs de leurre ne se distinguaient pas des 38 consommateurs de MESE concernant leur historique de crime sexuel et violent. Les consommateurs de MESE étaient toutefois plus nombreux à rapporter avoir commis des contacts sexuels non détectés envers des enfants par rapport aux auteurs de leurre.

### 7.3 SEXUALITÉ ATYPIQUE

De nombreuses caractéristiques liées à une sexualité atypique ont fait l'objet d'étude auprès des cyberdélinquants sexuels et, encore une fois, un constat semble se dégager assez clairement : en comparaison aux agresseurs sexuels d'enfants dont les crimes sont commis hors ligne, les consommateurs de MESE tendent à avoir une sexualité plus problématique et envahissante (Babchishin *et al.*, 2015 ; Henshaw *et al.*, 2018). En effet, la littérature scientifique montre que ces cyberdélinquants sexuels rapportent ou reçoivent plus fréquemment des diagnostics de paraphilies, utilisent plus fréquemment la sexualité typique et atypique à titre de stratégie de régulation des émotions négatives et du stress et expriment avoir plus de préoccupations sexuelles (Babchishin *et al.*, 2015 ; Elliott *et al.*, 2009). Plus précisément, la pédophilie, la paraphilie la plus fréquemment observée chez les consommateurs de MESE, s'est avérée plus marquée pour ces cyberdélinquants sexuels, comme cela a été évalué par diverses mesures (p. ex., questionnaires autorevélés, pléthysmographie pénienne, outils actuariels, polygraphe) (Babchishin *et al.*, 2011, 2015). Pour certains consommateurs de MESE, l'intérêt pédophile contribuerait aux développements de diverses croyances appuyant la sexualisation des enfants, lesquelles alimenteraient une interprétation déformée à propos des contenus qu'ils consomment, croyant à tort que les enfants prennent plaisir aux abus qu'ils subissent (Paquette et Cortoni, 2020). Cette interprétation serait d'ailleurs amplifiée alors que la majorité des enfants sur ces images affichent, sur commande, des sourires (Taylor et Quayle, 2003).

Pour pallier les difficultés inhérentes à la mesure de la pédophilie par des questionnaires d'auto-évaluation, Seto et Eke (2017) ont développé l'échelle Correlates of Admitted Sexual Interest in Children (CASIC) qui évalue cet intérêt à l'aide d'indicateurs comportementaux corrélés, soit le fait de n'avoir jamais été marié, de posséder des vidéos ou récits mettant en scène des comportements d'exploitation sexuelle d'enfants, de consommer du MESE sur une période supérieure à deux ans, d'occuper

une position à titre de bénévole donnant un accès à des enfants et de s'engager dans une communication sexuelle en ligne avec des mineurs. Le fait d'avoir commis des abus sexuels à l'endroit d'un grand nombre d'enfants, tout comme rapporter une préférence sexuelle pour les jeunes garçons est également être considéré comme un indicateur de pédophilie (Cantor et McPhail, 2016; Seto et Eke, 2017). Il a également été suggéré de se référer au matériel pornographique consulté par les consommateurs de MESE pour inférer leurs préférences sexuelles alors que des études ont trouvé une correspondance entre les contenus pornographiques consommés et les intérêts sexuels des délinquants, par exemple quant aux caractéristiques (âge et sexe) des enfants représentées sur le MESE qui étaient les victimes d'abus sexuels hors ligne (Eke et Seto, 2017; Paquette, Brouillette-Alarie *et al.*, 2022).

Les données sur les auteurs de leurre suggèrent qu'en comparaison avec les consommateurs de MESE ils seraient moins susceptibles de rapporter des intérêts sexuels pédo/hébéphiles et des préoccupations sexuelles (Seto *et al.*, 2012). Comme les consommateurs de MESE qui tendent à être intéressés sexuellement par les plus jeunes, les agresseurs sexuels hors ligne dont les victimes sont des enfants sont plus susceptibles de rapporter des paraphilies que les agresseurs sexuels dont les victimes sont des adolescentes (Paquette et Chopin, 2022), ou que les hommes qui sollicitent des adolescentes sur Internet. Dans l'étude de Briggs et ses collaborateurs (2011), seuls 10 % des auteurs de leurre ont reçu un diagnostic de paraphilie. Dans une récente étude, les hommes qui ont entretenu des interactions directes avec des enfants (comprenant des auteurs de leurre) étaient moins susceptibles de rapporter des intérêts sexuels pédophiles, dirigés tant vers les jeunes garçons que les jeunes filles, que les consommateurs de MESE (Paquette, Brouillette-Alarie *et al.*, 2022). Enfin, des études ont souligné que les délinquants sexuels ayant un plus grand accès à des enfants étaient plus susceptibles d'avoir commis des contacts sexuels hors ligne (Babchishin *et al.*, 2015). Aucune différence n'a été observée entre les sous-groupes de cyberdélinquants sexuels quant à leurs accès à des enfants, alors que 47 % des consommateurs de MESE et 64 % des auteurs de leurre cohabitaient avec un enfant au moment de leurs délits (Seto *et al.*, 2012).

## 7.4 GESTION PROBLÉMATIQUE DES ÉMOTIONS ET RELATIONS INTERPERSONNELLES

La gestion des émotions négatives, du stress et des relations interpersonnelles, notamment intimes, tend à être problématique chez les délinquants sexuels (Hanson et Morton-Bourgon, 2005 ; Mann *et al.*, 2010). Des études ont examiné la relation qu'entretiennent certaines personnes avec Internet et ont montré qu'un recours excessif à ce médium pouvait altérer les états affectifs et la gestion d'émotions négatives, du stress et de l'anxiété (Morahan-Martin et Schumacher, 2000 ; Quayle *et al.*, 2006). Pour certains cyberdélinquants sexuels, l'utilisation de ce médium permettrait non seulement d'assouvir leurs intérêts sexuels envers les enfants et les adolescents, mais également de s'évader d'un monde hors ligne perçu comme désagréable, voire dangereux (Paquette et Cortoni, 2020 ; Quayle et Taylor, 2002). Pour ces consommateurs de MESE, l'utilisation d'Internet est associée à un sentiment de reprise de contrôle, se transformant parfois en un sentiment de dépendance face à leur consommation de MESE (Quayle et Taylor, 2002). En comparaison aux agresseurs sexuels d'enfants, les consommateurs de MESE s'identifient émotivement aux enfants et s'engagent dans des relations intimes de manière détachée moins fréquemment. Inversement, ils sont plus enclins à avoir été mariés que les agresseurs sexuels hors ligne, et ces deux groupes de délinquants sexuels rapportent des problèmes comparables sur le plan de l'intimité et de la solitude émotionnelle (Babchishin *et al.*, 2015 ; Elliott *et al.*, 2009). Au sujet de la stabilité relationnelle et de la congruence émotionnelle aux enfants, l'étude de Seto et ses collaborateurs (2012) ne montre aucune différence entre les consommateurs de MESE et les auteurs de leurre.

Deux causes sont mises en évidence dans les encadrés ci-dessous. Elles visent à illustrer l'hétérogénéité des caractéristiques observées chez les cyberdélinquants sexuels.

---

En 2010, la Cour criminelle du Québec rendait sa décision quant à la sentence à imposer à M. Nicolas Stone qui a reconnu sa culpabilité à 71 chefs d'accusation de nature sexuelle, notamment pour leurre d'enfants, production de pornographie juvénile et contacts sexuels à l'endroit de personnes mineures. Le rapport psychosexuel présenté en Cour brosse le profil de M. Stone. On rapporte notamment qu'au moment des faits monsieur était un homme marié, éprouvant toutefois des difficultés conjugales. Du côté de sa sexualité, monsieur présentait un problème de consommation de pornographie

excessive, de fantaisies et d'intérêts sexuels pour les adolescentes. Monsieur se distinguait également par de nombreuses croyances favorables à l'exploitation sexuelle d'enfants, mais n'affichait pas une personnalité antisociale. Quant à son historique développemental, il est noté que M. Stone est issu d'un milieu familial prônant les valeurs prosociales, mais a aussi été marqué par un accident grave d'un membre de sa famille. En matière d'historique criminel, on note que monsieur en est à son premier contact avec le système de justice et qu'en raison de l'ensemble des facteurs présents il présente un niveau de risque de récidive de faible à modéré.

R. c. Stone, 2010 QCCQ 7926

En 2018, M. Jean-Philippe Duclos plaidait coupable devant la Cour du Québec d'avoir eu en sa possession de la pornographie juvénile, d'avoir fait un arrangement dans le but de perpétrer une infraction de nature sexuelle à l'égard d'un enfant et d'avoir proféré des menaces. À l'aide des témoignages et les documents produits aux fins du procès, on brosse le portrait de M. Duclos. Il s'agit d'un homme de 30 ans, célibataire, sans emploi, résidant toujours au domicile familial et ne possédant aucun historique criminel. Son historique à l'enfance et à l'adolescence est toutefois parsemé d'embuches en raison de retards dans son développement, de troubles d'apprentissage et de troubles psychiatriques. Monsieur est un homme isolé, ayant souffert du rejet des autres, préférant se tourner vers un univers virtuel. Du côté psychosexuel, on note qu'il présente une préférence sexuelle pour les enfants, garçons comme filles, une utilisation de la sexualité comme stratégie défensive et une préoccupation sexuelle. Les experts consultés s'entendent à dire que le risque de récidive de monsieur demeure faible, sa criminalité demeurant plus circonstancielle et situationnelle.

R. c. Duclos, 2019 QCCQ 5680

## 7.5 RÉSULTATS

Les caractéristiques sociodémographiques et développementales des consommateurs de MESE et des auteurs de leurre issus de notre échantillon sont présentées dans le tableau 7.1. Dans ce projet, par souci d'hétérogénéité, seuls des hommes adultes ont été inclus dans l'échantillon. Les consommateurs de MESE et les auteurs de leurre de notre échantillon ne diffèrent pas quant à l'âge, les premiers étant âgés en moyenne de 40 ans et les seconds, de 36 ans. Un peu plus de la moitié des cyberdélinquants

sexuels, soit 58 % des consommateurs de MESE et 55 % des auteurs de leurre, détenaient un emploi rémunéré au moment de leurs infractions, et la quasi-totalité d'entre eux étaient Caucasiens, soit 98 % des consommateurs de MESE et 95 % des auteurs de leurre. S'ils ne se distinguaient pas sur ces dernières variables, les données indiquaient toutefois que les auteurs de leurre étaient plus souvent en situation de relation de couple que les consommateurs de MESE (58 % contre 39 %).

Diverses caractéristiques développementales ont aussi été examinées, dont l'historique de victimisation physique, sexuelle et psychologique durant l'enfance, les problèmes de comportement, la tendance au rejet ou à l'isolement social, les problèmes scolaires, la fréquentation de pairs antisociaux, les problèmes liés à une consommation de substance intoxicante et de MESE, ainsi que la délinquance juvénile. En dehors des problèmes scolaires qui étaient plus fréquents chez les auteurs de leurre que chez les consommateurs de MESE (29 % contre 15 %), aucune autre distinction n'a été observée quant aux autres variables. Les victimisations physiques, sexuelles et psychologiques durant l'enfance caractérisent respectivement 19 %, 26 % et 15 % des consommateurs de MESE et 16 %, 13 % et 8 % des auteurs de leurre. Des problèmes comportementaux durant cette période ont été rapportés par 14 % des consommateurs de MESE et 13 % des auteurs de leurre, alors que l'isolement social et la fréquentation de pairs antisociaux ont été respectivement rapportés par 8 % et 9 % des consommateurs de MESE et 13 % et 5 % des auteurs de leurre. La consommation de substances intoxicantes, la consommation de MESE et la criminalité juvénile étaient des caractéristiques chez 14 %, 12 % et 10 % des consommateurs de MESE et chez 13 %, 11 % et 11 % des auteurs de leurre.

**TABLEAU 7.1 Le profil sociodémographique et développemental des cyberdélinquants sexuels**

	CONSOMMATEURS MESE		AUTEURS DE LEURRE	
	n / moy.	% / É.-T.	n / moy	% / É.-T.
<b>Caractéristiques sociodémographiques</b>				
Âge	39,96	15,01	35,76	11,98
Détient un emploi	62	57,90 %	21	55,30 %
Ethnicité (Caucasien)	105	98,10 %	36	94,70 %
Statut matrimonial (en couple)*	42	39,30 %	22	57,90 %

<b>Historique développemental (enfance)</b>				
Victimisation physique	20	18,70 %	6	15,80 %
Victimisation sexuelle	28	26,20 %	5	13,20 %
Victimisation psychologique	16	15,00 %	3	7,90 %
Problèmes de comportement	15	14,00 %	5	13,20 %
Isolement social	9	8,40 %	5	13,20 %
Problèmes scolaires†	16	15,00 %	11	28,90 %
Pairs antisociaux	10	9,30 %	2	5,30 %
Consommation substances intoxicantes	15	14,00 %	5	13,20 %
Consommation de MESE	13	12,10 %	4	10,50 %
Criminalité juvénile	11	10,30 %	4	10,50 %

Note. \*  $p < 0,05$  ; †  $p < 0,10$

Dans PRESEL, nous avons examiné le parcours criminel complet ainsi que d'autres marqueurs cognitifs et comportementaux antisociaux des cyberdélinquants sexuels. Les résultats sont présentés dans le tableau 7.2 (voir le chapitre 5 pour une analyse exhaustive des carrières criminelles). Les résultats montrent que 22 % des consommateurs de MESE et 24 % des auteurs de leurre ont eu, de manière concomitante, des contacts sexuels envers des enfants. Relativement à leur criminalité antérieure, les données indiquent que les auteurs de leurre étaient plus nombreux que les consommateurs de MESE à avoir fait l'objet de sanctions pénales pour des crimes relatifs au leurre (8 % contre 1 %), des crimes violents (24 % contre 8 %) ou des crimes généraux, non violents et non sexuels (45 % contre 17 %). Aucune différence n'a été notée quant à leur historique de crimes sexuels avec contact, de pornographie juvénile et de non-respect des conditions ou d'omission de se conformer. Avec une période de suivi moyenne de 3,77 ans ( $\bar{E.-T.} = 2,73$ ), il se dégage que les auteurs de leurre étaient plus enclins que les consommateurs de MESE à commettre une récidive sexuelle (16 % contre 6 %), violente (24 % contre 9 %) et générale (11 % contre 2 %). Enfin, les auteurs de leurre étaient également plus polyvalents en matière de criminalité, alors qu'ils avaient commis une plus grande variété de crimes (sexuels, violents, généraux) que les consommateurs de MESE (1,84 contre 1,57).

Les résultats montrent aussi qu'en comparaison des consommateurs de MESE les auteurs de leurre étaient plus nombreux à croire qu'il est légitime d'agir à sa guise en toutes circonstances, même si ces comportements contreviennent à la loi. Parmi les autres mesures comportementales

d'un style de vie antisociale, la consommation problématique de substances intoxicantes était plus fréquente chez les consommateurs de MESE que chez les auteurs de leurre. Aucune différence n'a été notée quant à l'usage récréatif ou dans le cadre des délits de telles substances ni à leur criminalité non détectée.

**TABLEAU 7.2 Historique criminel et marqueurs d'antisocialité des cyberdélinquants sexuels**

	CONSUMMATEURS MESE		AUTEURS DE LEURRE	
	n / moy.	% / É.-T.	n / moy	% / É.-T.
<b>Historique criminel</b>				
Contact sexuel concomitant au crime répertorié	23	21,50 %	9	23,70 %
Antécédent – contact sexuel	9	8,40 %	3	7,90 %
Antécédent – pornographie juvénile	6	5,60 %	0	0,00 %
Antécédent – leurre*	1	0,90 %	3	7,90 %
Antécédent – violence*	9	8,40 %	9	23,70 %
Antécédent – bris / omission	13	12,10 %	2	5,30 %
Antécédent – général*	29	27,10 %	17	44,70 %
Récidive – sexuelle*	6	5,60 %	6	15,80 %
Récidive – violente (non sex)*	10	9,30 %	9	23,70 %
Récidive – générale (non violente / sex)*	2	1,90 %	4	10,50 %
Versatilité criminelle (nombre types de crimes, 1 à 3)*	1,57	0,63	1,84	0,75
<b>Comportements et croyances antisociaux</b>				
Consommation problématique de substances intoxicantes†	23	21,50 %	3	7,90 %
Consommation récréative de substances intoxicantes	24	22,40 %	11	28,90 %
Consommation de substances durant le crime répertorié	12	11,20 %	3	7,90 %
Criminalité non détectée (toutes formes)	21	19,60 %	7	18,40 %
Criminalité sexuelle non détectée	12	11,20 %	5	13,20 %
<b>Cognition antisociale</b>				
Le droit d'agir à sa guise†	9	8,40 %	7	18,40 %

Note. \*  $p < 0,05$  ; †  $p < 0,10$  ; É.-T. = écart-type

Les résultats de nos analyses comparatives sur la sexualité atypique des cyberdélinquants sexuels sont présentés dans le tableau 7.3. Contrairement aux connaissances actuelles issues de la littérature scientifique, les données de PRESEL ne montrent aucune distinction entre les consommateurs de MESE et les auteurs de leurre à propos de leurs intérêts pédophiles et hébéphiliques diagnostiqués ou autorévélés. Similairement, les consommateurs de MESE et auteurs de leurre rapportaient en proportions comparables des préoccupations sexuelles, des comportements masturbatoires devant des contenus sexualisés d'enfants (MESE ou séances de cybersexe avec une personne mineure avec la webcam) et de recours à la masturbation ou aux fantaisies sexuelles en guise de stratégies de régulation des émotions négatives ou du stress (tiré de l'anglais *coping sexuel*). À propos de leurs accès hors ligne à des enfants, les données montrent des différences entre les consommateurs de MESE qui ont plus fréquemment accès à des enfants que les auteurs de leurre dans le cadre familial (76 % contre 40 %). Ils avaient également un nombre plus élevé d'accès à des enfants dans des contextes variés (1,25 contre 0,78 ; au travail, lors d'activités de bénévolats, dans le milieu familial). Aucune autre différence parmi les cyberdélinquants sexuels n'a été observée quant à ces contextes. En comparaison des auteurs de leurre, les consommateurs de MESE de notre échantillon étaient plus nombreux à rapporter un intérêt sexuel pour ce type de matériel, une préférence sexuelle pour les jeunes garçons et l'utilisation de pornographie typique ou atypique en guise de stratégies de régulation des émotions négatives ou du stress. Enfin, les résultats montrent aussi qu'en comparaison des consommateurs de MESE les auteurs de leurre étaient plus nombreux à croire que les enfants sont des êtres sexuels pouvant s'engager librement dans des activités sexuelles avec des personnes adultes (40 % contre 19 %). La croyance suggérant que ces activités sexuelles ne causent pas de tort aux enfants était également partagée par les cyberdélinquants sexuels, dans des proportions atteignant près du tiers des échantillons.

Les résultats concernant la régulation émotionnelle et relationnelle des cyberdélinquants sexuels de notre échantillon sont présentés dans le tableau 7.4. Hormis le sentiment d'ennui qui était plus fréquemment rapporté par les auteurs de leurre que par les consommateurs de MESE (24 % contre 8 %), aucune différence n'a été notée quant aux caractéristiques des cyberdélinquants sexuels liées à leur style de gestion émotionnelle et relationnelle. Similairement, environ le tiers des cyberdélinquants sexuels ont rapporté des difficultés relationnelles, ne jamais avoir été marié ou avoir entretenu une relation de couple d'une durée supérieure à 2 ans

et éprouver un sentiment de solitude et d'isolement social. Une plus faible proportion de cyberdélinquants sexuels encore ont rapporté s'identifier émotivement aux enfants. La durée moyenne de la plus longue relation intime des consommateurs de MESE et des auteurs de leurre était de 11 ans (129 et 136 mois respectivement).

**TABLEAU 7.3 La sexualité atypique des cyberdélinquants sexuels**

	CONSUMMATEURS MESE		AUTEURS DE LEURRE	
	n / moy.	% / É.-T.	n / moy	% / É.-T.
Pédophilie (dx ou rapportée)	38	35,50 %	9	23,70 %
Hébéphilie (dx ou rapportée)	39	36,40 %	13	34,20 %
Intérêt pour le MESE***	53	49,50 %	2	5,30 %
Masturbation devant MESE ou Webcam	33	30,80 %	9	23,70 %
Préférence sexuelle pour les garçons*	21	19,60 %	2	5,30 %
Régulation sexuelle – masturbation	10	9,30 %	2	5,30 %
Régulation sexuelle – pornographie†	13	12,10 %	1	2,60 %
Régulation sexuelle – fantasies	6	5,60 %	3	7,90 %
Nombre stratégies régulation (1 à 3)	0,27	0,71	0,16	0,50
Préoccupations sexuelles	29	27,10 %	8	21,10 %
<b>Accès hors ligne à des enfants</b>				
Au travail	13	12,10 %	4	10,50 %
Dans les activités de bénévolat	20	18,70 %	7	18,40 %
Dans la famille***	81	75,70 %	15	39,50 %
Nombre accès différents**	1,25	0,78	0,79	0,81
<b>Cognitions liées à la sexualité des enfants</b>				
Les enfants sont des êtres sexuels**	20	18,70 %	15	39,50 %
Les délits ne causent pas de tort aux enfants	31	29,00 %	12	31,60 %

Note. dx = diagnostique ; \*\*\* p < 0,001 ; \*\* p < 0,01 ; \* p < 0,05 ; † p < 0,10 ; É.-T. = écart-type

Diverses croyances sont liées à la gestion des émotions et aux relations interpersonnelles qu'entretiennent les cyberdélinquants sexuels. Nos résultats montrent aussi qu'en comparaison des consommateurs de MESE les auteurs de leurre étaient plus nombreux à croire que l'univers virtuel, y compris les relations virtuelles, ne représente pas la réalité (55 % contre 39 %). Inversement, les consommateurs de MESE étaient plus enclins que les auteurs de leurre à croire qu'Internet et les internautes avec qui

l'on clavarde sont incontrôlables (48 % contre 29 %). Cette cognition se manifeste aussi par l'idée selon laquelle les images et les vidéos d'exploitation sexuelle d'enfants surgissent sans avertissement, sous forme de fenêtres intempestives (*pop-up*), sur l'écran des ordinateurs de certains internautes (Paquette et Cortoni, 2020). Les croyances suggérant que le monde et les adultes qui y vivent sont dangereux ou incontrôlables ou même que les enfants peuvent être des partenaires de vie intime étaient également partagées par les cyberdélinquants sexuels identifiés dans des proportions variant de 8 % à 35 % des sous-groupes.

**TABEAU 7.4 La gestion problématique des émotions et les relations interpersonnelles des cyberdélinquants sexuels**

	CONSOMMATEURS MESE		AUTEURS DE LEURRE	
	n / moy.	% / É.-T.	n / moy	% / É.-T.
Difficultés relationnelles	23	38,30 %	10	38,50 %
Ne jamais avoir été marié / en couple	29	31,50 %	10	30,30 %
Durée (mois) de la plus longue relation	129,13	148,02	135,53	268,76
Sentiment d'ennui*	9	8,40 %	9	23,70 %
Sentiment d'isolement / solitude	30	28,00 %	13	34,20 %
Identification émotive aux enfants	16	15,00 %	5	13,20 %
<b>Cognitions liées aux émotions / relations</b>				
Les enfants sont des partenaires de vie	11	10,30 %	3	7,90 %
Le monde est incontrôlable	37	34,60 %	13	34,20 %
Internet est incontrôlable*	51	47,70 %	11	28,90 %
Le monde est dangereux	14	13,10 %	6	15,80 %
L'univers virtuel n'est pas réel†	41	38,30 %	21	55,30 %

Note. \*  $p < 0,05$  ; É.-T. = écart-type

## 7.6 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux caractéristiques des cyberdélinquants sexuels avec un accent sur leur profil sociodémographique, criminologique, sexologique et psychologique. Les études suggèrent que, de manière générale, les cyberdélinquants sexuels affichent un profil sociodémographique et développemental plutôt favorable,

notamment en comparaison à celui des agresseurs sexuels d'enfants hors ligne (Babchishin *et al.*, 2015 ; Henshaw *et al.*, 2017, 2018). Nos résultats d'analyse sont cohérents avec cette proposition, alors que seule une minorité de cyberdélinquants ont rapporté une diversité de problèmes développementaux et que plus de la moitié d'entre eux détenaient un emploi rémunéré au moment de leur délit. Les taux de victimisation vécue à l'enfance sont comparables à ceux qui ont été observés dans les études antérieures (p. ex., Briggs *et al.*, 2011 ; Webb *et al.*, 2007), caractérisant généralement moins du quart des cyberdélinquants sexuels. De plus, en cohérence avec les connaissances issues de la littérature scientifique, l'âge des consommateurs de MESE au moment de leur délit, atteignant le début de la quarantaine, était similaire à celui d'autres échantillons. Les auteurs de leurre de notre échantillon étaient légèrement plus jeunes, atteignant la mi-trentaine, ce qui est également cohérent avec les données des études antérieures (p. ex., Briggs *et al.*, 2011 ; Seto *et al.*, 2012).

Si nos données ne montrent que peu de différence entre les consommateurs de MESE et les auteurs de leurre quant à leur profil sociodémographique et développemental, suggérant généralement un profil plutôt favorable pour ces délinquants, un portrait plus nuancé semble se dégager des données sur leur criminalité. En effet, en cohérence avec la littérature scientifique, les consommateurs de MESE de notre échantillon étaient très peu engagés dans un mode de vie criminel, affichant de très faibles taux de récidive et d'antécédents criminels. Ils n'affichaient pas non plus une criminalité marquée d'une grande variété criminelle, limitant principalement leurs délits à des crimes de nature sexuelle. Tout comme les auteurs de leurre, seulement le quart des consommateurs de MESE avaient également commis une infraction relative à des contacts sexuels envers des enfants dans le contexte du crime répertorié. Le profil plutôt prosocial des consommateurs de MESE s'est aussi vérifié dans notre étude alors qu'ils affichaient de faibles taux de croyances et autres comportements antisociaux. Des études antérieures ont trouvé que la croyance favorable à l'idée qu'il est légitime d'agir à sa guise était un marqueur cognitif d'un profil antisocial (Paquette *et al.*, 2020 ; Paquette et Fortin, 2021a), cette croyance étant la moins fréquente chez les consommateurs de MESE. Par contre, elle était significativement plus rapportée par les auteurs de leurre, suggérant plus de traits antisociaux chez ce sous-groupe de cyberdélinquants sexuels. De plus, et en contraste avec les consommateurs de MESE, les auteurs de leurre de notre échantillon possédaient une fiche criminelle plus garnie et diversifiée. Leurs antécédents se caractérisaient par des crimes violents et généraux (non violents et non sexuels).

Ces cyberdélinquants sexuels étaient également plus enclins à maintenir cette criminalité, y compris sexuelle, dans le futur. Ces résultats inédits suggèrent qu'en comparaison des consommateurs de MESE les auteurs de leurre ont une propension à la criminalité plus importante et plus de traits antisociaux. Des études supplémentaires seront nécessaires pour confirmer ces résultats sur des échantillons plus importants et, suivant l'évolution de la criminalité de ces cyberdélinquants sexuels, sur une période de suivi plus longue.

S'il est plutôt clair que les consommateurs de MESE affichent généralement une sexualité plus atypique que les autres délinquants sexuels, laquelle étant marquée par des paraphilies, des pensées envahissantes à propos de la sexualité et l'utilisation de diverses stratégies sexuelles de régulation des émotions négatives et du stress (Babchishin *et al.*, 2015; Elliott *et al.*, 2009), seule une étude a comparé la sexualité des consommateurs de MESE à celle des auteurs de leurre. L'étude de Seto et ses collaborateurs (2012) suggère que les consommateurs de MESE recevraient plus souvent des diagnostics de pédophilie que les auteurs de leurre, constat qui n'a pas été observé dans notre étude, malgré des taux de pédophilie rapportée ou diagnostiquée légèrement plus élevés chez les consommateurs de MESE. Il est possible que la faible taille de notre échantillon ait contribué à réduire la puissance statistique de nos analyses, limitant ainsi la possibilité de détecter les différences réelles. Il est aussi important de noter que certains consommateurs de MESE pourraient être réticents à dévoiler un intérêt pédophile, notamment en contexte d'interrogatoire policier, nos résultats indiquant qu'une plus forte prévalence de préférence sexuelle pour les jeunes garçons et un accès à des enfants dans des situations variées suggèrent que ces cyberdélinquants seraient plus pédophiles que les auteurs de leurre, ces caractéristiques étant reconnues comme des indicateurs fiables de pédophilie (Cantor et McPhail, 2015; Seto et Eke, 2017). En regard des connaissances actuelles issues de la littérature scientifique, les faibles prévalences de stratégies sexuelles de régulation des émotions négatives et du stress rapportées par les cyberdélinquants sexuels particulièrement par les consommateurs de MESE paraissent étonnantes. Il est possible que la mesure de ces stratégies en contexte policier n'ait pas été optimale. Des études supplémentaires, en contexte clinique et utilisant des outils psychométriques validés auprès de cette population, permettraient sans doute de dégager un portrait plus précis de la manière dont les cyberdélinquants sexuels utilisent la sexualité pour gérer leurs émotions négatives et leur stress. Enfin, une des croyances favorables à la sexualisation des enfants, soit l'idée selon laquelle ils seraient

des êtres sexuels aptes à offrir un consentement éclairé pour s'engager dans des activités sexuelles, s'est avérée une caractéristique plus marquée chez les auteurs de leurre. Sachant que ces cyberdélinquants interagissent avec leurs victimes, contrairement aux consommateurs de MESE, il est possible que cette interaction, parfois interprétée comme étant volontaire de la part des jeunes (p. ex., le maintien de la communication sexuelle), favorise le développement d'une telle croyance. Aussi, l'âge généralement plus avancé (moyenne de 15 ans) des victimes des auteurs de leurre que celui des enfants dépeints sur le MESE (étendue de 6 à 12 ans; Wolak *et al.*, 2008) pourrait contribuer à ce que les auteurs de leurre croient, à tort, que leurs victimes sont en mesure de choisir s'ils décident de s'engager dans des relations sexuelles avec des adultes.

La gestion des émotions et des relations interpersonnelles prend un sens particulier pour les cyberdélinquants sexuels. Pour certains, l'utilisation de MESE ou les échanges en ligne agiraient à titre de stratégie de régulation des émotions négatives, dans le but de fuir une réalité jugée non plaisante vécue dans le monde hors ligne, parfois perçue comme menaçante (Paquette et Cortoni, 2020). Les sentiments positifs liés à la consommation d'images sexualisées d'enfants ainsi que les retours positifs lors de séances de clavardage (p. ex., les compliments reçus à propos de son apparence physique) permettraient aux délinquants de regagner la confiance, tout comme un sentiment de bien-être. L'univers virtuel est particulièrement investi pour répondre aux besoins émotionnels liés à un manque d'intimité par les cyberdélinquants sexuels isolés socialement ou qui éprouvent de la difficulté à s'engager dans des relations hors ligne (Elliott *et al.*, 2009). Cet univers virtuel deviendrait un lieu moins menaçant et stressant, permettant aux cyberdélinquants sexuels de revêtir une « nouvelle » identité, une version améliorée de soi, perçue comme plus enviable, moins repoussante. Ainsi, cet espace virtuel aurait le potentiel de maintenir une estime de soi plus favorable en s'engageant, de manière sélective, dans des relations virtuelles qu'avec les individus qui revoient une image positive (Taylor et Quayle, 2008). De manière générale, nos résultats indiquent une prévalence considérable de difficultés émotionnelles et relationnelles rapportées chez les cyberdélinquants, allant parfois au-delà du tiers de l'échantillon. Ces données sont cohérentes avec les études antérieures qui suggèrent que le recours à Internet par les cyberdélinquants sexuels permettrait de répondre à des besoins d'intimité pour ceux qui éprouvent des difficultés relationnelles ou qui se sentent particulièrement seuls (Elliott *et al.*, 2009). Au-delà de l'isolement et de la solitude, nos données suggèrent également que l'ennui pourrait

être une dimension importante pour comprendre le passage à l'acte des auteurs, alors qu'ils ont rapporté plus fréquemment ce sentiment que les consommateurs de MESE. Des études supplémentaires devront faire la lumière sur le rôle du sentiment d'ennui dans le processus de sollicitation sexuelle des enfants et adolescents sur Internet. Nos résultats, indiquant de faibles taux d'identification émotionnelle aux enfants, sont également cohérents avec ceux d'études ayant montré que cette caractéristique était moins présente chez les cyberdélinquants sexuels que chez les agresseurs sexuels hors ligne (Babchishin *et al.*, 2015 ; Elliott *et al.* 2009). Il pourrait ainsi s'agir d'une caractéristique typique de l'agression sexuelle hors ligne.

Du côté des croyances relatives aux émotions et aux relations interpersonnelles, nos données suggèrent que les consommateurs de MESE sont plus enclins à croire qu'Internet, et plus précisément l'apparition soudaine des images qu'ils consomment, est incontrôlable, alors que les auteurs de leurre sont moins nombreux à se croire incapables d'empêcher des jeunes de venir clavarder sur les réseaux sociaux. Les interactions avec ces jeunes sont toutefois plus fréquemment perçues comme irréelles, en comparaison avec la nature irréelle perçue des contenus des consommateurs de MESE. La perception des cyberdélinquants sexuels face à leurs activités virtuelles en solitaire et en interaction avec d'autres internautes mériterait davantage d'investigation par des études futures, notamment pour cerner la manière dont elles affectent les émotions et les relations des cyberdélinquants sexuels.

## 7.7 CONCLUSION

Ce chapitre visait à décrire le profil des cyberdélinquants sexuels en comparant les caractéristiques des consommateurs de MESE à celles des auteurs de leurre. À la lumière des analyses et des connaissances issues de la littérature scientifique, il en ressort plusieurs constats. D'abord, nous observons un profil sociodémographique et développemental présentant des facteurs de risque chez les cyberdélinquants sexuels. Ensuite, un profil plus prosocial du côté des consommateurs de MESE et une tendance plus marquée à une diversité criminelle du côté des auteurs de leurre. À noter que les taux de criminalité et les traits antisociaux des auteurs de leurre demeurent toutefois relativement faibles. Aussi, une sexualité atypique pour les cyberdélinquants sexuels, avec une propension plus marquée à la pédophilie chez les consommateurs de MESE comparativement aux auteurs de leurre, convergeant ainsi avec les connaissances actuelles sur les consommateurs de MESE. Enfin, de nombreux indicateurs de problèmes

émotionnels et relationnels pour les deux sous-groupes de cyberdélinquants sexuels. Un dernier constat se dégage de ce chapitre, soit l'hétérogénéité de ces sous-groupes. En effet, s'il est possible de conclure que les cyberdélinquants sexuels tendent à être présentés comme ayant une sexualité atypique et des difficultés émotionnelles et relationnelles, tous n'affichent pas de telles caractéristiques, présentant plutôt une sexualité plus typique, marquée par l'absence d'un intérêt sexuel dirigé vers les enfants ou des pensées envahissantes pour la sexualité. Similairement, certains semblent être investis dans des relations intimes avec des adultes de manière stable et satisfaisante, alors que d'autres sont plutôt investis dans un mode de vie criminelle. Tous ces constats soulignent l'importance de poursuivre la recherche sur les cyberdélinquants sexuels afin d'être en mesure de dresser des profils distinctifs reflétant les vecteurs de la délinquance sexuelle.

La mise en lumière des caractéristiques des cyberdélinquants sexuels est associée à de nombreuses implications pratiques, à commencer par l'examen de facteurs de risque à considérer pour l'évaluation et le traitement de cette population. Sachant que les cyberdélinquants sexuels se distinguent, non seulement des agresseurs sexuels hors ligne, mais également entre eux, la recherche de ces caractéristiques permettra de concevoir des outils de mesure validés expressément pour tenir compte des particularités des consommateurs de MESE et des auteurs de leurre. Par ailleurs, les programmes de traitement clinique pourront bénéficier d'indicateurs empiriques pour orienter la prise en charge de ces délinquants sexuels de manière personnalisée. Enfin, du côté de l'intervention policière, ces facteurs distinctifs de ces cyberdélinquants sexuels peuvent se traduire en marqueurs comportementaux à prendre en considération dans l'évaluation et la priorisation des dossiers d'enquêtes à entreprendre.

## CHAPITRE 8

# La victimisation durant l'enfance des cyberdélinquants sexuels

### Une approche de victimologie développementale

**D**epuis la fin des années 1980, des chercheurs ont commencé à s'intéresser aux événements traumatiques survenus durant l'enfance des individus incarcérés (Ryan, 1989). Assez rapidement, un constat est établi : il existe un lien entre le fait d'avoir subi des traumatismes durant l'enfance et la probabilité de s'impliquer dans la délinquance à l'âge adulte (Broidy *et al.*, 2006 ; Jennings *et al.*, 2010, 2011, 2012, 2014 ; Jennings et Meade, 2017 ; Klevens *et al.*, 2002 ; Maldonado-Molina *et al.*, 2010 ; Mustaine et Tewksbury, 2000 ; Schreck *et al.*, 2008, 2002). Ce résultat est d'ailleurs considéré aujourd'hui comme une connaissance commune désormais entrée dans le panthéon des paradigmes majeurs en criminologie (Gottfredson, 1981 ; Jennings *et al.*, 2012 ; Maxfield, 1987 ; Reiss et Roth, 1994).

La majorité des études publiées se sont intéressées aux conséquences de la victimisation durant l'enfance d'individus incarcérés pour des motifs de délinquance sexuelle hors ligne. Un premier type d'étude a ainsi comparé les taux de victimisation durant l'enfance de ces individus avec ceux qui ont été mesurés dans la population générale. Bien que les taux de victimisation durant l'enfance varient fortement en fonction des échantillons d'individus incarcérés (entre 15 % et 75 %), les analyses montrent qu'ils sont significativement plus élevés que ceux qui ont été observés dans la population générale qui sont inférieurs à 10 % (Levenson et Socia, 2016 ; Levenson *et al.*, 2014, 2015 ; Weeks et Widom, 1998). Un second

type d'étude s'est intéressé aux implications que pourrait avoir la victimisation durant l'enfance sur le développement de troubles individuels et de comportements antisociaux chez les agresseurs sexuels hors ligne. Ces études ont ainsi comparé les individus incarcérés ayant été victimisés durant l'enfance à ceux qui ne l'avaient pas été. Globalement, ces études suggèrent que les événements traumatiques subis lors des premières années de vie contribueraient au développement de certains facteurs de risque associés, à l'adolescence et à l'âge adulte, à des comportements criminels.

La littérature ayant couvert cette thématique est particulièrement abondante lorsqu'il s'agit des agresseurs sexuels hors ligne tandis qu'elle demeure rachitique concernant les cyberdélinquants sexuels. Ce chapitre a donc pour objectif de présenter la littérature existante pertinente à la compréhension des conséquences des victimisations subies durant l'enfance pour les personnes impliquées dans la délinquance sexuelle en ligne. Il présente également des résultats inédits sur cette question provenant de notre échantillon.

## **8.1 LA VICTIMOLOGIE DÉVELOPPEMENTALE**

La victimologie développementale est une branche de la victimologie qui consiste à étudier le phénomène de victimisation subie durant l'enfance et parfois l'adolescence afin de comprendre les conséquences qu'il pourrait avoir sur le processus développemental des personnes (Finkelhor, 1997, 2007). Cette approche vise également à comprendre les liens entre la victimisation durant l'enfance, d'une part, et la délinquance ou la victimisation subséquente survenant à l'âge adulte, d'autre part. La victimisation durant l'enfance peut prendre différentes formes, tour à tour appelées abus ou maltraitance, sans qu'une distinction claire entre les deux n'ait été universellement faite. Dans les études adoptant une approche de victimologie développementale, trois catégories d'abus sont généralement prises en compte : les violences sexuelles, les violences physiques et les violences psychologiques. Les violences sexuelles subies durant l'enfance regroupent les actes d'attouchements et de pénétrations sexuelles. Ces actes peuvent être commis dans un contexte d'agression intra ou extrafamiliale, de prostitution infantile ou encore de trafic des êtres humains. La victimisation physique regroupe particulièrement les actes d'utilisation délibérée de la force physique contre les enfants qui ont engendré des traumatismes physiques. Ces actes incluent notamment le fait de frapper, gifler, étouffer, blesser avec une arme, jeter des objets, causer des brûlures. Finalement, la victimisation psychologique réfère

au fait d'avoir été humilié, terrorisé, rejeté, dénigré ou encore exploité. Une telle victimisation se traduit par l'utilisation récurrente de mots et d'actions utilisés pour contrôler, effrayer, isoler ou enlever la dignité de quelqu'un, y compris, par exemple, avec l'utilisation de menaces, d'insultes, de cris, en l'empêchant de voir sa famille ou ses amis, en détruisant ses biens, en blessant ses animaux domestiques (voir Burgess, 2019). En plus du concept général de victimisation durant l'enfance, un autre phénomène est pris en compte dans les approches de victimologie développementale: la polyvictimisation. Elle se définit comme le fait d'avoir subi plusieurs types de victimisations différents (p. ex., abus sexuel et abus physiques) (Finkelhor *et al.*, 2007, 2009, 2011) et se distingue de la victimisation multiple qui concerne plutôt les personnes qui sont victimes de multiples incidents, indifféremment du type de victimisation (Devalve, 2004; Farrell et Pease, 1993; Outlaw *et al.*, 2002). Il a été établi que le fait d'avoir été victime de polyvictimisation durant l'enfance est un facteur aggravant des risques de victimisation et d'implication dans la délinquance à l'âge adulte (Casey *et al.*, 2009; King *et al.*, 2019; Leach *et al.*, 2016; Malamuth *et al.*, 1995; Thibodeau *et al.*, 2017).

Afin de comprendre la relation entre la victimisation durant l'enfance et l'implication dans la délinquance à l'âge adulte, il convient de s'intéresser à l'approche de psychopathologie développementale. Cette approche suggère, dans une perspective beaucoup plus large que celle de la criminologie, que les étapes du développement humain sont étroitement affectées par les expériences positives et négatives vécues durant l'enfance (Cicchetti et Banny, 2014). Ces vécus affectent particulièrement le développement des cognitions, des états affectifs et des émotions qui façonnent les comportements adaptatifs des individus (Rutter *et al.*, 2006; Rutter et Sroufe, 2000). La présence d'expériences négatives telles que les abus subis durant l'enfance peut ainsi affecter l'acquisition normale des compétences et entraîner une rupture dans le processus cognitif et émotionnel, résultant notamment dans le développement de troubles individuels, d'intérêts sexuels déviants et de comportements antisociaux (Cicchetti et Banny, 2014; Rutter et Sroufe, 2000), autant de facteurs de risque augmentant les probabilités d'implication dans la délinquance à l'âge adulte.

## **8.2 LA VICTIMISATION DURANT L'ENFANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DE FACTEURS DE RISQUE**

De nombreuses études se sont penchées sur le développement de facteurs de risque associés à la victimisation durant l'enfance. La plupart

de ces études concernent les individus impliqués dans la délinquance sexuelle hors ligne, tandis qu'à ce jour aucune étude ne s'est formellement intéressée à ceux ayant commis des crimes sexuels en ligne.

Premièrement, des études se sont intéressées au lien entre les traumatismes subis durant l'enfance et le développement de cognitions soutenant la commission de délits à caractère sexuel. Dans leur étude, Kenny et ses collaborateurs (2001) ont analysé un échantillon de 70 adolescents impliqués dans la délinquance sexuelle. Grâce à leur modèle d'équation structurelle, ils ont mis en évidence une relation directe unissant les expériences sexuelles durant l'enfance et le développement de distorsions cognitives à l'âge adulte. Craissati et ses collaborateurs (2002) ont d'ailleurs confirmé ce résultat en utilisant un échantillon de 156 individus impliqués dans des crimes sexuels d'enfants en Angleterre. Leurs résultats ont montré que ceux qui ont été victimisés sexuellement durant leur enfance présentaient plus de distorsions cognitives que ceux qui n'avaient jamais fait l'objet de victimisation (Craissati *et al.*, 2002). Dans leur étude qualitative portant sur un échantillon de 22 auteurs d'agressions sexuelles envers des enfants, Marziano et ses collaborateurs (2006) ont trouvé que ceux qui avaient été abusés durant leur enfance présentaient un risque significativement supérieur de distorsions cognitives à l'âge adulte. Prises spécifiquement, les cognitions soutenant la perception d'un monde dangereux dans lequel les adultes ne sont pas des personnes de confiance étaient significativement plus présentes chez les personnes ayant subi une victimisation durant leur enfance que chez celles qui n'en avaient pas subi. Blank et ses collaborateurs (2018) ont eu recours à un échantillon de 16 individus incarcérés dans des établissements correctionnels et psychiatriques en Ontario, au Canada, afin d'examiner les conséquences de la victimisation sur le développement de cognitions problématiques. Leur étude a quant à elle montré que la victimisation durant l'enfance est associée avec la présence de cognitions favorables à la sexualisation des enfants.

Deuxièmement, les études ont établi un lien entre la victimisation durant l'enfance et la présence d'intérêts sexuels pédophiles à l'âge adulte chez les individus impliqués dans des crimes sexuels. L'exemple présenté dans l'encadré ci-dessous appuie notamment l'association unissant l'histoire de victimisation vécue durant l'enfant et le développement ultérieur d'intérêts et de comportements sexuels déviants. Freund et ses collaborateurs (1990) ont analysé un échantillon de 344 hommes auteurs d'agressions sexuelles d'enfants hors ligne, dont 131 présentaient un diagnostic de pédophilie. Leurs résultats ont montré que ceux qui présentaient un intérêt sexuel pédophile avaient été significativement plus souvent abusés

durant leur enfance que les autres. Suivant ces premiers travaux, d'autres études indépendantes portant sur des échantillons d'agresseurs sexuels ont montré que la victimisation sexuelle durant l'enfance était principalement liée au diagnostic de pédophilie à l'âge adulte (Craissati *et al.*, 2002 ; Freund et Kuban, 1994). Dans une autre étude, Lee et ses collaborateurs (2002) se sont basés sur un échantillon de 64 auteurs d'agressions sexuelles en Australie et ont montré que ceux ayant subi une victimisation durant l'enfance étaient, plus généralement, enclins à obtenir un diagnostic de paraphilie à l'âge adulte. Plus précisément, ils ont trouvé que la victimisation psychologique et sexuelle durant l'enfance ainsi que le dysfonctionnement familial étaient des facteurs de risque pour le développement ultérieur d'un intérêt sexuel envers les enfants, pour l'exhibitionnisme et la coercition sexuelle, mais également pour la présence de paraphilies multiples (Lee *et al.*, 2002). Nunes et ses collaborateurs (2013) ont aussi confirmé les liens entre pédophilie et victimisation durant l'enfance auprès d'un échantillon de 462 délinquants sexuels canadiens, mais, en plus, ils ont montré que le fait d'avoir été victimisé par un homme plutôt qu'une femme augmentait significativement la probabilité de développer un tel intérêt sexuel à l'âge adulte.

---

Entre 2010 et 2016, M. S. C. et M<sup>me</sup> R. B. se sont livrés à de nombreux actes de nature sexuelle, crimes pour lesquels ils ont plaidé coupables en 2018 devant la Cour du Québec. Parmi les gestes reprochés, le jugement fait mention de possession, distribution et production de pornographie juvénile, mais également d'agression sexuelle, d'inceste et d'incitation à des contacts sexuels envers des enfants. Dans cette cause, on fait état de l'historique de victimisation à l'enfance respective des co-accusés. M. C. aurait pour sa part été victime de 5 à 9 ans des abus sexuels répétés par son grand-père. M<sup>me</sup> B. aurait pour sa part fait l'objet d'un épisode d'abus sexuel par un grand-oncle vécu alors qu'elle était âgée de 6 ans. Au moment de leur procès, les co-accusés ont nié ressentir une attirance sexuelle envers les enfants. Toutefois, un professionnel chargé de l'évaluation psychosexuelle a pourtant établi, entre autres, un diagnostic de voyeurisme et pédophilie chez M. C. D'autres troubles psychologiques sont plutôt retenus pour décrire la psychopathologie de M<sup>me</sup> B.

DPCP c. S. C. et R. B., 2017 QCCQ 14982

---

Troisièmement, des études ont permis d'établir un lien entre les abus subis durant l'enfance et la présence de comportements antisociaux à l'âge adulte. Des relations significatives ont été relevées particulièrement

avec l'abus d'alcool et drogues ainsi que l'engagement dans une carrière criminelle. Dans l'étude de Johnson et Knight (2000) qui se base sur un échantillon de 122 adolescents impliqués dans des faits de délinquance sexuelle hors ligne, les modèles d'équation structurelle ont permis de détecter une relation significative entre la présence de victimisation physique durant l'enfance et l'abus d'alcool durant l'adolescence. Widom et ses collaborateurs (2006) ont aussi une modélisation par équation structurelle afin de mieux comprendre le rôle de la victimisation durant l'enfance sur la consommation ultérieure d'alcool. À partir d'un échantillon incluant 1292 participants dans le cadre d'une étude longitudinale, ils ont trouvé des résultats différents en fonction du genre de ces derniers. Pour les hommes, les auteurs ont décelé un lien indirect (par le biais de la commission précoce d'actes d'agression) entre la victimisation durant l'enfance et la consommation d'alcool. Pour les femmes, ils ont plutôt trouvé un lien direct entre les traumatismes subis durant l'enfance et les abus d'alcool durant l'adolescence (Widom *et al.*, 2006).

Les associations entre la victimisation durant l'enfance et l'engagement dans une carrière criminelle ont été abondamment étudiées (Blumstein *et al.*, 1988; Dierkhising *et al.*, 2013; Dodge *et al.*, 1990; Drury *et al.*, 2019, 2020; Fox *et al.*, 2015; Jennings et Meade, 2017; Loeber et Farrington, 2000; Miley *et al.*, 2020; Smith et Thornberry, 1995; Widom, 1989). L'étude de Loeber et Farrington (2000) nous montre que les victimisations subies durant l'enfance augmentent de façon significative le risque de s'engager dans la délinquance à l'adolescence ou durant l'âge adulte. Maxfield et Widom (1996) sont parvenus à quantifier cette relation alors qu'ils ont trouvé que le fait d'avoir été victimisé durant l'enfance multiplie par trois le risque de s'engager dans des comportements violents à l'adolescence. Ces résultats sont aussi confirmés par l'étude de Dierkhising et ses collaborateurs (2013) qui ont montré que près de 90 % des adolescents incarcérés dans les prisons américaines ont été victimisés durant leur enfance. Afin d'explorer plus en détail ce phénomène, les chercheurs se sont intéressés à la question de la généralité ou de la spécialisation des carrières criminelles en fonction des abus subis. En d'autres termes, la question consistait à déterminer si l'abus subi permettait de prédire les types de délits commis à l'adolescence et à l'âge adulte. Les résultats sont particulièrement intéressants et tranchent plutôt du côté de la spécialisation. D'une part, les études ont montré en effet que les personnes ayant subi une victimisation sexuelle s'engageaient plus fréquemment dans une délinquance sexuelle (Drury *et al.*, 2019; Felson et Lane, 2009; Fox, 2017; Miley *et al.*, 2020; Soothill *et al.*, 2000), tandis

que ceux ayant subi une victimisation physique s'engageaient plus dans une délinquance violente (Cops et Pleysier, 2014; McGloin *et al.*, 2011; Miley *et al.*, 2020; Posick, 2013; Silver *et al.*, 2011). D'autre part, les travaux sur la polyvictimisation durant l'enfance ont aussi montré que ce phénomène constitue un facteur de risque significatif pour l'engagement dans une carrière criminelle à caractère sexuel (King *et al.*, 2019; Leach *et al.*, 2016).

Enfin, des chercheurs se sont intéressés à l'influence des traumatismes subis durant l'enfance sur la tendance des adultes à ressentir de la solitude (Felitti *et al.*, 1998; Matthews *et al.*, 2020; McCrory *et al.*, 2017; Sable *et al.*, 2006). Cette tendance est importante à considérer, car elle constitue un facteur de risque à l'engagement, à l'âge adulte, dans une criminalité par des agressions sexuelles commises hors ligne envers des enfants, mais également des crimes sexuels commis en ligne (Bates et Metcalf, 2007). Felitti et ses collaborateurs (1998) ont montré une association unissant la polyvictimisation et le développement d'une tendance à la solitude. Une telle association a également été observée chez les personnes ayant subi diverses formes de victimisations durant l'enfance, incluant sexuelle, psychologique et physique (McCrory *et al.*, 2017; Sable *et al.*, 2006; Taillieu *et al.*, 2016). Le cas présenté dans l'encadré ci-dessous illustre entre autres les répercussions de la victimisation subie à l'enfance sur cette tendance à ressentir ultérieurement de la solitude.

La Cour criminelle de l'Ontario a entendu, en 2015, la cause dans laquelle M. James Piche a plaidé coupable à de nombreuses infractions relatives à son utilisation de pornographie juvénile et des agressions sexuelles envers des enfants. Le rapport présentiel déposé en Cour fait mention que ce dernier aurait vécu une enfance émotionnellement difficile. À 5 ans, il aurait notamment été agressé sexuellement par un frère aîné. Encore aujourd'hui, est-il rapporté, le délinquant éprouve des sentiments de colère et de frustration face à l'événement. M. Piche aurait aussi subi de graves brûlures au visage et aux mains lorsqu'il était âgé de 9 ans. À cette époque, les autres enfants se moquaient de lui. Il se dit victime d'intimidation tout au long de son parcours scolaire. Il se rappelle s'être senti isolé et exclu par ses pairs. À l'occasion du procès, monsieur rapporte toutefois ne pas croire que sa victimisation passée soit une excuse aux gestes délictueux pour lesquels il a plaidé coupable.

R. c. Piche, 2015 ONCJ 529

### 8.3 LA VICTIMISATION DURANT L'ENFANCE DES CYBERDÉLINQUANTS SEXUELS

Les connaissances relatives à la victimisation passée des individus impliqués dans les crimes sexuels en ligne sont beaucoup plus restreintes. Dans leur étude, Webb et ses collaborateurs (2007) ont comparé 90 cyberdélinquants sexuels à 120 agresseurs sexuels d'enfants hors ligne. Les résultats relatifs à leur victimisation durant l'enfance ont montré que les deux groupes affichent un taux de prévalence relativement important, sans pour autant que des différences significatives aient été observées entre les groupes. Leurs résultats ont cependant montré que les cyberdélinquants sexuels avaient moins fait l'objet de victimisation physique. Ce résultat a d'ailleurs été confirmé subséquemment par une méta-analyse indiquant des taux de victimisation physique durant l'enfance plus faibles chez les consommateurs de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (MESE) que chez les agresseurs d'enfants hors ligne (Babchishin *et al.*, 2011). Les auteurs ont aussi montré que les agresseurs impliqués dans des crimes en ligne avaient subi durant leur enfance plus de victimisations sexuelles et physiques que les gens issus de la population générale. Alanko et ses collaborateurs (2017) ont comparé un groupe d'agresseurs sexuels d'enfants à un groupe de consommateurs de MESE et un autre de délinquants ayant commis des infractions sexuelles à la fois en ligne et hors ligne (c'est-à-dire délinquants mixtes). Les résultats relatifs à la victimisation durant l'enfance ont montré que le groupe composé de délinquants mixtes présentait le plus haut taux de prévalence de victimisation sexuelle durant l'enfance (59 %), suivi du groupe d'agresseurs sexuels d'enfants hors ligne (20 %) et de celui qui était composé de consommateurs de MESE (11 %).

### 8.4 RÉSULTATS

Afin d'approfondir les connaissances sur les relations unissant la victimisation vécue durant l'enfance et le développement de facteurs de risque associé à la cyberdélinquance sexuelle, nous avons conduit une série d'analyses permettant de comparer la présence de facteurs de risque chez les individus ayant subi une victimisation et chez ceux qui n'en ont pas subi. Nous avons également réalisé un modèle d'équation structurelle pour définir les liens de causalité entre la victimisation durant l'enfance et le développement de facteurs de risque à l'âge adulte. Dans notre analyse, nous avons considéré les expériences de victimisation sexuelle, physique et psychologique survenues avant l'âge de 12 ans. Le tableau 8.1

présente une description du phénomène de victimisation subie durant l'enfance des 199 individus inclus dans notre échantillon. Il est important de noter à ce stade que, bien qu'elle soit acceptable statistiquement (Wolf *et al.*, 2013), la taille de l'échantillon utilisé est limitée pour construire un modèle d'équation structurelle. Les résultats montrent que plus du tiers des individus de notre échantillon (36,18 %) ont subi une telle victimisation. Parmi les différentes formes de victimisation, 22,61 % des cyberdélinquants ont fait l'objet d'une victimisation sexuelle, 17,09 % d'une victimisation physique et 15,08 % d'une victimisation de nature psychologique. Le phénomène de polyvictimisation touche 14,57 % des individus de l'échantillon total, soit 40,27 % des individus ayant subi l'une ou l'autre des formes de victimisation.

**TABLEAU 8.1 Description des caractéristiques de la victimisation durant l'enfance subie par les cyberdélinquants sexuels**

	FRÉQUENCE	% DE L'ÉCHANTILLON TOTAL	% DE LA VICTIMISATION DURANT L'ENFANCE
<b>A subi un acte de victimisation durant l'enfance</b>	72	36,18	100,00
<b>Type de victimisation durant l'enfance</b>			
Victimisation sexuelle	45	22,61	62,50
Victimisation physique	34	17,09	47,22
Victimisation psychologique	30	15,08	41,67
<b>Polyvictimisation</b>			
Victimisation sexuelle seulement	23	11,56	31,94
Victimisation physique seulement	10	5,03	13,89
Victimisation psychologique seulement	10	5,03	13,89
Polyvictimisation	29	14,57	40,27

Le tableau 8.2 présente les résultats de comparaison des facteurs de risque liés à la cyberdélinquance sexuelle en fonction de la présence (ou l'absence) d'un historique de la victimisation vécue durant l'enfance. Dans la mesure où l'échantillon inclut aussi bien des consommateurs de MESE que des auteurs de leurre d'enfants, nous avons voulu utiliser plusieurs indicateurs reliés à leur profil sociodémographique (emploi, état matrimonial) et relatifs aux types de crimes qu'ils ont commis (pornographie juvénile et leurre d'enfants) afin de contrôler l'influence de ces

facteurs sur les analyses relatives au traitement de la victimisation durant l'enfance. Les résultats indiquent qu'aucune de ces variables ne présente de différence significative entre les individus ayant subi une agression durant l'enfance et les autres. Les analyses de comparaison montrent par ailleurs que les individus ayant subi une victimisation durant leur enfance étaient plus nombreux à avoir été condamnés pour un crime de nature sexuelle au cours de leur adolescence, à rapporter des intérêts pédophiles à l'âge adulte, à abuser d'alcool ou de drogue et à rapporter un sentiment de solitude. Les résultats indiquent également qu'ils ont plus souvent de cognitions soutenant l'idée selon laquelle les enfants sont des êtres sexuels, que le monde est un endroit dangereux où l'on doit se méfier des adultes. À l'inverse, les cyberdélinquants ayant fait l'objet d'une victimisation durant l'enfance sont aussi moins nombreux à rapporter l'idée que le monde virtuel est irréel.

**TABLEAU 8.2 Comparaison des caractéristiques des cyberdélinquants en fonction de la présence ou non de la victimisation subie durant l'enfance**

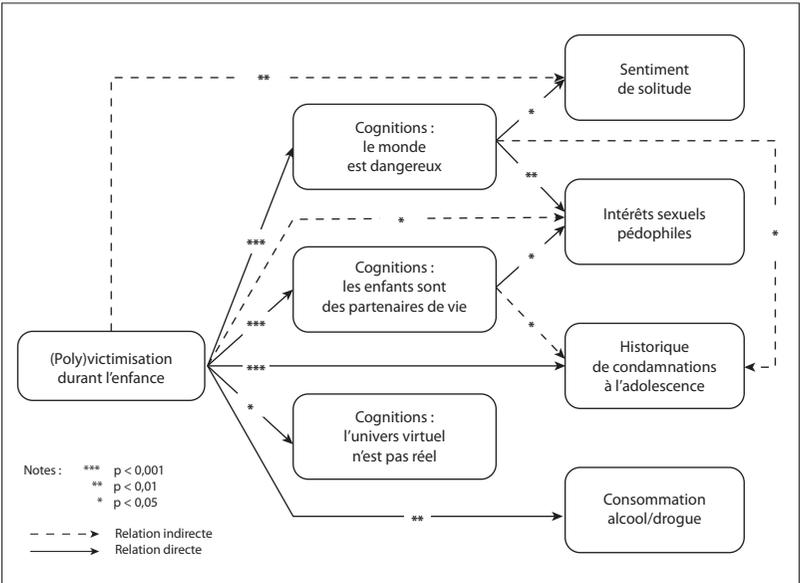
	PAS DE VICTIMISATION DURANT L'ENFANCE		VICTIMISATION DURANT L'ENFANCE	
	n	%	n	%
L'individu a une activité professionnelle légale	84	66,14	46	63,89
L'individu est célibataire	70	55,12	48	66,67
L'individu est impliqué dans un délit de pornographie juvénile	96	75,59	59	81,94
L'individu est impliqué dans un délit de leurre d'enfant	64	50,39	32	44,44
L'individu a été condamné durant son adolescence pour des délits sexuels***	2	1,57	10	13,89
L'individu a des intérêts sexuels pédophiles**	43	33,86	41	56,94
L'individu rapporte une consommation abusive d'alcool/drogue***	48	37,80	47	65,28
L'individu rapporte des difficultés relationnelles	27	21,26	23	31,94
L'individu rapporte ressentir de la solitude*	35	27,56	30	41,67
<b>Théories implicites</b>				
Les enfants sont des êtres sexuels	26	20,47	18	25,00
Le monde est dangereux**	11	8,66	17	23,61
Le monde est incontrôlable	37	29,13	25	34,72
Les agressions sexuelles ne causent pas de tort	34	26,77	24	33,33
Les enfants sont des partenaires de vie***	7	5,51	16	22,22

Le droit d'agir à sa guise	10	7,87	10	13,89
Le monde virtuel n'est pas réel*	60	47,24	22	30,56
Le monde virtuel est incontrôlable	48	37,80	25	34,72

Note. \*\*\*  $p < 0,001$  ; \*\*  $p < 0,01$  ; \*  $p < 0,05$

La figure 8.1 présente le schéma du modèle d'équation structurelle réalisé. L'objectif de cette analyse consistait à comprendre les liens causaux unissant, d'une part, l'historique de victimisation durant l'enfance et les facteurs de risque du passage à l'acte des cyberdélinquants et, d'autre part, les facteurs de risque entre eux. Les résultats indiquent que, même lorsqu'ils sont intégrés à un modèle multivarié, tous demeurent importants dans l'explication de la variance. Le modèle ici présenté permet d'ajouter à la compréhension des facteurs influençant la cyberdélinquance sexuelle ainsi que ses causes. Nous observons que des liens directs et indirects lient les composantes du modèle entre elles. D'abord, nous observons que la victimisation durant l'enfance influence directement le développement des croyances appuyant les idées d'un monde dangereux, que les enfants puissent être des partenaires de vie et que le monde virtuel n'est pas réel. Nous observons également des liens directs unissant la victimisation durant l'enfance et les condamnations à l'adolescence pour des délits sexuels ainsi que la consommation à l'âge adulte de substances intoxicantes. Les relations indirectes entre la victimisation durant l'enfance et la tendance au sentiment de solitude ainsi que la présence d'intérêts pédophiles est également observée. Ces relations indirectes sont influencées respectivement par la présence de cognitions relatives au monde dangereux et à celles suggérant les enfants comme partenaires de vie.

FIGURE 8.1 Schéma du modèle d'équation structurelle indiquant les relations entre la victimisation durant l'enfance et les facteurs de risque



## 8.5 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les résultats présentés de ce chapitre sont intéressants à plus d'un titre et font écho à ceux des études précédentes, tout en approfondissant les connaissances sur le sujet. À travers les analyses proposées, nous avons tenté de mesurer l'ampleur du phénomène de la victimisation survenue durant l'enfance sur le développement ultérieur de facteurs de risque liés à la cyberdélinquance sexuelle, puis de comprendre ses mécanismes à travers le prisme de la victimologie et de la psychopathologie développementale.

### 8.5.1 L'ampleur de la victimisation durant l'enfance des cyberdélinquants sexuels

Nos résultats suggèrent que les conséquences de la victimisation durant l'enfance ne sont pas négligeables. Ainsi, ce phénomène non anecdotique caractérise l'historique développemental d'une part importante des personnes responsables de crimes sexuels en ligne à l'âge adulte. En effet, plus du tiers d'entre eux en ont été victimes, d'une forme ou d'une

autre. Nos résultats sont cohérents avec ceux qui sont issus de la méta-analyse de Babchishin et ses collaborateurs (2011), mais contrastent avec ceux d'études ayant plutôt relevé de faibles taux de prévalence de victimisation (Alanko *et al.*, 2017). Ces différences proviennent possiblement du fait qu'il est difficile d'opérationnaliser la notion de victimisation, et qu'en fonction des études la mesure du phénomène varie considérablement. Un autre résultat intéressant issu de ce chapitre concerne plus précisément le phénomène de polyvictimisation. Nos résultats indiquent en effet qu'un petit peu moins de la moitié des cyberdélinquants sexuels victimisés durant leur enfance l'ont été de diverses formes. Aucune étude auparavant n'avait traité ce sujet en ce qui concerne les individus impliqués dans les crimes sexuels en ligne. Ce sujet est cependant d'importance puisque plusieurs recherches réalisées auprès d'agresseurs sexuels hors ligne indiquent que la polyvictimisation est corrélée au développement de plus de facteurs de risque de passage à l'acte à l'âge adulte et au développement de comportements criminels plus sévères (Casey *et al.*, 2009; King *et al.*, 2019; Leach *et al.*, 2016; Malamuth *et al.*, 1995; Thibodeau *et al.*, 2017). Bien que les écarts entre les différents types de victimisations ne soient pas très importants, les résultats montrent que la victimisation sexuelle demeure prévalente. D'ailleurs, le phénomène de polyvictimisation se caractérise, dans la plupart des situations, par une combinaison de victimisation sexuelle et d'autres formes de victimisation (c'est-à-dire physique et psychologique). En effet, seul un quart des cas de polyvictimisation de la présente étude n'impliquent aucune violence sexuelle.

### **8.5.2 La victimisation durant l'enfance et le développement de facteurs de risque associés au passage à l'acte délictueux**

Il semble important de rappeler que la relation entre la victimisation durant l'enfance et le développement de facteurs de risque s'inscrit dans une perspective probabiliste, mais non déterministe. Autrement dit, le fait d'avoir été victime de diverses formes de maltraitance durant l'enfance augmente les risques de développer divers facteurs de risque à l'âge adulte, sans pour autant que l'apparition de ces facteurs soit inévitable. Par ailleurs, l'engagement dans la criminalité est intimement lié aux concepts de multifinalité et d'équifinalité (Cicchetti et Banny, 2014). Appliqué au contexte qui nous intéresse dans ce chapitre, la multifinalité suggère que plusieurs parcours de vie distincts peuvent caractériser les personnes qui ont été victimisées durant l'enfance, sans pour autant que ces victimes versent dans la criminalité à l'âge adulte. Le concept d'équifinalité, lui,

suggère que plusieurs parcours de vie, dont le fait d'avoir ou de ne pas avoir été victimisé durant l'enfance, peuvent conduire à un même événement, en l'occurrence la délinquance (Cicchetti et Banny, 2014).

En suivant les approches de victimologie et de psychopathologie développementales, nous avons établi qu'un historique d'événements traumatiques durant l'enfance contribuait au développement de facteurs de risque associés au passage à l'acte de crimes sexuels en ligne à l'âge adulte. Des études précédentes ont montré que la présence de cognitions favorables à la commission de délits sexuels en ligne (Paquette et Cortoni, 2020; Paquette *et al.*, 2020), de difficultés relationnelles (Bates et Metcalf, 2007), d'abus de substances intoxicantes (Långström et Seto, 2006), d'intérêts pédophiles (Babchishin *et al.*, 2015; Seto *et al.*, 2012) est également un facteur important du passage à l'acte des crimes sexuels commis en ligne. Nos résultats indiquent que tous ces facteurs, ainsi que le développement d'une carrière criminelle de nature sexuelle durant l'adolescence, sont significativement plus fréquemment observés parmi les cyberdélinquants sexuels qui ont subi une victimisation durant leur enfance que parmi ceux qui n'ont pas fait l'objet de victimisation. Ces résultats sont d'ailleurs cohérents avec ceux des études antérieures qui ont examiné plus précisément l'historique de victimisation des agresseurs sexuels hors ligne (Blank *et al.*, 2018; Craissati *et al.*, 2002; Freund *et al.*, 1990; Matthews *et al.*, 2020; Miley *et al.*, 2020; Nunes *et al.*, 2013; Widom *et al.*, 2006).

Le modèle d'équation structurelle permet de mettre du relief sur les associations, directes comme indirectes, observées entre la victimisation durant l'enfance et le développement de facteurs de risque de passage à l'acte délictueux, dont la présence de cognitions favorables à la cyberdélinquance, les intérêts sexuels atypiques, les difficultés émotionnelles et la consommation de substances intoxicantes. Nous observons d'abord que le développement d'intérêts pédophiles et la tendance à ressentir de la solitude ne sont pas directement liés au phénomène de victimisation durant l'enfance, mais plutôt au développement de cognitions favorables à la cyberdélinquance. Ce résultat inédit s'inscrit dans l'approche de psychopathologie développementale suggérant que les traumatismes subis durant l'enfance affectent le développement cognitif et affectif des individus (Cicchetti et Banny, 2014). Les étapes du développement humain sont en effet étroitement influencées par les expériences positives et négatives vécues durant l'enfance. Plus précisément, les expériences négatives affectent le processus normal d'acquisition de compétences, entraînant conséquemment une rupture dans le processus cognitif et

émotionnel résultant en différents symptômes pathologiques, y compris le développement d'intérêts sexuels déviants ou l'engagement dans des comportements antisociaux (Cicchetti et Banny, 2014 ; Rutter et Sroufe, 2000). Le développement de croyances soutenant l'idée selon laquelle les enfants sont des partenaires de vie pourrait être lié à une sexualisation précoce vécue à travers diverses expériences de victimisation (Blank *et al.*, 2018), tandis que celui de croyances favorables à l'idée d'un monde dangereux pourrait être lié à une perte de confiance envers les personnes responsables des traumatismes subis durant l'enfance et à un repli social vers les enfants (Marziano *et al.*, 2006). La présence de ces deux cognitions pourrait conduire subséquemment au développement d'intérêts pédophiles et du sentiment de solitude chez les cyberdélinquants sexuels. Ensuite, la relation négative observée avec la cognition niant l'aspect réel des crimes commis en ligne n'est pas surprenante. En effet, les personnes qui ont été victimisées durant leur enfance ont probablement une conception plus établie des relations entre les enfants et les adultes, même si celles-ci ont lieu dans un espace virtuel. Quant à l'abus de substance, la présence de ce problème avait déjà été observée pour les agresseurs sexuels hors ligne ayant fait l'objet de victimisation sexuelle durant l'enfance. Sans forcément s'agir d'une relation causale, l'association entre la victimisation subie à l'enfance et l'abus de substances intoxicantes s'explique entre autres par la difficulté des personnes victimisées durant l'enfance à développer des stratégies efficaces de gestion des émotions négatives ou de situations difficiles (voir Widom *et al.*, 2006). Les substances sont alors utilisées comme un substitut aux stratégies adaptées de régulation des émotions et permettent notamment de réguler l'anxiété, le stress et le mal-être. Finalement, l'engagement dans des comportements criminels durant l'adolescence n'est pas surprenant et va dans le sens des résultats des études précédentes (Blumstein *et al.*, 1988 ; Dierkhising *et al.*, 2013 ; Dodge *et al.*, 1990 ; Drury *et al.*, 2019, 2020 ; Fox *et al.*, 2015 ; Jennings et Meade, 2017 ; Loeber et Farrington, 2000 ; Miley *et al.*, 2020 ; Smith et Thornberry, 1995 ; Widom, 1989). La plus forte prévalence de victimisation sexuelle, en comparaison à la victimisation physique et psychologique, suggère que l'hypothèse de la spécialisation criminelle (par opposition à une versatilité criminelle) pourrait se vérifier également pour les individus impliqués dans les crimes sexuels en ligne, comme pour ceux qui sont impliqués dans les crimes hors ligne (Drury *et al.*, 2019 ; Felson et Lane, 2009 ; Fox, 2017 ; Miley *et al.*, 2020 ; Soothill *et al.*, 2000). Cet aspect nécessite cependant un approfondissement lors de recherches futures.

## 8.6 CONCLUSION

Ce chapitre s'est intéressé au phénomène de victimisation durant l'enfance vécue par les cyberdélinquants sexuels. Ce phénomène n'avait jamais été approfondi au-delà des comparaisons de taux de prévalence avec les agresseurs sexuels hors ligne. Nos résultats ont montré que la victimisation durant l'enfance touchait une partie importante des individus impliqués dans les crimes sexuels en ligne et que la polyvictimisation n'était pas un phénomène marginal pour cette population judiciairisée. Nous avons constaté des liens, directs et indirects, entre les facteurs psychologiques et comportementaux qui nous ont permis de mieux saisir l'importance de l'approche développementale pour comprendre ce phénomène complexe qu'est la cyberdélinquance sexuelle. Il ressort d'une part des résultats que la victimisation durant l'enfance est fortement associée avec la présence de cognitions problématiques, entraînant à leur tour le développement d'intérêts pédophiles et d'une tendance à la solitude. D'autre part, nous avons observé que la victimisation durant l'enfance avait des liens directs avec la consommation abusive de substances intoxicantes et l'engagement dans une carrière criminelle de nature sexuelle.

Les résultats ont diverses implications théoriques. Premièrement, ils montrent que les individus impliqués dans des crimes sexuels en ligne sont également touchés par le phénomène de victimisation durant leur enfance qui influence le développement de facteurs de risque favorisant le passage à l'acte ultérieur. Deuxièmement, ils permettent de montrer que les trames théoriques classiques de victimologie et de psychopathologie développementales s'appliquent également aux cyberdélinquants sexuels. En matière d'implications pratiques, ces résultats soulignent l'importance de prendre en compte les traumatismes issus des expériences abusives subis durant l'enfance des cyberdélinquants sexuels afin de limiter les risques de récidives. À ce sujet, l'accompagnement sensible au trauma (tiré de l'anglais *trauma-informed*) et l'intervention axée sur le trauma (tirée de l'anglais *trauma-focused*) dans les soins semblent particulièrement pertinents (Levenson et Socia, 2016 ; Levenson *et al.*, 2014). L'objectif de ces approches consiste, pour les cliniciens, à intégrer la présence de traumatismes dans une approche intégrée dans des programmes structurés de prévention de la rechute ou encore dans des approches de thérapie cognitivo-comportementale.

## CHAPITRE 9

# Le matériel d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet

### Victimes, victimisation et collections

La dissémination de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (MESE) est un phénomène oxymorique dont l'étude tend à se développer de manière exponentielle depuis une vingtaine d'années. Ce phénomène implique la représentation sous divers supports, dont les images et les vidéos sont les plus fréquentes, de la sexualisation d'enfants ou d'adolescents (Taylor et Quayle, 2003). La notion même de la sexualisation pose certains enjeux conceptuels puisqu'elle couvre un vaste continuum de comportements et d'attitudes dont seules les formes extrêmes (p. ex., pénétration anale, sadisme, bestialité) sont indiscutables, tandis que l'opérationnalisation des formes les moins extrêmes (p. ex., les poses suggestives et dénudées) ne fait pas consensus parmi la communauté scientifique (Fortin et Proulx, 2019; Krone, 2004; Taylor *et al.*, 2001). Comme cela a été particulièrement discuté dans le chapitre 7, la plupart des études sur le MESE ont en fait porté sur les consommateurs de ce type de matériel (p. ex., Babchishin *et al.*, 2015; Eke *et al.*, 2019; Elliott et Beech, 2009; Fortin et Roy, 2006; Osborn *et al.*, 2010; Paquette et Cortoni, 2022; Seto *et al.*, 2012), plutôt que sur son contenu spécifique et sur les victimes qui y sont représentées. Ces travaux se sont notamment concentrés à savoir si ces individus étaient fondamentalement différents de ceux qui étaient impliqués dans des crimes sexuels commis hors ligne afin de favoriser l'émergence de nouvelles implications théoriques et pratiques, pour ainsi mieux gérer le risque de récidive criminelle, protéger la société et réhabiliter les auteurs d'infractions. Une fois n'étant pas coutume, on constate que les efforts déployés pour adopter une approche

empirique centrée sur l'étude de la victime et du phénomène de victimisation demeurent particulièrement restreints. Si l'on pouvait être tenté de croire en un désamour des victimologues pour une démarche empirique visant à documenter le vécu des jeunes personnes représentées dans le MESE, plusieurs facteurs expliquent pourtant l'absence d'études sérieuses en victimologie sur la question. D'abord, il est particulièrement difficile d'avoir accès à des données probantes, limitant la démarche scientifique. En effet, le chercheur désireux d'analyser le contenu d'exploitation sexuelle d'enfants devra le visionner, ce qui est illégal par nature, butant ainsi sur des enjeux légaux, mais aussi éthiques et moraux. Ensuite, il est possible que la représentation de la victimisation à travers un support contribue à créer une certaine distance entre les agressions et les victimes qui y sont représentées, minimisant ainsi la gravité des actes commis. Malgré la virtualité des supports photographiques et vidéographiques, des abus sexuels envers des enfants sont bel et bien représentés à travers ceux-ci. En regard de ces éléments, ce chapitre propose de recenser les connaissances existantes sur les victimes représentées dans le MESE et d'analyser plusieurs indicateurs victimologiques caractérisant le contenu de collections de MESE.

## **9.1 VICTIMES ET VICTIMISATION ILLUSTRÉES DANS LES CONTENUS D'EXPLOITATION SEXUELLE D'ENFANTS**

L'étude empirique des caractéristiques des victimes illustrées au moyen d'images et de vidéos de nature sexuelle et des formes de victimisation qu'elles subissent est particulièrement difficile à réaliser. Cette tâche requiert d'avoir accès au contenu des collections saisies par la police à l'occasion d'une perquisition. Bien qu'il soit difficile d'estimer avec justesse la prévalence de ce phénomène ainsi que la représentativité des caractéristiques recensées, une approche structurée et systématique d'analyse de ces contenus contribuera à une compréhension du phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants, non seulement d'une perspective psychocriminologique de l'agresseur, mais aussi avec une approche en victimologie. Parmi les pionnières en la matière, Taylor et ses collaborateurs (2001) ont étudié les tendances comportementales au moyen de l'analyse du contenu des collections de photos de MESE saisies par la police métropolitaine de Londres. Ainsi, dans le cadre du projet Combating Paedophile Information Networks in Europe (COPINE), ces chercheurs ont proposé une classification en dix catégories du type de victimisation subie par les enfants illustrées dans les contenus de MESE :

1. Indicative : les images représentent des enfants de manière non sexualisée et non érotisée, évoluant dans des contextes routiniers vêtus de sous-vêtements ou de maillots de bain, provenant de sources commerciales ou d'albums de famille. Ces contenus n'illustrent pas de victimisation, mais leur collection permet de renforcer l'hypothèse d'un intérêt sexuel pédophile chez certains individus.
2. Nudiste : les images représentent des enfants nus ou à demi vêtus. Ces enfants ont été photographiés ou filmés dans un cadre nudiste approprié et proviennent de sources légitimes.
3. Érotique : les images représentent des enfants vêtus de sous-vêtements laissant entrevoir différents degrés de nudité. Il s'agit de photographies ou de vidéographies prises de manière subreptice d'enfants s'adonnant à des loisirs dans des aires de jeu ou d'autres environnements légitimes.
4. Pose : les images représentent des enfants posant délibérément de manière suggestive, vêtus, partiellement vêtus ou nus.
5. Pose érotique : les images représentent des enfants nus ou partiellement nus adoptant des poses sexuellement explicites.
6. Pose érotique explicite : les images mettent en valeur les parties génitales alors que les enfants sont vêtus, partiellement vêtus ou nus.
7. Activité sexuelle explicite : les images représentent des enfants impliqués dans une activité sexuelle explicite. En particulier, ces victimes sont forcées à des attouchements, des actes de sexe oral et des relations sexuelles avec d'autres enfants. Aucune personne adulte n'est impliquée dans ce contexte.
8. Agression : les images représentent des enfants forcés à des attouchements sexuels et impliquant une personne adulte.
9. Agression violente : les images représentent des enfants impliqués dans des rapports sexuels intrusifs (sexe oral, pénétration vaginale ou anale) avec des adultes.
10. Sadisme/bestialité : les images représentent des enfants impliqués dans des actes de sadisme, étant attachés, ligotés, battus, fouettés ou soumis de tout autre comportement douloureux commis par un adulte ou impliqués dans des actes sexuels impliquant des animaux.

Suivant la création de la classification COPINE, le Sentencing Guidelines Council (2002) au Royaume-Uni a réduit l'échelle à cinq niveaux afin d'améliorer les pratiques de classification du matériel de MESE par les organisations d'application de la loi, rappelant qu'une telle classification peut servir à guider les sentences rendues en matière de pornographie juvénile. Ainsi, les trois premiers niveaux de la classification originale (1 à 3) ont été retirés sous la base que les images classées comme telles ne présentent pas un caractère problématique. Les trois catégories suivantes (4 à 6), toutes illustrant des poses sexuelles, ont été regroupées, constituant ainsi le premier niveau de la classification COPINE révisée. Les catégories supérieures sont demeurées telles quelles, constituant désormais les quatre autres catégories de la classification révisée (2 à 5) (Gillespie, 2003).

Au Canada, alors que la classification COPINE a servi à l'orientation des décisions rendues en matière de pornographie juvénile (voir p. ex., R. c. Basov, 2015 MBCA 22), une récente classification en trois catégories est désormais employée par les policiers enquêteurs chargés de l'appréciation des contenus d'exploitation sexuelle. En effet, comme en témoigne l'exemple de l'encadré ci-dessous, cette classification vise à distinguer les contenus qui respectent strictement la définition de pornographie juvénile au sens de la loi canadienne (catégorie 1), des contenus présentant de la nudité juvénile (catégorie 2) et des contenus jugés pertinents, sans pour autant qu'il y ait de certitude quant à l'âge de la victime, à la nature ou au but sexuels de la représentation (catégorie 3).

---

Dans une cause entendue en 2015 par la Cour du Québec, M. Rémi Piché a été reconnu coupable pour avoir eu accès, possédé et distribué de la pornographie juvénile entre 2009 et 2012. Au terme de l'analyse des contenus retrouvés dans le matériel informatique de l'accusé, il a été déterminé que 168 fichiers correspondaient à la définition de pornographie juvénile, ainsi classée dans la catégorie 1. L'enquêteuse appelée à témoigner sur cette classification résume ainsi : « Tout ce qui correspond à la définition de la pornographie juvénile à notre sens, en vertu de l'article 163 va être catégorisé 1. [...] si on prend la catégorie 1 c'est très simple, c'est vraiment des organes génitaux qui sont... vagin, anus, et c'est à peu près tout. [...] des jurisprudences qui sont venues nous dire que les seins de jeunes filles sont de la pornographie juvénile, que les fesses en seraient. Donc, on va mettre tout ce qui est dans cette zone grise-là, toutes les photos de camp de nudistes, où est-ce que les jeunes font du sport ou font des activités sociales, mais qu'ils sont nus. Toutes les images où est-ce qu'il y a des seins, mais qu'il n'y a pas... il [n'] y a pas nécessairement le pénis ou le vagin ou l'anus sur les photos. Et ensuite de ça on a une troisième

catégorie qu'on qualifie de pertinente, on va mettre là-dedans tout ce qu'on ne veut pas mettre de côté nécessairement parce que [...] c'est intéressant, mais on [ne] peut pas non plus venir dire devant la Cour: "Ça c'est absolument de la pornographie juvénile". Donc, si je vois le corps d'une jeune fille qui à mon sens, [a] quinze (15) ou seize (16) ans, mais elle a un début de pilosité ou elle a des seins, est-ce qu'elle pourrait avoir dix-huit (18) ans et un jour? Peut-être. [...] dans le doute on va mettre ça dans [la catégorie] 3, ce qui fait que ça [ne] sera pas compté dans les images.»

R. c. Piché, 2015 QCCQ 9734

Dans une étude néo-zélandaise, Carr (2004) a entrepris quelques analyses descriptives des caractéristiques de victimes représentées dans le MESE, ayant accès aux collections de 99 cyberdélinquants sexuels. Son analyse a montré que ces images montraient dans 61 % des cas de jeunes filles, dans 19 % des cas de jeunes garçons, tandis que, dans 20 % des cas, il s'agit de contenus représentant aussi bien des jeunes filles que des jeunes garçons. Ces proportions diffèrent dans l'étude québécoise de Roy (2004) qui a montré que 52 % des collections saisies par la police représentaient des enfants des deux sexes, alors que 32 % contenaient du matériel impliquant uniquement des jeunes filles et que 16 % ne représentaient que de jeunes garçons. Ces variations entre les études sont fortement dépendantes de la taille de l'échantillon et des types de supports analysés. Wolak et ses collaborateurs (2005) ont publié des données plus détaillées à propos des contenus de MESE consommés par les cyberdélinquants tirées de la National Juvenile Online Victimization Study. Leurs chiffres suggèrent que 39 % des collections de MESE illustrent des images d'enfants de moins de 3 ans, 39 % des enfants de 3 à 5 ans, 83 % des enfants de 6 à 12 ans et 75 % des enfants de 13 à 17 ans. Par ailleurs, ces images montraient les parties génitales des enfants dans 92 % des cas, des enfants subissant des agressions sexuelles dans 80 % des cas et des actes de torture et de bondage commis envers des enfants dans 21 % des cas. Concernant le sexe des victimes, la répartition est comparable à celle de l'étude de Carr (2004) avec une plus grande proportion de victimes féminines que de victimes masculines. Le Centre canadien pour la protection de l'enfance (Bunzeluk, 2009) a pour sa part examiné le contenu de 15 662 sites Web hébergeant des contenus de MESE et a trouvé que 35,9 % des images représentaient des enfants impliqués directement dans des actes sexuels, tandis que le restant représentait des enfants prenant des poses sexuellement explicites. Les résultats de cette étude montrent également que les trois quarts des sites hébergent des images offrant des contenus d'enfants

de moins de 8 ans, dont 37,2 % subissant des abus sexuels explicites. Bunzeluk (2009) note que la plupart des victimes sont des jeunes filles, de moins de 8 ans, et que, dans 68,5 % des cas, ces enfants étaient victimes d'actes sexuels extrêmes, impliquant de la bestialité, du ligotage ou de la torture physique. Quayle et Jones (2011) ont analysé un échantillon du contenu de la base de données ChildBase contenant 247 950 images d'abus sexuels d'enfants recensées par le Child Exploitation and Online Protection Centre au Royaume-Uni. Les résultats suggèrent que les images de jeunes filles sont quatre fois plus fréquentes que celles de jeunes garçons. Ils ont montré également que les victimes illustrées sur le matériel analysé sont souvent plus jeunes lorsqu'il s'agit de garçons. Aussi, ils ont trouvé que les victimes caucasiennes étaient 10 fois plus représentées que celles appartenant à d'autres groupes ethniques. Dans une recherche visant à mesurer la sévérité des contenus de MESE, Fortin et Proulx (2019) ont eu recours à l'échelle COPINE pour analyser un échantillon de 61 244 images appartenant à 49 collections de cyberdélinquants. Les résultats de leur étude ont montré que la majorité des images représentaient des enfants posant de manière érotique (39 %), des enfants posant de manière érotique explicite (28,8 %) ou des enfants s'adonnant à des relations sexuelles (10,2 %). Au terme de leurs analyses, les auteurs (Fortin, 2014; Fortin et Proulx, 2019) ont ainsi proposé une classification des collections en fonction de la sévérité des actes commis envers les enfants et de l'évolution temporelle de la collection : le modèle aggravant (score COPINE = 4-6; âge des victimes = 7-12 ans), le modèle de l'adolescent sexualisé (score COPINE = 1-8; âge des victimes = 10-16 ans), le modèle *boy-girl love* (score COPINE = 6-8; âge des victimes = 12-18 ans) et le modèle du repentant (score COPINE = 6-8; âge des victimes = 12-18 ans).

## **9.2 LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DES CONTENUS D'EXPLOITATION SEXUELLE D'ENFANTS**

La compréhension du contexte de victimisation des enfants représentés dans les contenus d'exploitation sexuelle nécessite une perspective d'analyse supplémentaire. La nature même de ce délit oblige à prendre en considération le contexte de production et de diffusion des supports qui sont par la suite visionnés. La recherche sur ce contexte est d'ailleurs particulièrement lacunaire et requiert une attention sur les relations unissant les producteurs, les diffuseurs ou les agresseurs aux victimes. Svedin (2012) a analysé des données sur la victimisation sexuelle des enfants en Suède et a montré que 6,5 % des enfants qui ont été agressés sexuelle-

ment rapportent avoir été filmés ou photographiés à l'occasion des abus. La recherche qualitative de Svedin et Back (2003) apporte un éclairage important sur le phénomène, décrivant le fonctionnement d'un réseau de production de MESE en Suède. L'étude a montré que la plupart des enfants ont été victimes d'abus sexuels par des personnes adultes qu'elles connaissaient, des membres de leur famille immédiate ou élargie (p. ex., leur père), des connaissances de la famille ou encore des personnes qui en avaient la garde (p. ex., personnel d'une garderie). Bien que les agressions commises par des personnes inconnues existent, celles-ci demeuraient marginales (Svedin et Back, 2003). Par ailleurs, les agressions diffusées par l'agresseur même ne représenteraient qu'une parcelle du processus global de victimisation des enfants qui, dans certains cas, s'échelonne dans le temps, à l'occasion de plusieurs événements distincts et successifs, lesquels ne sont ainsi pas forcément enregistrés et diffusés. Comme leurs prédécesseurs, Wolak et ses collaborateurs (2012) ont confirmé ces résultats et ont montré que la majorité des auteurs d'abus sexuels connaissaient leurs victimes. Ils ont aussi montré que, dans plus de la moitié des situations, les producteurs de MESE sont les agresseurs (Wolak *et al.*, 2012). En 2015, Say et ses collaborateurs ont analysé des données judiciaires en Turquie, faisant, à cette occasion, un parallèle intéressant entre la sollicitation sexuelle d'enfants sur Internet et la diffusion de MESE. En effet, dans 42 % des cas qu'ils ont examinés, les agresseurs avaient d'abord rencontré leurs victimes sur Internet avant de les forcer à commettre des actes sexuels qu'ils ont diffusés par la suite. Une des plus récentes études en date est celle de Quayle et ses collaborateurs (2018) qui ont examiné 687 dossiers relatifs à de la possession de MESE. Ces auteurs ont confirmé les résultats des études précédentes, indiquant que les producteurs de ces contenus connaissent leurs victimes. Plus précisément, lorsque les victimes étaient âgées de moins de 7 ans, les images avaient été produites majoritairement par des membres de la famille (68,6 %), alors que, lorsque les victimes étaient âgées de 7 à 11 ans, les images avaient été produites en parts égales par des membres de la famille (40,3 %) et des amis ou connaissances de la famille (41 %). Enfin, lorsque les victimes étaient âgées de 12 à 17 ans, les images avaient généralement été autoproduites sans qu'il n'y ait eu de coercition de la part d'un diffuseur (Quayle *et al.*, 2018).

### 9.3 RÉSULTATS

L'objectif de ce chapitre consiste à étudier la victimisation des enfants impliqués dans des comportements abusifs et illustrés dans du MESE.

Pour ce faire, nous avons décidé d'analyser le contenu des collections des individus ayant été identifiés par la police pour avoir collecté et visionné de tels contenus au Québec. Notre analyse s'est fondée sur une analyse descriptive du contenu des collections afin de décrire les caractéristiques des victimes et des comportements subis.

Les analyses descriptives se basent sur le contenu de 2 785 957 supports photographiques et vidéographiques de MESE répartis dans les collections de 101 cyberdélinquants sexuels. Dans 98,74 % des supports analysés, les critères du Code criminel canadien définissant à l'article 163.1 les contenus de pornographie juvénile étaient respectés : *toute représentation réalisée ou non par des moyens mécaniques ou électroniques : (i) soit où figure une personne âgée de moins de dix-huit ans ou présentée comme telle et se livrant ou présentée comme se livrant à une activité sexuelle explicite (ii) soit dont la caractéristique dominante est la représentation, dans un but sexuel, d'organes sexuels ou de la région anale d'une personne âgée de moins de dix-huit ans*. Le reste des supports (1,26 %) sont des représentations dans lesquelles les enfants sont complètement nus ou à demi vêtus, satisfaisant les critères suivants : *toute représentation de nature sexuelle où les enfants sont complètement nus ou à demi vêtus de vêtements divers. Sans correspondre exactement à la définition de pornographie juvénile, ces fichiers peuvent être de nature aggravante et ne sont utilisés que pour aider le tribunal à évaluer l'intérêt sexuel que porte l'accusé envers les enfants*.

Par ailleurs, le MESE comprenait en majorité des représentations photographiques et en minorité des représentations vidéographiques. Les représentations des victimes se livrant à des activités sexuelles explicites étaient représentées plus fortement sur supports photographiques que vidéographiques (60,79 % contre 39,21 %), tout comme celles qui étaient impliquées dans des actes de nudités (91,43 % contre 8,53 %). Il a été estimé que la plupart des victimes représentées sur l'ensemble du MESE analysé étaient des enfants (âge prépubère, 2-11 ans; 80,31 %), suivis de jeunes adolescents (âge prépubère, 12-16 ans; 13,06 %) et de bébés (0-2 an; 6,63 %).

La transposition de l'entièreté des supports analysés en collections individuelles a montré une répartition intéressante. En examinant les types d'actes sexuels, nous observons que 88,11 % des collections de MESE saisies contenaient des supports dans lesquels des enfants étaient impliqués dans des activités sexuelles explicites et que des représentations d'actes de nudité étaient observées dans 34,65 % des collections, ces catégories n'étant pas mutuellement exclusives. Les collections étaient

composées en plus forte prévalence (plus de la moitié des représentations) de garçons que de filles dans près d'un quart de celles-ci (25,74 %). Elles comprenaient également plus fréquemment des enfants pubères (75,25 %) que des jeunes adolescents (11,88 %) ou bébés (12,87 %). Les méthodes les plus utilisées pour l'acquisition du MESE étaient les logiciels de partage poste-à-poste (50,50 %) et les réseaux de clavardage (23,76 %).

**TABLEAU 9.1 Analyse descriptive des supports et des collections de MESE**

<b>EN FONCTION DES SUPPORTS (n = 2 785 957)</b>	<b>n</b>	<b>%</b>
<b>Les victimes ont été contraintes à des actes sexuels explicites</b>	2 750 781	98,74
dont sur support photo	1 672 148	60,79
dont sur support vidéo	1 078 633	39,21
<b>Les victimes ont été contraintes à des actes de nudité</b>	35 176	1,26
dont sur support photo	32 162	91,43
dont sur support vidéo	3014	8,57
<b>Âge des victimes</b>		
Les victimes étaient des bébés (moins de 2 ans)	184 695	6,63
Les victimes étaient des enfants prépubères (de 2 à 11 ans)	2 237 514	80,31
Les victimes étaient des enfants pubères (de 12 à 16 ans)	363 748	13,06
<b>EN FONCTION DES COLLECTIONS (n = 101)</b>	<b>n</b>	<b>%</b>
Les victimes ont été contraintes à des actes sexuels explicites	89	88,11
Les victimes ont été contraintes à de la nudité	35	34,65
Les victimes étaient des bébés (moins de 2 ans)	13	12,87
Les victimes étaient des enfants prépubères (2 à 11 ans)	76	75,25
Les victimes étaient des enfants pubères (12 à 16 ans)	12	11,88
Les victimes étaient de sexe masculin dans plus de la moitié des cas	26	25,74
<b>Méthode d'acquisition des contenus</b>		
Réseaux de clavardage	24	23,76
Logiciels poste-à-poste	51	50,50
Production artisanale	3	2,97
Web clandestin	4	3,96
Sources ouvertes	28	27,72

Note. MESE = matériel d'exploitation sexuelle d'enfants

**TABEAU 9.2 Solution de classification en trois catégories en fonction de la méthode de classification hiérarchique**

	CLASSE 1 VICTIMES PRÉPUBÈRES ABUSÉES SEXUELLEMENT	CLASSE 2 TRÈS JEUNES ENFANTS ABUSÉS SEXUELLEMENT	CLASSE 3 VICTIMES PRÉPUBÈRES NUES
<b>Victimes et victimisation</b>			
Les victimes apparaissent sur des photos	X	X	X
Les victimes apparaissent dans des vidéos	X		
Les victimes ont été contraintes à des actes sexuels explicites	X	X	
Les victimes ont été contraintes à de la nudité			X
Les victimes étaient des bébés (moins de 2 ans)		X	
Les victimes étaient des enfants prépubères (2 à 11 ans)	X	X	X
Les victimes étaient des enfants pubères (12 à 16 ans)	X		
Les victimes étaient de sexe masculin dans plus de la moitié des cas		X	
<b>Méthode d'acquisition des contenus</b>			
Réseaux de clavardage		X	
Logiciels poste-à-poste	X		X
Production artisanale		X	
Web clandestin	X		
Sources ouvertes	X		X

## 9.4 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux victimes représentées dans du MESE. La revue de la littérature a permis de montrer que les connaissances sur le sujet étaient limitées. Malgré que le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants ne soit ni nouveau ni même restreint à Internet, plusieurs éléments peuvent expliquer l'absence d'études

scientifiques examinant les victimes et leur victimisation sur ces contenus ; la première est à la difficulté d'avoir accès à des données probantes permettant une analyse empirique approfondie du phénomène et la seconde est la nature même du crime qui est plutôt étudié sous l'angle de la consommation et de la collection des contenus par les cyberdélinquants sexuels plutôt que sous celui du phénomène de victimisation en lui-même. Afin d'apporter une contribution empirique sur le sujet, nous avons pris le parti d'analyser le contenu de 101 collections de consommateurs de MESE arrêtés au Québec.

Les résultats nous indiquent que la représentation de la victimisation d'enfants de 2 à 10 ans est prévalente en comparaison à celle de jeunes adolescents et des bébés. Ces résultats concordent avec des études précédentes qui montraient que les images d'enfants prépubères étaient prévalentes dans les collections de MESE (Fortin et Proulx, 2019 ; Quayle *et al.*, 2018 ; Wolak *et al.*, 2005). Ils sont cependant en contradiction avec d'autres études ayant analysé les contenus des sites Internet offrant des contenus liés à la sexualisation des enfants qui ont rapporté que la victimisation sexuelle de très jeunes enfants était représentée de façon beaucoup plus importante (Bunzeluk, 2009). Il est probable que la source d'analyse des données soit fortement responsable de ces différences. Nous émettons l'hypothèse que les données officielles relatives aux collections saisies sont plutôt un indicateur de l'intérêt sexuel des consommateurs qui ont été identifiés par les autorités tandis que le contenu disponible sur les sites Internet est plus représentatif de la victimisation globale des enfants. À l'instar du chiffre noir observé entre les indicateurs officiels et les sondages de victimisation ou de délinquance autorapportée (Aebi, 2006), cette différence observée pourrait être considérée comme le chiffre noir de la victimisation dans un contexte d'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Par ailleurs, il convient de rappeler que, pour qu'une représentation soit jugée au sens légal comme satisfaisant les critères de la loi définissant la pornographie juvénile, un exercice d'estimation de l'âge mineur de la victime (lorsque celle-ci est inconnue) doit être effectué par le policier enquêteur chargé de l'appréciation du matériel. Or, s'il peut être évident qu'une victime est d'âge mineur lorsqu'il y a absence de marques de maturation physique et sexuelle (p. ex., absence de poils pubiens, absence de poitrine), cet exercice peut s'avérer plus complexe lorsque les victimes sont plus âgées. Ainsi, même si les adolescents sont sous-représentés dans les contenus de MESE, il n'est pas exclu que cela ne soit qu'attribuable à une difficulté de différencier le matériel illégal de celui qui est légal.

Nos résultats suggèrent également que les jeunes filles sont largement majoritaires parmi les victimes représentées dans le MESE, ce qui est cohérent avec les études précédentes (Carr, 2004; Quayle et Jones, 2011; Quayle *et al.*, 2018; Roy, 2004; Wolak *et al.*, 2005). Cette répartition n'est pas surprenante et est également similaire à celle qui a été observée dans les échantillons d'études portant sur les abus hors ligne sexuels d'enfants (p. ex., Chopin et Beauregard, 2020; Finkelhor, 2008; Gewirtz-Meydan et Finkelhor, 2020; Leclerc *et al.*, 2011). Les résultats de nos analyses multivariées montrent une surreprésentation des victimes masculines dans le groupe des victimes les plus jeunes et confirment les résultats de l'étude de Quayle et Jones (2011). Cet aspect fait écho aux études portant sur la victimisation sexuelle hors ligne qui trouve que le nombre de victimes masculines augmente au fur et à mesure que leur âge diminue (p. ex., Ciavaldini, 1999; Gravier *et al.*, 2010).

## 9.5 CONCLUSION

Ce chapitre avait pour objectif de s'intéresser au phénomène de victimisation dans du MESE disponible en ligne. Comme cela a été mis en évidence par la revue de la littérature sur le sujet, les connaissances empiriques sur le sujet sont particulièrement limitées en faveur de celles portant sur les consommateurs de matériel. Afin de contribuer à une amélioration de la compréhension du phénomène, nous avons pris le parti d'analyser le contenu de collections amassées par la police à partir d'indicateurs portant sur les victimes, le type de victimisation ainsi que les vecteurs de diffusion de supports. Nous avons observé à partir d'analyses descriptives que les victimes étaient majoritairement des enfants prépubères ayant subi des actes sexuels explicites.

# Les processus victimologiques de sollicitation sexuelle d'enfants sur Internet

La sollicitation sexuelle d'enfants sur Internet concerne une variété de manifestations d'abus et d'exploitation dont ils peuvent être victimes en ligne (Ospina *et al.*, 2010) et cette sollicitation est comprise comme l'infraction de leurre au sens de la loi canadienne. Les abus sexuels peuvent survenir soit en totalité, soit partiellement dans l'espace virtuel, puisque dans certains cas des rencontres et des contacts sexuels surviennent hors ligne (Bryce, 2009 ; DeHart *et al.*, 2017 ; van Gijn-Grosvenor et Lamb, 2021). Des données provenant des États-Unis indiquent que 97 % des jeunes de 12 à 18 ans utilisent régulièrement Internet et ses réseaux sociaux et que 20 % d'entre eux ont déjà fait l'objet de sollicitation sexuelle en ligne (Ybarra *et al.*, 2004). Du côté de la Suède, ce sont 82 % des jeunes de 9 à 11 ans et 92 % des 12 à 16 ans qui ont rapporté être actifs sur Internet et 32 % d'entre eux avoir été victimes de sollicitation sexuelle en ligne (Shannon, 2008). Malgré ces données indicatives de l'ampleur du phénomène, il convient de mentionner que la prévalence réelle de ce type de crime est particulièrement difficile à établir du fait de l'hétérogénéité des processus utilisés par les cyberdélinquants sexuels et de la difficulté qu'éprouvent certaines victimes à reconnaître et dénoncer la victimisation dont elles font l'objet (Bryce, 2009). En effet, en raison de nombreuses similitudes caractérisant les processus de sollicitation sexuelle sur Internet et ceux qui sont associés à l'établissement en ligne de relations saines et désirées (entre jeunes consentants) et l'expérimentation sexuelle, il devient difficile de distinguer correctement les situations problématiques (Kloess *et al.*, 2014), y compris celles qui sont commises par des personnes adultes malveillantes. Une part considérable des études sur la sollicitation sexuelle des jeunes en ligne a focalisé sur un

processus typique de l'agression sexuelle hors ligne, à savoir les stratégies de conditionnement et de mise en préparation des victimes en vue de faciliter la commission d'infraction sexuelle (tiré de l'anglais *grooming*). Une autre part des travaux sur le sujet s'est plutôt consacrée à des processus plus généraux sans pour autant proposer une vision transversale et dynamique du phénomène. Ce chapitre a pour objectif de recenser les connaissances actuelles issues de la littérature scientifique sur le sujet de la sollicitation sexuelle des enfants en ligne, en plus de proposer un modèle empirique de classification de ces processus de sollicitation.

## 10.1 LES PROCESSUS DE VICTIMISATION

L'analyse de la victimisation a pour principal objectif de détecter les failles et vulnérabilités des situations et des contextes ayant rendu possible la survenance d'un événement criminel afin de pouvoir mieux le comprendre et prévenir sa survenance. L'étude scientifique des victimes et de la victimisation repose sur plusieurs paradigmes théoriques, dont celui dit interactionniste (Burgess, 2019). Ce modèle théorique propose qu'un événement criminel consiste en un ensemble d'interactions entre deux individus, appelés auteurs et victimes. Bien que la doctrine victimologique actuelle écarte l'étude spécifique des interactions et, par conséquent, l'auteur des agressions dans l'analyse du phénomène de victimisation, Fattah (2019) nous rappelle que l'adoption d'une telle approche est problématique. L'auteur d'un acte criminel étant l'un des protagonistes importants des interactions caractérisant un acte criminel, son exclusion de l'analyse du phénomène de victimisation rend stérile toute tentative de compréhension et d'approfondissement.

Le fondement de l'étude des processus de victimisation consiste ainsi en des actes subis par les victimes durant leurs interactions avec leurs agresseurs (Chopin et Beaugard, 2021). Cette approche s'inspire de celle des scripts criminels, développée par Cornish (1994), qui vise à séquencer un événement en une succession d'étapes permettant, à l'instar du scénario d'un film, de reconstituer la structure d'un crime depuis son début jusqu'à son épilogue (Chopin et Beaugard, 2020; Dehghanniri et Borrión, 2019; Fortin *et al.*, 2017; Leclerc *et al.*, 2011). Les scripts criminels qui se fondent principalement sur la théorie du choix rationnel (Cornish et Clarke, 1986) permettent d'analyser en détail le processus décisionnel suivi par les individus impliqués dans des actes criminels. L'analyse du processus victimologique intervient ainsi par analogie afin d'établir les schémas de comportements de la victimisation depuis le

contact initial de l'agresseur à sa victime jusqu'à la fin de l'interaction. C'est ainsi que des travaux contemporains sur l'analyse de scripts criminels ont permis de combler une des lacunes de cette approche qui consistait à étudier les processus de victimisation, étape par étape, sans toutefois considérer les liens d'interconnexion existant entre chacune d'elles (voir Chopin et Beauregard, 2020 sur ces questions). Nous avons suivi la même stratégie analytique dans ce chapitre afin de considérer les processus, non pas comme une succession d'étapes indépendantes les unes des autres, mais plutôt comme un ensemble cohérent, logique et structuré d'interactions qualifiant de façon approfondie un phénomène de victimisation.

## 10.2 LES STRATÉGIES DE CONDITIONNEMENT DES ENFANTS

La plupart des études qui ont analysé de manière empirique la sollicitation sexuelle d'enfants sur Internet se sont intéressées particulièrement aux stratégies utilisées par les auteurs de leurre pour conditionner leur victime, les préparer et faciliter la perpétration des activités sexuelles. À l'instar de ce qui avait été observé auprès des agresseurs sexuels hors ligne dont les victimes sont des enfants, une part non négligeable des cyberdélinquants sexuels essaient de se lier d'amitié, de nouer une relation de confiance et d'affection avec des jeunes afin de tromper leur discernement et de les conduire à s'engager dans différents types de comportements à caractère sexuel sans que ceux-ci opposent de résistance ni dénoncent ces comportements (Bennett et O'Donohue, 2014; Craven *et al.*, 2006; Paquette et Chopin, 2022). Dans son étude, une pionnière sur les processus de conditionnement des enfants en ligne, O'Connell (2003), a élaboré un scénario théorique en six étapes décrivant les stratégies employées par les auteurs de leurre lors de leur sollicitation sexuelle. D'après ce scénario, une première étape consiste en l'établissement d'une relation d'amitié lors de laquelle les enfants sont questionnés sur leur environnement et leurs activités et, à l'occasion de laquelle des photos à caractère non sexuel peuvent être demandées. Une seconde étape consiste en l'établissement d'une relation de confiance au moyen de laquelle les cyberdélinquants sexuels tentent de donner l'impression aux enfants avec qui ils clavardent qu'ils sont amis. Au cours de cette étape, les discussions sont centrées sur les activités pratiquées par ces jeunes, leurs centres d'intérêt, leur vie familiale et amicale. La cause mise en évidence dans l'encadré ci-dessous illustre la manière dont un cyberdélinquant a dirigé ses communications de manière graduelle afin d'en arriver à des propos sexuellement explicites. Une troisième étape consiste en l'évaluation des risques encourus et des

obstacles à surpasser par les auteurs de leurre. Ceux-ci questionnent ainsi les enfants sur le lieu physique où se situe l'ordinateur dans la maison, leur permettant conséquemment d'évaluer le degré de supervision parentale. Une quatrième étape consiste en l'établissement d'une relation exclusive entre les auteurs de leurre et les jeunes avec qui ils clavardent. À l'occasion de cette étape, les cyberdélinquants tentent d'obtenir la confiance des enfants et de créer un lien de dépendance en partageant notamment des secrets et des confidences. Une cinquième étape consiste en l'entame de discussions à teneur sexuelle par les cyberdélinquants tout en s'assurant de la participation active des enfants. Enfin, une sixième étape consiste en l'extériorisation des fantaisies sexuelles déviantes. Pour ce faire, les auteurs de leurre s'engagent ainsi dans une variété de comportements sexuels en ligne (p. ex., échange de photos de nature sexuelle, masturbation) ou hors ligne (p. ex., rencontre et agression sexuelle).

Le premier message transmis sur Kik Messenger par M. Gabor Janos Karadics à celle qu'il croyait alors âgée de 15 ans était simplement « Hey ». S'en est suivie une conversation au cours de laquelle M. Karadics s'est enquis de la journée de celle-ci, de ce qu'elle avait mangé ce midi-là. D'autres questions ont suivi, à propos de ses intérêts pour le sport et la cuisine. Les communications se sont ainsi poursuivies durant quelques jours, menant utilement à des questions et des propos dirigés plus directement sur l'apparence de celle-ci, ses envies et ses pratiques sexuelles. En 2021, la Cour de l'Alberta condamnait M. Karadics à du leurre d'enfants.

R v Karadics, 2022 ABQB 121.

Récemment, le scénario délictuel établi par O'Connell (2003) a été approfondi dans l'étude de Williams et ses collaborateurs (2013) au cours de laquelle les chercheurs ont analysé des échanges entretenus dans le cadre de sollicitations sexuelles en ligne. En se basant sur une analyse qualitative thématique, ils ont défini trois thèmes associés aux comportements et aux communications d'auteurs de leurre. Le premier thème concerne la construction d'un rapport de confiance, lequel implique un rapport de coordination (c'est-à-dire définition et synchronisation des rôles du jeune et du délinquant), un rapport de mutualité au moyen duquel le délinquant prétend partager des intérêts communs à ceux de l'enfant et une présentation du délinquant d'une perspective positive. Le second thème a trait au contenu sexuel, référant à la fois à l'instauration de ces contenus dans la conversation et à leur maintien, voire à leur aggravation (c'est-à-dire entretenir des conversations sexuellement

plus explicites et intrusives). Le dernier thème concerne l'évaluation de l'enfant, notamment de sa confiance, ses vulnérabilités et sa réceptivité, ainsi que l'évaluation de son environnement, des obstacles à surpasser, des occasions et de la disponibilité de l'information transmise par celui-ci.

La recherche menée par Black et ses collaborateurs (2015) avait pour objectif de tester de manière empirique le scénario théorique proposé par O'Connell (2003) en analysant des transcriptions de 44 conversations d'auteurs de leurre. Leur analyse a montré que ces cyberdélinquants tendaient à utiliser les mêmes stratégies de conditionnement des enfants que les agresseurs sexuels hors ligne. Ces résultats ajoutent à la compréhension globale des processus de sollicitation sexuelle des enfants en ligne. D'une part, ils mettent en lumière le fait que les auteurs de leurre consacrent une part considérable de leurs efforts, en début de conversation, à l'évaluation des risques encourus par l'activité dans laquelle ils se sont engagés. Black et ses collaborateurs (2015) suggèrent d'ailleurs que la précocité de la phase d'évaluation est notamment liée au fait que les cyberdélinquants sexuels ont plus connaissance des pièges tendus par les autorités policières, les acteurs des médias (p. ex., enquêteurs de l'émission *To catch a predator*) ou les citoyens désireux de piéger des cyberdélinquants sexuels. D'autre part, cette étude met en évidence la rapidité de la transition à des contenus sexuels dans l'analyse communicationnelle entre auteurs de leurre et victimes. Si les auteurs de leurre évaluent que leurs victimes ne sont pas réceptives au discours sexuel ou à la possibilité de les rencontrer hors ligne, ils sont ainsi plus susceptibles de changer rapidement de cible (Black *et al.*, 2015).

Poursuivant dans la lignée des travaux de Black et ses collaborateurs (2015), Carmody et Grant (2017) ont montré que la victimisation sexuelle des jeunes par les réseaux sociaux et les plateformes de clavardage s'inscrivait dans un processus mené par le cyberdélinquant en 14 étapes distinctes, à savoir 1) la prise initiale du contact, 2) l'établissement de stratégies visant à flatter et à plaire, 3) l'introduction des premiers propos de nature sexuelle, 4) l'évaluation de la réceptivité de la victime, 5) l'évaluation de son accessibilité, 6) l'identification de ses caractéristiques physiques, 7) la mise en œuvre de stratégies pour s'assurer du maintien de la conversation, 8) l'évaluation du rôle à jouer, 9) l'introduction de conversations sexuellement explicites, 10) l'extériorisation de fantasmes sexuelles, 11) le maintien de discussions relatives aux fantasmes sexuelles, 12) l'évaluation des risques d'être identifié, 13) la planification de rencontres hors ligne et 14) la fin du contact. Cette étude montre que chacune de ces

phases des processus de victimisation sexuelle en ligne est caractérisée par une grande hétérogénéité des stratégies et des mots employés par les cyberdélinquants sexuels. De plus, les résultats suggèrent que le déroulement des phases diffère selon les caractéristiques des individus qui commettent le délit (Carmody et Grant, 2017).

Van Gijn-Grosvenor et Lamb (2016) se sont intéressés aux différences existantes dans les processus de sollicitations en ligne en fonction du sexe des jeunes victimes. Leur échantillon incluait 101 auteurs de leurre issus de 24 États des États-Unis. D'une part, les résultats de leur étude ont montré que les cyberdélinquants sexuels ciblant des victimes féminines étaient plus jeunes et mentaient plus souvent sur leur âge que ceux ciblant des victimes masculines. D'autre part, les conversations tendaient à perdurer plus longtemps lorsque les victimes étaient de sexe féminin et de plus longues périodes sans converser ont été observées lorsque les victimes étaient de sexe masculin. Au moment d'établir un contact initial avec leur victime, les cyberdélinquants s'intéressaient davantage à l'âge de celle-ci lorsqu'il s'agissait de jeunes filles auprès de qui ils réclamaient aussi des photos d'elles en sous-vêtements. À l'âge de jeunes garçons, les cyberdélinquants sexuels étaient plus enclins à réclamer des photos de leurs organes génitaux. Gámez-Guadix et ses collaborateurs (2018) ont aussi analysé les stratégies employées par les auteurs de leurre auprès d'un échantillon de 2731 adolescents, dont 196 ayant rapporté avoir été victimes de sollicitations sexuelles sur Internet. En utilisant un modèle d'équation structurelle, ils ont montré que l'utilisation de stratégies de persuasion et de tromperie augmentait considérablement les risques que les adolescents soient victimes d'exploitation sexuelle en ligne. Ils ont également trouvé un lien direct entre l'utilisation de stratégies de corruption et de tromperie et l'engagement dans un comportement de sollicitation sexuel en ligne augmentant la probabilité de rencontre et de contacts sexuels hors ligne. Enfin, les auteurs ont montré que le recours à des stratégies visant l'implication non sexuelle (c'est-à-dire des discussions de nature non sexuelle) des victimes pouvait conduire directement à des interactions sexuelles hors ligne.

### **10.3 LES PROCESSUS DE VICTIMISATION SEXUELLE D'ENFANTS EN LIGNE**

Les études s'intéressant exclusivement à la sollicitation sexuelle des enfants en ligne sont restreintes puisque peu ont proposé une analyse empirique de ce phénomène en considérant le processus victimologique

dans son ensemble. Briggs et ses collaborateurs (2011) ont analysé le processus suivi par 51 auteurs de leurre. Les résultats de leur analyse comparative mettent en lumière deux types de processus : celui des individus motivés à obtenir des contacts physiques avec leurs victimes et celui des personnes motivées à assouvir leurs fantasmes sexuels en ligne. Ils ont observé que le processus motivé par l'assouvissement de fantasmes sexuels en ligne caractérise les auteurs de leurre qui, plus fréquemment, se masturbent, essaient d'en apprendre sur les comportements sexuels de leurs victimes et s'exhibent devant la caméra Web. Au contraire, le processus visant à obtenir un contact physique caractérise les auteurs de leurre qui, plus souvent, exigent que leurs victimes gardent leurs contacts secrets et planifient et organisent une rencontre avec celles-ci. L'exemple mis en évidence dans l'encadré ci-dessous témoigne d'un processus de leurre dont la visée première était la rencontre hors ligne à des fins sexuelles.

Le 19 octobre 2017, M. Kevin Lam prenait contact par l'entremise d'un site Internet avec une dénommée Mia, laquelle se présentait comme une escorte âgée de 15 ans. Des messages textuels ont rapidement été échangés alors que M. Lam questionnait cette dernière sur ses pratiques sexuelles, la possibilité d'obtenir des photos d'elle et de la rencontrer hors ligne à l'hôtel pour obtenir des relations sexuelles. La même journée, M. Lam s'est rendu au lieu de la rencontre où des policiers l'attendaient pour procéder à son arrestation pour des infractions relatives au leurre d'enfant.

R. c. Lam, 2019 QCCQ 11216.

Les résultats de l'étude de DeHart et ses collaborateurs (2017) basés sur un échantillon de 200 individus ont permis de confirmer les résultats de cette première étude par l'identification du processus de victimisation par des auteurs de leurre centrés sur l'expression des fantasmes déviantes en ligne et des auteurs de leurre centrés sur la rencontre hors ligne de la victime. Leur étude a aussi permis de distinguer deux nouveaux processus : celui des cyberdélinquants planificateurs adoptant des comportements typiques des auteurs de leurre motivés par le fantasme et de ceux qui sont motivés par le contact hors ligne, et celui des cyberdélinquants acheteurs, dont le processus de victimisation se centre sur la rencontre physique avec leurs victimes dans le but de monnayer les services sexuels. À partir d'une recherche ethnographique réalisée auprès de l'unité de lutte contre l'abus sexuel d'enfant de la police judiciaire de Londres, Martellozzo (2012) a émis l'idée selon laquelle les processus de sollicita-

tion sexuelle d'enfants se représenteraient selon un continuum. D'après l'auteur, l'utilisation d'un continuum plutôt qu'une catégorisation rigide pour comprendre les processus de victimisation sexuelle en ligne serait à privilégier afin de ne pas stéréotyper des personnes qui seraient incluses dans les différents groupes. Le continuum proposé par l'auteur oppose deux extrémités, soit la sollicitation hyperconfiante et celle hyperprécautionneuse. La sollicitation hyperconfiante concerne les cyberdélinquants sexuels affichant clairement leurs préférences sexuelles et leur identité réelle. Ces personnes tendent à se créer deux profils distincts sur les plateformes d'échange en ligne. Un premier profil, décent, leur permet d'afficher et de transmettre des photos non sexuelles d'eux-mêmes tandis qu'un second profil, indécent, sert plutôt à afficher des photos de leurs parties génitales et leurs préférences sexuelles déviantes. À l'autre extrémité du continuum se trouvent les comportements hyperprécautionneux au travers desquels les individus ne dévoilent pas leur identité, ne publient pas d'images indécentes ni n'affichent leurs préférences sexuelles déviantes (Martellozzo, 2012). Les cyberdélinquants sexuels utilisant ce processus sont particulièrement soucieux de ne pas être identifiés et privilégient les échanges au moyen de caméras Web et de téléphones afin de s'assurer que les personnes avec qui ils correspondent sont effectivement des enfants. Martellozzo (2012) rapporte que les policiers qu'elle a interrogés considéraient les auteurs de leurre suivant des processus situés à cette extrémité du continuum comme les plus dangereux, étant plus particulièrement difficiles à identifier et à appréhender.

L'étude la plus récente documentant les processus de victimisation sexuelle en ligne, celle de van Gijn-Grosvenor et Lamb (2021), a permis de décrire, à l'aide d'un modèle de classification hiérarchique, quatre processus utilisés par les auteurs de leurre, à savoir la sollicitation intime, la sollicitation hypersexuelle, la sollicitation sociale et la sollicitation asociale opportuniste. La sollicitation intime est centrée sur la construction et l'établissement de rapports significatifs avec les enfants, lesquels se matérialisent par des conversations portant sur les activités des enfants, leur scolarité, leurs amis et familles. Ce processus caractérise des individus moins investis dans des discussions à caractère sexuel et moins enclins à déployer des stratégies pour éviter d'être dénoncés aux autorités. Les auteurs de leurre suivant ce processus partagent également des informations relatives à leur propre environnement (p. ex., famille, amis, activités). Le processus de sollicitation hypersexuelle caractérise les individus s'engageant principalement dans des discussions à caractère sexuel dont l'objectif est de satisfaire leurs fantasmes sexuelles et de rencontrer physiquement les

enfants pour commettre des abus. Les enfants sont confrontés ainsi à des envois de matériel à caractère sexuel (p. ex., photos ou vidéos de l'individu nu), à des demandes de partage de photos ou vidéos de l'enfant nu, à des discussions de nature sexuelle. Toutes ces actions ont pour objectif de banaliser le rapport des enfants à la sexualité. Il est à noter que ce sont les auteurs de leurre qui utilisent le plus de stratégies différentes auprès des enfants pour éviter d'être dénoncés. Les cyberdélinquants sexuels suivant un processus de sollicitation sociale investissent plus de temps à établir des rapports non sexuels avec les enfants qu'à entretenir des conversations à caractère sexuel ou tenter de prévenir la dénonciation. Finalement, le processus de sollicitation asociale opportuniste concerne les individus dont les conversations sont de très courtes durées, ne prenant pas le temps d'établir des relations non sexuelles, n'essayant pas de mettre en œuvre des stratégies pour éviter la dénonciation. Ce processus est centré essentiellement sur les discussions à caractère sexuel qui demeurent toutefois restreintes en regard des autres processus.

#### 10.4 RÉSULTATS

Pour décrire les processus victimologiques caractérisant les cas de sollicitation sexuelle d'enfants sur Internet de notre échantillon, nous avons analysé les étapes suivies par 96 auteurs de leurre. Nous avons séquencé le processus en 12 étapes distinctes et 6 sous-étapes. Les analyses que nous avons effectuées sont des analyses descriptives d'une part, puis une analyse en classe latente permettant de distinguer les processus tout en respectant les liens entre les étapes, d'autre part. Le tableau 10.1 présente les analyses descriptives concernant les étapes du processus. Les résultats montrent que, dans la plupart des cas (69,79 %), les victimes ont eu un premier contact introductif avec l'auteur de leurre, c'est-à-dire que la conversation a commencé par des mots d'introduction de nature non sexuelle (p. ex., « bonjour, ça va ? », « quoi de neuf aujourd'hui ? », « tu étais à l'école aujourd'hui ? »). La conversation s'est poursuivie dans une majorité des cas (68,75 %) par des discussions désinhibantes, soit une discussion suggestive, faisant référence à la sexualité. Par exemple, le cyberdélinquant a utilisé un langage familier, des abréviations, des émoticônes, des expressions jeunes ou faisait des blagues de nature sexuelle. Dans la plupart des cas, des questionnements sur ses intérêts sexuels (72,92 %) et des conversations ou des propos sexuellement explicites ont été tenus (84,38 %). Environ un tiers des victimes (30,21 %) ont été exposées à du matériel pornographique ou d'exploitation sexuelle d'enfants

(MESE) avec 23,96 % d'entre elles exposées à des images et 10,42 % à des vidéos. Dans environ un quart des situations (28,13 %), les victimes ont reçu une proposition de l'auteur de se montrer nu et l'ont vu nu au moyen d'une caméra Web (28,13 %) ou par le biais de photos ou de vidéos (23,96 %). Dans la majorité des situations (61,46 %), les victimes ont été sollicitées à leur tour pour envoyer des photos (61,46 %) et des vidéos (17,71 %) d'elles nues. Dans approximativement la moitié des cas, les victimes ont été incitées à commettre des actes sexuels en ligne (48,96 %), ont été questionnées sur la possibilité de contacts sexuels hors ligne (50 %) et ont été sollicitées pour une rencontre hors ligne (57,29 %).

La figure 10.1 présente les processus que nous avons décrits. Les résultats indiquent qu'un modèle en quatre processus est le plus performant en regard des données que nous avons utilisées. Le premier processus inclut le plus de cas de l'échantillon (37,50 %) tandis que le quatrième processus est le moins prévalent (16,67 %). Les deuxième et troisième processus incluent exactement le même nombre de cas de notre échantillon représentant pour chacun d'entre eux 22,92 %.

Processus 1. *Processus de contact à des fins de rencontre hors ligne.* Dans ce processus, les victimes ont plus fréquemment été abordées par l'auteur de leurre par des propos introductifs, suivis de conversations désinhibantes, de questions sur leurs intérêts sexuels et de conversations clairement de nature sexuelle. Elles ont aussi plus de probabilité d'avoir été questionnées sur la possibilité de contacts sexuels hors ligne et d'être sollicitées pour une éventuelle rencontre hors ligne.

Processus 2. *Processus de contact à des fins sexuelles en ligne.* Dans ce processus, les victimes ont plus fréquemment été abordées par l'auteur de leurre directement par des conversations désinhibantes, été questionnées sur leurs intérêts sexuels et été exposées à des propos sexuellement explicites. Les victimes ont également plus de probabilité d'avoir été sollicitées pour envoyer des photos ou des vidéos d'elle nues, d'avoir été incitées à commettre des actes sexuels en ligne et d'avoir été questionnées sur la possibilité de contacts sexuels hors ligne.

**TABLEAU 10.1 Analyse descriptive des étapes du processus de victimisation dans les cas de sollicitation sexuelle en ligne**

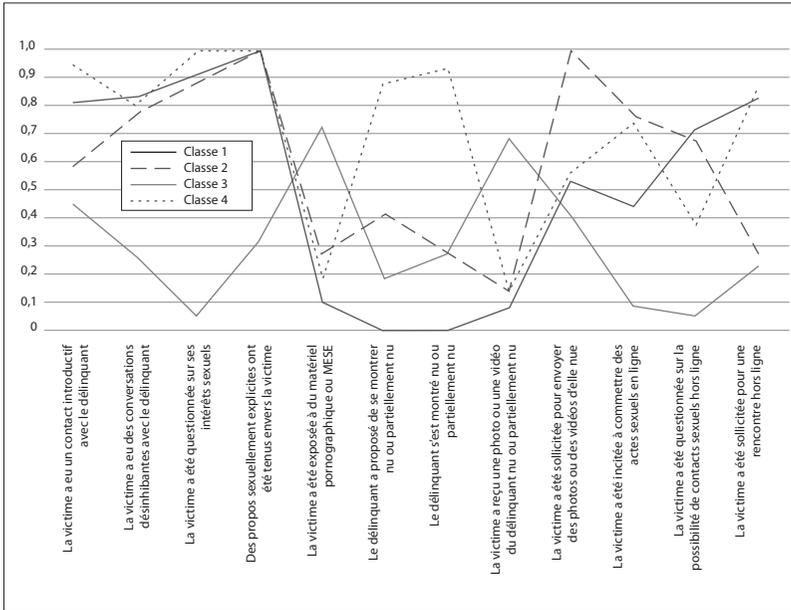
	n	%
La victime a eu un contact introductif avec le délinquant	67	69,79
La victime a eu des conversations désinhibantes avec le délinquant	66	68,75
La victime a été questionnée sur ses intérêts sexuels	70	72,92
Des propos sexuellement explicites ont été tenus envers la victime	81	84,38
La victime a été exposée à du matériel pornographique ou MESE	29	30,21
dont la victime a été exposée à du matériel de pornographie	23	23,96
dont la victime a été exposée à du matériel de MESE	10	10,42
Le délinquant a proposé de se montrer nu ou partiellement nu	27	28,13
Le délinquant s'est montré nu ou partiellement nu	27	28,13
La victime a reçu une photo ou une vidéo du délinquant nu ou partiellement nu	23	23,96
dont la victime a reçu une photo du délinquant nu ou partiellement nu	21	21,88
dont la victime a reçu une vidéo du délinquant nu ou partiellement nu	8	8,33
La victime a été sollicitée pour envoyer des photos ou des vidéos d'elle nue	59	61,46
dont la victime a dû transmettre des photos d'elle nue	59	61,46
dont la victime a dû transmettre des vidéos d'elle nue	17	17,71
La victime a été incitée à commettre des actes sexuels en ligne	47	48,96
La victime a été questionnée sur la possibilité de contacts sexuels hors ligne	48	50,00
La victime a été sollicitée pour une rencontre hors ligne	55	57,29

Note. MESE = matériel d'exploitation sexuelle d'enfants

Processus 3. *Processus d'exposition à l'exhibition.* Dans ce processus, les victimes ont une probabilité plus importante d'être exposées à du matériel pornographique ou d'exploitation sexuelle d'enfants et de recevoir une photo ou une vidéo du délinquant nu ou partiellement nu.

Processus 4. *Processus de contact à des fins d'actes sexuels en ligne et hors ligne.* Dans ce processus, les victimes ont plus fréquemment été abordées par l'auteur de leurre par des propos introductifs, suivis de conversations désinhibantes, de questions sur leurs intérêts sexuels et de conversations clairement de nature sexuelle. Les victimes ont également été plus souvent confrontées à des délinquants qui ont proposé de se montrer nus au moyen de leur caméra Web et qui l'ont fait. Ces victimes ont été incitées à commettre des actes sexuels en ligne et ont été sollicitées pour des contacts sexuels hors ligne.

FIGURE 10.1 Analyse de classes latentes : modèle en 4 classes



### 10.5 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre s'intéresse aux processus de victimisation impliqués dans les cas de sollicitations sexuelles d'enfants en ligne. Pour approfondir cette thématique, nous avons réalisé des analyses univariées et multivariées afin de mieux définir et comprendre les processus auxquels les jeunes victimes étaient confrontées sur Internet. Nos résultats ont permis de confirmer que la sollicitation sexuelle d'enfants en ligne se caractérise par des processus hétérogènes. De tels résultats confirment ceux d'études précédentes qui avaient révélé que toutes les victimes n'étaient pas sollicitées et victimisées de la même manière (Black *et al.*, 2015 ; Carmody et Grant, 2017 ; DeHart *et al.*, 2017 ; Martellozzo, 2012 ; van Gijn-Grosvenor et Lamb, 2021 ; Williams *et al.*, 2013). Ils suggèrent qu'il existe quatre processus de victimisation distincts, celui du contact à des fins de rencontre hors ligne, du contact à des fins sexuelles en ligne, d'exposition à l'exhibition et du contact à des fins d'actes sexuels en ligne et hors ligne. Les différences observées entre ces processus peuvent être discutées autour de six types d'interactions précédemment définis par la littérature scientifique, à savoir

la prise initiale du contact à l'enfant, les conversations de nature sexuelle, l'exposition à des contenus à caractère sexuel, la transmission de contenus sexuels, la commission d'actes sexuels en ligne et les demandes de contacts hors ligne.

### 10.5.1 Le processus de contact à des fins de rencontre hors ligne

Ce processus se fonde sur un enchaînement d'interactions entre les auteurs de leurre et leurs victimes visant une prise de contact, des discussions de nature sexuelle dans une optique de rencontre hors ligne. Ce processus est similaire à ceux caractérisant les cyberdélinquants planificateurs dont l'objectif principal est l'établissement de contacts physiques hors ligne avec leurs victimes (Briggs *et al.*, 2011 ; DeHart *et al.*, 2017). Nous observons que les étapes suivies par les individus s'inscrivent dans une perspective de mise en condition des victimes incluant d'abord une phase introductive puis une ouverture à des discussions à caractère sexuel. Dans un premier temps, la phase introductive permet aux cyberdélinquants sexuels d'établir une relation de confiance avec les victimes et se traduit par des discussions de nature non sexuelle qui gravitent autour de l'environnement et des centres d'intérêt des victimes (Carmody et Grant, 2017 ; O'Connell, 2003 ; van Gijn-Grosvenor et Lamb, 2021 ; Williams *et al.*, 2013). Dans un deuxième temps, les discussions de nature sexuelle permettent aux individus de tester la réceptivité des victimes face à des comportements de nature sexuelle ainsi que la faisabilité de leur projet de les rencontrer hors ligne pour obtenir des relations sexuelles (Black *et al.*, 2015). Comme le suggèrent plusieurs auteurs, la transition graduelle des conversations à des contenus sexuels vise à désensibiliser les victimes et à banaliser la nature sexuelle de leurs échanges (Carmody et Grant, 2017 ; O'Connell, 2003 ; van Gijn-Grosvenor et Lamb, 2021 ; Williams *et al.*, 2013).

### 10.5.2 Le processus de contact à des fins sexuelles en ligne

Ce processus est centré essentiellement sur l'établissement de contacts avec une victime à laquelle le cyberdélinquant expose ses fantaisies sexuelles dans un contexte exclusivement en ligne. Ce processus est cohérent avec les résultats des études précédentes suggérant que, dans certains cas, l'objectif des interactions s'inscrit dans un contexte sexuel en ligne sans volonté des délinquants de rencontrer physiquement leurs victimes (Briggs *et al.*, 2011 ; DeHart *et al.*, 2017). Nous observons que, dans ce

processus, les discussions introductives à caractère non sexuel ne sont pas une caractéristique spécifique de la victimisation sexuelle des enfants, caractérisant près d'un cas de leurre sur deux. Cet aspect est intéressant à mettre en relation avec le processus de sollicitation asociale opportuniste (van Gijn-Grosvenor et Lamb, 2021). En effet, dans ce processus, les interactions non sexuelles sont particulièrement minimalistes puisque l'objectif principal de l'auteur de leurre consiste en l'expression de ses fantasmes sexuelles déviantes. Nos résultats indiquent d'ailleurs que ce processus est centré autour des conversations de nature sexuelle, de la transmission de contenus sexuels et de la commission d'actes sexuels en ligne. Le fait que les victimes soient questionnées sur la possibilité d'avoir des rapports sexuels hors ligne ultérieurs sans pour autant qu'un rendez-vous formel soit proposé confirme l'importance de l'imaginaire fantasmatique dans le processus victimologique du cyberdélinquant, lequel nourrit cet imaginaire par la possibilité d'avoir des relations sexuelles hors ligne avec leurs victimes sans pour autant les concrétiser. En regard des travaux de Martellozzo (2012), nous émettons l'hypothèse que les individus impliqués dans ce processus sont soucieux de ne pas être identifiés. Nos résultats indiquent que les probabilités pour qu'ils s'exposent au moyen de caméra Web, de photos ou de vidéos sont très faibles, ce qui pourrait s'expliquer par la volonté d'éviter de laisser des traces permettant de confondre leur identité.

### 10.5.3 Le processus d'exposition à l'exhibition

À notre connaissance, ce processus n'avait jamais été observé dans les études précédentes. Dans ce processus, les interactions entre les auteurs et leurs victimes sont très minimalistes. En effet, les victimes ne sont pas spécialement actives dans ce processus, subissent une exposition à du matériel pornographique ou du MESE et reçoivent des photos ou des vidéos d'individus nus ou partiellement nus. Ce processus renvoie assez naturellement à l'exhibitionnisme, une paraphilie décrite par le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5 ; American Psychiatric Association, 2013). Cette paraphilie se caractérise par l'exposition des parties génitales d'un individu à des personnes non consentantes. Dans ce processus, l'objectif semble être de choquer les victimes, que ce soit par l'exposition des victimes à des contenus pornographiques ou aux parties génitales des cyberdélinquants, puisqu'aucune contrepartie n'est spécialement demandée aux victimes. En s'exposant de la sorte, les individus semblent ne pas spécialement s'inquiéter de leur identification

par les autorités et se rapprocheraient de la sollicitation hyperconfiante décrite par Martellozzo (2012). Ce processus n'ayant pas pour objectif d'établir une relation prolongée entre l'auteur et sa victime, il est possible que ceux qui l'utilisent soient particulièrement prolifiques et touchent un grand nombre de victimes.

#### 10.5.4 Le processus de contact à des fins d'actes sexuels en ligne et hors ligne

Le dernier processus que nous avons décrit dans les cas de sollicitation sexuelle d'enfants en ligne est relativement complet puisqu'il est caractérisé par une phase introductive de discussion à caractère non sexuel, une phase de discussions à caractère sexuel, l'exposition des parties génitales du délinquant, la commission d'actes sexuels en ligne par la victime et la volonté de rencontre dans un contexte hors ligne. Ce processus est similaire à celui de l'hypersexuel décrit par van Gijn-Grosvenor et Lamb (2021) et du cyberdélinquant planificateur observé par DeHart ses collaborateurs (2017). Ce processus fonde la majorité de ses interactions auteur-victime sur un processus de mise en condition visant à amener progressivement les enfants vers des activités sexuelles (Carmody et Grant, 2017 ; O'Connell, 2003 ; van Gijn-Grosvenor et Lamb, 2021 ; Williams *et al.*, 2013). Ces activités débutent par des discussions, des échanges de photos ou de vidéos intimes de l'auteur et conduisent les victimes à commettre des actes sexuels en ligne. Cette phase qui se déroule en ligne a pour principal objectif d'exprimer les fantasmes sexuelles des auteurs de leurre (van Gijn-Grosvenor et Lamb, 2021). Dans une phase subséquente, l'objectif des individus consiste à rencontrer physiquement les enfants pour commettre des abus.

### 10.6 CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons exploré le concept de processus de victimisation utilisé lors de sollicitations sexuelles des enfants en ligne. Nous nous sommes intéressés aux étapes décrivant les actes subis par la victime et aux relations qui les lient. Cette analyse a porté sur douze étapes allant de la prise de contact jusqu'à la demande de rendez-vous hors ligne à la victime. Les analyses que nous avons menées nous ont permis de définir quatre processus distincts : *le processus de contact à des fins de rencontre hors ligne*, *le processus de contact à des fins sexuelles en ligne*, *le processus d'exposition à l'exhibition* et *le processus de contact à des fins d'actes sexuels en ligne*

*et hors ligne*. Ces processus se distinguent principalement par la présence ou l'absence d'une prise initiale de contact par une communication non sexuelle, de conversations de nature sexuelle, d'exposition à des contenus à caractère sexuel, de transmission de contenus sexuels, de commission d'actes sexuels en ligne et de demandes de contacts hors ligne.

L'identification de ces processus présente un intérêt d'un point de vue pratique en mettant en lumière les pratiques existantes dans le cadre de la sollicitation sexuelle d'enfants en ligne. L'étude des interactions auteurs-victimes permet dans un premier temps de renforcer les campagnes de prévention à destination des victimes potentielles et de leurs proches. En comprenant plus précisément comment se déroulent ces abus, il est possible de les repérer plus rapidement afin de les éviter. Il est également important de comprendre les processus de victimisation dans un contexte de relation d'aide aux victimes afin d'avoir une idée plus précise des traumatismes subis par les enfants. La mise en œuvre de programmes d'aide ciblés sur les actes spécifiques de victimisation permet une meilleure résilience des victimes.

## CHAPITRE 11

# Stratégies de prévention et d'intervention pour lutter contre l'exploitation sexuelle des jeunes sur Internet

**L**a lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents par l'entremise d'Internet a mobilisé au cours des dernières années nombre de chercheurs, cliniciens, agents de police et de la justice et autres professionnels engagés dans la protection des jeunes à travers le monde dans le but commun de réduire les dommages causés à ces victimes vulnérables. Les efforts intensifs ont permis la mise en place de plusieurs initiatives visant à accroître les connaissances sur le phénomène et à établir de nouvelles stratégies de prévention et d'intervention. Dans ce chapitre nous nous intéressons à ces stratégies mises en place au bénéfice de l'intervention policière, de la pratique clinique auprès des cyberdélinquants sexuels et de l'accompagnement des survivants et survivantes victimes d'exploitation sexuelle en ligne.

### 11.1 INTERVENTION POLICIÈRE

Une part de la solution pour éradiquer la délinquance sexuelle commise envers les enfants repose sur l'intervention policière. Comme bien d'autres intervenants, les acteurs des agences d'application de la loi déploient des efforts considérables, tant pour l'évaluation des dénonciations reçues relatives à des crimes sexuels en ligne que pour l'intervention proactive et réactive ainsi que le développement d'initiatives technologiques visant à supprimer les contenus indésirables. Rappelons d'ailleurs que la détection policière et les arrestations des cyberdélinquants sexuels

ont considérablement augmenté depuis le début du siècle, témoignant ainsi des efforts accrus pour lutter contre cette criminalité (Dauvergne et Turner, 2010; Wolak *et al.*, 2011).

### 11.1.1 Priorisation des dossiers à enquêter

Évaluer la probabilité qu'un cyberdélinquant sexuel commette un crime plus sévère, notamment hors ligne par contact envers un enfant, est une préoccupation non seulement pour les intervenants cliniques, mais également pour les agences d'application de la loi. Chaque année les dénonciations pour des crimes sexuels en ligne augmentent; cette augmentation s'est même exacerbée en période de confinement au cours de la pandémie de COVID-19 (Centre canadien de la protection de l'enfance, 2021). À la lumière de l'ampleur du phénomène, de l'augmentation du nombre de plaintes rapportées aux autorités, mais aussi des ressources humaines et financières limitées des agences applications de la loi, ces dernières n'ont d'autre choix que de s'adonner à un classement, une priorisation des dossiers à enquêter en fonction du risque associé. Les critères de priorisation peuvent d'ailleurs varier selon diverses considérations. Les décisions orientant le classement des dossiers sont généralement prises à deux moments distincts, soit avant le début de l'enquête, alors que l'identité du suspect est encore inconnue, et au début de celle-ci, alors le suspect a été identifié par les enquêteurs. Lorsque l'identité des suspects est connue, les caractéristiques discriminant les cyberdélinquants sexuels n'ayant commis aucun crime avec contact de ceux qui en ont commis peuvent s'avérer utiles. Le Child Pornography Offender Risk Tool (CPORT) créé pour prédire le risque de récidive des consommateurs de MESE peut être utilisé pour orienter la prise de décisions (Seto et Eke, 2015). Toutefois, si les cliniciens sont principalement concernés par le risque de récidive, les décideurs des agences d'applications de la loi sont plutôt motivés à déterminer la probabilité qu'au moment de la réception d'une plainte relative un crime plus grave ait également été commis ou qu'une victime soit activement sous l'emprise de son agresseur. C'est dans ce contexte et dans le cadre du projet Fighting International Internet Pedophilia (FIIP) que des chercheurs et des policiers ont conçu le Kent Internet Risk Assessment Tool (KIRAT; Long *et al.*, 2016; McManus *et al.*, 2014). Cet outil de priorisation des plaintes relatives à de la possession et au partage de MESE évalue la probabilité qu'un suspect identifié ait également commis un crime sexuel avec contact envers un enfant. Les critères considérés par le KIRAT tiennent compte des éléments de

preuves recueillis par les enquêteurs, mais aussi des caractéristiques du suspect. S'il a démontré avoir une bonne validité prédictive chez les suspects dont l'identité est connue (aire sous la courbe de 0,90) (Long *et al.*, 2016), l'outil n'est toutefois d'aucune utilité pour la priorisation des dossiers à la phase de la préenquête, alors que l'identité du délinquant est encore inconnue.

Pour l'heure, un défi de taille pour les agences d'application de la loi est de prioriser les dossiers en phase de préenquête (Long *et al.*, 2016 ; Mitchell *et al.*, 2012). Il existe des outils mis à la disposition des enquêteurs de police pour explorer les contenus du Web traditionnel et clandestin. Ces outils leur permettent notamment de recueillir des informations sur le MESE qui circule, même si l'identité des suspects est inconnue. Aucun outil n'a toutefois été développé pour utiliser les données virtuelles et partielles afin de prioriser les dossiers. Certains résultats issus de la littérature scientifique offrent cependant des pistes intéressantes aux enquêteurs pour classer les dossiers relatifs au partage de MESE. Par exemple, le titre des fichiers numériques fournit bien souvent de l'information pertinente sur leur contenu, notamment en rapport au genre (p. ex., *daughter, lolita* indiquant qu'il s'agit d'une fillette) et à l'âge (p. ex., *11 yo* indiquant qu'elle est âgée de 11 ans) des victimes, à la nature des activités sexuelles (p. ex., *pedo, rape, fuck, anal* indiquant explicitement la présence de sexualité) ou au type de fichier (p. ex., extension *.avi* indiquant qu'il s'agit d'un fichier vidéo) (voir Steel, 2009a). Ainsi, en se rapportant aux facteurs de risque de passage à l'acte hors ligne, il pourrait être décidé de prioriser un dossier dont la présence de victime de sexe masculin est prédominante, cette caractéristique étant associée à une propension plus marquée à la récurrence sexuelle (voir Seto et Eke, 2015). On pourrait vouloir se concentrer sur les contenus illustrant des actes sexuels plus sévères, considérant les résultats d'études ayant montré que les consommateurs de MESE ayant également agressé sexuellement des enfants hors ligne tendent plus à posséder ce type de matériel que les consommateurs de MESE qui n'ont commis aucun crime hors ligne (McManus *et al.*, 2014).

### 11.1.2 L'intervention policière réactive

Les enquêtes policières relatives à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet prennent généralement la forme d'enquêtes réactives, suivant la dénonciation de crimes commis, ou proactives quand elles sont démarrées directement par les agences policières pour la détection du MESE qui circule sur Internet ou pour la détection, par des policiers en infiltration, des hommes

qui sollicitent des mineures à des fins sexuelles (Fortin et Corriveau, 2015 ; Krone, 2005 ; Wortley et Smallbone, 2012). Historiquement, ce sont les enquêtes réactives qui ont été les plus pratiquées lors de la création des premières unités dédiées à la lutte contre l'exploitation sexuelle en ligne (Newburn, 2012). Dans un univers aussi vaste et sans frontière qu'est Internet, il est difficile pour les policiers de surveiller l'ensemble des sites et réseaux dédiés à la sexualisation des enfants. Ainsi, l'aide de la population, des centres dédiés et des administrateurs de ces sites Web est primordiale pour repérer les activités illégales. Au Canada comme à l'international, des centres dédiés ont vu le jour et ont pour mandat la réception et la réorientation des plaintes relatives à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Ce sont le Centre canadien de protection de l'enfance et le National Center for Missing and Exploited Children aux États-Unis qui détiennent ce mandat, lesquels, en plus du relais de plaintes aux agences d'application de la loi appropriées, sont également devenus des acteurs essentiels aux activités de la police par leur rôle de formateur et le soutien aux enquêtes qu'ils offrent. Ces centres détiennent aussi une masse considérable de données sur les auteurs, les victimes et la nature des crimes commis, permettant ainsi de contribuer aux développements des connaissances sur le phénomène. En raison du cumul de données à jour sur les menaces relatives à l'exploitation sexuelle des jeunes sur Internet, ces centres assurent aussi un rôle de prévention et de collaboration internationale à la lutte à ce phénomène (Sinclair *et al.*, 2015). Ces centres montrent d'ailleurs qu'ils peuvent réussir là où d'autres ont échoué, c'est-à-dire gérer des quantités massives de données et relayer l'information pertinente qui permettra de mener à bien les enquêtes criminelles (Collins, 2007).

Par ailleurs, les agences d'application de la loi et les centres dédiés, en collaboration avec Interpol, contribuent activement à alimenter une base de données internationale d'images connues illustrant des abus sexuels d'enfants, mais également d'informations sur les auteurs de ces infractions (Bartlett, 2015). Ces bases de données sont mises à la disposition des policières pour la poursuite de leurs enquêtes criminelles, notamment pour favoriser l'identification des victimes d'abus sexuels dans l'entourage du suspect, lesquelles auraient pu ne pas être identifiées autrement. Il faut comprendre que ces images fournissent la preuve des abus sexuels commis envers ces victimes, mais aussi divers indices (p. ex., la présence sur l'image d'une prise électrique correspondant au voltage d'une région ou des livres rédigés dans une langue particulière) aux policiers pour identifier ou localiser le suspect, les victimes ou les lieux des agressions (Levy, 2002). Par ailleurs, l'effort international des agences d'application de la

loi et des centres dédiés pour repérer les contenus de MESE contribue à ce que l'identification ultérieure de ces contenus puisse s'effectuer de manière automatisée (par la reconnaissance des valeurs hash connues de la base de données), réduisant non seulement le temps de travail manuel des enquêteurs mandatés à la classification des images, mais également les effets négatifs associés à cette tâche (United Nations Office on Drugs and Crime, 2013).

### 11.1.3 Les opérations d'infiltration et l'intervention proactive

Les opérations d'infiltration et les interventions proactives constituent aussi une part de l'action policière pour éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants et adolescents sur Internet (Moore *et al.*, 2007). Ces interventions constituaient près de 40 % des opérations policières aux États-Unis entre 2000 et 2006 (Wolak *et al.*, 2011). En cours d'infiltration sur Internet et les réseaux sociaux, les enquêteurs revêtent soit le rôle d'internautes sexuellement intéressés par les enfants et désirant transiger du MESE avec d'autres consommateurs, soit celui d'adolescents avec qui les cyberdélinquants sexuels tenteront d'entrer en communication et de solliciter des activités sexuelles (Moore *et al.*, 2007). Les opérations d'infiltration pour épinglez les auteurs de leurre communiquant avec des mineurs sont toutefois beaucoup plus fréquentes que les opérations visant à entrer en communication avec des internautes transigeant du MESE (76 % contre 20 % dans l'étude de Mitchell *et al.*, 2010b). Les opérations proactives au cours desquelles les agences d'application de la loi investissent en ressources tant financières qu'humaines permettent à bien des égards de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents (Mitchell *et al.*, 2012). D'une part, elles contribuent à freiner la victimisation des jeunes, prévenant parfois que ces crimes se transposent hors ligne et se traduisent en agression sexuelle. D'autre part, au contraire des interventions réactives, les opérations d'infiltration tendent à se dérouler plus rapidement, notamment en raison de l'accès instantané des enquêtes aux informations pertinentes (p. ex., un lieu de rendez-vous) et aux éléments de preuve (p. ex., adresse, numéro de téléphone du suspect, communications sexuelles) directement transmis par les suspects (Mitchell *et al.*, 2005). Enfin, il est présumé que la vigie faite par la police sur Internet et les réseaux pourrait dissuader de potentiels cyberdélinquants de s'engager dans des crimes sexuels (Newman, 2011). Un autre bénéfice des enquêtes proactives est qu'elles permettent aux enquêteurs de cibler, sur la base de critères de priorisation, certains suspects précis

présentant un risque plus important de causer des torts sévères à des victimes vulnérables. Il peut s'agir des cyberdélinquants susceptibles d'être impliqués dans la production de MESE, en photographiant ou en filmant les abus commis envers des enfants ou encore les hommes qui cherchent activement à planifier des rencontres hors ligne avec des adolescents ou qui s'adonnent à l'extorsion de ces jeunes sous la menace de représailles (Mitchell *et al.*, 2010a).

Les centres dédiés participent aussi à l'effort proactif de détection et de suppression des contenus illégaux sur Internet. En 2016, le Centre canadien de protection de l'enfance a d'ailleurs lancé dans le cadre le projet Arachnide un robot virtuel (*Web crawler*) conçu pour détecter le MESE disponible en ligne. Suivant une détection, une demande est envoyée à l'hébergeur du site afin de supprimer les images ou les vidéos détectées. En date du 1<sup>er</sup> avril 2021, plus de 11 millions de demandes de suppression visant plus de 138 milliards d'images ont été envoyées aux hébergeurs Web, contribuant ainsi à une réduction substantielle du nombre d'images en circulation. À noter qu'environ 85 % des images détectées n'avaient jamais été signalées comme représentant du MESE par les forces de l'ordre (<https://projetarachnid.ca/en/>).

#### 11.1.4 Les efforts pour surpasser les défis technologiques

Lors d'enquêtes policières, un certain nombre de défis technologiques se présentent et sont notamment dus à la capacité des cyberdélinquants sexuels à déployer des stratégies pour se préserver de l'anonymat et éviter la détection policière (voir les chapitres 4 et 5 pour une revue exhaustive de ces stratégies). L'utilisation du chiffrement de plus en plus accessible aux délinquants constitue un défi technique pour les agences d'application de la loi. Au Canada, à moins que les mots de passe soient trouvés par les enquêteurs sur les lieux de la perquisition ou qu'ils soient librement divulgués par le suspect en interrogatoire, des efforts techniques supplémentaires sont nécessaires pour consulter les fichiers protégés. Les ressources et le temps nécessaires pour déchiffrer les fichiers numériques stockés dans des espaces infonuagiques ou dans les ordinateurs des suspects sont si importants que les enquêteurs doivent habituellement fournir une justification pour entreprendre une telle tâche. En effet, certains types d'algorithmes de chiffrement sont si puissants qu'il est pratiquement inutile pour les enquêteurs de tenter de les déchiffrer (Lowman, 2010). De plus, il peut être difficile pour un enquêteur de cibler correctement un endroit

précis de l'ordinateur d'un suspect pour y chercher des fichiers illégaux, surtout si ces fichiers sont chiffrés (Dykstra et Sherman, 2011).

Les enquêtes sur le Web clandestin qui favorise l'anonymat des internautes présentent aussi d'importants défis aux enquêteurs. À ce jour, le moyen le plus prometteur de détecter les consommateurs de MESE dans cette zone du Web consiste à exploiter leurs vulnérabilités ou les erreurs qu'ils commettent, comme le fait de choisir un pseudonyme identifiable par croisement d'informations sur le Web traditionnel (House of Parliament, 2015). D'autres initiatives offrent toutefois des solutions prometteuses pour la poursuite des enquêtes criminelles sur le Web clandestin. D'abord, divers robots virtuels (p. ex., Memex, Maltego) ont été conçus afin de surveiller les pages du Web clandestin pour y détecter et répertorier des informations pertinentes sur les activités et les internautes (p. ex., localisation par l'adresse IP, pseudonymes, adresses courriel, numéros de téléphone) (Akilandeswari et Gopalan, 2008; Hayes *et al.*, 2018). Les informations recueillies par ces robots peuvent être croisées avec celles qui sont obtenues sur le Web clair dans l'espoir de mener à l'identification ou la localisation des cyberdélinquants sexuels. Malheureusement, il est à noter que ces outils ne sont pas régulièrement mis à jour, de sorte qu'ils peuvent rapidement être désuets face aux changements techniques et rapides du Web clandestin. Toujours dans une optique de collecte des informations pertinentes sur le Web clandestin, des chercheurs ont proposé l'adoption d'une approche basée sur l'apprentissage automatique pour recueillir de l'information et détecter de nouveaux liens menant aux illégaux (Popov *et al.*, 2018). Comme pour beaucoup d'approches de surveillance et de collecte de données automatisées, l'intervention d'un être humain est toutefois nécessaire pour évaluer la validité des informations recueillies. Enfin, des chercheurs ont suggéré que, pour améliorer l'efficacité des enquêteurs lors de leurs recherches sur le Web clandestin, ces derniers devraient focaliser sur les internautes les plus actifs plutôt que de sélectionner de manière hasardeuse des internautes (Braunstein *et al.*, 2016; da Cunha *et al.*, 2020). Pour ce faire, il s'agit de repérer les nœuds du réseau (c'est-à-dire les points de connexion dans un réseau virtuel de données ou des pages Web) qui, s'ils sont démantelés, entraîneront l'interférence la plus importante avec les activités criminelles sur le réseau. Ainsi, sur la base de données statistiques, le développement d'algorithmes permettrait d'optimiser les attaques du Web clandestin en focalisant sur un nombre minimal de nœuds associés à des contenus relatifs à la sexualisation des enfants pour affecter les activités du plus grand nombre d'internautes.

### 11.1.5 Le rôle des fournisseurs de services Internet dans la prévention des abus en ligne

En plus de la surveillance active faite par l'agence d'application de la loi, y compris à l'aide d'outils automatisés comme le Child Protection System (CPS) pour surveiller le trafic et détecter le MESE (voir Liberatore *et al.*, 2010), les compagnies de services Internet et compagnies du domaine des technologies de l'information (p. ex., Microsoft, Apple) sont appelées à jouer un rôle préventif dans la détection des contenus illégaux. L'approche de la prévention situationnelle considère ainsi qu'indépendamment des facteurs de risque individuels des crimes sont commis en fonction des caractéristiques des situations, des environnements et des occasions (Wortley, 2012). Conséquemment, en agissant en amont pour intervenir sur ceux-ci, il est présumé qu'il sera possible de réduire la commission d'infractions, y compris celles qui sont liées à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Une des particularités d'Internet est l'anonymat, ou l'illusion d'anonymat qu'il confère à ses utilisateurs, offrant un contexte de choix aux individus mal intentionnés. Un tel contexte favorise l'engagement dans des comportements antisociaux, voire illégaux ; un processus, celui de la désindividuation, est largement documenté dans le domaine de la psychologie. Ce processus par lequel les individus tendent à se désinhiber lorsque des caractéristiques particulières d'une situation se présentent (p. ex., se sentir seul et non identifiable) a été observé dans de nombreux contextes (p. ex., Chen et Wu, 2015 ; Zimmerman et Ybarra, 2016), y compris pour la recherche de contenus sexuels sur Internet (p. ex., Demetriou et Silke, 2003). Ainsi, pour la quête de MESE ou la recherche d'enfants vulnérables sur les réseaux sociaux, agir sur les caractéristiques d'Internet pourrait réduire la commission de l'exploitation sexuelle aux enfants. De plus, en réaction à la théorie du choix rationnel qui considère le passage à l'acte délictueux comme le résultat d'une analyse coûts-bénéfices effectuée par un délinquant motivé, la prévention situationnelle suggère de travailler à réduire les bénéfices potentiels tirés de l'activité criminelle, tout en augmentant les risques qui y sont associés (Clarke, 2008 ; Cornish et Clarke, 2003).

Pour les personnes motivées par la sexualisation des enfants, la réduction des bénéfices potentiels se traduit essentiellement par un travail proactif de réduction de MESE en circulation sur Internet. Ainsi, la prévention situationnelle de la cyberdélinquance sexuelle passerait par la participation des fournisseurs de services Internet. Concrètement, il s'agirait de mettre en place des mesures renforçant les réglementations des sites

Web par les compagnies, comme l'obligation de dénonciation des internautes responsables de distribution des contenus illégaux. L'établissement de règles claires et rigoureuses contre la diffusion de ces contenus est ici essentiel, comme l'obligation de scruter et de supprimer sur une base régulière les contenus illégaux disponibles, en bloquant les sites Web inappropriés (Krone *et al.*, 2020; Quayle et Koukopoulos, 2018; Taylor et Quayle, 2008; Wortley, 2012; Wortley et Smallbone, 2006).

Même s'il est irréaliste de penser que tous ces contenus pourront être entièrement supprimés d'Internet, réduire le volume disponible en supprimant à tout le moins les contenus les plus facilement accessibles demandera aux cyberdélinquants motivés le déploiement d'efforts supplémentaires. Ces efforts en dissuaderont certains ou, parce qu'ils requièrent des connaissances ou des compétences technologiques plus avancées, poseront des obstacles aux moins habiles. Si l'on se fie aux résultats sur l'expertise des cyberdélinquants sexuels (voir le chapitre 5), il y a fort à parier que l'augmentation de l'effort demandé pour l'acquisition de MESE ou l'accès à des enfants sur les réseaux sociaux réduira le nombre d'infractions commises.

Au-delà de la réduction de bénéfices potentiels pour le délinquant motivé et de l'augmentation des efforts requis pour les obtenir, la prévention de la cyberdélinquance sexuelle vise également à augmenter les risques, y compris celui d'être identifié par les autorités policières. La vigie proactive sur Internet et les réseaux sociaux de la police et la médiatisation de cette pratique sont des stratégies adoptées pour augmenter la perception du risque associé à la consommation de MESE en ligne ou à la sollicitation d'enfants. Du côté des fournisseurs de services Internet et des compagnies du domaine des technologies de l'information, la diffusion de messages clairs et dissuasifs à propos du caractère illégal des comportements associés à la sexualisation des enfants sur les sites Web ou même la création des politiques et de codes de conduite plus stricts pour encadrer les activités virtuelles pourraient agir en amont pour entraver la survenance de ce type de criminalité (voir Krone *et al.*, 2020).

## **11.2 INTERVENTION CLINIQUE AUPRÈS DES CYBERDÉLINQUANTS SEXUELS**

La prise en charge et le traitement des hommes adultes auteurs de violences sexuelles reposent sur les principes du modèle risque-besoins-réceptivité (RBR; Bonta et Andrews, 2017), lequel postule que l'intensité de

l'intervention doit s'adapter au niveau de risque de récidive que présente le délinquant et qu'il est nécessaire d'intervenir sur les besoins criminogènes spécifiques de ce dernier (Keeling *et al.*, 2007). Les besoins criminogènes sont ceux qui ont été démontrés comme empiriquement liés à la récidive. La réceptivité doit également être évaluée afin de repérer les obstacles potentiels au bon déroulement du traitement, tels que, à titre indicatif, la présence chez le patient de troubles mentaux graves, une psychopathologie, le manque de motivation ou la non-reconnaissance, nécessitant ainsi une intervention préalable au traitement spécifique du comportement sexuel délictueux (Bonta et Andrews, 2017). La recherche scientifique a démontré que l'adoption de ces principes est efficace pour réduire la récidive des délinquants sexuels (Hanson *et al.*, 2009). Inversement, il a été démontré qu'un traitement inapproprié ne respectant pas ces principes non seulement était contre-productif, mais pouvait augmenter le risque de récidive (Bonta *et al.*, 2000). Pour illustrer ceci, pensons par exemple à une intervention au cours de laquelle un délinquant à faible risque serait intégré dans un programme d'intensité élevé ou à celui d'un thérapeute qui consacrerait ses interventions autour de facteurs non criminogènes (p. ex., manque d'empathie). Si la majorité des programmes de traitement ont été conçus pour les hommes auteurs de violences sexuelles hors ligne, typiquement impliqués dans des comportements sexuels avec contact auprès de victimes connues ou identifiables, de récentes études ont montré que ces programmes n'étaient pas appropriés pour les cyberdélinquants sexuels qui n'ont aucun lien direct à leurs victimes (Henshaw *et al.*, 2020; Middleton *et al.*, 2009). Il convient donc, dans ce contexte, de repenser ces interventions en fonction du risque, des besoins et de la réceptivité propres aux cyberdélinquants sexuels.

### 11.2.1 L'évaluation du risque de récidive

Comme nous l'avons présenté au cours des chapitres précédents, les cyberdélinquants sexuels diffèrent en plusieurs points des agresseurs sexuels hors ligne, y compris dans leur propension à la récidive générale ou sexuelle. Les faibles taux de base de la récidive sexuelle des consommateurs de MESE (moins de 6% pour la récidive liée à la consommation de MESE et moins de 2% pour une récidive sexuelle avec contact; Seto et Eke, 2015; Eke *et al.*, 2019) ont mené certains auteurs à douter de la pertinence d'intervenir auprès d'eux, à tout le moins en regard des programmes usuels pour délinquants sexuels (Henshaw *et al.*, 2020). Il est important toutefois de rappeler que, tout comme pour les autres

délinquants sexuels, une part non négligeable des crimes commis par les MESE demeurera non détectée, d'autant plus que les propriétés d'Internet et des technologies à la disposition des cyberdélinquants permettent dorénavant de renforcer les paramètres de sécurité des ordinateurs, favorisant ainsi la préservation de l'anonymat (Cooper, 1998; Cooper *et al.*, 2000). Il est ainsi probable que seule une fraction de l'ampleur du phénomène de la cyberdélinquance sexuelle soit connue. Il y a fort à parier que les hommes qui utilisent Internet pour consommer du MESE ou solliciter des jeunes et qui échappent à la détection policière présentent une variété de problèmes particuliers ou plus graves, influençant leur niveau de risque de récidive. Dans ce contexte, le développement de programmes d'intervention basés sur les besoins de ces individus est à considérer (voir Brennan et Perkins, 2017; Henshaw *et al.*, 2020; Paquette, 2022; Paquette, Chopin *et al.*, 2022). Pour l'heure, les données indiquent que les consommateurs de MESE, en tant que groupe, représentent un faible niveau de risque de récidive et, conséquemment, devraient être soumis à un programme d'intervention de faible intensité. Les données concernant les auteurs de leurre étant précaires, il serait imprudent de tirer des conclusions sur leur niveau de risque. Des études supplémentaires sont assurément nécessaires auprès d'hommes qui ont sollicité à des fins sexuelles des enfants et des adolescents par l'entremise d'Internet, mais qui n'ont pas consommé de MESE ou eu de contacts hors ligne, pour mieux mesurer le risque qu'ils présentent de récidiver.

La mesure du niveau de risque s'effectue traditionnellement à l'aide d'outils actuariels. Il a été démontré que ces outils étaient plus efficaces que le jugement clinique non structuré pour évaluer le risque de récidive (p. ex., Grove *et al.*, 2000; Hanson et Morton-Bourgon, 2009). Cependant, ces outils ne sont efficaces qu'auprès de la population avec laquelle ils ont été développés et validés. La Statique-99R, un des outils les plus fréquemment utilisés, mesure le risque de récidive sur la base de facteurs statiques non modifiables par l'action d'une intervention (p. ex., âge, historique criminel, caractéristiques de la victime) et a été conçue pour être utilisée avec des délinquants sexuels dont les victimes sont connues ou identifiables (Hanson et Thornton, 2000). Elle n'est donc pas appropriée pour mesurer le risque de récidive des consommateurs de MESE et des études ont montré qu'elle tendait même à surestimer le niveau de risque de récidive que présente cette population (Osborn *et al.*, 2010). En principe, la Statique-99R pourrait être utilisée auprès des auteurs de leurre puisqu'il est possible d'identifier les victimes avec qui ils clavardent. Or, la Statique-99R a été conçue à une époque où Internet en

était à ses débuts et avant l'inclusion de cette infraction dans la plupart des textes de loi. Même s'il est possible qu'un certain nombre d'hommes inclus dans les études de développement et de validation de l'outil aient pu commettre ce type d'infraction sexuelle en ligne, aucune étude à ce jour n'a testé la validité prédictive de l'outil auprès des auteurs de leurre qui n'ont commis aucun crime hors ligne, avec contact. En regard des données préliminaires sur les caractéristiques de ces cyberdélinquants sexuels et sachant qu'ils diffèrent, non seulement des consommateurs de MESE, mais également des agresseurs sexuels avec contact (Seto *et al.*, 2012), il est possible que cet outil ne soit pas plus adapté pour évaluer correctement le risque qu'il ne l'est pour les consommateurs de MESE. Des études supplémentaires sont donc à prévoir en ce sens.

Le Risk-Matrix 2000 (RM2000) a aussi été testé auprès d'agresseurs sexuels hors ligne (Thornton *et al.*, 2003). Cet outil s'est avéré également surestimer le risque des consommateurs MESE (Osborn *et al.*, 2010). Bien qu'une version modifiée semblait prometteuse pour classer les délinquants en fonction de leur niveau de risque (Osborn *et al.*, 2010), une étude récente montre que cette version ne prédit pas la récurrence sexuelle des consommateurs de MESE qui n'ont commis aucun contact sexuel (aire sous la courbe de 0,49) et très faiblement auprès de ceux qui en ont commis (aire sous la courbe de 0,58) (Elliott *et al.*, 2019).

Le Child Pornography Offender Risk Tool (CPORT) a pour sa part été conçu expressément pour l'évaluation du risque des consommateurs MESE (Seto et Eke, 2015). Les études de développement et de validation de l'outil auprès d'échantillons canadiens ( $n = 346$ ) sur une période fixe de cinq ans ont montré que le CPORT prédisait la récurrence sexuelle des consommateurs de MESE avec des infractions de contact sexuel (aire sous la courbe de 0,72) ou autres infractions sexuelles hors ligne concomitante (p. ex., voyeurisme; aire sous la courbe de 0,66) (Eke *et al.*, 2019). Probablement dû aux faibles taux de base de récurrence, le CPORT ne prédit toutefois pas la récurrence sexuelle des hommes n'ayant commis que des infractions relatives au MESE (Seto et Eke, 2015). Deux autres études indépendantes ont également montré qu'il est efficace pour prédire la récurrence sexuelle et la récurrence par nouvelle infraction de MESE pour les consommateurs de MESE qui ont également commis d'autres infractions sexuelles sans contact (aire sous la courbe de 0,57 à 0,74; Savoie *et al.*, 2021; Soldino *et al.*, 2020).

### 11.2.2 Les besoins criminogènes

Considérant les profils uniques des consommateurs de MESE et des auteurs de leurre, une évaluation précise de leurs besoins criminogènes est également cruciale; une telle évaluation requiert d'abord d'établir un lien empirique entre leurs caractéristiques et la récidive (Andrews et Bonta, 2010). Les outils traditionnels d'évaluation des facteurs de risque dynamiques, indicateurs de besoins criminogènes, n'ont pas été développés expressément auprès des cyberdélinquants sexuels et les connaissances scientifiques sont insuffisantes pour établir avec confiance les besoins propres de cette population. Le Stable-2007 est un outil actuariel visant, non seulement à mesurer le niveau de risque, mais également à cibler les besoins criminogènes à traiter. Cet outil est d'ailleurs le plus utilisé au Canada et aux États-Unis (p. ex., Bourgon *et al.*, 2018; Kelley *et al.*, 2018). Une récente méta-analyse a démontré sa validité prédictive auprès d'un sous-échantillon de consommateurs de MESE, suggérant qu'il pourrait convenir à cette population (Brankley *et al.*, 2019). Comme pour la Statique-99R, bien que l'outil soit présumé valide pour évaluer les besoins criminogènes des hommes dont les victimes sont connues ou identifiables, il semble nécessaire de poursuivre la recherche afin d'évaluer les propriétés psychométriques de la Stable-2007 auprès des auteurs de leurre.

Malgré les différences entre les cyberdélinquants et les agresseurs sexuels hors ligne, la littérature scientifique a permis de faire ressortir des aspects généralement problématiques de la vie des cyberdélinquants sexuels nécessitant une attention particulière pour le développement des recherches futures, mais aussi la prise en charge thérapeutique, y compris les intérêts sexuels atypiques, la régulation émotionnelle et relationnelle, ainsi que les attitudes et comportements antisociaux (Henshaw *et al.*, 2020; Paquette, Chopin *et al.*, 2022; Seto, 2013). Dans une récente étude, Paquette, Chopin et Fortin (2022) ont indiqué cinq dimensions cliniques à considérer pour le traitement des consommateurs de MESE: 1) les traits dyssociaux, caractérisant un mode de vie engagé dans la délinquance, 2) l'intimité dysfonctionnelle, caractérisant les difficultés à établir des relations intimes saines et satisfaisantes avec des adultes pour ceux qui ressentent un intérêt sexuel pour les enfants, 3) l'aliénation passive, caractérisant à la fois une tendance à l'ennui et l'isolement social et la présence de pensées sexuelles envahissantes, 4) l'aliénation face aux normes sociales, caractérisant un ensemble de cognitions favorables à la sexualisation des enfants et à la transgression des règles sociales, et 5) les

stratégies de gestion de la menace, caractérisant l'utilisation de cognitions et autres moyens problématiques pour gérer les menaces réelles ou perçues.

La sexualité atypique, telle qu'elle a été illustrée dans les chapitres précédents, est un élément important à considérer dans l'évaluation des consommateurs de MESE, cet aspect de leur vie étant particulièrement problématique (Babchishin *et al.*, 2011, 2015). Pour mesurer les intérêts sexuels atypiques, divers outils sont à la disposition des intervenants. La pléthysmographie pénienne est efficace pour évaluer la propension à la pédophilie et cette méthode d'évaluation présente de bonnes validités discriminantes, convergentes et prédictives (Marshall et Fernandez, 2003; McPhail *et al.*, 2020). L'admission par les délinquants d'un intérêt sexuel pour les enfants est aussi prédictive de la récidive sexuelle (Seto et Eke, 2015). Ainsi, pour fournir un outil de substitution de la pédophilie pour les intervenants qui n'ont pas un accès direct aux cyberdélinquants ou dont les ressources sont limitées, les chercheurs ont conçu le Correlates for Admitted Sexual Interest in Children (CASIC), une mesure comportementale prédictive de la pédophilie (aire sous la courbe de 0,71; Seto et Eke, 2017). D'autres ont quant à eux constaté que le questionnaire Sexual Interest Cardsort (SIC; Abel et Becker, 1979) possédait de bonnes propriétés psychométriques pour mesurer une variété d'intérêts sexuels atypiques auprès des consommateurs de MESE et auteurs de leurre (Paquette et McPhail, 2020). Le questionnaire révisé Screening Scale for Pedophilic Interests (SSPI-2; Seto *et al.*, 2017a) peut également être utilisé pour évaluer la propension à la pédophilie, considérant son association positive aux résultats obtenus par pléthysmographie pénienne à la vue de stimuli d'enfants et à la récidive sexuelle (Seto *et al.*, 2017a, 2017b). À noter toutefois qu'une attention particulière devrait être accordée lors de l'utilisation du SSPI-2 auprès des cyberdélinquants sexuels, non seulement en raison du manque d'étude ayant examiné les propriétés de ce questionnaire auprès de cette population, mais également en raison des profils particuliers des victimes de ces délinquants. En effet, dans l'étude de validation du SSPI-2 les auteurs ont constaté que les délinquants dont les victimes étaient adolescentes (c'est-à-dire 15-16 ans) étaient plus enclins à rapporter un intérêt sexuel pour les adultes que pour les enfants (Seto *et al.*, 2017a). Dans ce contexte, déterminer la nature des intérêts sexuels des cyberdélinquants, qu'ils visent principalement les enfants, les adolescents ou les adultes, serait particulièrement important, notamment pour les auteurs de leurre dont les victimes sont généralement plus âgées que celles des consommateurs de MESE. Enfin, certains hommes ne sont pas motivés par un stimulus sexuel particulier (p. ex., enfants), mais peuvent

manifestent un intérêt sexuel plus généralisé ou des pensées obsessionnelles et récurrentes à propos de la sexualité. Il n'existe pas d'outil validé expressément auprès des cyberdélinquants sexuels pour mesurer une telle propension à l'hypersexualité. Certains questionnaires ont toutefois démontré de bonnes propriétés psychométriques parmi des échantillons composés de consommateurs de MESE et d'auteurs de leurre, y compris l'échelle de Sexual Preoccupation (Snell et Papini, 1989, voir Paquette et Cortoni, 2021) et la Sexual Behavior Involving Minors Scale (Neutze *et al.*, 2011, 2012). D'autres études ont eu recours à la Stable-2007 qui mesure entre autres choses la libido ou l'admission des cyberdélinquants sexuels pour mesurer cet aspect de leur vie (Lee *et al.*, 2012; Seto *et al.*, 2006, 2012).

Si les cyberdélinquants sexuels tendent à endosser moins de croyances favorables à l'agression sexuelle hors ligne, de récentes études ont montré qu'ils présentaient des cognitions favorables aux types de délits sexuels qu'ils commettent par l'entremise d'Internet (Bartels et Merdian, 2016; Paquette et Cortoni, 2021, 2022). Plusieurs outils ont été conçus et validés auprès des cyberdélinquants sexuels. L'échelle Child et Sexual Activities (CSA; Howitt et Sheldon, 2007) mesure les cognitions couramment rapportées par les consommateurs de MESE. Similairement, l'Internet Behaviors and Attitudes Questionnaire (IBAQ; O'Brien et Webster, 2007) mesure à la fois les comportements et les cognitions des consommateurs de MESE. L'échelle Cognitions sur les crimes sexuels sur Internet (C-CSI; Paquette et Cortoni, 2020) a été établie pour évaluer les croyances favorables à la consommation de MESE, mais également à la sollicitation sexuelle d'adolescents en ligne. Enfin, l'échelle de Congruence émotionnelle et cognitive aux enfants (CÉCE; Paquette et McPhail, 2020) mesure les cognitions et l'identification émotionnelle aux enfants auprès des cyberdélinquants sexuels, mais aussi des agresseurs sexuels hors ligne.

Face à l'adversité, les délinquants sexuels tendent à déployer des stratégies inappropriées pour gérer la menace perçue, le stress ou toute émotion négative (Cortoni et Marshall, 2001; Webb *et al.*, 2007). Conçu auprès des agresseurs sexuels hors ligne, le Coping Using Sex Inventory (CUSI; Cortoni et Marshall, 2001) a montré de bonnes propriétés psychométriques auprès d'un échantillon de cyberdélinquants sexuels (Paquette et Cortoni, 2021). Le CUSI ayant été réalisé avant la démocratisation d'Internet ne contient toutefois aucun élément visant à mesurer l'utilisation d'Internet à titre de stratégie de régulation des émotions négatives et du stress. Dans ce contexte, des études supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre la place que prennent Internet

et les technologies de l'information dans la régulation émotionnelle et relationnelle des cyberdélinquants sexuels.

Enfin, malgré l'absence de lien statistique unissant les caractéristiques d'Internet à la récidive des cyberdélinquants sexuels, plusieurs ont suggéré de concentrer une part des efforts de la prise en charge de ces derniers pour examiner leur relation à cet univers virtuel (p. ex., Henshaw *et al.*, 2020; Seto, 2013). Il a d'ailleurs été démontré que les cyberdélinquants étaient plus préoccupés par Internet et y étaient plus fréquemment connectés que les agresseurs sexuels hors ligne (Babchishin *et al.*, 2011, 2015). De surcroît, ils rapportent des cognitions propres au cyberspace, présumées favoriser leur passage à l'acte envers les enfants et les adolescents en ligne (Paquette et Cortoni, 2021, 2022; Paquette *et al.*, 2020). Il n'existe cependant aucune preuve empirique indiquant que les caractéristiques d'Internet peuvent être utilisées pour prédire la délinquance sexuelle en ligne et la seule étude ayant testé cette hypothèse n'a trouvé aucun lien significatif entre le passage à l'acte des cyberdélinquants sexuels et la perception de l'anonymat sur les réseaux sociaux (Paquette et Cortoni, 2020). Diverses explications méthodologiques sont possibles pour en arriver à ce résultat, notamment le fait que tous les participants de cette étude avaient fait l'objet d'une détection policière, leur confirmant conséquemment qu'ils n'avaient pas su demeurer anonymes en ligne adéquatement. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre le rôle criminogène d'Internet. Jusqu'à ce que davantage de connaissances soient disponibles, les intervenants devraient demeurer prudents et ne pas consacrer une part trop importante de leur intervention à des questions relatives à Internet, compte tenu des résultats montrant que l'efficacité des traitements repose sur la réduction des facteurs liés empiriquement à la récidive (Andrews et Bonta, 2006; Hanson *et al.*, 2009).

### **11.2.3 Programmes et ressources d'aide offerts aux cyberdélinquants sexuels**

Depuis les dernières années, de nombreuses initiatives ont été instaurées pour la prévention, la prise en charge et le traitement des cyberdélinquants sexuels. Parmi ces initiatives, le projet Dunkelfeld, un précurseur quant à la prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes, s'est démarqué. Lancé en Allemagne en 2005, ce projet offre une aide pharmacologique et psychologique confidentielle aux hommes sexuellement attirés par les enfants et les adolescents qui cherchent activement à éviter de s'engager dans des gestes délictueux (Beier *et al.*, 2015). Les données préliminaires

sur l'efficacité du traitement offert à ces hommes sont prometteuses alors que les chercheurs ont noté une amélioration de la plupart des cibles de traitement, notamment quant à la régulation émotionnelle, à la restructuration cognitive et à la sexualité (Beier *et al.*, 2015). Possiblement en raison d'une faible puissance statistique cependant, les analyses réalisées n'ont pas pu établir que ces changements étaient le résultat direct de l'intervention, soulignant ainsi la nécessité de poursuivre la recherche sur l'efficacité de ce traitement (Mokros et Banse, 2018).

Du côté du Royaume-Uni, l'Internet Sexual Offender Treatment Programme (i-SOTP) a été constitué conformément aux principes RBR et vise la prise en charge thérapeutique des cyberdélinquants sexuels (Middleton *et al.*, 2009). Ce programme est une adaptation d'un programme conçu pour les agresseurs sexuels hors ligne, ajoutant des volets propres à la gestion d'une saine utilisation d'Internet. Dans leur étude sur l'efficacité du traitement, les chercheurs ont obtenu des résultats prometteurs, ayant alors observé une amélioration significative de certaines cibles de traitement, dont les croyances favorables au crime. Cependant, d'autres cibles telles que la présence de fantasmes sexuelles atypiques et la congruence émotionnelle aux enfants sont demeurées inchangées. De récentes études montrent que la congruence émotionnelle aux enfants est moins problématique pour les cyberdélinquants sexuels, et plus particulièrement pour ceux qui n'entretiennent aucun lien direct avec leurs victimes, que pour les agresseurs sexuels hors ligne (Babchishin *et al.*, 2011, 2015; Paquette et McPhail, 2020; Paquette, Chopin *et al.*, 2022), pouvant ainsi expliquer l'absence d'un changement observé sur cet aspect lors du traitement i-SOTP. Ainsi, malgré des résultats prometteurs, une meilleure compréhension des besoins criminogènes est requise, laquelle servira à la conception de programmes adaptés à la réalité des cyberdélinquants sexuels. Un autre programme psychoéducatif, l'Inform Plus, a été mis sur pied au Royaume-Uni par la fondation Lucy Faithfull et repose à la fois sur les principes RBR et sur le modèle des saines vies (voir Ward, 2002; Gillespie *et al.*, 2018). Les résultats préliminaires du programme montrent une amélioration post-traitement quant aux symptômes de dépression, d'anxiété et de stress, aux compétences sociales, à l'estime de soi et aux attitudes antisociales (Gillespie *et al.*, 2018).

La fondation Lucy Faithfull a aussi mis sur pied en 2002 une ligne téléphonique d'assistance, Stop It Now!, puis un service de clavardage offrant un service anonyme et confidentiel à la disposition de ceux qui craignent qu'un enfant subisse de la violence sexuelle ou de ceux qui sont inquiets de leurs propres pensées ou comportements sexuels envers les

enfants en ligne ou hors ligne (voir <https://www.stopitnow.org.uk/>). Similairement, des initiatives inspirées du modèle Stop It Now! ont vu le jour ailleurs, y compris au Canada. Offert en plus de 20 langues, Talking for Change est offert par téléphone, clavardage ou courriel aux individus soucieux de leur intérêt sexuel pour les enfants (voir <https://talkingforchange.ca/>). « Ça suffit » est un service d'écoute téléphonique et de clavardage anonyme et confidentiel également offert du côté du Québec, lancé en 2021 (voir <https://casuffit.info/>). Enfin, du côté de la Finlande, pour rejoindre les internautes naviguant sur le Web clandestin, le ReDirection Self-Help Program a été mis sur pied pour la réhabilitation des consommateurs de MESE (Insoll *et al.*, 2022).

### 11.3 INTERVENTION ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Au-delà des efforts dirigés vers la prise en charge et le traitement des auteurs de violence sexuelle, une attention particulière doit être portée aux victimes, les survivants et survivantes de crimes sexuels commis par l'entremise d'Internet. En plus des traumatismes associés aux abus sexuels hors ligne dont certains sont victimes, l'immortalité des images prises de ces abus et leur circulation constante sur Internet et les réseaux ajoutent à la détresse vécue par ces victimes (Gewirtz-Meydan *et al.*, 2018; Martin, 2014, 2015). Il a été rapporté par les survivants et survivantes dont les abus ont été photographiés ou filmés une variété d'effets négatifs sur leur vie, par exemple un sentiment perpétuel de honte et culpabilité ainsi que la crainte du visionnement par les proches des images (Gewirtz-Meydan *et al.*, 2018). Les symptômes de stress post-traumatique sont d'ailleurs courants chez les victimes d'abus sexuels (Fondation Marie-Vincent.org, 2016; Noonan *et al.*, 2012). Bien que la littérature sur l'efficacité des traitements offerts aux survivants et survivantes d'exploitation sexuelle en ligne demeure précaire, des chercheurs suggèrent d'intervenir auprès des jeunes dès l'apparition des premières réactions inadaptées, en plus de s'employer à réduire les sentiments de honte et culpabilité (Gewirtz-Meydan *et al.*, 2019). Une approche d'accompagnement sensible au trauma (*trauma-informed*) et la thérapie cognitivo-comportementale axée sur le trauma (*trauma-focused*) sont à préconiser pour réduire ces symptômes auprès de jeunes victimes d'abus sexuels (Cohen *et al.*, 2006; Hébert et Amédée, 2020; Martin, 2015; Runyon *et al.*, 2019), bien que leur efficacité à répondre adéquatement aux besoins particuliers des survivants et survivantes de l'exploitation sexuelle en ligne demeure à démontrer (voir Martin *et al.*, 2019). L'approche sensible au trauma concerne tous les

acteurs et les organismes, y compris les agences d'application de la loi qui, à un moment ou un autre, seront confrontées au trauma (Manitoba Trauma Information Centre, 2013). Pour ces acteurs, une connaissance du trauma, de ses symptômes et de ses conséquences contribue à éviter la revictimisation (Manitoba Trauma Information Centre, 2013). Les principes fondamentaux d'une approche sensible aux traumas concernent la reconnaissance du trauma comme omniprésent, le besoin de sécurité, l'établissement d'un lien de confiance, la reprise du contrôle, la compassion, la collaboration et l'intervention fondée sur les forces plutôt que sur les faiblesses (Manitoba Trauma Information Centre, 2013). Une prise en charge thérapeutique axée sur le trauma vise à offrir les soins appropriés pour répondre aux besoins particuliers des enfants, de manière chaleureuse et empathique (Harris et Fallot, 2001). Par ailleurs et plus précisément en ce qui concerne l'exploitation sexuelle commise en ligne, il a été suggéré d'offrir aussi un soutien particulier aux parents des victimes, notamment lorsqu'un consommateur de MESE a toujours accès au sein de la cellule familiale à ces enfants (Martin *et al.*, 2019).

Au Canada, plusieurs centres dédiés à l'aide et au soutien des enfants et adolescents victimes d'exploitation sexuelle les accompagnent durant toutes les étapes du processus judiciaire, de la dénonciation initiale à la tenue du procès (Martin *et al.*, 2019). Comme le notent Martin et ses collaborateurs (2019), ces centres offrent des services aux enfants et adolescents victimes d'abus sexuels, écartant malheureusement tout adulte ayant subi de tels abus en bas âge et dont le dévoilement n'aurait été fait qu'à l'âge adulte. Par ailleurs, la plupart de ces centres ne sont toutefois pas spécialisés dans la forme particulière qu'est l'exploitation sexuelle commise par l'entremise d'Internet et des réseaux sociaux (Martin *et al.*, 2019) et, selon plusieurs études, les intervenants rapportent ne pas se sentir outillés adéquatement pour répondre aux besoins particuliers des victimes (p. ex., Martin, 2016; Martin *et al.*, 2014, 2019). Boost, qui est un organisme ontarien d'aide aux enfants et adolescents, est l'une des rares structures à offrir un service d'accompagnement spécialisé aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle en ligne, l'Internet Child Exploitation (ICE) Counselling Program (<https://boostforkids.org/for-families/intervention-programs/Internet-child-exploitation/>; voir aussi Martin *et al.*, 2019). Au Québec, la Fondation Marie-Vincent a le mandat d'accompagner les victimes et leurs familles, et de leur offrir notamment des services immédiats visant à définir les besoins et les actions à entreprendre pour l'accompagnement, des interventions psychosociales auprès de la famille ainsi que de la psychothérapie individuelle ou en groupe. Par ailleurs, des

ressources disponibles sont généralement offertes en ligne aux enfants et adolescents comme à leurs parents, sur les sites Web des organismes dédiés. Le Centre canadien de protection de l'enfance a par exemple lancé les projets AidezMoiSVP.ca, une page qui offre conseils et astuces aux jeunes pour faire retirer les images d'eux sur Internet et limiter leur propagation, et TeFaisPasSextorquer.ca visant à ouvrir le dialogue entre enseignants et adolescents sur le phénomène de la sextorsion, ses conséquences et stratégies à adopter pour s'en protéger. Le *Guide sur l'auto-exploitation juvénile* a quant à lui été créé à l'intention des parents et des enseignants parmi les outils aidant à faire face à d'éventuels dévoilements relatifs au sextage (voir <https://protectchildren.ca/fr/>).

Malgré les efforts d'intervention et d'accompagnement des survivants et survivantes de l'exploitation sexuelle en ligne, davantage doit être fait pour optimiser l'aide offerte à ces victimes, non seulement pour s'assurer de son efficacité auprès des prestataires de service (Leonard, 2010; Martin, 2014, 2015; Palmer, 2005), mais pour mieux outiller les intervenants (Martin *et al.*, 2019). Parmi les lacunes relevées par Martin et ses collaborateurs (2019) dans le cadre d'une analyse sur les services offerts aux survivants et survivantes de violence sexuelle contre les enfants en ligne au Canada, commandée par la Sécurité publique du Canada en 2018, les auteurs soulèvent la rareté des données probantes sur lesquelles devraient reposer les interventions auprès des victimes, le manque de financement des ressources dédiées et le manque de collaboration entre les divers acteurs œuvrant à cette lutte. Dans ce contexte et dans l'optique de poursuivre la recherche, il semble impératif, dans un premier temps, d'évaluer l'efficacité des interventions offertes aux victimes et, dans un deuxième temps, de concevoir et de déployer des programmes structurés fondés sur les données probantes. La formation des intervenants sera également à considérer, avec une attention spéciale sur les particularités associées à la victimisation sexuelle commise en ligne.

## CHAPITRE 12

# Conclusion

**P**rès de trente ans nous séparent désormais des balbutiements du World Wide Web, qui deviendra au tournant du *xxi*<sup>e</sup> siècle un outil incontournable d'acquisition d'information et de communication. Le développement d'Internet, des plateformes de téléchargement et des réseaux sociaux s'est par la suite considérablement accéléré, facilitant toujours plus l'activité virtuelle, y compris celle des personnes les plus malveillantes. Les pages qui précèdent ce chapitre permettent d'ailleurs de constater que, malgré les efforts investis dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, ce phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur, suivant la prolifération des occasions offertes par l'univers virtuel. S'il est utopique de croire qu'il est possible de venir à bout de ce fléau, à tout le moins à court terme, il est heureux de constater qu'une part importante des acteurs de la société se joignent à cette lutte, dans la mesure de leurs capacités et expertises. Ils contribuent ainsi à raffiner nos connaissances à propos des mécanismes sous-jacents aux comportements délictueux de ceux et celles qui tirent avantage de l'exploitation sexuelle des enfants, mais aussi à propos des expériences traumatiques des victimes et des meilleures pratiques d'accompagnement de celles-ci. Force est aussi de souligner la créativité de plusieurs dans la mise en place d'actions concrètes pour la prévention des violences commises en ligne envers les enfants, la répression des auteurs de ces crimes et l'accompagnement des victimes.

Si l'environnement numérique est exploité de façon malveillante pour certains, d'autres ont su en tirer le meilleur. L'intelligence artificielle est mise à profit dans des initiatives de prévention telles que la création d'agents virtuels maintenant disponibles sur de nombreux sites Web dédiés aux amateurs de contenus pornographiques et même sur le Web clandestin, ou sur les pages Web de nombreux organismes d'aide aux personnes aux prises avec des intérêts sexuels dirigés vers les enfants. Dès lors qu'il est connu que les auteurs de crimes sexuels sur Internet se distinguent en certains points des agresseurs sexuels hors ligne dont les

victimes sont des enfants, notamment en regard de leur relation au virtuel, de plus en plus de chercheurs incluent dans leurs devis de recherche des aspects relatifs à Internet pour mieux comprendre le rôle qu'ils jouent dans l'exploitation sexuelle des jeunes victimes. Ces aspects sont également repris dans le cadre de soins apportés aux cyberdélinquants sexuels par des cliniciens soucieux de considérer le problème à traiter dans sa globalité. L'environnement numérique est même mis à profit dans le développement d'outils ludiques à destination des enfants, des parents et des enseignants pour leur sensibilisation aux dangers sur Internet. Il va sans dire que les agences d'application de la loi, particulièrement les unités de lutte à la cybercriminalité, profitent elles aussi de ses bénéfices pour peaufiner leurs techniques d'enquête afin d'appréhender les cyberdélinquants les plus dangereux, les plus prolifiques ou à risque d'évoluer défavorablement dans leurs comportements criminels. Les nouvelles technologies permettent également une meilleure analyse des traces numériques recueillies à l'occasion des perquisitions, accélérant non seulement la suite du processus judiciaire, mais l'aide offerte par l'automatisation de cette analyse permet de préserver la santé mentale et physique des policiers-enquêteurs qui sont quotidiennement confrontés à la sexualisation des enfants au travers des supports photos et vidéos qu'ils consultent.

Au niveau étatique, les élus prennent part à la lutte contre l'exploitation sexuelle des jeunes, injectant des sommes dans divers fonds à destination de la communauté scientifique et des intervenants et en créant des comités consultatifs afin de cibler les priorités et l'amélioration des pratiques. Un problème d'envergure subsiste toutefois, celui de l'instauration d'une réglementation claire et stricte des plateformes numériques et hébergeurs Web. Ceux-ci n'ont encore trop souvent aucune obligation légale d'agir en amont pour la détection proactive des contenus problématiques mis en ligne ou la dénonciation de présumés auteurs d'infractions sexuelles. L'absence de frontière associée à la virtualité des crimes commis en ligne sert ainsi, pour certains, d'échappatoire à un devoir légal et moral de protection des personnes les plus vulnérables au profit de la monétisation de la sexualisation des enfants. À l'heure où abondent les dénonciations de comportements sexuels problématiques dans les milieux juridiques, mais aussi dans la sphère publique virtuelle, il apparaît impératif que les grands acteurs du Web qui ne l'ont pas encore fait emboîtent le pas pour protéger les jeunes générations.

# Bibliographie

- Abel, G. G., et Becker, J. V. (1979). *The sexual interest card sort*. Manuscrit non publié.
- Aebi, M. F. (2006). *Comment mesurer la délinquance?* Armand Colin.
- Akilandeswari, J., et Gopalan, N. P. (2008). *An architectural framework of a crawler for locating deep web repositories using learning multi-agents systems* [article de conférence], Third International Conference on Internet and Web Applications and Services, Athènes, Grèce. 10.1109/ICIW.2008.94.
- Alanko, K., Schmidt, A. F., Neutze, J., Bergen, E., Santtila, P., et Osterheider, M. (2017). Male sexual interest in and offending against children: The abused-abuser hypothesis. *Journal of Forensic Psychology Research and Practice*, 17(2), 128-144. 10.1080/24732850.2017.1286544.
- American Psychiatric Association (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5<sup>e</sup> éd.). VA. 10.1176/appi.books.9780890425596.
- Anderson, M., et Jiang, J. (2018). *Teens, social media and technology*. Pew Research Center. <https://www.pewresearch.org/internet/2018/05/31/teens-social-media-technology-2018/>.
- Andrews, D. A., et Bonta, J. (2006). *The psychology of criminal conduct* (4<sup>e</sup> éd.). LexisNexis.
- Andrews, D. A., et Bonta, J. (2010). Rehabilitating criminal justice policy and practice. *Psychology, Public Policy, and Law*, 16(1), 39-55. 10.1037/a0018362.
- Ariely, D., et Loewenstein, G. (2006). The heat of the moment: The effect of sexual arousal on sexual decision making. *Journal of Behavioral Decision Making*, 19(2), 87-98. 10.1002/bdm.501.
- Aslan, D., Edelman, R., Bray, D., et Worrell, M. (2014). Entering the world of sex offenders: An exploration of offending behavior patterns of those with both Internet and contact sex offences against children. *Journal of Forensic Practice*, 16(2), 110-126. 10.1108/JFP-02-2013-0015.
- Assaad, J. M., et Exum, M. L. (2002). Understanding intoxicated violence from a rational choice perspective. Dans A. R. Piquero et S. G. Tibbetts (dir.), *Rational choice and criminal behavior: Recent research and future challenges* (p. 65-84). Routledge.

- Auxier, B., et Anderson, M. (2022). *Social media use in 2021*. <https://www.pewresearch.org/internet/2021/04/07/social-media-use-in-2021/>.
- Babchishin, K. M., Hanson, R. K., et Hermann, C. A. (2011). The characteristics of online sex offenders: A meta-analysis. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 23(1), 92-123. 10.1177/1079063210370708.
- Babchishin, K. M., Hanson, R. K., et VanZuylen, H. (2015). Online child pornography offenders are different: A meta-analysis of the characteristics of online and offline sex offenders against children. *Archives of Sexual Behaviour*, 44(1), 45-66. 10.1007/s10508-014-0270-x.
- Balfe, M., Gallagher, B., Masson, H., Balfe, S., Brugha, R., et Hackett, S. (2015). Internet child sex offenders' concerns about online security and their use of identity protection technologies: a review. *Child Abuse Review*, 24(6), 427-439. 10.1002/car.2308.
- Bartels, R. M., et Merdian, H. L. (2016). The implicit theories of child sexual exploitation material offenders: An initial conceptualization. *Aggression and Violent Behavior*, 26, 16-25. 10.1016/j.avb.2015.11.002.
- Bartlett, J. (2015). *The Dark Net: Inside the digital underworld*. Melville House.
- Bates, A., et Metcalf, C. (2007). A psychometric comparison of Internet and non-Internet sex offenders from a community treatment sample. *Journal of Sexual Aggression: An International, Interdisciplinary Forum for Research, Theory and Practice*, 13(1), 11-20. 10.1080/13552600701365654.
- Beauregard, E., Deslauriers-Varin, N., et St-Yves, M. (2010). Interactions between factors related to the decision of sex offenders to confess during police interrogation: A classification-tree approach. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 22(3), 343-367. 10.1177/1079063210370707.
- Beauregard, E., et Bouchard, M. (2010). Cleaning up your act: Forensic awareness as a detection avoidance strategy. *Journal of Criminal Justice*, 38(6), 1160-1166. 10.1016/j.jcrimjus.2010.09.004.
- Beauregard, E., Lussier, P., et Proulx, J. (2005). The role of sexual interests and situational factors on rapists' modus operandi: Implications for offender profiling. *Legal and Criminological Psychology*, 10(2), 265-278. 10.1348/135532505X36110
- Beech, A. R., Elliott, I. A., Birgden, A., et Findlater, D. (2008). The Internet and child sexual offending: A criminological review. *Aggression and Violent Behavior*, 13(3), 216-228. 10.1016/j.avb.2008.03.007.
- Beier, K. M., Grundmann, D., Kuhle, L. F., Scherner, G., Konrad, A., et Amelung, T. (2015). The German Dunkelfeld Project: A pilot study to prevent child sexual abuse and the use of child abusive images. *The Journal of Sexual Medicine*, 12(2), 529-542. 10.1111/jsm.12785.

- Bennett, N., et O'Donohue, W. (2014). The construct of grooming in child sexual abuse: Conceptual and measurement issues. *Journal of Child Sexual Abuse*, 23(8), 957-976. 10.1080/10538712.2014.960632.
- Bensimon, P. (2007). *Pénis sans visage: le fléau mondial de la pornographie*. Éditions du Méridien.
- Berson, I. R. (2003). Grooming cybervictims: The psychosocial effects of online exploitation for youth. *Journal of School Violence*, 2(1), 5-18.
- Black, R. J., Wollis, M., Woodworth, M., et Hancock, J. T. (2015). A linguistic analysis of grooming strategies of online child sex offenders: Implications for our understanding of predatory sexual behavior in an increasingly computer-mediated world. *Child Abuse & Neglect*, 44, 140-149. 10.1016/j.chiabu.2014.12.004.
- Blank, C., Nunes, K. L., Maimone, S., Hermann, C. A., et McPhail, I. V. (2018). Is childhood sexual victimization associated with cognitive distortions, self-esteem, and emotional congruence with children? *Journal of sexual aggression*, 24(3), 259-273. 10.1080/13552600.2018.1509574.
- Blumstein, A., Cohen, J., Das, S., et Moitra, S. D. (1988). Specialization and seriousness during adult criminal careers. *Journal of Quantitative Criminology*, 4(4), 303-345.
- Bonta, J., et Andrews, D. A. (2017). *The psychology of criminal conduct* (6<sup>e</sup> éd.). Routledge.
- Bonta, J., S. Wallace-Capretta et R. Rooney (2000). A quasi-experimental evaluation of an intensive rehabilitation supervision program. *Criminal Justice and Behavior*, 27(3), 312-329. 10.1177/0093854800027003003.
- Bourgon, G., Mugford, R., Hanson, R. K., et Coligado, M. (2018). Offender risk assessment practices vary across Canada. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 60(2), 167-205. 10.3138/cjccj.2016-0024.
- Bourke, P., Ward, T., et Rose, C. (2012). Expertise and sexual offending: A preliminary empirical model. *Journal of Interpersonal Violence*, 27(12), 2391-2414. 10.1177/0886260511433513.
- Brankley, A. E., Babchishin, K. M., et Hanson, R. K. (2019). STABLE-2007 demonstrates predictive and incremental validity in assessing risk-relevant propensities for sexual offending: A meta-analysis. *Sexual Abuse*, 33(1), 34-62. 10.1177/1079063219871572.
- Braunstein, A., Dall'Asta, L., Semerjand, G., et Zdeborová, L. (2016). Network dismantling. *PNAS*, 113, 12368-12373.
- Brennan, M., Merdian, H. L., et Perkins, D. (2017). Online sex offending and risk management. Dans H. Kemshall et K. McCartan (dir.) *Contemporary Sex Offender Risk Management: Volume II*. Springer International Publishing. 10.1007/978-3-319-63573-6\_5.

- Briggs, P., Simon, W. T., et Simonsen, S. (2011). An exploratory study of Internet-initiated sexual offenses and the chat room sex offender: Has the Internet enabled a new typology of sex offender? *Sexual Abuse*, 23(1), 72-91. 10.1177/1079063210384275.
- Broadhurst, R., et Ball, M. (2021). *Tor's underworld, « onion services » and child sex abuse material: Submission to the Australian Parliamentary Joint Committee on Law Enforcement inquiry into « Law enforcement capabilities in relation to child exploitation »*. 10.2139/ssrn.3927628.
- Brodersen, K., Hammami, N., et Katapally, T. R. (2022). Smartphone use and mental health among youth: It is time to develop smartphone-specific screen time guidelines. *Youth*, 2, 23-38. 10.3390/youth2010003.
- Broidy, L. M., Daday, J. K., Crandall, C. S., Sklar, D. P., et Jost, P. F. (2006). Exploring demographic, structural, and behavioral overlap among homicide offenders and victims. *Homicide Studies*, 10(3), 155-180. 10.1177/1088767906288577.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*. Harvard University Press.
- Brown, A. B., Gray, N., et Snowden, R. (2009). Implicit measurement of sexual associations in child sex abusers: Role of victim type and denial. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 21(2), 166-180. 10.1177/1079063209332234.
- Brown, R., Napier, S., et Smith, R. (2020). Australians who view live streaming of child sexual abuse: An analysis of financial transactions. *Trends & Issues in Crime and Criminal Justice*, 589. Australian Institute of Criminology. <https://doi.org/10.52922/ti04336>.
- Bryce, J. (2009). Online sexual exploitation of children and young people. Dans R. Jewkes et M. Yar (dir.), *Handbook of Internet Crime* (p. 320-342). Routledge.
- Bumby, K. M. (1996). Assessing the cognitive distortions of child molesters and rapists: Development and validation of the MOLEST and RAPE scales. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8, 37-54. 10.1007/BF02258015.
- Bunzeluk, K. (2009). *Child sexual abuse images: An analysis of websites by Cybertip.ca*. Centre canadien de protection de l'enfance. [https://www.cybertip.ca/pdfs/CTIP\\_ChildSexualAbuse\\_Report\\_en.pdf](https://www.cybertip.ca/pdfs/CTIP_ChildSexualAbuse_Report_en.pdf).
- Burgess, A. W. (2019). *Victimology: Theories and applications* (3<sup>e</sup> ed.). Jones & Bartlett.
- Burke, C. D. (2011). *Implicit theories of child molesters: An examination of the dangerous world and children as sexual beings constructs* [thèse de doctorat, Fielding Graduate University] (UMI N°. AAT 3010522).

- Cabello-Hutt, T., Cabello, P., et Claro, M. (2018). Online opportunities and risks for children and adolescents : The role of digital skills, age, gender and parental mediation in Brazil. *New Media & Society*, 20(7), 2411-2431. 10.1177/1461444817724168.
- Cajolet-Laganière, H., Martel, P., et Masson, C.-É. (2022). *Pornographie*. Dans USITO Le dictionnaire. Université de Sherbrooke. <https://usito.usherbrooke.ca/>.
- Cantor, J. M., et McPhail, I. V. (2016). Non-offending pedophiles. *Current Sexual Health Reports*, 3, 121-128. 10.1007/s11930-016-0076-z.
- Carmody, E., et Grant, T. D. (2017). Online grooming : moves and strategies. *Language and Law/Linguagem E Direito*, 4(1), 103-141.
- Carr, A. (2004). *Internet traders of child pornography and other censorship offenders in New Zealand*. [https://www.dia.govt.nz/diawebsite.nsf/wpg\\_URL/Resource-material-Our-Research-and-Reports-Internet-Traders-of-Child-Pornography-and-other-Censorship-Offenders-in-New-Zealand?OpenDocument](https://www.dia.govt.nz/diawebsite.nsf/wpg_URL/Resource-material-Our-Research-and-Reports-Internet-Traders-of-Child-Pornography-and-other-Censorship-Offenders-in-New-Zealand?OpenDocument).
- Casey, E. A., Beadnell, B., et Lindhorst, T. P. (2009). Predictors of sexually coercive behavior in a nationally representative sample of adolescent males. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(7), 1129-1147. 10.1177/0886260508322198
- Centre canadien de protection de l'enfance (2016). *Les images d'abus pédosexuels sur Internet : une analyse de Cyberaide.ca*. [https://protectchildren.ca/pdfs/CTIP\\_CSAResearchReport\\_2016\\_fr.pdf](https://protectchildren.ca/pdfs/CTIP_CSAResearchReport_2016_fr.pdf).
- Centre canadien de protection de l'enfance (2018). Enquête internationale auprès des survivantes et survivants. <https://protectchildren.ca/fr/ressources-et-recherche/resultats-enquete-internationale/>.
- Centre canadien de protection de l'enfance (2020). *Analyse de mécanismes de signalement d'images d'abus pédosexuels sur les plateformes grand public*. [https://protectchildren.ca/pdfs/C3P\\_ReviewingCSAMMaterialReporting\\_Summary\\_fr.pdf](https://protectchildren.ca/pdfs/C3P_ReviewingCSAMMaterialReporting_Summary_fr.pdf).
- Centre canadien de protection de l'enfance. (2021). L'obligation de signalement. *Cyberaide.ca* <https://www.cyberaide.ca/fr/qui-nous-sommes/obligation-de-signalement/>.
- Chamlin, M. B., et Cochran, J. K. (2007). An evaluation of the assumptions that underlie institutional anomie theory. *Theoretical Criminology*, 11(1), 39-61. 10.1177/1362480607072734
- Chen, V. H. H., et Wu, Y. (2015). Group identification as a mediator of the effect of players' anonymity on cheating in online games. *Behaviour & Information Technology*, 34(7), 658-667. 10.1080/0144929X.2013.843721.
- Chopin, J., Beaugard, E., Bitzer, S., et Reale, K. (2019). Rapists' behaviors to avoid police detection. *Journal of Criminal Justice*, 61, 81-89. 10.1016/j.jcrimjus.2019.04.001.

- Chopin, J., Beauregard, E., et Bitzer, S. (2020). Factors influencing the use of forensic awareness strategies in sexual homicide. *Journal of Criminal Justice*, 71(C), 1-9. 10.1016/j.jcrimjus.2020.101709.
- Chopin, J., et Beauregard, E. (2020). Scripting extrafamilial child sexual abuse: A latent class analysis of the entire crime-commission. *Child Abuse & Neglect*. Prépublication, 1-13. 10.1016/j.chiabu.2020.104521.
- Chopin, J., et Beauregard, E. (2021). La victimisation sexuelle des personnes âgées dans un contexte extrafamilial : une analyse en classes latentes du processus victimologique. *Revue internationale de criminologie et de police technique*, 3, 311-330.
- Chopin, J., Paquette, S., et Beauregard, E. (2022). Is there an expert stranger “rapist”? *Sexual Abuse*, 34(1), 78-105. 10.1177/1079063221993478.
- Ciavaldini, A. (1999). *Psychopathologie des agresseurs sexuels*. Masson.
- Cicchetti, D., et Banny, A. (2014). A developmental psychopathology perspective on child maltreatment. Dans M. Lewis et K. D. Rudolph (dir.), *Handbook of Developmental Psychopathology* (p. 723-741). Springer US. 10.1007/978-1-4614-9608-3\_37.
- Clarke, R. V. (2008). Situational crime prevention. Dans R. Wortley et L. Mazerolle (dir.), *Environmental criminology and crime analysis* (p. 178-194). Willan Publishing.
- Clarke, R. V., et Eck, J. (2005). *Crime analysis for problem solver in 60 small steps*. U.S. Department of Justice Office of Community Oriented Policing Services <https://cops.usdoj.gov/RIC/Publications/cops-w0047-pub.pdf>
- Code criminel, LRC 1985, c C – 46.
- Cohen, J. A., Mannarino, A. P., et Deblinger, E. (2006). Treating trauma and traumatic grief in children and adolescents. *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 19(1), 54-55.
- Cohen, L. E., et Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach. *American Sociological Review*, 44(4), 588-608. 10.2307/2094589.
- Cohen, L. E., Kluegel, J. R., et Land, K. C. (1981). Social inequality and predatory criminal victimization: An exposition and test of a formal theory. *American Sociological Review*, 46(5), 505-524. 10.2307/2094935.
- Collins, M. R. (2007). Child pornography: A closer look. *The Police Chief*, 74(3), 40-47.
- Cooper, A. (1998). Sexuality and the Internet: Surfing into the new millennium. *CyberPsychology & Behavior*, 1(2), 187-193. 10.1089/cpb.1998.1.187.
- Cooper, A. (2002). *Sex and the Internet: A guidebook for clinicians*. Brunner-Routledge.

- Cooper, A., Delmonico, D. L., et Burg, R. (2000). Cybersex users, abusers, and compulsives: New findings and implications. *Journal of Sexual Addiction & Compulsivity: The Journal of Treatment & Prevention*, 7(1-2), 5-27. 10.1080/10720160008400205.
- Copes, H., et Cherbonneau, M. (2006). The key to auto theft: emerging methods of auto theft from the offenders' perspective. *British Journal of Criminology*, 46(5), 917-934. 10.1093/bjc/azl001.
- Cops, D., et Pleysier, S. (2014). Usual suspects, ideal victims and vice versa: The relationship between youth offending and victimization and the mediating influence of risky lifestyles. *European Journal of Criminology*, 11(3), 361-378. 10.1177/1477370813500886.
- Cornish, D. B. (1994). The procedural analysis of offending and its relevance for situational prevention. Dans R. V. Clarke (dir.), *Crime prevention studies*. Transaction Press.
- Cornish, D. B., et Clarke, R. V. (1986). Introduction. Dans D. B. Cornish et R. V. Clarke (dir.), *The reasoning criminal: Rational choice perspectives on offending* (p. 1-18). Springer-Verlag.
- Cornish, D. B., et Clarke, R. V. (2003). Opportunities, precipitators and criminal dispositions: A reply to Wortley's critique of situational criminal prevention. Dans M. J. Smith et D. B. Cornish (dir.), *Theory for practice in situational crime prevention, crime prevention studies, vol. 16* (p. 111-124). Criminal Justice Press.
- Corriveau, P., et Fortin, F. (2011). *Cyberpédophiles et autres agresseurs virtuels*. VLB.
- Cortoni, F., et Marshall, W. L. (2001). Sex as a coping strategy and its relationship to juvenile sexual history and intimacy in sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 13(1), 27-44. 10.1177/107906320101300104.
- Cortoni, F., Hanson, K. R., et Coache, M.-E. (2009). The recidivism rates female sexual offenders are low: A meta-analysis. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 22(4), 387-401. 10.1177/1079063210372142.
- Craissati, J., McClurg, G., et Browne, K. (2002). Characteristics of perpetrators of child sexual abuse who have been sexually victimized as children. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 14(3), 221-235. 10.1023/A:1015318408395.
- Craven, S., Brown, S., et Gilchrist, E. (2006). Sexual grooming of children: Review of literature and theoretical considerations. *Journal of Sexual Aggression*, 12(3), 287-299. 10.1080/13552600601069414
- D'Ovidio, R., Mitman, T., El-Burki, I. J., et Shumar, W. (2009). Adult-child sex advocacy websites as social learning environments: A content analysis. *International Journal of Cyber Criminology*, 3(3), 421-440.

- da Cunha, B. R., MacCarron, P., Passold, J. F., dos Santos Jr., L. W., Oliveria, K. A., et Gleeson, J. P. (2020). Assessing police topological efficiency in a major sting operation on the dark web. *Scientific Reports*, 10(1). 10.1038/s41598-019-56704-4.
- Dalins, J., Wilson, C., et Carman, M. (2018). Criminal motivation on the dark web: A categorisation model for law enforcement. *Digital Investigation*, 24, 62-71. 10.1016/j.diin.2017.12.003.
- Dauvergne, M., et Turner, J. (2010). Police-reported crime statistics in Canada, 2009. *Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics*, 30(2). 85-002-x
- Davies, A. (1992). Rapists' behaviour: A three aspect model as a basis for analysis and the identification of serial crime. *Forensic Science International*, 55(2), 173-194. 10.1016/0379-0738(92)90122-D
- Davies, A., et Dale, A. (1995). Locating the stranger rapist. *Medicine, Science and the Law*, 36(2), 146-56. 10.1177/002580249603600210.
- Davies, A., Wittebrood, K., et Jackson, J. L. (1997). Predicting the criminal antecedents of a stranger rapist from his offence behaviour. *Science & Justice*, 37(3), 161-170. 10.1016/S1355-0306(97)72169-5
- Davis, R. A. (2001). A cognitive-behavioral model of pathological Internet use. *Computers in Human Behavior*, 17, 187-195. 10.1016/S0747-5632(00)00041-8.
- DeHart, D., Dwyer, G., Seto, M. C., Moran, R., Letourneau, E., et Schwarz-Watts, D. (2017). Internet sexual solicitation of children: A proposed typology of offenders based on their chats, e-mails, and social network posts. *Journal of Sexual Aggression: An International, Interdisciplinary Forum for Research, Theory and Practice*, 23(1), 77-89. 10.1080/13552600.2016.1241309.
- Dehghanniri, H., et Borrion, H. (2019). Crime scripting: A systematic review. *European Journal of Criminology*, 18(4), 504-525. 10.1177/1477370819850943.
- Demetriou, C., et Silke, A. (2003). A criminological Internet "sting": Experimental evidence of illegal and deviant visits to a website trap. *British Journal of Criminology*, 43, 213-222.
- Deslauriers-Varin, N., Bennell, C., et Bergeron, A. (2018). Criminal investigation of sexual violence and abuse. Dans P. Lussier, et E. Beauregard (dir.). *Sexual Offending: A Criminological Perspective* (p. 299-325). Routledge.
- Deslauriers-Varin, N., Bergeron, A., Fortin, F., et Paquette, S. (2019). *Factors related to the level of disclosure and change of decision of online sex offenders during police interrogation* [article de conférence]. Western Society of Criminology, Honolulu, Hawaii, États-Unis.
- Devalve, B. (2004). Repeat victimization: An overview and assessment of its usefulness for crime. *Academy of Criminal Justice Sciences*, 29(1). <https://www.acjs.org/pubs/uploads/JanuaryFebruary2004.pdf>.

- Dierkhising, C. B., Ko, S. J., Woods-Jaeger, B., Briggs, E. C., Lee, R., et Pynoos, R. S. (2013). Trauma histories among justice-involved youth: findings from the National Child Traumatic Stress Network. *European Journal of Psychotraumatology*, 4(1), 20274. 10.3402/ejpt.v4i0.20274.
- Dodge, K. A., Bates, J., et Peitit, G. (1990). Mechanisms in the cycle of violence. *Science*, 250(4988), 1678-1683. 10.1126/science.2270481.
- Dodge, M., et Kitchin, R. (2001). *Mapping cyberspace*. Routledge.
- Doek, J. E. (1985). Child pornography and legislation in the Netherlands. *Child Abuse & Neglect*, 9(3), 411-412. 10.1016/0145-2134(85)90040-7.
- Dombert, B., Schmidt, A. F., Banse, R., Briken, P., Hoyer, J., Neutze, J., et Osterheider, M. (2016). How common is men's self-reported sexual interest in prepubescent children? *Journal of Sex Research*, 53(2), 214-223. 10.1080/00224499.2015.1020108.
- Douglas, J., Burgess, A. W., Burgess, A. G., et Ressler, R. K. (2006). *Crime classification manual: A standard system for investigating and classifying violent crimes*. Jossey-Bass.
- Dror, I.E. (2011). The paradox of human expertise: Why experts get it wrong. Dans N. Kapur (dir.) *The Paradoxical Brain* (p.177-188). Cambridge University Press.
- Drury, A. J., Elbert, M. J., et DeLisi, M. (2019). Childhood sexual abuse is significantly associated with subsequent sexual offending: New evidence among federal correctional clients. *Child Abuse & Neglect*, 95, 104035. 10.1016/j.chiabu.2019.104035.
- Drury, A. J., Elbert, M. J., et DeLisi, M. (2020). The dark figure of sexual offending: A replication and extension. *Behavioral Sciences & the Law*, 38(6), 559-570. 10.1002/bsl.2488.
- Dykstra, J. A., et Sherman, A. T. (2011). Understanding issues in cloud forensics: Two hypothetical case studies. *Annual ADFSL Conference on Digital Forensics, Security and Law*, 10, 19-31. <http://hdl.handle.net/11603/12821>
- ECPAT International (2018). *Trends in online child sexual abuse material*. <https://ecpat.org/wp-content/uploads/2021/05/ECPAT-International-Report-Trends-in-Online-Child-Sexual-Abuse-Material-2018.pdf>.
- Eke, A. W., et Seto, M. C. (2017). *Child pornography collection characteristics: Similarities with child victims* [article de conférence]. Association for the Treatment of Sexual Abusers, Kansas City, États-Unis.
- Eke, A. W., Helmus, M., et Seto, M. C. (2019). A validation study of the Child Pornography Offender Risk Tool (CPORT). *Sexual Abuse*, 31(4), 456-476. 10.1177/1079063218762434.

- Eke, A. W., Seto, M. C., et Williams, J. (2011). Examining the criminal history and future offending of child pornography offenders: An extended prospective follow-up study. *Law and Human Behavior*, 35(6), 466-478. 10.1007/s10979-010-9252-2.
- Elliott, I. A. (2011). *Psychological characteristics of users of child pornography on the Internet* [thèse de doctorat, University of Birmingham]. <https://etheses.bham.ac.uk/id/eprint/2822/1/Elliott12PhD.pdf>
- Elliott, I. A. (2017). A self-regulation model of sexual grooming. *Trauma, Violence, & Abuse*, 18(1), 83-97. 10.1177/1524838015591573.
- Elliott, I. A., Beech, A. R., Mandeville-Norden, R., et Hayes, E. (2009). Psychological profiles of Internet sexual offenders: Comparisons with contact sexual offenders. *Sexual Abuse*, 21(1), 76-92. 10.1177/1079063208326929
- Elliott, I. A., et Beech, A. R. (2009). Understanding online child pornography use: Applying sexual offense theory to Internet offenders. *Aggression and Violent Behavior*, 14(3), 180-193. 10.1016/j.avb.2009.03.002.
- Elliott, I. A., Mandeville-Norden, R., Rakestrow-Dickens, J. et Beech, A. R. (2019). Reoffending rates in a UK community sample of individuals with convictions for indecent images of children. *Law and Human Behavior*, 43(4), 369-382. 10.1037/lhb0000328.
- Eneman, M. (2009). Counter-surveillance strategies adopted by child pornographers. *International Journal of Technology and Human Interaction (IJTHI)*, 5(4), 1-17. 10.4018/jthi.2009062501.
- Exum, M. L. (2002). The application and robustness of the rational choice perspective in the study of intoxicated and angry intentions to aggress. *Criminology*, 40(4), 933-966. 10.1111/j.1745-9125.2002.tb00978.x.
- Exum, M. L. (2006). Alcohol and aggression: An integration of findings from experimental studies. *Journal of Criminal Justice*, 34(2), 131-145. 10.1016/j.jcrimjus.2006.01.008.
- Farrell, G., et Pease, K. (1993). *Once bitten, twice bitten: Repeat victimization and its implications for crime prevention*. U.S. Department of Justice: Office of Justice Programs. [https://popcenter.asu.edu/sites/default/files/problems/burglary\\_home/PDFs/Farrell\\_Pease\\_1993.pdf](https://popcenter.asu.edu/sites/default/files/problems/burglary_home/PDFs/Farrell_Pease_1993.pdf).
- Fattah, E. (1997). *Criminology: Past, Present and Future — A Critical Overview*. Macmillan Press Limited.
- Fattah, E. (2000). Victimology, past, present, and future. *Criminologie*, 33(1), 17-46.
- Fattah, E. (2019). *Victimology: A discipline in transition*. Ezzat A. Fattah.

- Faust, E., Bickart, W., Renaud, C., et Camp, S. (2015). Child pornography possessors and child contact sex offenders: A multilevel comparison of demographic characteristics and rates of recidivism. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 27(5), 460-478. 10.1177/1079063214521469.
- Felitti, V. J., Anda, R. F., Nordenberg, D., Williamson, D. F., Spitz, A. M., Edwards, V., et Marks, J. S. (1998). Relationship of childhood abuse and household dysfunction to many of the leading causes of death in adults: The Adverse Childhood Experiences (ACE) study. *American Journal of Preventive Medicine*, 14(4), 245-258. 10.1016/S0749-3797(98)00017-8.
- Felson, M. (1998). *Crime and everyday life*. Pine Forge Press.
- Felson, M. (2008). Routine activity approach. Dans R. Wortley et L. Mazerolle (dir.), *Environmental criminology and crime analysis* (p. 70-76). Willan Publishing.
- Felson, R. B., et Lane, K. J. (2009). Social learning, sexual and physical abuse, and adult crime. *Aggressive Behavior*, 35(6), 489-501. 10.1002/ab.20322.
- Felstead, M. (2018). Identifying factors that influence the use of dark web cryptomarkets: Qualitative interviews with cryptomarket users. *The Plymouth Law & Criminal Justice Review*, 10, 84-104. <http://hdl.handle.net/10026.1/14322>.
- Finkelhor, D. (1984). *Child sexual aggression: New theory and research*. Free Press.
- Finkelhor, D. (1997). The victimization of children and youth: Developmental victimology. Dans R. C. Davies, A. J. Lurigio et W. G. Skogan (dir.), *Victims of Crime* (2 éd., p. 86-107). Sage.
- Finkelhor, D. (2007). Developmental victimology: The comprehensive study of childhood victimizations. Dans R. C. Davies, A. J. Lurigio et S. Herman (dir.), *Victims of Crime* (3 éd.). Sage.
- Finkelhor, D. (2008). *Childhood victimization: Violence, crime and abuse in the lives of young people*. Oxford University Press.
- Finkelhor, D., Mitchell, K., et Wolak, J. (2000). Online victimization: A report on the nation's youth. *National Center for Missing & Exploited Children*. <https://www.ojp.gov/ncjrs/virtual-library/abstracts/online-victimization-report-nations-youth>.
- Finkelhor, D., Ormrod, R. K., et Turner, H. A. (2007). Poly-victimization: A neglected component in child victimization. *Child Abuse & Neglect*, 31(1), 7-26. 10.1016/j.chiabu.2006.06.008.
- Finkelhor, D., Ormrod, R. K., et Turner, H. A. (2009). Lifetime assessment of poly-victimization in a national sample of children and youth. *Child Abuse & Neglect*, 33(7), 403-411. 10.1016/j.chiabu.2008.09.012.

- Finkelhor, D., Turner, H., Hamby, S. L., et Ormrod, R. (2011). *Polyvictimization: Children's exposure to multiple types of violence, crime, and abuse*. National survey of children's exposure to violence. <https://www.ojp.gov/pdffiles1/ojdp/235504.pdf>.
- Fortin, F. (2013). Usenet newsgroups, child pornography and the role of participants. Dans C. Morselli (dir.), *Illicit networks* (p. 231-148). Routledge.
- Fortin, F. (2014). *C'est ma collection mais c'est bien plus que ça: analyse des processus de collecte et de l'évolution des images dans les collections de pornographie juvénile* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11188/Fortin\\_Francis\\_2014\\_these.pdf?sequence=4&isAllowed=y](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11188/Fortin_Francis_2014_these.pdf?sequence=4&isAllowed=y)
- Fortin, F., et Corriveau, P. (2015). *Who is Bob\_34?: Investigating child cyberpornography*. UBC Press.
- Fortin, F., et Desjardins, V. (2020). Piratage informatique: du sous-sol au Web clandestin. Dans F. Fortin (dir.), *Cybercrimes et enjeux technologiques: contexte et perspectives* (p. 153-174). Presses internationales Polytechnique.
- Fortin, F., et Paquette, S. (2018). Online sexual exploitation of children. Dans P. Lussier et E. Beauregard (dir.), *Sexual offending: A criminological perspective* (p. 237-256). Routledge
- Fortin, F., et Proulx, J. (2019). Sexual interests of child sexual exploitation material (CSEM) consumers: Four patterns of severity over time. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 63(1), 55-76. 10.1177/0306624X18794135.
- Fortin, F., et Roy, J. (2006). Profils des consommateurs de pornographie juvénile arrêtés au Québec: l'explorateur, le pervers et le polymorphe. *Criminologie*, 39(1), 107-128. 10.7202/013128ar
- Fortin, F., Paquette, S. et Gagné, S. (2021). Challenges and opportunities in investigations of online sexual exploitation of children: Old networks, dark web, and proactive response. Dans N. Deslauriers-Varin et C. Bennell (dir.), *Criminal Investigations of Sexual Offenses* (p. 217-233). Springer, Cham. 10.1007/978-3-030-79968-7\_15.
- Fortin, F., Paquette, S., et Dupont, B. (2017). De la pornographie légale à l'agression sexuelle: les scripts des activités à caractère pédophile sur Internet. *Criminologie*, 50(1), 200-227. 10.7202/1039802ar.
- Fortin, F., Paquette, S., et Dupont, B. (2018). From online to offline sexual offending: episodes and obstacles. *Aggression and Violent Behavior*, 39, 33-41. 10.1016/j.avb.2018.01.003
- Fox, B. (2017). What makes a difference? Evaluating the key distinctions and predictors of sexual and non-sexual offending among male and female juvenile offenders. *Journal of criminal psychology*, 7(2), 134-150. 10.1108/JCP-12-2016-0047.

- Fox, B. H., Perez, N., Cass, E., Baglivio, M. T., et Epps, N. (2015). Trauma changes everything: Examining the relationship between adverse childhood experiences and serious, violent and chronic juvenile offenders. *Child Abuse & Neglect*, 46, 163-173. 10.1016/j.chiabu.2015.01.011
- Freund, K., et Kuban, M. (1994). The basis of the abused abuser theory of pedophilia: A further elaboration on an earlier study. *Archives of Sexual Behavior*, 23(5), 553-563. 10.1007/BF01541497.
- Freund, K., Watson, R., et Dickey, R. (1990). Does sexual abuse in childhood cause pedophilia: An exploratory study. *Archives of Sexual Behavior*, 19(6), 557-568. 10.1007/BF01542465.
- Gallupe, O., Bouchard, M., et Caulkins, J. P. (2011). No change is a good change? Restrictive deterrence in illegal drug markets. *Journal of Criminal Justice*, 39(1), 81-89. 10.1016/j.jcrimjus.2010.12.002.
- Gómez-Guadix, M., Almendros, C., Calvete, E., et De Santisteban, P. (2018). Persuasion strategies and sexual solicitations and interactions in online sexual grooming of adolescents: Modeling direct and indirect pathways. *Journal of Adolescence*, 63, 11-18. 10.1016/j.adolescence.2017.12.002.
- Gannon, T. A., Ward, T., et Collie, R. (2007). Cognitive distortions in child molesters: Theoretical and research developments over the past two decades. *Aggression and Violent Behavior*, 12, 402-416. 10.1016/j.avb.2006.09.005.
- Gehl, R.-W. (2016). Power/freedom on the darknet: A digital ethnography of the dark social network. *New Media & Society*, 18, 1219-1235. 10.1177/1461444814554900
- General Accounting Office (2004). *File sharing programs: Peer-to-peer networks provide ready access to child pornography*. Rapport du Committee on Government Reform – House of Representatives. <http://www.gao.gov/new.items/d03351.pdf>.
- Gewirtz-Meydan, A., et Finkelhor, D. (2020). Sexual abuse and assault in a large national sample of children and adolescents. *Child Maltreatment*, 25(2), 203-214. 10.1177/1077559519873975.
- Gewirtz-Meydan, A., Lahav, Y., Walsh, W., et Finkelhor, D. (2019). Psychopathology among adult survivors of child pornography. *Child Abuse and Neglect*, 98, 1-9. 10.1016/j.chiabu.2019.104189.
- Gewirtz-Meydan, A., Walsh, W., Wolak, J., et Finkelhor, D. (2018). The complex experience of child pornography survivors. *Child Abuse and Neglect*, 80, 238-248. 10.1016/j.chiabu.2018.03.031.
- Gillespie, A. (2003). Sentencing for offences involving child pornography. *Criminal Law Review*, 81-93.

- Gillespie, S. M., Bailey, A., Squire, T., Carey, M. L., Eldridge, H. J., et Beech, A. R. (2018) An evaluation of a community-based psycho-educational program for users of child sexual exploitation material. *Sexual Abuse*, 30(2), 169-191. 10.1177/1079063216639591.
- Gómez, P., Harris, S. K., Barreiro, C., Isorna, M., et Rial, A. (2017). Profiles of Internet use and parental involvement, and rates of online risks and problematic Internet use among Spanish adolescents. *Computers in Human Behavior*, 75, 826-833. 10.1016/j.chb.2017.06.027.
- Gottfredson, M. R. (1981). On the etiology of criminal victimization. *The Journal of Criminal Law and Criminology* (1973-), 72(2), 714-726. 10.2307/1143011.
- Gottfredson, M. R., et Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford University Press.
- Graham, R., et Pitman, B. (2018). Freedom in the wilderness: A study of a Darknet space. *Convergence: The International Journal of Research into New Media Technologies*, 26, 1-27. 10.1177/1354856518806636.
- Gravier, B., Mezzo, B., Abbiati, M., Spagnoli, J., et Waeny, J. (2010). *Prise en charge thérapeutique des délinquants sexuels dans le système pénal vaudois: étude critique*. [https://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/nfp/nfp40/nfp40\\_gravier\\_schlussergebisse.pdf](https://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/nfp/nfp40/nfp40_gravier_schlussergebisse.pdf).
- Gray, N. S., Brown, A. S., MacCulloch, M. J., Smith, J., et Snowden, R. J. (2005). An implicit test of the associations between children and sex in pedophiles. *Journal of Abnormal Psychology*, 114(2), 304-308. 10.1037/0021-843X.114.2.304.
- Greene-Colozzi, E., Winters, G. M., Blasko, B. L., et Jeglic, E. L. (2020). Experiences and perceptions of online sexual solicitation and grooming of minors: A retrospective report. *Journal of Child Sexual Abuse*, 29(7), 836-854, 10.1080/10538712.2020.1801938.
- Grove, W. M., Zald, D. H., Lebow, B. S., Snitz, B. E., et Nelson, C. (2000). Clinical versus mechanical prediction: A meta-analysis. *Psychological Assessment*, 12(1), 19-30. 10-1037/1040-3590.12.1.19.
- Haasz, A. (2016). Underneath it all: Policing international child pornography on the dark web. *Syracuse Journal of International Law and Commerce*, 43, 353-380.
- Hanson, R. K., Bourgon, B., Helmus, L., et Hodgson, S. (2009). The principles of effective correctional treatment also apply to sexual offenders: A meta-analysis. *Criminal Justice and Behavior*, 36(9), 865-891. 10.1177/0093854809338545.
- Hanson, R. K., Bourgon, G., Helmus, L., et Hodgson, S. (2009). *Méta-analyse de l'efficacité du traitement des délinquants sexuels: risque, besoin et réceptivité*, 2009-01. Ottawa, Sécurité publique Canada.

- Hanson, R. K., et Morton-Bourgon, K. E. (2009). The accuracy of recidivism risk assessments for sexual offenders: A meta-analysis of 119 prediction studies. *Psychological Assessment*, 21(1), 1-21. 10.1037/a0014421.
- Hanson, R. K., et Thornton, D. (2000). Improving risk assessments for sex offenders: A comparison of three actuarial scales. *Law and Human Behavior*, 24(1), 119-136. 10.1023/a:1005482921333.
- Hanson, R. K., et Morton-Bourgon, K. E. (2005). The characteristics of persistent sexual offenders: A meta-analysis of recidivism studies. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 73(6), 1154-1163. 10.1037/0022-006X.73.6.1154.
- Harris, M., et Fallot, R. D. (2001). *Using Trauma Theory to Design Service Systems*. Jossey-Bass/Wiley.
- Hayes, D. R., Cappa, F., et Cardon, J. H. (2018). A framework for more effective dark web marketplace investigations. *Information*, 9(8), 1-17. 10.3390/info9080186.
- Hébert, M., et Amédée, L. M. (2020) Latent class analysis of post-traumatic stress symptoms and complex PTSD in child victims of sexual abuse and their response to Trauma-Focused Cognitive Behavioural Therapy. *European Journal of Psychotraumatology*, 11(1), 1-10, 10.1080/20008198.2020.1807171.
- Helmus, L. H., Hanson, R. K., Babchishin, K. M., et Mann, R. E. (2013). Attitudes supportive of sexual offending predict recidivism: A meta-analysis. *Trauma, Violence & Abuse*, 14(1), 34-53. 10.1177/1524838012462244.
- Henshaw, M., Arnold, A., Darjee, R., Ogloff, J., et Clough, J. (2020). *Enhancing evidence-based treatment of child sexual abuse material offenders: The development of the CEM-COPE Program*. Trends & issues in crime and criminal justice no 607. Australian Institute of Criminology. 10.52922/ti04787.
- Henshaw, M., Ogloff, J. R. P., et Clough, J. A. (2017). Looking beyond the screen: A critical review of the literature on the online child pornography offender. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 29(5), 416-445. 10.1177/1079063215603690.
- Henshaw, M., Ogloff, J. R. P., et Clough, J. A. (2018). Demographic, mental health, and offending characteristics of online child exploitation material offenders: A comparison with contact-only and dual sexual offenders. *Behavioral Sciences & the Law*, 36(2), 198-215. 10.1002/bsl.2337.
- Hindelang, M. J., Gottfredson, M. R., et Garofalo, J. (1978). *Victims of personal crime: An empirical foundation for a theory of personal victimization*. MA: Ballinger
- Hinduja, S., et Patchin, J. W. (2008). Cyberbullying: An exploratory analysis of factors related to offending and victimization. *Deviant Behavior*, 29(2), 129-156. 10.1080/01639620701457816.

- Hirschi, T. (1986). On the compatibility of rational choice and social control theories of crime. Dans D. B. Cornish et R. V. Clarke (dir.), *The reasoning criminal* (p. 105-118). Springer-Verlag.
- Hollon, S. D., et Kriss, M. R. (1984). Cognitive factors in clinical research and practice. *Clinical Psychology Review*, 4(1), 35-76. 10.1016/0272-7358(84)90036-9.
- Holt, T. J., Blevins, K. R., et Burkert, N. (2010). Considering the pedophile subculture online. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 22(1), 3-24. 10.1177/1079063209344979.
- Holt, T. J., Bossler, A. M., Malinski, R., et May, D. C. (2016). Identifying predictors of unwanted online sexual conversations among youth using a low self-control and routine activity framework. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 32(2), 108-128. 10.1177/1043986215621376.
- Holt, T. J., et Bossler, A. M. (2008). Examining the applicability of lifestyle-routine activities theory for cybercrime victimization. *Deviant Behavior*, 30(1), 1-25. 10.1080/01639620701876577.
- House of Parliament (2015). *The darknet and online anonymity*. Post Note number 488. <https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/POST-PN-488/POST-PN-488.pdf>.
- Howitt, D., et Sheldon, K. (2007). The role of cognitive distortions in paedophilic offending: Internet and contact offenders compared. *Psychology, Crime and Law*, 13(5), 469-486. 10.1080/10683160601060564.
- Ibrahim, D. (2022). *L'exploitation sexuelle des enfants et la violence sexuelle à l'égard des enfants en ligne au Canada: un profil statistique des affaires déclarées par la police et des accusations portées devant les tribunaux, 2014 à 2020*. Juristat, n° 85-002-X.
- Ildeniz, G., et Ó Ciardha, C. (2019). A dangerous world implicit theory: examining overlap with other criminogenic constructs. *Journal of Sexual Aggression: An international, interdisciplinary forum for research, theory and practice*, 27(1), 1-17. 10.1080/13552600.2019.1695003.
- Ingram, R. E., et Kendall, P. C. (1986). Cognitive clinical psychology: Implications of an information processing perspective. Dans R. E. Ingram (dir.), *Information processing approaches to clinical psychology* (p.3-21). Academic Press.
- Insoll, T., Ovaska, A. K., Nurmi, J., Aaltonen, M., et Vaaranen-Valkonen, N. (2022). Risk factors for child sexual abuse material users contacting children online: Results of an anonymous multilingual survey on the dark web. *Journal of Online Trust and Safety*, 1. 10.54501/jots.v1i2.29.
- Internet World Stats (2022). *Usage and population statistics*. <http://www.internetworldstats.com/stats.htm>.

- Jennings, W. G., et Meade, C. N. (2017). Victim-offender overlap among sex offenders. Dans B. Francis et T. Sanders (dir.), *Oxford Handbook of Sex Offences and Sex Offending* (p. 183-196). Oxford University Press.
- Jennings, W. G., Higgins, G. E., Tewksbury, R., Gover, A. R., et Piquero, A. R. (2010). A longitudinal assessment of the victim-offender overlap. *Journal of Interpersonal Violence*, 25(12), 2147-2174. 10.1177/0886260509354888.
- Jennings, W. G., Park, M., Tomsich, E. A., Gover, A. R., et Akers, R. L. (2011). Assessing the overlap in dating violence perpetration and victimization among South Korean college students: The influence of social learning and self-control. *American Journal of Criminal Justice*, 36(2), 188-206. 10.1007/s12103-011-9110-x.
- Jennings, W. G., Piquero, A. R., et Reingle, J. M. (2012). On the overlap between victimization and offending: A review of the literature. *Aggression and Violent Behavior*, 17(1), 16-26. 10.1016/j.avb.2011.09.003.
- Jennings, W. G., Zgoba, K. M., Maschi, T., et Reingle, J. M. (2014). An empirical assessment of the overlap between sexual victimization and sex offending. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 58(12), 1466-1480. 10.1177/0306624X13496544.
- Johnson, G. M., et Knight, R. A. (2000). Developmental antecedents of sexual coercion in juvenile sexual offenders. *Sexual abuse: a journal of research and treatment*, 12(3), 165-178. 10.1023/A:1009546308248.
- Joleby, M., Lunde, C., Landström, S., et Jonsson, L. S. (2021). Offender strategies for engaging children in online sexual activity. *Child Abuse & Neglect*, 120, 105214. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2021.105214>.
- Keeling, J. A., Rose, J. L., et Beech, A. R., (2007). Comparing sexual offender treatment efficacy: Mainstream sexual offenders and sexual with special needs. *Journal of Intellectual and Developmental Disability*, 32(2), 117-124. 10.1080/13668250701402767.
- Kelley, S. M., Ambroziak, G., Thornton, D., et Barahal, R. M. (2018). How do professionals assess sexual recidivism risk? An updated survey of practices. *Sexual Abuse*, 32(1), 3-29. 10.1177/1079063218800474.
- Kenny, D. T., Keogh, T., et Seidler, K. (2001). Predictors of recidivism in Australian juvenile sex offenders: Implications for treatment. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 13(2), 131-148. 10.1023/A:1026604405398.
- Kierkegaard, S. (2011). To block or not to block—European child porno law in question. *Computer Law & Security Review*, 27(6), 573-584. 10.1016/j.clsr.2011.09.005.
- King, A. R., Kuhn, S. K., Strege, C., Russell, T. D., et Kolander, T. (2019). Revisiting the link between childhood sexual abuse and adult sexual aggression. *Child Abuse & Neglect*, 94, 104022. 10.1016/j.chiabu.2019.104022.

- Klevens, J., Duque, L. F., et Ramírez, C. (2002). The victim-perpetrator overlap and routine activities: Results from a cross-sectional study in Bogotá, Colombia. *Journal of Interpersonal Violence*, 17(2), 206-216. 10.1177/0886260502017002006.
- Kloess, J. A., Beech, A. R., et Harkins, L. (2014). Online child sexual exploitation: Prevalence, process, and offender characteristics. *Trauma, Violence, & Abuse*, 15(2), 126-139. 10.1177/1524838013511543.
- Kloess, J., Hamilton-Giachritsis, C., et Beech, A. (2017). Offense processes of online sexual grooming and abuse of children via Internet communication platforms. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 31(1), 73-96. 10.1177/1079063217720927.
- Knight, R. A., Carter, D. L. et Prentky, R. A. (1989). A system for the classification of child molesters: Reliability and application. *Journal of Interpersonal Violence*, 4(1), 3-23. 10.1177/088626089004001001.
- Kristof, N. (2020). Opinion: The Children of Pornhub. *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2020/12/04/opinion/sunday/pornhub-rape-trafficking.html>.
- Krone, T. (2004). A typology of online child pornography offending. *Australian Institute of Criminology Trends & Issues*, 279, 1-6.
- Krone, T. (2005). International police operations against online child pornography. *Australian Institute of Criminology Trends & Issues*, 296, 1-6.
- Krone, T., et Hadeel, A.-A. (2017). *The criminalisation of fictional child pornography under Australia's child abuse material legislation*. <http://handle.westernsydney.edu.au:8081/1959.7/uws:43731>.
- Krone, T., Spiranovic, C., Prichard, J., Watters, P., Wortley, R., Gelb, K., et Hunn, C. (2020). Child sexual abuse material in child-centred institutions: Situational crime prevention approaches. *Journal of Sexual Aggression: An International, Interdisciplinary Forum for Research, Theory and Practice*, 26(1), 91-110. 10.1080/13552600.2019.1705925.
- Kunda, Z. (1990). The case for motivated reasoning. *Psychological Bulletin*, 108(3), 480-498. 10.1037/0033-2909.108.3.480.
- Långström, N., et Seto, M. C. (2006). Exhibitionistic and voyeuristic behavior in a Swedish national population survey. *Archives of Sexual Behavior*, 35(4), 427-435. 10.1007/s10508-006-9042-6.
- Lanning, K. V. (1992). *Child molesters: A behavioral analysis*. National Center for Missing and Exploited Children.
- Le Grand, B., Guillaume, J.-L., Latapy, M., et Magnien, C. (2010). *Dynamics of paedophile keywords in eDonkey queries*. <http://antipaedo.lip6.fr/T24/TR/kw-dynamics.pdf>.

- Leach, C., Stewart, A., et Smallbone, S. (2016). Testing the sexually abused-sexual abuser hypothesis: A prospective longitudinal birth cohort study. *Child Abuse & Neglect*, 51, 144-153. 10.1016/j.chiabu.2015.10.024.
- Leclerc, B., Wortley, R., et Smallbone, S. (2011). Getting into the script of adult child sex offenders and mapping out situational prevention measures. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 48(2), 209-237. 10.1177/0022427810391540.
- Lee, A. F., Li, N. C., Lamade, R., Schuler, A., et Prentky, R. A. (2012). Predicting hands-on child sexual offences among possessors of Internet child pornography. *Psychology, Public Policy, and Law*, 18(4), 644-672. 10.1037/a0027517.
- Lee, J. (2019). Child pornography websites on the darknet. *International Journal of Recent Technology and Engineering*, 8, 48-54.
- Lee, J. K., Jackson, H. J., Pattison, P., et Ward, T. (2002). Developmental risk factors for sexual offending. *Child Abuse & Neglect*, 26(1), 73-92. 10.1016/S0145-2134(01)00304-0.
- Lenski, G. (1988). Rethinking macrosociological theory. *American Sociological Review*, 53(2), 163-171. 10.2307/2095685.
- Leonard, M. (2010). "I did what I was directed to do but he didn't touch me": The impact of being a victim in Internet offending. *Journal of Sexual Aggression: An International, Interdisciplinary Forum for Research, Theory and Practice*, 16(2), 249-256. 10.1080/13552601003690526.
- Levenson, J. S., et Socia, K. M. (2016). Adverse childhood experiences and arrest patterns in a sample of sexual offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 31(10), 1883-1911. 10.1177/0886260515570751.
- Levenson, J. S., Willis, G. M., et Prescott, D. S. (2014). Adverse childhood experiences in the lives of male sex offenders: Implications for trauma-informed care. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 28(4), 340-359. 10.1177/1079063214535819.
- Levenson, J. S., Willis, G. M., et Prescott, D. S. (2015). Adverse childhood experiences in the lives of female sex offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 27(3), 258-283. 10.1177/1079063214544332.
- Levy, N. (2002). Virtual child pornography: The eroticization of inequality. *Ethics and Information Technology*, 4, 4, 319-323. 10.1023/A:1021372601566.
- Liberatore, M., Erdely, R., Kerle, T., Levine, B. N., et Shields, C. (2010). Forensic investigation of peer-to-peer file sharing networks. *Digital Investigation*, 7(1), 95-103. 10.1016/j.diin.2010.05.012.
- Linde, A., et Aebi, M. (2020). La criminologie comparée à l'heure de la société numérique: les théories traditionnelles peuvent-elles expliquer les tendances de la cyber-délinquance? *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 4(20), 387-414.

- Livingstone, S., Haddon, L., Görzig, A., et Ólafsson, K. (2011). *Risks and safety on the Internet: the perspective of European children: full findings and policy implications from the EU Kids Online survey of 9-16 year olds and their parents in 25 countries*. EU Kids Online, Deliverable D4. EU Kids Online Network. <http://eprints.lse.ac.uk/33731/>.
- Livingstone, S., Mascheroni, G., et Staksrud, E. (2015). *Developing a framework for researching children's online risks and opportunities in Europe*. <http://eprints.lse.ac.uk/64470/>.
- Loeber, R., et Farrington, D. P. (2000). Young children who commit crime: Epidemiology, developmental origins, risk factors, early interventions, and policy implications. *Development and Psychopathology*, 12(4), 737-762. 10.1017/S0954579400004107.
- Long, M., Alison, L., Tejeiro, R., Hendricks, E., et Giles, S. (2016). KIRAT: Law enforcement's prioritization tool for investigating indecent image offenders. *Psychology, Public Policy, and Law*, 22(1), 12-21. 10.1037/law0000069.
- Lowman, S. (2010). *The effect of file and disk encryption on computer forensics*. <https://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.391.3217&rep=rep1&type=pdf>.
- Lussier, P., Bouchard, M., et Beauregard, E. (2011). Patterns of criminal achievement in sexual offending: Unravelling the "successful" sex offender. *Journal of Criminal Justice*, 39(5), 433-444. 10.1016/j.jcrimjus.2011.08.001.
- Lussier, P., et Mathesius, J. (2012). Criminal achievement, criminal career initiation, and detection avoidance: The onset of successful sex offending. *Journal of Crime and Justice*, 35(3), 376-394. 10.1080/0735648X.2012.666842.
- Malamuth, N. M., Linz, D., Heavey, C. L., Barnes, G., et Acker, M. (1995). Using the confluence model of sexual aggression to predict men's conflict with women: A 10-year follow-up study. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69(2), 353. 10.1037/0022-3514.69.2.353.
- Maldonado-Molina, M. M., Jennings, W. G., Tobler, A. L., Piquero, A. R., et Canino, G. (2010). Assessing the victim-offender overlap among Puerto Rican youth. *Journal of Criminal Justice*, 38(6), 1191-1201. 10.1016/j.jcrimjus.2010.09.008.
- Manitoba Trauma Information Centre (2013). <https://trauma-informed.ca/>.
- Mann, R. E., Hanson, R. K., et Thornton, D. (2010). Assessing risk for sexual recidivism: Some proposals on the nature of psychologically meaningful risk factors. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 22(2), 191-217. 10.1177/1079063210366039.
- Marcum, C. D., Higgins, G. E., et Ricketts, M. L. (2010). Potential factors of online victimization of youth: An examination of adolescent online behaviors utilizing routine activity theory. *Deviant Behavior*, 31(5), 381-410. 10.1080/01639620903004903.

- Marcum, C. D., Ricketts, M. L. et Higgins, G. E. (2010). Assessing sex experiences of online victimization: An examination of adolescent online behaviors using routine activity theory. *Criminal Justice Review*, 35(4), 412-437. 10.1177/0734016809360331.
- Marshall, W. L., et Fernandez, Y. M. (2003) Sexual preferences: Are they useful in the assessment and treatment of sexual offenders? *Aggression and Violent Behavior*, 8(2), 131-143. 10.1016/S1359-1789(01)00056-8.
- Marshall, W. L., Marshall, L. E., et Kingston, D. A. (2011). Are the cognitive distortions of child molesters in need of treatment? *Journal of Sexual Aggression: An International, Interdisciplinary Forum for Research, Theory and Practice*, 17(2), 118-129. 10.1080/13552600.2011.580572.
- Marshall, W. L., Marshall, L. E., Sachdev, S., et Kruger, R.-L. (2003). Distorted attitudes and perceptions, and their relationship with self-esteem and coping child molesters. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 15(3), 171-181. 10.1023/A:1023547316429.
- Martellozzo, E. (2012). *Online child sexual abuse: Grooming, policing and child protection in a multi-media world*. Routledge.
- Martin, J. (2014). "It's just an image, right?": Practitioners' understanding of child sexual abuse images online and effects on victims. *Child and Youth Services*, 35(2), 96-115. 10.1080/0145935X.2014.924334.
- Martin, J. (2015). Conceptualizing the harms done to children made the subjects of sexual abuse images online. *Child & Youth Services*, 36(4), 267-287. 10.1080/0145935X.2015.1092832.
- Martin, J. (2016). Child sexual abuse images online: Implications for social work training and practice. *British Journal of Social Work*, 46(2), 372-388. doi:10.1093/bjsw/bcu116
- Martin, J., Slane, A., Brown, S., et Martin, E. (2019). *Gap analysis of services for victims and survivors of online child sexual exploitation and abuse in Canada*. Department of Justice Canada. <https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/jr/ga-ad/index.html>
- Maruna, S., et Mann, R. E. (2006). A fundamental attribution error? Rethinking cognitive distortions. *Legal and Criminological Psychology*, 11(2), 155-177. 10.1348/135532506X114608.
- Marziano, V., Ward, T., Beech, A. R., et Pattison, P. (2006). Identification of five fundamental implicit theory underlying cognitive distortions in child abusers: A preliminary study. *Psychology, Crime & Law*, 12(1), 97-105. 10.1080/10683160500056887.
- Matlin, M. W. (2001). *La cognition: une introduction à la psychologie cognitive*. DeBoeck Université.

- Matthews, T., Caspi, A., Danese, A., Fisher, H. L., Moffitt, T. E., et Arseneault, L. (2020). A longitudinal twin study of victimization and loneliness from childhood to young adulthood. *Development and Psychopathology*, 34(1), 367-377. 10.1017/S0954579420001005.
- Maxfield, M. G. (1987). Lifestyle and routine activity theories of crime: Empirical studies of victimization, delinquency, and offender decision-making. *Journal of Quantitative Criminology*, 3(4), 275-282. /10.1007/BF01066831.
- Maxfield, M. G., et Widom, C. S. (1996). The cycle of violence: Revisited 6 years later. *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, 150(4), 390-395. 10.1001/archpedi.1996.02170290056009.
- McCrary, E. J., Gerin, M. I., et Viding, E. (2017). Annual research review: Childhood maltreatment, latent vulnerability and the shift to preventative psychiatry—the contribution of functional brain imaging. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 58(4), 338-357. 10.1111/jcpp.12713
- McGloin, J. M., Schreck, C. J., Stewart, E. A., et Ousey, G. C. (2011). Predicting the violent offender: The discriminant validity of the subculture of violence. *Criminology*, 49(3), 767-794.
- McManus, M., Long, M., Alison, L., et Almond, L. (2014). Factors associated with contact child sexual abuse in a sample of indecent image offenders. *Journal of Sexual Aggression: An International, Interdisciplinary Forum for Research, Theory and Practice*, 21(3), 368-384. 10.1080/13552600.2014.927009.
- McPhail, I. V., Hermann, C. A. et Fernandez, Y. M. (2014). Correlates of emotional congruence with children in sexual offenders against children: A test of theoretical models in an incarcerated sample. *Child Abuse & Neglect*, 38(2), 336-346. 10.1016/j.chiabu.2013.10.002.
- McPhail, I. V., Hermann, C. A. et Nunes, K. L. (2013). Emotional congruence with children and sexual offending against children: A meta-analytic review. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 81(4), 737-749. 10.1037/a0033248.
- McPhail, I. V., Olver, M. E., Nicholaichuk, T. P., et Haynes, A. (2020). Convergent and predictive associations of three measures of pedophilic interest. *Sexual Abuse*, 33(7), 816-838. 10.1177/1079063220968042.
- Metcalfe, J. (2017). Learning from errors. *Annual review of psychology*, 68, 465-489. 10.1146/annurev-psych-010416-044022.
- Middleton, D., Elliott, I. A., Mandeville-Norden, R., et Beech, A. R. (2006). An investigation into the applicability of the Ward and Siegert Pathways Model of child sexual abuse with Internet offenders. *Psychology, Crime & Law*, 12(6), 589-603. 10.1080/10683160600558352.

- Middleton, D., Mandeville-Norden, R., et Hayes, E. (2009). Does treatment work with Internet sex offenders? Emerging findings from the Internet Sex Offender Treatment Programme (i-SOTP). *Journal of Sexual Aggression: An International, Interdisciplinary Forum for Research, Theory and Practice*, 15(1), 5-19. 10.1080/13552600802673444.
- Miley, L. N., Fox, B., Muniz, C. N., Perkins, R., et DeLisi, M. (2020). Does childhood victimization predict specific adolescent offending? An analysis of generality versus specificity in the victim-offender overlap. *Child Abuse & Neglect*, 101, 104328. 10.1016/j.chiabu.2019.104328.
- Milner, R. J., et Webster, S. D. (2005). Identifying schemas in child molesters, rapists, and violent offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 17(4), 425-439. 10.1177/107906320501700406.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*. [https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique\\_v2/AffichageFichier.aspx?idf=115062](https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=115062).
- Ministre de la Justice (2011, décembre). *Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet* (L.C. 2011, ch. 4). <https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/I-20.7.pdf>.
- Ministre de la Justice (2018, novembre). *Règlement sur la déclaration de la pornographie juvénile sur Internet* (DORS/2011-292). <https://lois-laws.justice.gc.ca/PDF/SOR-2011-292.pdf>.
- Missing Kids (2018). *Child sexual abuse material*. <https://www.missingkids.org/theissues/csam>
- Mitchell, K. J., Finkelhor, D., et Wolak, J. (2007a). Online requests for sexual pictures from youth: Risk factors and incident characteristics. *Journal of Adolescent Health*, 41(2), 196-203. 10.1016/j.jadohealth.2007.03.013.
- Mitchell, K. J., Finkelhor, D., et Wolak, J. (2007b). Youth Internet users at risk for the most serious online sexual solicitations. *American Journal of Preventive Medicine*, 32(6), 532-537. 10.1016/j.amepre.2007.02.001.
- Mitchell, K. J., Finkelhor, D., Jones, L. M., et Wolak, J. (2010). Growth and change in undercover online child exploitation investigations, 2000-2006. *Policing and Society*, 20(4), 416-431. 10.1080/10439463.2010.523113.
- Mitchell, K. J., Finkelhor, D., Jones, L. M., et Wolak, J. (2010a). Growth and change in undercover online child exploitation investigations, 2000-2006. *Policing and Society*, 20, 416-431. 10.1080/10439463.2010.523113.
- Mitchell, K. J., Finkelhor, D., Jones, L. M., et Wolak, J. (2010b). Use of social networking sites in online sex crimes against minors: An examination of national incidence and means of utilization. *Journal of Adolescent Health*, 47(2), 183-190.

- Mitchell, K. J., Wolak, J., et Finkelhor, D. (2005). Police posing as juveniles online to catch sex offenders: Is it working? *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 17(3), 241–267. 10.1177/107906320501700302.
- Mitchell, K. J., Wolak, J., Finkelhor, D., et Jones, L. (2012). Investigators using the Internet to apprehend sex offenders: Findings from the second National Juvenile Online Victimization Study. *Police Practice and Research*, 13, 267-281. 10.1080/15614263.2011.627746.
- Mokros, A., et Banse, R. (2018). The “Dunkelfeld” Project for self-identified pedophiles: A reappraisal of its effectiveness. *The Journal of Sexual Medicine*, 16(5), 609-613. 10.1016/j.jsxm.2019.02.009.
- Moore, R., Lee, T., et Hunt, R. (2007). Entrapped on the Web? Applying the entrapment defense to cases involving online sting operations. *American Journal of Criminal Justice*, 32(1), 87-98. 10.1007/s12103-007-9012-0.
- Morahan-Martin, J., et Schumacher, P. (2000). Loneliness and social uses of the Internet. *Computers in Human Behavior*, 19(6), 659-671. 10.1016/S0747-5632(03)00040-2.
- Murphy, W. D. (1990). Assessment and modification of cognitive distortions in sex offenders. Dans W. L. Marshall, D. R. Laws et H. E. Barbaree (dir.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offender* (p. 331-342). Plenum Press.
- Mustaine, E. E., et Tewksbury, R. (2000). Comparing the lifestyles of victims, offenders, and victim-offenders: A routine activity theory assessment of similarities and differences for criminal incident participants. *Sociological Focus*, 33(3), 339-362. 10.1080/00380237.2000.10571174.
- Nee, C. (2015). Understanding expertise in burglars: From pre-conscious scanning to action and beyond. *Aggression and Violent Behavior*, 20, 53-61. 10.1016/j.avb.2014.12.006.
- Nee, C., et Meenaghan, A. (2006). Expert decision making in burglars. *British Journal of Criminology*, 46(5), 935-949. 10.1093/bjc/azl013.
- Nee, C., et Ward, T. (2015). Review of expertise and its general implications for correctional psychology and criminology. *Aggression and Violent Behavior*, 20, 1-9. 10.1016/j.avb.2014.12.002.
- Nee, C., White, M., Woolford, K., Pascu, T., Barker, L., et Wainwright, L. (2015). New methods for examining expertise in burglars in natural and simulated environments: preliminary findings. *Psychology, Crime & Law*, 21(5), 507-513. 10.1080/1068316X.2014.989849.
- Neidigh, L., et Krop, H. (1992). Cognitive distortions among child sexual offenders. *Journal of Sex Education and Therapy*, 18, 208-215. 10.1080/01614576.1992.11074054.

- Neutze, J., Grundmann, D., Scherner, G., et Beier, K. M. (2012). Undetected and detected child sexual abuse and child pornography offenders. *International Journal of Law and Psychiatry*, 35(5), 168-175. 10.1016/j.ijlp.2012.02.004.
- Neutze, J., Seto, M. C., Schaefer, G. A., Mundt, I. A., et Beier, K. M. (2011). Predictors of child pornography offenses and child sexual abuse in a community sample of pedophiles and hebephiles. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 23(2), 212-242. 10.1177/1079063210382043.
- Newburn, T. (2012) Understanding investigation. Dans T. Newburn, T. Williamson et A. Wright (dir.). *Handbook of Criminal Investigation*. Routledge.
- Newman, G. R. (2011). *Sting operations*. US Department of Justice, Office of Community Oriented Policing Services.
- Ngo, F. T., et Paternoster, R. (2011). Cybercrime victimization : An examination of individual and situational level factors. *International Journal of Cyber Criminology*, 5(1), 773-793.
- Nooner, K. B., Linares, L. O., Batinjane, J., Kramer, R. A., Silva, R., et Cloitre, M. (2012). Factors related to posttraumatic stress disorder in adolescence. *Trauma, Violence, & Abuse*, 13(3), 153-166. 10.1177/1524838012447698.
- Nunes, K. L., Hermann, C. A., Malcom, J. R., et Lavoie, K. (2013). Childhood sexual victimization, pedophilic interest, and sexual recidivism. *Child Abuse & Neglect*, 37(9), 703-711. 10.1016/j.chiabu.2013.01.008.
- Ó Ciardha, C. (2015). Experts in rape: Evaluating the evidence for a novice-to-expert continuum in the offense behavior and cognition of sexual offenders. *Aggression and Violent Behavior*, 20, 26-32. 10.1016/j.avb.2014.12.003.
- O'Brien, M. D., et Webster, S. D. (2007). The construction and preliminary validation of the Internet Behaviours and Attitudes Questionnaire (IBAQ). *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 19(3), 237-256. 10.1177/107906320701900305.
- O'Connell, R. (2003). *A typology of cyber exploitation and online grooming practices*. <https://image.guardian.co.uk/sys-files/Society/documents/2003/07/17/Groomingreport.pdf>.
- Osborn, J., Elliott, I. A., Middleton, D., et Beech, A. R. (2010). The use of actuarial risk assessment measures with UK Internet child pornography offenders. *Journal of Aggression, Conflict, and Peace Research*, 2(3), 16-24. 10.5042/jacpr.2010.0333.
- Ospina, M., Harstall, C. et Dennett, L. (2010). Sexual exploitation of children and youth over the Internet: A rapid review of the scientific literature. *Institute of Health Economics*. 10.7939/R3D21RZ85.

- Outlaw, M., Ruback, R. B., et Chester, B. (2002). *Repeat and multiple victimizations: The role of individual and contextual factors*. <http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/194055.pdf>.
- Owen, G., et Savage, N. (2015). *The Tor dark net*. Rapport de la Global Commission on Internet Governance, 20, 1-9. [https://www.cigionline.org/sites/default/files/no20\\_0.pdf](https://www.cigionline.org/sites/default/files/no20_0.pdf).
- Palmer, T. (2005). Behind the screen: Children who are the subjects of abusive images. Dans E. Quayle et M. Taylor (dir.), *Viewing child pornography on the Internet: Understanding the offence, managing the offender, helping the victim* (p. 61-74), Russell House.
- Paquette, S. (à paraître, 2023). Special considerations: Internet sex offenders. Dans R. J. Tully, G. Bohall et J. P. Singh (ed.), *Best Practices in Sexual Offender Assessment and Management*. Springer.
- Paquette, S., Brouillette-Alarie, S., et Seto, M. C. (2022). Pornography use, offense-supportive cognitions, atypical sexual interests, and sexual offending against children. *The Journal of Sex Research*. Prépublication. 10.1080/00224499.2021.2023450.
- Paquette, S., Chopin, J., et Fortin, F. (2022). Child sexual exploitation material offenders, one-size-fits-all for? Exploring tailored clinical dimensions based on cognitive and behavioural criminogenic factors. *Criminal Behaviour and Mental Health*. Prépublication. 10.1002/cbm.2242.
- Paquette, S., Cortoni, F., Proulx, J., et Longpré, N. (2014). An examination of implicit theories among francophone child molesters. *Journal of Sexual Aggression: An International, Interdisciplinary Forum for Research, Theory and Practice*, 20(2), 182-196. 10.1080/13552600.2013.798689.
- Paquette, S., et Chopin, J. (2022). What is distinctive in the sexual victimization of adolescents? A comparison with the sexual victimization of children and adults. *Victims & Offenders*. Prépublication. 10.1080/15564886.2021.2020947.
- Paquette, S., et Cortoni, F. (2020). Offense-supportive cognitions expressed by men who use Internet to sexually exploit children: A thematic analysis. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*. Prépublication. 10.1177/0306624X20905757.
- Paquette, S., et Cortoni, F. (2021). Offense-supportive cognitions, atypical sexuality, problematic self-regulation, and the perceived anonymity among online and contact sexual offenders against children. *Archives of Sexual Behavior*, 50(5), 2173-2187. 10.1007/s10508-020-01863-z.
- Paquette, S., et Cortoni, F. (2022). The development and validation of the Cognitions of Internet Sexual Offending (C-ISO) Scale. *Sexual Abuse*, 32(8), 907-930. 10.1177/1079063219862281.

- Paquette, S., et Fortin, F. (2021a). A peek in their mind? A preliminary identification of behavioural predictors of implicit theories among men who sexually exploit children and adolescents. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*. Prépublication. 10.1177/0306624X211013523.
- Paquette, S., et Fortin, F. (2021b). Les traces numériques laissées par les cyberdélinquants sexuels: identités virtuelles et protection de l'anonymat. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*.
- Paquette, S., et McPhail, I. V. (2020). Construction and preliminary validation of the Cognitive and Emotional Congruence with Children (C-ECWC) scale. *Psychological Assessment*. Prépublication. 10.1037/pas0000832.
- Paquette, S., Longpré, N., et Cortoni, F. (2020). A billion distorted thoughts: An exploratory study of criminogenic cognitions among men who sexually exploit children over the Internet. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 64(10-11), 1114-1133. 10.1177/0306624X19873082.
- Parlement du Canada (2012). *Lois du Canada 2012*. <https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/41-1/projet-loi/C-10/sanction-royal>.
- Peterson, J. B., Rothfleisch, J., Zelazo, P. D., et Pihl, R. O. (1990). Acute alcohol intoxication and cognitive functioning. *Journal of Studies on Alcohol*, 51(2), 114-122. 10.15288/jsa.1990.51.114.
- Polascheck, D. L. L., et Ward, T. (2002). The implicit theories of potential rapists: What our questionnaires tell us. *Aggressive and Violent Behavior*, 7, 385-406. 10.1016/S1359-1789(01)00063-5.
- Pollock, N. L., et Hashmall, J. M. (1991). The excuses of child molesters. *Behavioral Sciences and the Law*, 9, 53-59. 10.1002/bsl.2370090107.
- Popov, O., Bergman, J., et Valassi, C. (2018). *A framework for a forensically sound harvesting the dark web* [article de conférence]. Conférence cybersécurité, Ljubljana, Slovenia. <https://dl.acm.org/doi/pdf/10.1145/3277570.3277584>.
- Popper, K. R. (1973). *La logique de la découverte scientifique*. Payot.
- Posick, C. (2013). The overlap between offending and victimization among adolescents: Results from the second international self-report delinquency study. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 29(1), 106-124. 10.1177/1043986212471250.
- Prat, S., Bertsch, I., Chudzik, L., et Réveillère, C. (2014). Women convicted of a sexual offence, including child pornography production: Two case reports. *Journal of Forensic and Legal Medicine*, 23, 22-24. 10.1016/j.jflm.2014.01.002.
- Prichard, J., Watters, P. A., et Spiranovic, C. (2011). Internet subcultures and pathways to the use of child pornography. *Computer Law & Security Review*, 27(6), 585-600. 10.1016/j.clsr.2011.09.009.

- Pullman, L., Stephens, S., et Seto, M. C. (2016). A motivation-facilitation model of adult male sexual offending. Dans C. A. Cuevas et C. M. Rennison (dir.), *Handbook on the psychology of violence* (p. 482-500). Wiley-Blackwell.
- Quayle, E., et Jones, T. (2011). Sexualized images of children on the Internet. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 23(1), 7-21. 10.1177/1079063210392596.
- Quayle, E., et Koukopoulos, N. (2018) Deterrence of online child sexual abuse and exploitation. *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 13(3), 345-362. 10.1093/police/pay028.
- Quayle, E., et Taylor, M. (2002). Child pornography and the Internet: Perpetuating a cycle of abuse. *Deviant Behavior*, 23(4), 331-362. 10.1080/01639620290086413.
- Quayle, E., et Taylor, M. (2003) Model of problematic Internet use in people with a sexual interest in children, *CyberPsychology & Behavior*, 6(1), 93-106. 10.1089/109493103321168009
- Quayle, E., et Taylor, M. (2005). *Viewing child pornography on the Internet: Understanding the offence, managing the offender, helping the victims*. Russell House.
- Quayle, E., et Taylor, M. (2011). Social networking as a nexus for engagement and exploitation of young people. *Information Security Technical Report*, 16(2), 44-50. 10.1016/j.istr.2011.09.006.
- Quayle, E., Holland, G., Linehan, C., et Taylor, M. (2000). The Internet and offending behaviour: A case study. *Journal of Sexual Aggression: An International, Interdisciplinary Forum for Research, Theory and Practice*, 6(1-2), 78-96. 10.1080/13552600008413311.
- Quayle, E., Jonsson, L. S., Cooper, K., Traynor, J., et Svedin, C. G. (2018). Children in identified sexual images – Who are they? Self-and non-self-taken images in the International Child Sexual Exploitation Image Database 2006–2015. *Child Abuse Review*, 27(3), 223-238. 10.1002/car.2507.
- Quayle, E., Vaughan, M., et Taylor, M. (2006). Sex offenders, Internet child abuse images and emotional avoidance: The importance of values. *Aggression and Violent Behavior*, 11(1), 1-11. 10.1016/j.avb.2005.02.005.
- Reale, K., Beauregard, E., et Chopin, J. (2021a). Criminal expertise and sexual violence: Comparing the crime-commission process involved in sexual burglary and sexual robbery. *Criminal Justice and Behavior*, 49(1), 98-116. 10.1177/00938548211023541.
- Reale, K., Beauregard, E., et Chopin, J. (2021b). Expert versus novice: Criminal expertise in sexual burglary and sexual robbery. *Sexual Abuse*, 34(3), 292-318. 10.1177/10790632211024236.
- Reale, K., Beauregard, E., et Chopin, J. (2021c). Is criminal expertise a feature of unsolved sexual assault involving theft? *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*. Prépublication. 10.1177/0306624X211022651.

- Reale, K., Beaugard, E., et Chopin, J. (2021d). The role of criminal expertise in serial sexual offending: A comparison to “novices”. *Journal of Criminal Psychology*. Prépublication. 10.1108/JCP-07-2021-0032
- Reiss, A. J., et Roth, J. A. (1994). *Understanding and preventing violence, Vol. 4: Consequences and control*. National Academy Press.
- Rimer, J. R. (2016). Internet sexual offending from an anthropological perspective: Analyzing offender perceptions of online spaces. *Journal of Sexual Aggression, 23*(1), 33-45. 10.1080/13552600.2016.1201158.
- Rimer, J. R. (2019). “In the street they’re real, in a picture they’re not”: Constructions of children and childhood among users of online child sexual exploitation material. *Child Abuse & Neglect, 90*, 160-173. 10.1016/j.chiabu.2018.12.008.
- Ringenberg, T. R., Seigfried-Spellar, K. C., Rayz, J. M., et Rogers, M. K. (2022). A scoping review of child grooming strategies: Pre- and post-Internet. *Child Abuse & Neglect*. Prépublication. 10.1016/j.chiabu.2021.105392.
- Robertson, J. R. (2002). *La pornographie*. Bulletin d’actualité. Direction de la recherche parlementaire. Canada. N° 84-3F. <https://publications.gc.ca/collections/Collection-R/LoPBdP/CIR-f/843-f.pdf>.
- Rossmo, K. (2009). *Criminal investigative failures*. CRC Press.
- Roy, J. (2004). Étude exploratoire des événements et des caractéristiques des individus mis en cause dans des cas de possession et de distribution de matériel pornographique juvénile sur Internet [rapport de stage inédit, Université de Montréal].
- Runyon, M., Risch, E., et Deblinger, E. (2019). Trauma-focused cognitive behavioral therapy. Dans L. J. Farrell, T. H. Ollendick et P. Muris (dir.), *Innovations in CBT for childhood anxiety, OCD and PTSD: Improving access and outcomes* (p. 525-549). Cambridge University Press. 10.1017/9781108235655.026.
- Rutter, M., et Sroufe, L. A. (2000). Developmental psychopathology: Concepts and challenges. *Development and psychopathology, 12*(3), 265-296. 10.1017/S0954579400003023.
- Rutter, M., Kim-Cohen, J., et Maughan, B. (2006). Continuities and discontinuities in psychopathology between childhood and adult life. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 47*(3-4), 276-295. 10.1111/j.1469-7610.2006.01614.x.
- Ryan, G. (1989). Victim to victimizer: Rethinking victim treatment. *Journal of Interpersonal Violence, 4*(3), 325-341. 10.1177/088626089004003006.
- Sable, M. R., Danis, F., Mauzy, D. L., et Gallagher, S. K. (2006). Barriers to reporting sexual assault for women and men: Perspectives of college students. *Journal of American College Health, 55*(3), 157-162. 10.3200/JACH.55.3.157-162.

- Salter, M., et Whitten, T. (2021). A comparative content analysis of pre-Internet and contemporary child sexual abuse material. *Deviant Behavior*. Prépublication. 10.1080/01639625.2021.1967707.
- Saradjian, A., et Nobus, D. (2003). Cognitive distortions of religious professionals who sexually abuse children. *Journal of Interpersonal Violence*, 18(8), 905-923. 10.1177/0886260503253881.
- Sasse, S. (2005). «Motivation» and Routine Activities Theory. *Deviant Behavior*, 26(6), 547-570. 10.1080/01639620500218260.
- Savoie, V., Quayle, E., Flynn, E., et O'Rourke, S. (2021). Predicting risk of reoffending in persons with child sexual exploitation material offense histories: The use of Child Pornography Offender Risk Tool in a Scottish population. *Sexual Abuse*. Prépublication. 10.1177/10790632211047190.
- Say, G. N., Babadağı, Z., Karabekiroğlu, K., Yüce, M., et Akbaş, S. (2015). Abuse characteristics and psychiatric consequences associated with online sexual abuse. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 18(6), 333-336. 10.1089/cyber.2014.0494.
- Schreck, C. J., Stewart, E. A., et Osgood, D. W. (2008). A reappraisal of the overlap of violent offenders and victims. *Criminology*, 46(4), 871-906. 10.1111/j.1745-9125.2008.00127.x.
- Schreck, C. J., Wright, R. A., et Miller, J. M. (2002). A study of individual and situational antecedents of violent victimization. *Justice Quarterly*, 19(1), 159-180. 10.1080/07418820200095201.
- Schulz, A., Bergen, E., Schuhmann, P., Hoyer, J., et Santtila, P. (2016). Online sexual solicitation of minors: How often and between whom does it occur? *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 53(2), 165-188. 10.1177/0022427815599426.
- Sécurité publique Canada (2022). *L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/chld-sxl-xplttt-ntrnt/index-fr.aspx>.
- Seigfried-Spellar, K. C., et Rogers, M. K. (2013). Does deviant pornography use follow a Guttman-like progression? *Computers in Human Behavior*, 29(5), 1997-2003. 10.1016/j.chb.2013.04.018.
- Sellier, H. (2003). *Innocence-en-danger.com ; Internet: le paradis des pédophiles*. Pion.
- Serenyi, G. (1984). *The invisible children: Child prostitution in America, West Germany and Great Britain*. Knopf.
- Seto, M. C. (2008). *Pedophilia and sexual offending against children: Theory, assessment, and intervention*. American Psychological Association.

- Seto, M. C. (2009). *Assessing the risk posed by child pornography offenders* [article de conférence], Global Symposium for Examining the Relationship between Online and Offline Offenses and Preventing the Sexual Exploitation of Children, Durham, Caroline du Nord.
- Seto, M. C. (2013). *Internet sex offenders*. American Psychological Association.
- Seto, M. C. (2019). The Motivation-Facilitation model of sexual offending. *Sexual Abuse*, 31(1), 3-24. 10.1177/1079063217720919.
- Seto, M. C., Cantor, J., et Blanchard, R. (2006). Child pornography offenses are a valid diagnostic indicator of pedophilia. *Journal of Abnormal Psychology*, 115(3), 610-615. 10.1037/0021-843X.115.3.610.
- Seto, M. C., et Barbaree, H. E. (1997). Sexual aggression as antisocial behavior: A developmental model. Dans D. Stoff, J. Breiling, et J. D. Maser (dir.), *Handbook of antisocial behavior* (p. 524-533). Wiley.
- Seto, M. C., et Eke, A. W. (2015). Predicting recidivism among adult male child pornography offenders: Development of the Child Pornography Offender Risk Tool (CPORT). *Law and Human Behavior*, 39(4), 416-429. 10.1037/lhb0000128.
- Seto, M. C., et Eke, A. W. (2017). Correlates of Admitted Sexual Interest in Children among individuals convicted of child pornography offenses. *Law and Human Behavior*, 41(3), 305-313. 10.1037/lhb0000240.
- Seto, M. C., et Hanson, R. K. (2011). Introduction to special issue on Internet-facilitated sexual offending. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 23(1), 3-6. 10.1177/1079063211399295.
- Seto, M. C., Hanson, R. K. et Babchishin, K. M. (2011). Contact sexual offending by men with online sexual offenses. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 23(1), 124-145. 10.1177/1079063210369013.
- Seto, M. C., Reeves, L., et Jung, S. (2010). Explanations given by child pornography offenders for their crimes. *Journal of Sexual Aggression*, 16(2), 169-180. 10.1080/13552600903572396.
- Seto, M. C., Sandler, J. C., et Freeman, N. J. (2017b). The Revised Screening Scale for Pedophilic Interests-2 (SSPI-2): Predictive and concurrent validity. *Sexual Abuse*, 29(7), 636-657. 10.1177/1079063215618375.
- Seto, M. C., Stephens, S., Lalumière, M. L., et Cantor, J. M. (2017a). The Revised Screening Scale for Pedophilic Interests (SSPI-2): Development and criterion. *Sexual Abuse*, 29(7), 619-635. 10.1177/1079063215612444.
- Seto, M. C., Wood, J. M., Babchishin, K. M., et Flynn, S. (2012). Online solicitation offenders are different from child pornography offenders and lower risk contact sexual offenders. *Law and Human Behavior*, 36(4), 320-330. 10.1037/h0093925.

- Seto, M., Hermann, C. A., Kjellgren, C., Priebe, G., Svedin, C. G., et Långström, N. (2015). Viewing child pornography: Prevalence and correlates in a representative community sample of young Swedish men. *Archives of Sexual Behavior*, 44(1), 67-79. 10.1007/s10508-013-0244-4.
- Shannon, D. (2008). Online sexual grooming in Sweden – Online and offline sex offences against children as described in Swedish police data. *Journal of Scandinavian Studies in Criminology and Crime Prevention*, 9(2), 160-180. 10.1080/14043850802450120.
- Sheehan, V., et Sullivan, J. (2010). A qualitative analysis of child sex offenders involved in the manufacture of indecent images of children. *Journal of Sexual Aggression*, 16(2), 143-167. 10.1080/13552601003698644.
- Silver, E., Piquero, A. R., Jennings, W. G., Piquero, N. L., et Leiber, M. (2011). Assessing the violent offending and violent victimization overlap among discharged psychiatric patients. *Law and Human Behavior*, 35(1), 49-59. 10.1007/s10979-009-9206-8.
- Sinclair, R., Duval, K., et Fox, E. (2015). Strengthening Canadian law enforcement and academic partnerships in the area of online child sexual exploitation: The identification of shared research directions. *Child et Youth Services*, 36, 345-364. 10.1080/0145935X.2015.1096588.
- Skakoon-Sparling, S., Cramer, K. M., et Shuper, P. A. (2016). The impact of sexual arousal on sexual risk-taking and decision-making in men and women. *Archives of Sexual Behavior*, 45(1), 33-42. 10.1007/s10508-015-0589-y.
- Smith, C., et Thornberry, T. P. (1995). The relationship between childhood maltreatment and adolescent involvement in delinquency. *Criminology*, 33(4), 451-481.
- Snell, W. E., et Papini, D. R. (1989). The sexuality scale: An instrument to measure sexual-esteem, sexual-depression, and sexual-preoccupation. *The Journal of Sex Research*, 26(2), 256-263. 10.1080/00224498909551510.
- Soldino, V., Carbonell-Vayá, E. J., et Seigfried-Spellar, K. C. (2019). Spanish validation of the Child Pornography Offender Risk Tool. *Sexual Abuse*, 33(5), 503-528. 10.1177/1079063220928958.
- Soldino, V., Merdian, H. L., Bartels, R. M., et Bradshaw, H. K. (2020). Implicit theories of child sexual exploitation material offenders: Cross-cultural validation of interview findings. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 64(4), 315-334. 10.1177/0306624X19877599.
- Solon, O. (2020). Inside the surveillance software tracking child porn offenders across the globe. *NBC news*. <https://www.nbcnews.com/tech/internet/inside-surveillance-software-tracking-child-porn-offenders-across-globe-n1234019>.

- Soothill, K., Francis, B., Sanderson, B., et Ackerley, E. (2000). Sex offenders: Specialists, generalists – Or both? A 32-year criminological study. *British Journal of Criminology*, 40(1), 56-67. 10.1093/bjc/40.1.56.
- Spitters, M., Verbruggen, S., et van Staalduinen, M. (2014). *Towards a comprehensive insight into the thematic organization of the Tor hidden services* [article de conférence]. IEEE Joint Intelligence and Security Informatics Conferences, La Haye, Pays-Bas.
- Statistica (2022). *Global digital population as of April 2022*. <https://www.statista.com/statistics/617136/digital-population-worldwide/>.
- Statistique Canada (2021). *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2020*. Juristat, n° 85-002-x.
- Steel, C. M. S. (2009a). Child pornography in peer-to-peer networks. *Child Abuse & Neglect*, 33(8), 560-568. 10.1016/j.chiabu.2008.12.011.
- Steel, C. M. S. (2009b). Web-based child pornography. *International Journal of Digital Crime and Forensics*, 1(4), 58-69. 10.4018/jdcf.2009062405.
- Steel, C. M., Newman, E., O'Rourke, S., et Quayle, E. (2020). An integrative review of historical technology and countermeasure usage trends in online child sexual exploitation material offenders. *Forensic Science International: Digital Investigation*, 33, 300971. 10.1016/j.fsidi.2020.300971.
- Svedin, C. G. (2012). Victims assistance. Dans *Launching Conference on Global Alliance Against Sexual Abuse Online*. EU: Brussels.
- Svedin, C. G., et Back, C. (2003). *Why didn't they tell us? On sexual in child pornography*. Save The Children Sweden.
- Taillieu, T. L., Brownridge, D. A., Sareen, J., et Affi, T. O. (2016). Childhood emotional maltreatment and mental disorders: Results from a nationally representative adult sample from the United States. *Child Abuse & Neglect*, 59, 1-12. 10.1016/j.chiabu.2016.07.005.
- Tate, T. (1990). *Child pornography: An investigation*. Methuen.
- Taylor, M. (1999). *The nature and dimensions of child pornography on the Internet* [article de conférence]. International Conference Combating Child Pornography on the Internet, Vienne, Autriche.
- Taylor, M., et Quayle, E. (2003). *Child pornography: An Internet crime*. Brunner-Routledge.
- Taylor, M., et Quayle, E. (2008). Criminogenic qualities of the Internet in the collection and distribution of abuse images of children. *The Irish Journal of Psychology*, 29(1-2), 119-130. 10.1080/03033910.2008.10446278.
- Taylor, M., Holland, G., et Quayle, E. (2001). Typology of paedophile picture collections. *The Police Journal*, 74(2), 97-107. 10.1177/0032258X0107400202.
- The Tor Project (2022). <https://www.torproject.org/>.

- Thibodeau, M.-E., Lavoie, F., Hébert, M., et Blais, M. (2017). Childhood maltreatment and adolescent sexual risk behaviors: Unique, cumulative and interactive effects. *Child Abuse & Neglect*, 72, 411-420. 10.1016/j.chiabu.2017.09.002.
- Thornton, D., Mann, R., Webster, S., Blud, L., Travers, R., Friendship, C., et Erikson, M. (2003). Distinguishing and combining risks for sexual and violent recidivism. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 989, 225-235. 10.1111/j.1749-6632.2003.tb07308.x.
- Tibbetts, S. G., et Hemmens, C. (2010). *Criminological Theory*. Sage.
- United Nations Office on Drugs and Crime (2013). *Comprehensive Study on Cybercrime*. [https://www.unodc.org/documents/organized-crime/UNODC\\_CCPCJ\\_EG.4\\_2013/CYBERCRIME\\_STUDY\\_210213.pdf](https://www.unodc.org/documents/organized-crime/UNODC_CCPCJ_EG.4_2013/CYBERCRIME_STUDY_210213.pdf).
- US Attorney General (1986). *Attorney general's commission on pornography: Final report*. Washington, D.C. U.S. Department of Justice.
- Valkenburg, P. M., Peter, J., et Schouten, A. P. (2006). Friend networking sites and their relationship to adolescents' well-being and social self-esteem. *CyberPsychology & Behavior*, 9(5), 584-590. 10.1089/cpb.2006.9.584.
- van Gijn-Grosvenor, E. L., et Lamb, M. E. (2016). Behavioural differences between online sexual groomers approaching boys and girls. *Journal of Child Sexual Abuse*, 25(5), 577-596. 10.1080/10538712.2016.1189473.
- van Gijn-Grosvenor, E. L., et Lamb, M. E. (2021). Online groomer typology scheme. *Psychology, Crime & Law*, 27(10), 973-987. 10.1080/1068316X.2021.1876048.
- Vissenberg, J., et d'Haenens, L. (2020). Protecting youths' wellbeing online: Studying the associations between opportunities, risks, and resilience. *Media and Communication*, 8(2), 175-184.
- Waldron, B., O'Reilly, G., Carr, A., Randall, P., Shevlin, M., Dooley, B., Cotter, A., et Murphy, P. (2006). Factor structures of measures of cognitive distortions, emotional congruence and victim empathy based on data from Irish child sex offenders. *Irish Journal of Psychology*, 27(3-4), 142-149. 10.1080/03033910.2006.10446237.
- Ward T. (2002). Good lives and the rehabilitation of offenders: promises and problems. *Aggression and Violent Behavior*, 7, 513-528. 10.1016/S1359-1789(01)00076-3
- Ward, T. (1999). Competency and deficit models in the understanding and treatment of sexual offenders. *Journal of Sex Research*, 36(3), 298-305. 10.1080/00224499909552000.
- Ward, T. (2000). Sexual offenders' cognitive distortions as implicit theories. *Aggression and Violent Behavior*, 5(5), 491-507. 10.1016/S1359-1789(98)00036-6.

- Ward, T., et Hudson, S. M. (1998). The construction and development of theory in the sexual offending area: A metatheoretical framework. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 10(3), 47-63. 10.1177/107906329801000106.
- Ward, T., et Keenan, T. (1999). Child molesters' implicit theories. *Journal of Interpersonal Violence*, 14(8), 821-838. 10.1177/088626099014008003.
- Ward, T., et Siegert, R. J. (2002). Ward and Siegert's Pathways Model. Dans T. Ward, D. L. L. Polaschek et A. R. Beech. (dir.) *Theories of sexual offending* (p. 61-77). Wiley.
- Ward, T., Hudson, S. M., Johnston, L., et Marshall, W. L. (1997). Cognitive distortions in sex offenders: An integrative review. *Clinical Psychology Review*, 17(5), 479-507. 10.1016/s0272-7358(97)81034-3.
- Webb, L., Crassini, J., et Kreen, S. (2007). Characteristics of Internet child pornography offenders: A comparison with child molesters. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 19(4), 449-465. 10.1177/107906320701900408.
- Weeks, R., et Widom, C. S. (1998). Self-reports of early childhood victimization among incarcerated adult male felons. *Journal of Interpersonal Violence*, 13(3), 346-361. 10.1177/088626098013003003.
- Westlake, B. G. (2020). The past, present, and future of online child sexual exploitation: Summarizing the evolution of production, distribution, and detection. Dans T. J. Holt et A. M. Bossler (dir.). *The Palgrave handbook of international cybercrime and cyberdeviance* (p. 1225-1253). Palgrave Macmillan.
- Whittle, H. C., Hamilton-Giachritsis, C., et Beech, A. R. (2013). Victims' voices: The impact of online grooming and sexual abuse. *Universal Journal of Psychology*, 1(2), 59-71. 10.13189/ujp.2013.010206.
- Widom, C. S. (1989). Child abuse, neglect, and adult behavior: Research design and findings on criminality, violence, and child abuse. *American Journal of Orthopsychiatry*, 59(3), 355-367. 10.1111/j.1939-0025.1989.tb01671.x.
- Widom, C. S., Schuck, A. M., et White, H. R. (2006). An examination of pathways from childhood victimization to violence: The role of early aggression and problematic alcohol use. *Violence and Victims*, 21(6), 675-690. 10.1891/0886-6708.21.6.675.
- Williams, J. M., Watts, F. N., MacLeod, C., et Mathews, A. (1997). *Cognitive psychology and emotional disorders* (2<sup>e</sup> éd.). John Wiley & Sons.
- Williams, R., Elliott, I. A., et Beech, A. R. (2013). Identifying sexual grooming themes used by Internet sex offenders. *Deviant Behavior*, 34(2), 135-152. 10.1080/01639625.2012.707550.

- Winters, P., Edmundson, A., et Roberts, L. M. (2018). *How do Tor users interact with onion services?* [article de conference]. Proceedings of the 27th USENIX Security Symposium, Baltimore, Maryland, États-Unis. <https://www.usenix.org/system/files/conference/usenixsecurity18/sec18-winter.pdf>.
- Wolak, J., et Finkelhor, D. (2013). Are crimes by online predators different from crimes by sex offenders who know youth in-person? *Journal of Adolescent Health, 53*(6), 736-741. 10.1016/j.jadohealth.2013.06.010.
- Wolak, J., Finkelhor, D., et Mitchell, K. (2011). Child pornography possessors: Trends in offender and case characteristics. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, 23*(1), 22-42. 10.1177/1079063210372143.
- Wolak, J., Finkelhor, D., et Mitchell, K. (2012). *Trends in Arrests for Child Pornography Production: The Third National Juvenile Online Victimization Study (NJOV-3)*.
- Wolak, J., Finkelhor, D., et Mitchell, K. J. (2005). *Child pornography possessors arrested in Internet-related crimes: Findings from the National Juvenile Online Victimization Study* (Report CV81). National Center for Missing and Exploited Children.
- Wolak, J., Finkelhor, D., et Mitchell, K. J. (2012). *Trends in arrests for child pornography production: The Third National Juvenile Online Victimization Study (NJOV-3)*. Crimes Against Children Research Center.
- Wolak, J., Finkelhor, D., Mitchell, K. J., et Ybarra, M. L. (2008). Online “predators” and their victims. *American Psychological Association, 63*(2), 111-128. 10.1037/0003-066x.63.2.111.
- Wolak, J., Finkelhor, D., Mitchell, K. J., et Ybarra, M. L. (2010). Online “predators” and their victims: Myths, realities, and implications for prevention and treatment. *American Psychologist Journal, 63*(2), 111-28. 10.1037/0003-066X.63.2.111.
- Wolak, J., Liberatore, M., et Levine, B. N. (2014). Measuring a year of child pornography trafficking by US computers on a peer-to-peer network. *Child Abuse & Neglect, 38*(2), 347-356. 10.1016/j.chiabu.2013.10.018.
- Wolak, J., Mitchell, K., et Finkelhor, D. (2006). *Online victimization of youth: Five years later*. Rapport du Crimes Against Children Research Center, University of New Hampshire. <http://www.unh.edu/ccrc/pdf/CV138.pdf>.
- Wolf, E. J., Harrington, K. M., Clark, S. L., et Miller, M. W. (2013). Sample Size Requirements for Structural Equation Models: An Evaluation of Power, Bias, and Solution Propriety. *Educational and Psychological Measurement, 73*(6), 913-934. 10.1177/0013164413495237.
- Wortley, R. (2012). Situational prevention of child abuse in the new technologies. Dans E. Quayle et K. M. Ribisl (dir), *Understanding and preventing online sexual exploitation of children* (p. 188-203). Routledge.

- Wortley, R. K., et Smallbone, S. (2006). *Child pornography on the Internet: Problem-oriented guides for police problem-specific guides series (Report N° 41)*. US Department of Justice. [http://www.ncdsv.org/images/COPS\\_Child-Pornography-on-the-Internet\\_5-2006.pdf](http://www.ncdsv.org/images/COPS_Child-Pornography-on-the-Internet_5-2006.pdf).
- Wortley, R., et Smallbone, S. (2012). *Internet child pornography: Causes, investigation, and prevention*. Praeger/ABC-CLIO
- Yar, M. (2005). The Novelty of “Cybercrime” An Assessment in Light of Routine Activity Theory. *European Journal of Criminology*, 2(4), 407-427. 10.1177/147737080556056.
- Ybarra, M. L., et Mitchell, K. J. (2008). How risky are social networking sites? A comparison of places online where youth sexual solicitation and harassment occurs. *Pediatrics*, 121(2), e350-e357. 10.1542/peds.2007-0693.
- Ybarra, M. L., Leaf, P. J., et Diener-West, M. (2004). Sex differences in youth-reported depressive symptomatology and unwanted Internet sexual solicitation. *Journal of Medical Internet Research*, 6(1), e5.
- Young, K. (2005). Profiling online sex offenders, cyber-predators, and pedophiles. *Journal of Behavioral Profiling*, 5, 1-18.
- Zhang, X. (2010). Charging children with child pornography – Using the legal system to handle the problem of “sexting”. *Computer Law & Security Review*, 26(3), 251-259. 10.1016/j.clsr.2010.03.005.
- Zimmerman, A. G., et Ybarra, G. J. (2016). Online aggression: The influences of anonymity and social modeling. *Psychology of Popular Media Culture*, 5, 181-193. 10.1037/ppm0000038.



Si l'avènement d'Internet a amélioré le quotidien de chacun, il a également contribué à créer de nouvelles brèches en matière de délinquance. Le rapprochement virtuel des personnes et l'augmentation des échanges ont été exploités par les criminels afin d'avoir accès plus facilement à de jeunes victimes. Un des domaines criminels majeurs touchés par le développement des technologies concerne l'exploitation des enfants et des adolescents à des fins sexuelles.

*Crimes sexuels en ligne, délinquants et victimes: théorie, recherche et pratique* est le premier ouvrage en français à adopter une perspective pluridisciplinaire afin d'étayer les connaissances contemporaines au sujet de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents en ligne. Cet ouvrage confronte certains mythes véhiculés dans la société et les médias à propos de cette forme de violence, des auteurs d'infractions et de leurs victimes. Il offre aussi des analyses inédites du phénomène, lesquelles s'appuient sur des données collectées auprès de cas réels du Québec. En parcourant les chapitres, le lecteur se familiarisera avec les modèles explicatifs de la cyberdélinquance et de la victimisation, les parcours criminels et caractéristiques du passage à l'acte en ligne, les caractéristiques individuelles des auteurs d'infractions et de leurs victimes, les questions relatives aux identités virtuelles et aux techniques de préservation de l'anonymat, ainsi que des considérations pour les pratiques de prévention et d'intervention.

Cet ouvrage s'adresse aux étudiants, chercheurs et professionnels du milieu de la justice et de la santé publique (criminologues, psychologues, psychiatres, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, enquêteurs de police, agents de probation, magistrats, avocats), mais aussi, plus largement au lecteur non initié. Il se parcourt simplement, d'une couverture à l'autre, ou ponctuellement, un chapitre à la fois.

**SARAH PAQUETTE**, Ph. D., est chercheuse spécialisée sur les enjeux de délinquance sexuelle au sein du Service de la coordination des enquêtes sur les crimes majeurs de la Sûreté du Québec. Elle est également professeure affiliée à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval, chercheuse régulière à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel ainsi qu'au Centre international de criminologie comparée (CICC).

**JULIEN CHOPIN**, Ph. D., est chercheur à l'École des Sciences Criminelles de l'Université de Lausanne et professeur associé à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval. Il est aussi *adjunct professor* à l'École de criminologie de l'Université Simon Fraser où il est également chercheur associé au Terrorism, Violence and Security Institute Research Centre.

**FRANCIS FORTIN**, Ph. D., est professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et chercheur au CICC. Il possède une vaste expérience en tant qu'expert criminologue à la Sûreté du Québec, notamment à titre d'analyste de renseignements criminels et de chef d'équipe en cybersurveillance.

